

RAPPORT GÉNÉRAL

DU

COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE

ET DES

TRAVAUX PUBLICS

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC,

POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN 1874.

Imprimé par Ordre de l'Assemblée Législative.



QUÉBEC
DES PRESSES A VAPEUR DU "CANADIEN."

1874.

A SON EXCELLENCE,
LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR,
DE LA
Province de Québec.

Le Soussigné a l'honneur de soumettre à Votre Excellence le Rapport du Département de l'Agriculture et des Travaux Publics pour l'année fiscale expirée le 30 Juin 1874.

Le tout respectueusement soumis.

P. GARNEAU,
*Commissaire de l'Agriculture et des
Travaux Publics.*

Québec, 1er Décembre 1874.

A L'HONORABLE PIERRE GARNEAU, COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE
ET DES TRAVAUX PUBLICS.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le rapport des opérations des diverses branches de ce Département pour les douze mois expirés le 30 Juin 1874.

AGRICULTURE.

En dehors de la routine administrative, notre département exerce peu d'influence directe sur l'organisation agricole : c'est au Conseil d'Agriculture qu'est réservée la direction du mouvement agricole. On trouvera dans l'Appendice le compte-rendu de ses délibérations, le rapport général de son secrétaire, M. Leclerc et les rapports des Ecoles d'Agriculture de Sainte-Anne et l'Assomption, ainsi que celui de l'Ecole Vétérinaire de Montréal. Nous avons ajouté à ces rapports les tableaux des concours de fermes les mieux tenues pour les années 1871 et 1873.

Le rapport de l'Ecole d'Agriculture de Ste Anne se recommande particulièrement à l'attention de tous ceux qui portent intérêt au progrès agricole. Sous forme d'introduction au compte-rendu des opérations de l'école qu'il dirige, le Rév. M. Buteau se demande si les subventions accordées depuis vingt ans aux sociétés d'agriculture ont produit un résultat proportionné au montant d'argent qu'elles ont absorbé; il en arrive à la conclusion que la masse des cultivateurs n'en a guères profité, et que les progrès qui se sont accomplis durant cette période de temps auraient pu s'accomplir, sans l'intervention des sociétés d'agriculture, et sans les octrois qui leur ont été distribués. C'est là une assertion hardie, et qui mérite d'être prise en considération par notre Législature, attendu que le savant directeur de l'Ecole de Sainte-Anne n'a pas dû la faire à la légère. Bien différent des censeurs ordinaires qui critiquent pour le plaisir de critiquer, le Rév. M. Buteau indique les moyens qui lui paraissent propres à faire disparaître la vieille routine, qui est la plaie de notre agriculture. Ces moyens, les voici : 1o. Mettre à la disposition des Ecoles d'Agriculture des cultivateurs européens expérimentés, qui pourraient former les élèves à la pratique des perfectionnements agricoles, et leur inculquer les méthodes les plus sûres pour obtenir du sol tout ce qu'il peut donner. Des élèves ainsi formés pourraient devenir à leur tour d'excellents inspecteurs agricoles, qui donneraient, sur les lieux mêmes et par l'exemple, la direction dont nos cultivateurs ont besoin. 2o. Il faudrait de plus procurer des secours aux cultivateurs, pour leur permettre d'entreprendre des améliorations qui sont au-dessus de leurs moyens. Ces secours, il voudrait les voir distribués sous forme de bourses aux cultivateurs pauvres, au lieu et place des octrois actuels votés aux sociétés d'agriculture. Ces bourses seraient de \$50 chacune, au nombre de 40 par comté; elles seraient payées à titre d'avances remboursables à long terme. Voilà en quelques lignes l'idée émise par un homme qui a profondément à cœur l'amélioration de notre agriculture, et qui y travaille sans relâche depuis qu'il est chargé de la direction de l'Ecole de Sainte-Anne; à ce titre, elle mérite de ne pas passer inaperçue. Je renvoie au rapport lui-même pour les détails de la mise à exécution du système suggéré.

Suivant votre décision, nous n'avons pas inséré ici les rapports financiers des sociétés d'agriculture, à cause des irrégularités qui s'y rencontrent, surtout à l'article des balances de l'année dernière. En comparant ces états avec ceux contenus dans notre dernier rapport général, nous avons constaté qu'un très-petit nombre de sociétés avaient en tête de leur état la balance exacte restée en caisse l'année dernière; les autres avaient, soit changé le chiffre de cette balance, ou n'en avaient pas du tout tenu compte. En outre, la formule actuelle de ces états de compte ne donne aucune place à l'évaluation de l'actif des sociétés, ce qui ne permet pas d'établir exactement leur position financière. Mr. le secrétaire du Conseil d'Agriculture a reçu instruction de communiquer ces remarques à toutes les sociétés, et de leur faire préparer, pour l'année courante, une reddition de comptes qui ne soit pas sujette aux mêmes objections. Dans le prochain rapport nous aurons, par conséquent, à donner ensemble les états financiers des sociétés pour les années 1873 et 1874.

Les états financiers des Sociétés d'Agriculture sont avantageusement remplacés par les tableaux des concours pour les fermes les mieux tenues, qui ont eu lieu en 1871 et en 1873. Pour donner à ces tableaux toute l'importance qu'ils méritent, il est bon de rappeler que les prix accordés aux concurrents dont les noms sont inscrits par ordre de mérite dans ces tableaux, représentent aussi exactement que possible le degré de perfectionnement agricole atteint par les cultivateurs avancés de chaque comté. Par un règlement du Conseil d'Agriculture, il a été décidé que, pour arriver à comparer les mérites respectifs des fermes soumises aux concours, les Juges procéderaient en allouant un certain nombre de points pour chacune des opérations principales qui constituent une ferme bien tenue: le nombre total des points pour une culture parfaite étant de cent-cinquante, on peut se former une idée assez juste de l'état d'avancement de la culture dans les différents comtés où les concours ont eu lieu, en tenant compte du nombre de points accordés aux concurrents pour chaque branche de leur culture. On trouvera tous ces détails dans les tableaux en question.

Il est à regretter que ces concours, de même que les partis de labour, ne soient pas en plus grande faveur auprès de la majorité des cultivateurs. Au lieu de les considérer comme les plus sûrs moyens de généraliser les améliorations agricoles, un grand nombre de sociétés cherchent à en être exemptées. On ne saurait trop prier les agriculteurs éclairés de se lier entre eux pour faire prévaloir des idées plus saines. Au lieu de s'appliquer à discuter et à critiquer les détails du programme des concours, qu'on se rende compte plutôt des motifs pour lesquels telle ou telle clause du règlement a été rendue obligatoire,—quel but on a dû se proposer d'atteindre en la maintenant, et l'on verra que chaque clause a sa raison d'être, bien plus, on sera convaincu qu'il n'y aurait qu'à populariser ces concours pour opérer en peu de temps un grand progrès dans notre agriculture.

Le rapport de M. Barnard, qui vient à la suite des tableaux des concours, est encore un document de beaucoup de valeur. Il est rempli de renseignements, d'observations, de dissertations et de suggestions qui ne peuvent manquer d'être d'un haut intérêt pour tous les amis du progrès agricole. On peut ne pas partager toutes les vues de M. Barnard sur les différentes questions qu'il traite, mais on est forcé de reconnaître qu'il a beaucoup creusé son sujet, et qu'il a été à même de se bien renseigner par les visites qu'il a faites dans la plupart des comtés de la Province, et par ses rapports continuels avec l'élite de nos cultivateurs qui dirigent les Sociétés d'Agriculture. Les opinions qu'il donne sur bien des points ont une grande importance, en ce qu'elles sont la plupart du temps le résultat d'observations et de remarques uniformes de la part de ceux avec qui il se trouve habituellement en contact.

Tout cela est bien coordonné, lucidement exposé et mérite à coup sûr d'être soumis au comité permanent d'Agriculture ; je sais d'ailleurs que telle est votre intention. La discussion de ces questions si importantes pour la grande masse de notre population, ne peut manquer d'amener d'heureux résultats ; c'en est déjà un que de s'en occuper.

SOCIÉTÉS DE COLONISATION.

Il y a maintenant dans la Province soixante-douze sociétés de colonisation régulièrement incorporées ; mais, sur ce nombre, quarante seulement continuent leurs opérations. On trouvera à l'Appendice un tableau détaillé indiquant les subventions qui leur ont été payées depuis leur formation, les défrichements faits par chacune, et les secours qu'elles ont distribués aux colons.

Plusieurs de ces sociétés, sous la direction d'hommes énergiques et intelligents, ont fondé des établissements déjà prospères, telles sont celles de Montréal, de Bagot, de Portneuf et de Témiscouata. D'autres, en assez bon nombre, par des secours distribués à propos, par des primes accordées pour les défrichements, ont considérablement aidé les colons pauvres à vaincre les premières difficultés d'un établissement dans la forêt. Grâce à ces encouragements, bien des familles ont persévéré avec profit dans leurs entreprises de défrichement, qui eussent peut-être cherché dans les villes ou à l'étranger des moyens d'existence plus précaires, mais plus faciles à trouver d'abord que dans la forêt ; parmi ces dernières sociétés, celles de Nicolet, Dorchester, Bonaventure et Kamouraska méritent une mention spéciale.

J'ai eu occasion de visiter cette année la colonie écossaise de Scotston, dans le canton de Hampden, comté de Compton, dont il a été fait mention dans le rapport de l'année dernière, et j'ai pu constater qu'elle continuait activement ses opérations de défrichement. La ligne du chemin de fer International déjà en grande partie terminée jusqu'au village de Robinson, qui n'est qu'à une distance d'environ douze milles de Scotston, va aider puissamment au développement de cette colonie. On espère, m'a-t-on dit sur les lieux, que la ligne sera prolongée jusqu'à Scotston dès l'an prochain, grâce à l'intervention de la Compagnie dite « Glasgow and Canadian Land and Trust Company » dont M. John Scott est le gérant en Canada. J'ai parcouru avec ce Monsieur et en compagnie du député de Compton, M. Sawyer, la partie du chemin Bury et Mégantic qui conduit de Scotston à Piopolis, distance de douze milles. Ces messieurs avaient à cœur de me convaincre de l'importance de cette voie de communication et de la nécessité de la terminer ; ils y ont parfaitement réussi. Ce n'est encore qu'un chemin d'hiver, à l'exception d'un mille environ à chacune de ses extrémités ; certaines parties sont marécageuses et exigeront des travaux considérables d'égoûttement. Comme il n'y avait que mille piastres d'appropriées pour cette route, j'ai donné instruction au conducteur, M. Pope, de réparer les plus mauvais pas, afin de rendre le chemin bien passable pour cet hiver, et d'employer le reste de l'octroi à parachever l'une des extrémités ; c'est ce qui a été fait.

J'ai trouvé sur ce chemin cinq à six émigrants français arrivés du printemps avec leurs familles. Le conducteur les employait aux travaux du chemin. J'ai visité leurs premiers défrichements, qui étaient déjà ensemencés ; j'ai été frappé de la bonne tenue de ce petit établissement et du courage déployé par ces braves gens. Ils avaient éprouvé beaucoup de contretemps, mais au lieu d'en parler avec amertume, ils mettaient plutôt un certain orgueil à les raconter, pour donner la mesure de leur constance. Ils avaient déjà donné à leur petit hameau un nom

qui le leur rendait deux fois cher ; sur un poteau planté le long de la grande route vis à vis les maisonnettes, on lisait en belles lettres enjolivées : « France-ville ». Ce détail peut sembler puéril, cependant c'est comme cela qu'ont commencé tous nos grands établissements. Le souvenir de la patrie absente, sous quelque forme qu'il se manifeste, va de pair avec les plus nobles sentiments du cœur humain, il commande le respect à tous, et dans la forêt c'est un puissant moyen d'attraction pour les immigrants de même race. J'ai appris depuis mon voyage que d'autres familles françaises étaient venues se grouper à France-ville, et que les anciens résidents les plus rapprochés d'eux, qui pourtant ne parlent pas français, leur étaient très sympathiques, uniquement parce qu'ils voyaient en eux des gens déterminés à réussir.

De France-ville à Piopolis, j'ai compté trente et une maisons de colons, auxquelles il ne manquait que la porte et les châssis pour être habitables. Ces maisons ont été construites par la Compagnie de Glasgow, qui les destine aux colons qu'elle fait venir d'Ecosse. A chaque maison, il y a un défrichement de deux à trois acres environ, dont le colon doit rembourser le coût ainsi que celui de la maison dans un assez long délai. Aussitôt le chemin terminé, toutes ces maisons seront occupées ; je n'ai pas de doute que tous les bons lots qui le bordent ne tarderont pas à l'être aussi. Une autre raison non moins pressante de compléter ce chemin, c'est que les colons établis à l'entour du Lac Mégantic, pour se rendre à Sherbrooke, sont obligés aujourd'hui de faire un détour de trente milles qui se trouvera supprimé dès que le chemin Bury et Mégantic sera propre au roulage sur tout son parcours.

La colonie formée par les sociétés de colonisation de Montréal, à laquelle on a donné le nom de Piopolis, ne compte pas moins, de quarante familles résidentes échelonnées sur le côté ouest du Lac Mégantic, dans le canton de Marston. A voir les maisons propres, les bonnes granges, les grands défrichemens des colons, on a peine à se figurer que cet établissement soit encore de date si récente, et ce n'est qu'en songeant aux sacrifices considérables qu'ont faits les sociétés de Montréal qu'on peut s'expliquer un progrès aussi rapide. Un si généreux dévouement méritait à coup sûr d'être couronné de succès ; aussi, je le crois, l'avenir de Piopolis est assuré désormais. C'est déjà une petite paroisse ayant un curé résident, une chapelle, une école, un bureau de poste, et qui espère, si les circonstances lui sont propices, avoir plus tard une station de chemin de fer International.

A quelques milles à l'Ouest dans le même comté, se trouve l'établissement de la société de colonisation de Bagot, dans le canton de Ditton, que j'ai visité aussi. Il n'y a encore, il est vrai, qu'un petit nombre de colons résidents, quatorze familles d'après le rapport de la société, mais il y a deux cents arpents de terre en culture, c'est-à-dire environ un arpent de profondeur sur la devanture de cinquante lots, faisant quatre arpents de défrichement par lot. Le rang sur lequel ces lots ont été défrichés est un rang double sur lequel passe, en trait carré, le chemin de Ditton et Chesham qui divise les défrichemens par le milieu. Chose bonne à noter en passant, c'est que la plupart des colons de la société de Bagot, sont des canadiens revenus des Etats-Unis ; il y a aussi parmi eux deux familles d'immigrants, l'une Alsacienne et l'autre Belge. Un de ces immigrants entendait parfaitement la fabrication de la féculé ; étant de plus bon mécanicien, il lui vint à l'idée d'établir une féculerie pour consommer sur place les pommes de terre des colons ; il leur communiqua son projet, et aujourd'hui il y a une féculerie toute montée dans la petite colonie.

Ces magnifiques résultats sont dus à une société de colonisation qui ne compte que trente membres, mais qui a poursuivi son œuvre avec persévérance depuis

cinq ans, et en particulier à son président M. Gondron, le député de Bagot, qui l'a toujours dirigée depuis sa formation.

La société de Bagot aurait pu trouver facilement des acquéreurs pour tous les lots qu'elle a ébauchés, elle préfère attendre que les bons colons se présentent afin de les bien choisir. Qui sait si elle ne poussera pas l'ambition de bien faire, jusqu'à les garder pour les canadiens des Etats-Unis.

M. Chicoine, qui a visité dernièrement la colonie de la société franco-canadienne, dans le canton de Metgermette, parle très favorablement des opérations de M. Vannier en cet endroit, et se basant sur son rapport le gouvernement a décidé de prolonger d'une année de plus le délai qui lui avait été fixé pour amener deux cents familles dans sa colonie. Je vous réfère à ce rapport qui est inséré dans l'appendice.

CHEMINS DE COLONISATION.

L'octroi de colonisation pour 1873-74 était de \$90,000 pour les chemins de 1^{re} classe, \$18,000 pour les chemins de deuxième classe, et \$7,000 pour ceux de troisième classe. Le tableau détaillé des travaux exécutés sur les chemins de colonisation, qui se trouve à l'appendice, indique l'emploi qui a été fait de ces diverses sommes. Les résultats obtenus se résument comme suit : Du 30 juin 1873 au 30 juin dernier, la somme de \$86,533.27 a été dépensée pour les chemins de première classe, qui représentent un total de 148 milles de chemins complétés, de 111 milles de chemins ébauchés, de 140 milles de chemins réparés, et de 10,641 pieds de ponts.

Nous avons dépensé sur les chemins de deuxième classe la somme de \$16,365.05, représentant 21 milles de chemins complétés, 17 milles de chemins ébauchés et de chemins d'hiver, 74 milles de chemins réparés, et 1,330 pieds de ponts.

Pour les chemins de troisième classe, nous avons dépensé la somme de \$6,354.43 qui a donné 9 milles de chemins complétés, 3 milles de chemins d'hiver, 4 milles de chemins réparés et 704 pieds de ponts.

Nous avons donné les travaux de chemins à l'entreprise toutes les fois que la chose nous a paru praticable et avantageuse ; quant aux ponts, il a toujours été de règle de demander des soumissions pour la construction de ceux dont le coût probable s'élevait à plus de \$200, et le même système a été suivi cette année. Je n'insiste pas davantage sur ce point, car je sais que vous êtes d'avis de donner autant que possible tous les travaux à l'entreprise. En adoptant ce système vous réaliserez de notables économies sur le coût des travaux et vous mettrez fin à une foule de demandes indiscrètes de la part de ceux qui désirent devenir ou rester conducteurs de chemins.

La plupart des travaux importants ont été visités par des officiers du Département, en sorte que nous sommes en mesure de contrôler l'exactitude des rapports soumis par les conducteurs.

Les remarques qui font partie du tableau, indiquent autant que faire se peut, le mouvement de la colonisation dans le voisinage des travaux.

Les rapports de M. J. O. Fontaine, assistant-directeur de Colonisation, qui sont insérés à l'appendice, contiennent d'intéressants détails sur la Maritima ainsi

que sur les établissements de Suffolk et du Désert, dans le comté d'Ottawa. Ce qu'il dit de la colonie de Suffolk est particulièrement important, parce que nous avons là la preuve que les immigrants européens ne réussissent pas moins bien dans la forêt que les gens du pays.

Un parti d'exploration a été chargé l'automne dernier de faire la visite des terres du domaine public dans le comté de Champlain, et nous a transmis, sous la signature de Mr. Saint-Cyr, qui a agi comme secrétaire, un rapport très-intéressant sur les ressources agricoles, forestières et minérales de cette importante partie de la vallée du Saint Maurice. Ce rapport est compris dans l'Appendice.

IMMIGRATION.

Le nombre des immigrants établis dans la province, dans le cours de l'année expirée le 30 juin dernier, a été de 4674, ainsi qu'il appert par les rapports de nos agences de Québec et de Montréal. Cela accuse une diminution de quatre pour l'année fiscale, diminution qui du 1^{er} de Juillet à la clôture de la navigation s'est élevée à près de cinq cents.

Notre agent de Glasgow, M. Whyte, a continué avec succès ses opérations en Ecosse, et c'est à lui que nous sommes redevables de la plupart des excellents colons écossais qui se sont dirigés dans les cantons de l'Est et dans la vallée de l'Ottawa. C'est aussi à sa persévérante activité que nous devons l'établissement de la « Meat Company » qui vient de commencer ses opérations dans le voisinage de Sherbrooke. Outre le capital considérable dont cette compagnie a enrichi notre province, elle nous apporte une industrie nouvelle qui ne peut manquer d'avoir d'excellents résultats pour nos éleveurs de bétail.

Dans son rapport, qui se trouve inséré dans l'Appendice, M. Whyte donne un compte rendu détaillé de ses opérations.

Mr. O'Neill, qui avait précédemment le siège de son agence à Dublin, a reçu instruction de se fixer à Londres, et d'y établir un bureau pour continuer sa mission. Au mois de février dernier, Mr. Henry McBlain lui a été adjoint temporairement comme sous-agent. Sans se mettre aussi directement en contact avec les émigrants que l'Agence Glasgow, l'agence de Londres n'en a pas moins servi les intérêts de la Province avec beaucoup d'efficacité, par les renseignements précieux qu'elle a donnés sur place au sujet de nos ressources et de nos finances, et par les informations qu'elle a répandues au moyen de la presse.

L'Hon. Trésorier, lorsqu'il est allé négocier à Londres les débetures provinciales, a pu se convaincre par lui-même de l'importance de cette agence, et a reconnu qu'elle lui avait été très-utile pour les opérations qu'il a si heureusement conduites à bonne fin. Plusieurs de nos hommes d'affaires qui ont séjourné à Londres depuis que Mr. O'Neill y a établi son bureau, s'accordent à louer le zèle et l'intelligence avec lesquels il s'acquitte de ses fonctions.

Quoique la Province n'ait pas d'agens spéciaux sur le continent Européen, l'immigration française, belge, suisse, allemande et italienne a continué de nous arriver par l'entremise des agences fédérales, et principalement par M. Gustave Bos-sange, de Paris, et par Mr. Richard Berns, d'Anvers. Ces deux honorables maisons, sans avoir d'intérêt à éliminer les immigrants qui ne semblent pas convenir à notre province, puisqu'elles touchent du Gouvernement et de la Compagnie Allan une rétribution pour chaque immigrant qu'elles expédient, s'efforcent de les choisir

sir le mieux qu'elles peuvent. Il n'en est malheureusement pas de même d'un bon nombre d'expéditeurs, qui, en France et ailleurs, se font un jeu de tromper les émigrants, pour toucher la prime que les compagnies de transport transatlantiques paient pour chaque billet de passage qu'on leur fait vendre. C'est à cette déloyale concurrence que nous devons, je n'en ai aucun doute, la plus grande partie des mécomptes dont les immigrants du continent européen nous donnent trop fréquemment l'affligeant spectacle.

Il est à ma connaissance que des représentations énergiques ont été faites à diverses reprises au gouvernement français, par l'entremise de l'honorable M. Chevalier, Consul Général de France à Québec, pour faire cesser un pareil trafic. Le 18 novembre dernier, il recevait du Ministre des Affaires Etrangères une dépêche lui disant :

« Monsieur le Ministre de l'Intérieur me prie aujourd'hui de vous faire connaître que son intention est de réclamer aux Agences d'émigration le remboursement des dépenses de rapatriement de nos nationaux, lorsqu'il aura été constaté que leur expatriation est le résultat de promesses mensongères des Agents chargés de recruter les émigrants, et lorsque ces derniers auront résidé moins d'un an à l'étranger. »

Grâce à cette sage détermination du Gouvernement français, et à la règle établie dans nos agences de n'accorder secours et protection qu'aux immigrants expédiés et recommandés par nos propres agences ou par ceux de la Puissance, nous avons l'espoir de voir bientôt cesser complètement cette immigration irrégulière.

Cela est d'autant plus désirable que les immigrants, trompés dans leurs espérances, prennent le pays en haine, et ne sont satisfaits que lorsqu'ils trouvent moyen de s'en retourner pour aller le dénigrer auprès de leurs compatriotes.

Un autre inconvénient non moins grave de ce genre d'immigration, est que parmi nous on en vient à étendre indistinctement à tous les immigrants, la prévention qu'on ne devrait avoir que contre ceux qui arrivent sans recommandations, et qu'on en vient même à se demander—à quoi bon l'immigration.

Si nous voulons continuer d'attirer ici l'immigration du continent européen, il me paraît important de faire nous-mêmes le choix de ceux que nous serons disposés à accueillir et à protéger, et pour cela il nous faudrait avoir des agents dans ces pays comme nous en avons dans les Iles Britanniques. Tant que nous ne ferons pas par nos propres agents la propagande parmi les paysans de la Belgique, des Provinces Rhénanes, de la Suisse et de la France, nous ne pouvons pas raisonnablement espérer d'amener ici la classe d'émigrants dont nous avons besoin pour en faire des citoyens permanents de notre province; nous n'aurons qu'une immigration d'artisans parsemée de quelques agriculteurs et d'un bon nombre de gens déclassés toujours prêts à s'en aller au premier désappointement.

D'aucuns sont d'avis, et le nombre en devient considérable, que l'argent que nous employons à favoriser l'immigration européenne serait plus utilement employé à favoriser le rapatriement de nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis.

La grande démonstration qui a eu lieu à Montréal, le 24 juin dernier, est venue à point pour donner une grande force à cette opinion qui commençait à se faire jour. Quand on songe qu'il y a actuellement aux Etats-Unis au-delà d'un demi-million de nos compatriotes, qui continuent de considérer le Canada comme leur patrie, qui refusent de se faire naturaliser, et qui soupirent après le moment où il leur sera possible de revenir au pays; comment ne pas faire des vœux pour que le gouvernement de cette Province fasse un effort sérieux pour faciliter leur

A L'HONORABLE COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

Monsieur le Commissaire,

J'ai l'honneur de vous transmettre le Rapport annuel des opérations du Conseil d'Agriculture pour l'année finissant le 30 juin 1874 ; aussi les rapports de certains Comités, celui des écoles d'Agriculture de Ste. Anne et de l'Assomption, enfin le rapport financier des Sociétés d'Agriculture de cette Province.

J'ai cru devoir faire précéder le tout de quelques remarques qui, je l'espère, rencontreront votre approbation.

Le tout néanmoins humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Commissaire,

Votre Obéissant Serviteur,

GEORGES LECLÈRE,

Secrétaire du Conseil d'Agriculture de la

Province de Québec.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.
POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN 1874.

Monsieur le Commissaire,

En commençant ce rapport je crois devoir vous faire part des regrets du Conseil d'Agriculture au sujet de l'inexécution de deux projets importants pour l'Agriculture de ce pays, dont je signalais la réalisation dans mon dernier rapport : je veux parler de l'établissement de *Sucreries de Betteraves* et de la création d'un "Haras National."

M. le Chevalier Emile Bonnement, qui, de concert avec le Conseil, avait travaillé avec tant d'énergie au succès de ces deux entreprises, ayant été appelé en France pour affaires de famille, eut la cruelle déception, en arrivant dans son pays, de voir, que, pour des raisons en dehors de son contrôle, tous ces efforts avaient été faits en pure perte. Et pourtant tout le monde reconnaissait et admettait les immenses avantages que devaient retirer les capitalistes qui y plaçaient leurs fonds et le pays en général par l'introduction de ces deux industries nouvelles.

Le Gouvernement de cette Province qui avait si bien compris la chose n'hésita pas à voter une somme de \$5,000 pour la création d'un "Haras National," avec la promesse de subsides ultérieurs ; quant à l'industrie du sucre de betteraves, le Gouvernement Fédéral l'avait protégée d'une manière très-libérale, en l'exemptant de certains droits pendant une période de dix années. Les cultivateurs voyaient déjà dans la culture de la betterave une nouvelle source de profits et une culture reconnue comme facile, grâce à la grande quantité de graine que le Gouvernement, par l'entremise du Secrétaire de ce Conseil, fit distribuer par tout le pays.

La création d'un "Haras National" paraissait parfaitement rencontrer les vues des sociétés d'Agriculture, (dont quelques unes avaient pris des actions,) qui entrevoyait par ce moyen pouvoir se procurer à des prix raisonnables, l'usage des meilleurs reproducteurs de choix. Le Conseil d'Agriculture a donc eu raison de regretter l'inexécution de ces deux excellents projets, inexécution qui aura certainement comme effet de paralyser toute autre tentative faite dans cette direction.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

L'enseignement agricole, cette question toute brûlante d'un intérêt général, a reçu du Conseil d'Agriculture sa large part de considération. Mais jusqu'à présent toutes les recherches sur ce sujet n'ont abouti qu'à démontrer que sous ce rapport nous sommes bien en retard des autres nations. On dirait vraiment

que la politique ou autres choses de ce genre nous font oublier l'importance de cet enseignement, sans lequel il sera fort difficile d'augmenter largement la production du sol.

Et pourtant, ce ne sont pas les facilités qui manquent, car, comme je l'ai déjà démontré dans mes rapports antérieurs, l'enseignement, dans nos deux écoles, est tout à fait gratuit ; il y a plus, le Conseil, au moyen de bourses, paie même la pension des élèves. Il est vraiment pénible d'avoir à constater qu'avec tous ces avantages nos écoles d'Agriculture ne sont fréquentées que par un nombre d'élèves dont la moyenne ne dépasse pas huit.

En 1869, le Conseil nomma un comité spécial pour étudier cette question et en même temps faciliter l'admission des élèves à nos écoles. Comme conditions d'admission le comité avait cru ne devoir exiger que les suivantes : " Pour être admis le jeune homme présentera un certificat de bonne conduite morale, sera âgé d'au moins 15 ans et d'une constitution assez forte pour accomplir le travail exigé par le règlement ; *il devra lire couramment, savoir écrire et chiffrer.*"

Une expérience de quatre années a démontré qu'avec des conditions comme celles-là, nos écoles n'ont été fréquentées que par des élèves qui n'étaient pas assez avancés pour suivre, avec avantage, le cours donné par le professeur. Celui-ci s'est vu dans la pénible nécessité de se faire *maître d'école*, pour donner à ses élèves l'instruction élémentaire nécessaire pour profiter avec avantage de son cours d'Agriculture.

C'est une erreur, malheureusement trop répandue dans nos campagnes, de croire que pour être bon cultivateur il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup d'instruction ; car, sans éducation suffisante, quoiqu'on fasse, on réussira à faire de bons manœuvres, mais jamais des agronomes savants et distingués. La population de nos campagnes, semble n'avoir pas encore compris l'importance du rôle du cultivateur dans la prospérité matérielle de son pays, et il est réellement fort triste de penser qu'en ce pays les choses de l'Agriculture sont toujours reléguées au dernier rang, lorsqu'elles devraient occuper le premier.

Les jeunes gens sortis des collèges, des écoles, ne se doutent pas le moins du monde de ce qu'est l'Agriculture ; ils n'ont pas la moindre idée de cette grande industrie nationale, et par conséquent il leur est impossible de s'en occuper et même d'y songer.

Le Conseil d'Agriculture vient de nommer un nouveau comité chargé de visiter les écoles d'Agriculture d'en étudier le fonctionnement, les causes de leur peu de succès, etc. ; espérons que, dans ses minutieuses recherches, ce comité trouvera la cause de cette apathie de la part de notre population rurale, les vices d'organisation dans nos écoles, et qu'il suggérera les remèdes à y apporter. Cette tâche accomplie, il aura rendu de grands services en même temps qu'il fera une noble et louable action.

Le Conseil d'Agriculture s'est également occupé de l'établissement d'un bon journal d'Agriculture, car il considère cette question comme intimement liée à celle de l'enseignement agricole ; mais malheureusement jusqu'à ce jour ses efforts n'ont pas encore été couronnés de succès. Cette question d'ailleurs est

pour lui d'une telle importance qu'avant de l'entreprendre il veut avoir la presque certitude de réussir : l'expérience du passé lui ayant démontré que les tentatives avortées qui ont été faites dans ce but n'ont servi qu'à rendre la chose plus difficile. J'ai tout lieu d'espérer que cette affaire sera terminée d'ici à quelque temps, quoique la chose présente beaucoup de difficultés.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Les Sociétés d'Agriculture cette année, conformément aux règlements du Conseil, ont été obligées aux concours des fermes les mieux tenues et à ceux des récoltes sur pied. Ces concours faits dans des conditions convenables sont pour le cultivateur la source d'une louable ambition et le forcent, malgré lui, à améliorer ses terres en lui prescrivant les pratiques et les enseignements reconnus par l'expérience comme étant les meilleurs.

Et le croirait-on ? ce sont ces espèces de concours qui rencontrent le plus d'opposition de la part des cultivateurs, comme cela est suffisamment démontré par les nombreuses pétitions adressées au Conseil par les Sociétés d'Agriculture, les années où ces concours sont obligatoires. On dirait que nos cultivateurs ont peur d'un travail un peu plus qu'ordinaire quand il s'agit d'améliorations sur la ferme, eux qui n'y regardent pas de si près quand il s'agit de perdre un temps précieux à dompter un cheval, d'assister à une course au trot, ou de flâner toute une journée dans un palais de justice à propos d'une chicane sur un cours d'eau, etc.

Mais je suis heureux de pouvoir constater que, pour ces exemptions, le Conseil se montre très-difficile et qu'il ne les accorde qu'aux Sociétés qui se trouvent dans l'impossibilité de s'y conformer. Depuis quatre années, voilà la deuxième fois que ces espèces de concours ont lieu et l'expérience n'est pas encore assez complète pour en déduire toutes les conséquences pratiques. Il faudra encore quelques années pour en apprécier les avantages et y apporter les modifications que les lieux et les circonstances exigeront. Je ne doute pas que, dans le temps d'alors comme aujourd'hui, le Conseil d'Agriculture aura toujours en vue dans la promulgation de ses règlements, l'intérêt matériel du cultivateur et par contre celui du pays tout entier.

EXPOSITION PROVINCIALE.

L'Exposition Provinciale, Agricole et Industrielle s'est ouverte à Montréal le 16 Septembre 1873, et, sous tous rapports, on peut dire qu'elle a été le plus beau succès de ce genre qu'ait jamais obtenu le Conseil d'Agriculture. Le nouveau terrain que possède le Conseil avait été disposé d'une manière admirable pour cette circonstance. Les diverses constructions placées avec symétrie ne laissaient rien à désirer, et pour des bâtisses temporaires, quelques-unes d'entre elles ne manquaient pas d'une certaine élégance.

Le temps était des plus favorables ; aussi le nombre de visiteurs a été très-considérable, surtout le second jour qui a été considéré comme le meilleur par

ceux qui aiment à voir les animaux et les objets primés, et souvent même à discuter le mérite des récompenses décernées. On fait cercle autour des discuteurs, on entend le pour et le contre, on risque soi-même sa petite appréciation et c'est ainsi que nos Expositions Provinciales deviennent la source d'informations qu'on n'aurait peut-être pas l'occasion d'apprendre ailleurs.

C'est un fait admis par tout le monde qu'avec un jury composé des hommes les plus capables et les plus honnêtes, il est moralement impossible de satisfaire tout le monde. Néanmoins, je suis heureux de dire qu'à la dernière exposition la décision des divers jurys a donné une entière satisfaction, fait qui se trouve amplement prouvé par le petit nombre de protestations qui ont été filées au bureau du Secrétaire. Le Comité d'Exposition qui connaissait toutes ces difficultés, a voulu les prévenir en choisissant ces juges hors de cette Province et éviter par là tout semblant de partialité. Les Juges, choisis pour la plupart aux Etats-Unis et dans la Province d'Ontario, étaient parfaitement au fait de leur besogne et arrivaient sur le terrain sans connaître le propriétaire des animaux. Ils jugeaient de leur mérite par un système de points et décernaient nécessairement le prix à celui qui en obtenait le plus grand nombre; de là la satisfaction générale qu'ils ont donnée.

Les entrées dans les différentes classes ont été plus nombreuses que les années dernières, à l'exception des races porcines. Et ceci peut s'expliquer par le fait que le Conseil, suivant en cela la pratique établie aux Etats Unis, à Ontario et ailleurs, n'a reconnu dans cette dernière catégorie que la seule classification raisonnable, celle des Grandes et des Petites races porcines. Le nombre des sujets était néanmoins assez considérable pour démontrer que dans l'élevage des porcs; si on ne pouvait pas constater un immense progrès, on pouvait toujours affirmer qu'il n'y avait pas eu négligence chez nos éleveurs, car tous les sujets de cette classe ne laissaient rien à désirer, tant sous le rapport des formes que sous celui de la quantité de viande qui est le principal objet de cette culture.

Avant d'aller plus loin, je crois devoir faire remarquer à l'Honorable Commissaire, que la nature des occupations du Secrétaire, pendant toute la durée de l'Exposition, étant si variée et si multiple, il lui est impossible de pouvoir consacrer le temps convenable pour faire une appréciation exacte du mérite des animaux et des objets exposés dans les diverses catégories. Tout au plus, il ne peut avoir qu'une idée de l'ensemble de l'exposition et ce au moyen des entrées qui ont été faites. Aussi, me bornerai-je dans ce rapport à des remarques générales tout en donnant autant de détails que possible.

La liste des prix, se montant à près de \$12,000, a été révisée cette année avec beaucoup de soin par le comité chargé spécialement de la chose, et comprend neuf divisions ou classes ainsi réparties :

1ère Classe,	Espèce Chevaline.
2me " "	" Bovine.
3me " "	" Ovine.
4me " "	" Porcine.
5me " "	Gallinacées.
6me " "	Produits Agricoles, Grains, Etc.
7me " "	Récoltes-Racines.
8me " "	Produits de la laiterie, Sucre, Etc.
9me " "	Instruments d'Agriculture de toutes espèces.

La première classe était représentée par 250 sujets et formait dans son ensemble la plus belle exposition de chevaux qui se soit jamais vue à Montréal. La concurrence a été très-vive, et je suis heureux de constater que parmi les lauréats nos compatriotes canadiens français figurent pour la plus large part. Ce résultat n'a rien de surprenant pour celui qui connaît la population canadienne et son amour poussé jusqu'à la passion pour les chevaux.

Nos Sociétés d'Agriculture ont aussi été couronnées de succès et parmi celles qui ont obtenu des prix, je me plais à citer celles de Beauharnois, Huntingdon, Joliette, Chateauguay, Drummond, L'Assomption, Berthier, Chambly, Champlain, Kamouraska, etc., et chose digne de remarque, ce sont précisément ces mêmes Sociétés qui ont fait le plus de progrès dans les améliorations agricoles.

Les nombreuses importations de chevaux, faites depuis quelques années, commencent à faire sentir leur bienfaisante influence; l'amélioration si apparente dans l'espèce chevaline et les prix obtenus par nos éleveurs, est une compensation plus que suffisante pour les sacrifices qu'ils ont faits pour arriver à cette perfection.

Espérons que les Sociétés d'Agriculture, qui comptaient sur l'établissement d'un " Haras National " pour l'achat de reproducteurs de choix, ne se laisseront pas décourager par ce premier échec, mais qu'elles redoubleront de courage et d'efforts afin de marcher de front avec celles qui sont déjà entrées dans la voie du progrès et de la prospérité. L'expérience de quelques années a démontré que, pour certaines sociétés d'Agriculture, le point de départ de leur progrès date de l'achat d'un étalon de race améliorée. Le cultivateur canadien, en général si parcimonieux quand il s'agit de payer quelque amélioration agricole, n'hésite pas à donner \$10, \$15 et même \$20 pour l'usage d'un cheval de son goût, car il entrevoit d'avance les profits qu'il pourra réaliser. C'est donc avec raison que nous conseillons à celles des Sociétés d'Agriculture qui peuvent le faire, d'acquérir le plus tôt possible un étalon de race améliorée, qui sera pour elles et pour leurs membres une source de revenus considérables.

L'espèce bovine, divisée, en sept catégories, était représentée par 473 têtes de bétail dont les plus importantes et les plus remarquables se trouvaient parmi les Durhams et les Ayrshires.

Parmi les premiers, les plus beaux types étaient sans contredit ceux de l'Hon. M. H. Cochrane, qui, en outre des prix obtenus pour ses animaux pris séparément, a aussi remporté celui du Prince de Galles pour le meilleur troupeau de six. D'autres grands éleveurs avaient aussi des sujets très-remarquables, entre autres MM. Dunkin et Hickson.

Le nombre comparativement petit de Durhams qui concouraient, s'explique facilement par le fait que l'élevage du Durham se trouve être fait presque exclusivement par les plus riches agronomes du pays, le prix d'achat de ces animaux ayant dépassé de beaucoup les moyens de la généralité de nos cultivateurs.

Quoique le cercle de cette espèce ne s'élargisse pas vite dans ce pays, il est bon de la voir figurer dans toutes nos expositions provinciales comme point de mire pour l'éleveur intelligent; quoiqu'elle soit réservée, et pour longtemps

encore, aux exploitations placées dans des conditions exceptionnelles, il est utile de montrer sa merveilleuse précocité et de chercher à répandre un peu partout ses précieuses qualités.

La catégorie des Ayrshires se trouvait magnifiquement représentée par 145 sujets qui attireraient notamment les regards par leur nombre, leur uniformité et leur construction. Grâce à ces diverses circonstances, les visiteurs les moins initiés à la pratique de l'élevage pouvaient retirer d'utiles renseignements de l'examen qu'ils en faisaient.

La concurrence dans cette classe a été excessivement vive et, eu égard à l'excellence des sujets, les juges ont eu à accomplir une tâche des plus rudes. Parmi les éleveurs dans cette classe, les suivants méritent certainement une mention honorable ; ce sont MM. Gibb, Whitney, Irving, Cochrane, Boyer, A. Allan, Abbott et Rodden. Ces huit messieurs ont concouru chacun avec un troupeau de six animaux, pour le prix d'ensemble offert par le Conseil d'Agriculture, et c'est à M. J. L. Gibb qu'est revenu l'honneur d'être proclamé le lauréat. De l'aveu de tout le monde, c'est la première fois qu'on voyait concourir pour un prix d'ensemble huit troupeaux, c'est-à-dire, 48 animaux dans une même classe ; la chose ne s'est pas encore vue aux États-Unis où les exposants sont ordinairement plus nombreux qu'ici. Aussi la foule qui assistait à ce concours était-elle très-considérable et c'est avec la plus grande impatience qu'elle attendait la décision du jury ; cette décision, dès qu'elle fut annoncée, fut reçue avec les marques d'une vive satisfaction et d'une entière approbation.

La race Ayrshire depuis quelques années a pris en ce pays une importance majeure. L'importation de l'Écosse a été très-considérable et le nombre des animaux de cette espèce allant toujours croissant, les éleveurs se sont vus dans la nécessité d'établir un " Herd Book " Canadien où sont déjà enregistrées les généalogies de plus de 1000 animaux.

Grâce à cette précaution et grâce aussi à une propagation intelligente de la part des éleveurs canadiens, nos Ayrshires ont une renommée aux États-Unis égale à ceux des animaux écossais, et ils ont de plus en leur faveur les avantages de l'acclimatation. Aussi, ils sont recherchés avec avidité, et sur le marché Américain ils obtiennent les plus hauts prix.

La race Ayrshire, par ses aptitudes lactifères se recommande également bien aux petits comme aux grands cultivateurs qui tous comprennent combien il est important pour eux d'avoir beaucoup de lait sur la ferme. Ceux qui font le commerce de lait à Montréal sont pleinement convaincus de la supériorité des vaches Ayrshires sur les autres races. Aussi tous leurs troupeaux sont-ils composés en grande partie de Ayrshires purs ou de Croisés-Ayrshire.

Je suis heureux de voir que plusieurs Sociétés d'Agriculture ont acheté des Ayrshires et qu'elles vont ainsi contribuer à répandre cette excellente race dans nos campagnes ; car, remarquons-le bien en passant, les soins et l'alimentation qu'exige une bonne vache ne sont pas plus coûteux que pour une vache de qualité inférieure et les profits réels qu'on en retire sont infiniment plus grands.

L'Exposition des Devons, des Herefords, des Galloways et des Alderneys était ni très-brillante ni très-nombreuse, à l'exception des dernières au nombre de 30 dont quelques types d'une rare beauté, entre autres ceux de Messrs Shedden, A. Allan, R. Stephens et W. Rodden. Cette race d'Alderneys est de formes très-gracieuses, ne donne pas une bien grande quantité de lait, mais celui qu'elle donne est très-recherché pour sa richesse. C'est de cette race, suivant des gens qui se prétendent bien renseignés, que descend notre race de Vaches Canadiennes dont l'espèce et le nombre, malheureusement, vont toujours en décroissant.

J'arrive maintenant à la dernière catégorie, celle des races croisées diverses, qui était bien représentée par 110 sujets. Les exposans dans cette classe sont toujours nombreux, et cela doit être, puisque le nombre de ceux qui élèvent des croisés est beaucoup plus considérable que celui de ceux qui élèvent des animaux de races pures.

Voici une classe qui présente aux cultivateurs intelligents et studieux un vaste champ d'observations. C'est ici qu'ils verront les succès obtenus par les effets d'un croisement judicieux, comme les monstruositées causées par l'ignorance et le manque de jugement.

Il est bon de faire remarquer ici, que parmi les 110 sujets exposés dans cette classe, les animaux mâles sont entièrement exclus, le Conseil d'Agriculture ayant décidé, avec raison, de n'accorder des prix qu'aux animaux mâles de race pure, l'expérience ayant démontré l'impossibilité de pouvoir compter avec un semblant de certitude sur les produits provenant de reproducteurs croisés.

L'Espèce ovine, divisée en cinq catégories, était représentée par 226 sujets. Pour les races à laine longue, les Leicesters et les Cotswolds ne laissaient rien à désirer. Dans ces deux classes les Canadiens-Français ont fait une rude concurrence à leurs compatriotes d'origine étrangère. C'est là un fait digne de remarque et qui dénote chez nos habitants canadiens une tendance marquée vers le progrès.

L'élevage des moutons en Canada depuis quelques années a pris des proportions considérables, et cela est dû, en grande partie, à la demande toujours croissante de la laine pour nos manufactures et en même temps aux bons prix obtenus comme viande de boucherie.

~~Les~~ Les races à laine longue ont donc obtenu la préférence sur les autres, et cela devait être ainsi, puisque sous tous rapports ils sont plus profitables. Les races à laine courte étaient maigrement représentées quant au nombre et à la qualité. Aussi, dans plusieurs sections les juges ont cru nécessaire de ne pas accorder de prix pour les sujets qui y étaient exposés.

La race porcine n'était représentée que par 82 sujets bien conditionnés et possédant tous à un haut degré les marques caractéristiques et les aptitudes spéciales de leurs races. J'ai déjà expliqué plus haut les causes qui, suivant moi, ont diminué le nombre des exposans dans cette catégorie; je n'ajouterai donc rien de plus à mes remarques.

L'exposition des animaux de la basse-cour, au dire de tout le monde, a été une des plus belles qu'on ait vue depuis longtemps. Cette exposition attire toujours l'attention des cultivateurs et, encore plus, celle de leurs épouses ; car on sait que c'est surtout à ces dernières que sont confiés l'élevage et même le petit négoce qui en est le produit.

Le commerce des volailles et celui des œufs sont aujourd'hui très-considérables et très-lucratifs. Les prix qu'ils obtiennent sur le marché sont plus que suffisants pour donner de jolis bénéfices aux éleveurs. Et il n'y a aucun doute que ces bénéfices seraient encore plus considérables, si nos cultivateurs s'attachaient d'avantage à l'élevage de certaines races reconnues comme les plus profitables, au lieu, comme cela arrive souvent, de laisser au hasard le soin de renouveler le *stock* de leur basse-cour. L'exportation des œufs et des volailles aux Etats-Unis se fait aujourd'hui sur une bien grande échelle, et, si la chose était possible, il serait intéressant à plusieurs points de vue de constater le montant des sommes d'argent provenant de cette industrie.

Pour les produits agricoles et les récoltes, racines, l'exposition de 1873 n'était pas supérieure à celle de 1870, si ce n'est pour les grains. Ceux-ci, sous le rapport de la quantité et de la qualité, ne pouvaient être dépassés. Malheureusement, ces échantillons de grains ne peuvent pas servir de point de comparaison pour juger de toute la récolte d'un pays, parce qu'on sait que le plus souvent ces beaux spécimens sont le produit d'un choix long et fatigant fait à la main.

Et pourtant sous le rapport de la production des céréales, le Canada possède tous les avantages climatiques voulus pour en assurer le succès, et nos grains exportés à l'étranger obtiennent toujours un très-haut prix et paraissent être beaucoup estimés. Sur les marchés étrangers la concurrence pour nous est d'autant plus facile que le prix de revient de la production est beaucoup moindre ici.

A l'appui de cette assertion, je me permettrai de citer l'opinion suivante que je trouve dans un journal d'Agriculture publié en France, où, en parlant des "Avoines en Amérique," il est dit :

"Bientôt nos cultivateurs ne pourront plus lutter avec l'Amérique qui leur fera une concurrence terrible non-seulement pour les avoines mais encore pour les blés, les orges, les maïs, ce dont il ne faut pas s'étonner, car le prix de revient de la production est beaucoup moins élevé en Amérique qu'en France."

Ceci doit suffire pour engager nos cultivateurs à donner leur sérieuse attention à la production des céréales et surtout au nettoyage des graines, s'ils veulent en retirer de grands profits et donner à leur pays cette part de bonne réputation qu'elle a droit d'avoir à l'étranger. La Divine Providence s'est plu à enrichir notre sol de toutes les qualités nécessaires à la production ; c'est à nous, par une sage et intelligente culture, à en retirer la plus grande somme de bénéfices sans pousser la chose jusqu'à l'épuisement, comme cela s'est fait en beaucoup d'endroits.

Les produits de la laiterie consistant en beurre, fromage, miel et sucre, étaient, comme toujours, très-nombreux et en général d'une qualité supérieure. Pour la première fois, nous avons vu figurer à l'exposition le produit de fromageries canadiennes (françaises), et nous devons dire à leur louange que les échan-

tillons exhibés étaient parfaitement réussis. Je suis heureux de voir se réaliser aujourd'hui un désir exprimé dans mon rapport de 1869, pour l'établissement de nombreuses fromageries par toute cette Province.

Dans presque tous les comtés, nos habitants ont formé des associations pour la fabrication des fromages, et partout on semble heureux et satisfait des résultats obtenus jusqu'à ce jour. Il y a place pour tout le monde, car la demande pour le fromage est encore beaucoup plus grande que la fabrication, et, comme c'est une industrie payante, il n'y a aucun doute qu'elle sera largement exploitée.

En tête de tous ces fromagiers, j'aime à vous signaler M. le Chevalier Emile Bonnement établi à Maskinongé. M. Bonnement s'est occupé plus spécialement de la fabrication des excellents fromages français, hollandais et suisses au lieu de fabriquer le fromage connu sous le nom de *fromage américain*. Espérons que ses efforts seront couronnés de succès et qu'avant longtemps nous trouverons, en Canada même, un fromage d'une qualité égale sinon supérieure à ceux que nous sommes obligés d'importer d'Europe.

J'arrive enfin à la neuvième et dernière catégorie, celle des instruments d'agriculture de toutes espèces. Les concurrents dans cette classe étaient assez nombreux, mais parmi tous les instruments il n'y en avait pas de nouveaux méritant une mention spéciale. La fabrication des instruments d'agriculture dans ce pays est encore à son enfance, et pour le moment ceux qui se livrent à cette industrie se contentent de reproduire des modèles inventés et perfectionnés à l'étranger. L'outillage et la machinerie agricole sont pourtant d'une importance majeure, aujourd'hui surtout que la main-d'œuvre devient de plus en plus rare et plus coûteuse.

Il ne faut pas se le dissimuler, la machinerie agricole est assurément l'avenir de l'agriculture, car, sans son secours, il est absolument impossible de produire à bas prix; c'est donc une question sociale de la plus haute importance. Le Conseil d'Agriculture l'a parfaitement compris, ainsi et dans la liste des prix les plus hautes récompenses ont été offertes pour les instruments les plus utiles et les plus perfectionnés. Dans cette ordre d'idées, les expositions d'instruments et de machines doivent être considérées des marchés dans lesquels chacun fait son choix après avoir examiné le mérite intrinsèque des objets exhibés. Aujourd'hui plus que jamais il est devenu nécessaire que le cultivateur sache à quoi s'en tenir au sujet des instruments et des machines, car, dans toutes les exploitations agricoles, il n'y a plus moyen de se passer de ces puissants auxiliaires. Je ne veux pas terminer ce chapitre sans faire mention de l'obligeance avec laquelle le Gouvernement de cette province s'est empressé d'envoyer à l'exposition le Concascur de pierre et le Rouleau mécanique qu'à grands frais il a importé d'Europe. Ces deux machines n'ont pas peu contribué à donner de l'intérêt à cette partie de l'exposition.

Voilà, M. le Commissaire, en termes aussi précis que possible, le fruit de mes observations personnelles pendant la dernière exposition provinciale. Je regrette que mes nombreuses occupations pendant toute la durée de cette exhibition ne m'aient pas permis d'entrer dans de plus amples détails; toutefois, je crois en avoir dit suffisamment pour en donner une idée assez générale.

Je ne veux pas abandonner ce sujet sans vous faire part d'une tentative faite par le Comité d'exhibition pour avoir une espèce de "Congrès Agricole," où devait être discuté quelque sujet important se rattachant à l'agriculture. Une salle spacieuse avait été retenue et plusieurs personnes invitées à faire des discours de circonstance, en vue de soulever des discussions populaires appropriées au moment, mais je regrette de le dire, cette tentative n'eut pas de succès et la chose fut complètement manquée.

Le fait est d'autant plus regrettable que partout où ces espèces de réunion ont eu lieu, elles ont été suivies des meilleurs résultats. Dans ces discussions en famille où chacun vient sans préparation faire le récit de son expérience dans son propre langage, on arrive toujours à puiser des connaissances spéciales souvent d'une très-grande valeur.

Aux Etats-Unis, pendant toute la durée des expositions, les cultivateurs se réunissent ainsi le soir et leurs discussions sont toujours des plus intéressantes et conduites avec modération et avec ordre. C'est précisément parce que le Comité d'Exhibition avait été le témoin des bons résultats obtenus par ces réunions qu'il a voulu tenter un effort pour les introduire dans ce pays. Je ne pense pas que ce premier échec soit de nature à le décourager complètement, et j'ai tout lieu de croire qu'à la prochaine exposition il redoublera d'efforts pour atteindre ce but.

J'aurais bien encore quelques remarques à faire en faveur de nos expositions provinciales pour réfuter les ridicules objections faites par certains esprits étroits qui ne voient pas au-delà des limites de leur petit village, mais je considère que ce serait du temps et de l'espace perdus, aujourd'hui que les esprits bien pensants regardent nos expositions comme l'expression la plus fidèle et la plus correcte des richesses agricoles et industrielles de notre pays.

Il est question en ce moment d'une grande exposition de toute la Puissance à Ottawa, en 1875. Il est également question d'une autre exposition Universelle à Philadelphie, en 1876, à l'occasion du centième anniversaire de la déclaration de l'Indépendance des Etats-Unis. Espérons qu'à ces deux expositions la Province de Québec sera noblement représentée, car, sous tout rapport, elle se trouve dans des conditions favorables pour ces deux concours. J'ai la douce conviction que dans cette circonstance comme dans toutes les autres, le Conseil se montrera à la hauteur de sa position, dévoué aux intérêts du pays et digne de la confiance du Gouvernement de cette Province.

Le tout humblement soumis.

GEORGES LECLÈRE,

Secrétaire du Conseil d'Agriculture de la
Province de Québec

 CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Montréal, 3 Mars 1873.

Présents : L'Hon. J. O. Beaubien, MM. L. Beaubien, Benoit, Browning, Blackwood, Faribeault, Gaudet, Levesque, Marsan, Massue, Sommerville et le Rév. S. Tassé.

Présidence de M. Sommerville ; les procédés de la dernière assemblée sont lus et approuvés. Le Secrétaire fait la lecture d'une lettre de M. Joly expliquant qu'il ne pourra pas se rendre à cette assemblée avant le quatre courant.

Lecture d'une résolution des directeurs provisoires de l'École d'Agriculture de Compton annonçant au Conseil qu'ils ne peuvent accepter les conditions offertes dans la résolution du Conseil en date du 14 Novembre 1872.

Résolu.—Que l'Hon. Commissaire de l'Agriculture et M. le Président du Conseil soient priés de faire et de présenter au Parlement Fédéral une pétition conformément à la motion du Rév. Messire Tassé, en date du 14 Novembre 1872.

Lecture des procédés du Comité Exécutif. Considération de ce rapport remise à demain.

Lecture des pétitions des Sociétés d'Agriculture de Beauce, Chambly, Champlain, Charlevoix No. 2, Drummond No. 2, Huntingdon No. 1 et No. 2, Lévis, Ottawa No. 2, St. Hyacinthe, Richelieu, Richmond et Yamaska, demandant d'être exemptées du concours des terres mieux cultivées pour les raisons y mentionnées ; et lecture d'une pétition des habitants d'une partie du Comté de Dorchester demandant la permission de former une seconde Société d'Agriculture dans ce Comté.

M. Marsan, secondé par M. Blackwood, fait motion :

Que toutes les pétitions des Sociétés d'Agriculture demandant certains changements dans le programme de cette année, ainsi que celle des habitants du Comté de Dorchester soient référées au Comité Exécutif.—Adopté.

L'Hon. J. O. Beaubien, secondé par M. Lévesque, fait motion :

Que cette partie du rapport exécutif qui demande à ce que toute motion tendant à affecter la direction ou la régie des Sociétés d'Agriculture soit référée au Comité Exécutif, soit adoptée.—Adopté.

Et le Conseil s'ajourne à demain matin à 10 heures.

Mardi, 4 mars, 10 heures, A. M.

Les mêmes étant présents, le secrétaire fait la lecture du rapport du comité exécutif sur les différentes pétitions qui lui ont été soumises.

M. L. Lévesque, secondé par l'hon. J. O. Beaubien, fait motion :

Que le rapport du comité exécutif soit amendé de manière à ce que les conclusions de la pétition du comté de Joliette soient accordées à la condition que cette société dépose le montant destiné à l'achat d'un étalon entre les mains du Conseil, et que cette somme soit retenue sur l'octroi du gouvernement comme garantie de la bonne foi de sa demande, et qu'elle ne soit payée que sur la présentation d'un certificat d'achat.

Cette motion étant mise aux voix est adoptée sur la division suivante :

Pour :—L'hon. J. O. Beaubien, MM. Blackwood, Benoit, Faribeault, Lévesque et Massue (6).

Contre :—MM. L. Beaubien, Browning et Tassé (3).

M. Benoit, secondé par M. Faribeault, fait motion :

Que le rapport du comité exécutif soit amendé, quant à la pétition du comté de Chambly de la même manière que celui de Joliette.—Adopté sur la même division.

L'Hon. J. O. Beaubien, secondé par M. Marsan, fait motion :

Que le rapport du Comité Exécutif, quant à la pétition de la Société d'Agriculture No. 2 de Charlevoix, soit amendé de la même manière que celui de Joliette et de Chambly.—Adopté sur même division.

Le Conseil confirme la décision du Comité Exécutif sur les pétitions des Sociétés d'Agriculture de Richmond, Drummond No. 2, Ottawa No. 2, Huntingdon Nos. 1 et 2. En conséquence, ces Sociétés sont exemptées de tenir un concours des terres les mieux cultivées, en raison de la disposition particulière du terrain dans ces Comtés, qui ne se prête pas à ces sortes de concours.

Le Conseil confirme la décision du comité exécutif relativement aux pétitions des sociétés d'agriculture de Beauce, Champlain, Lévis, St. Hyacinthe et Yamaska ; ces sociétés ne pouvant être exemptées d'avoir un concours de terres les mieux tenues.

Le secrétaire continue la lecture du rapport des délibérations du comité exécutif, et, après quelques changements, l'hon. Beaubien fait motion, secondé par M. Lévesque :

Que le rapport du comité exécutif soit adopté tel qu'amendé.—Adopté.

M. Faribeault, secondé par M. Blackwood, fait motion :

Qu'en conformité à la demande du comité exécutif, les seuls comités ou Commissions permanentes pour l'avenir seront : le comité exécutif, le comité des expositions et celui des écoles d'agriculture, en date du 12 octobre 1869.

Et le Conseil s'ajourne à 1.30 P. M.

SÉANCE DE 1.30 HEURE, P. M.

Les mêmes étant présents, le Secrétaire fait lecture de la résolution du Comité Exécutif sur la question d'un journal d'Agriculture, et, après discussion, il est résolu :

Que l'interprétation des clauses 5 et 7 de la 36me Victoria, chap. XV, soit soumise aux officiers en loi de la Couronne, afin d'établir si le Conseil d'Agriculture a le droit de régler l'emploi de tous les fonds des sociétés d'Agriculture de comté, ou s'il n'a de contrôle que sur l'emploi d'un tiers de la subvention du Gouvernement pour les fins spéciales telles qu'indiquées dans la clause 5 : et que dans le cas, ou la réponse serait que le Conseil peut ordonner la manière dont tous les fonds devront être employés, le Comité Exécutif pourra prendre action sur la résolution du Conseil en date du 14 novembre 1872, concernant l'établissement d'un journal Agricole, et faire rapport au Conseil à sa prochaine séance.— Adopté.

Le secrétaire soumet le rapport de l'école d'agriculture de Ste. Anne. Ce rapport est référé au comité des écoles.

Le secrétaire soumet les différents traités d'agriculture qui ont été envoyés au bureau du Conseil, conformément à l'annonce publiée dans les divers journaux offrant une récompense de \$300, et une médaille en or pour le meilleur traité d'agriculture pratique, etc., suivant la résolution de ce Conseil en date du 27 octobre 1870.

M. Massue, secondé par M. Browning, fait motion :

Que MM. Tassé, Lévesque, Casavant et Blackwood, forment un comité pour examiner les différents traités d'Agriculture qui ont été envoyés au Conseil en vertu de certaines annonces faites dans les journaux, et faire rapport.—Adopté.

M. Browning, secondé par M. Tassé, fait motion :

Que l'hon. Commissaire de l'Agriculture soit prié de bien vouloir faire la nomination des membres du Conseil des Arts et Manufactures, le plus tôt possible, attendu que la nomination immédiate de ces membres est absolument nécessaire pour compléter l'organisation de la prochaine Exposition Provinciale.—Adopté.

Le Conseil confirme la décision du comité exécutif recommandant que la pétition de plusieurs habitants du comté de Dorchester, demandant la permission de former une seconde société d'Agriculture dans le comté, soit renvoyée aux pétitionnaires avec prière de mettre en regard du nom des souscripteurs, les lieu et nom du township de leurs résidences.

Confirmé.

H. G. JOLY,
Président.

GEORGES LECLÈRE,
Secrétaire.

 CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Montréal, 3 juin 1873

Présents:—L'Hon. Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics? Hon. J. J. Ross. Hon. M. H. Cochrane, Hon. J. O. Beaubien, MM. L. Beaubien Blackwood, Browning, Casavant, Faribeault, Gaudet, Gauvreau, Gray, Joly, Levesque, Marsan, Révd. Pilote, Sommerville, et Révd S. Tassé.

Lecture et adoption des procédés de la dernière assemblée.

Le Secrétaire fait la lecture de la réponse de l'Hon. M. Irvin, Procureur-Général, sur l'interprétation de certaines Clauses du Statut donnant au Conseil le droit de prescrire aux Sociétés d'Agriculture l'emploi d'une certaine somme de leur octroi.

Il est résolu de communiquer de nouveau avec L'Hon. Procureur-Général au sujet de l'interprétation des clauses 5e et 7e de la Sect. 36e du chap. 15 de la 32e Vict., et de lui soumettre la question suivante, savoir :

Question. Devons-nous comprendre par la clause en question, que le Conseil d'Agriculture a le droit de faire organiser par des Sociétés d'Agriculture, des concours pour les fermes les mieux cultivées, des concours pour les récoltes sur pied, et des partis de labours; d'en fixer l'époque, le mode et les conditions; de déterminer les primes; et en même temps cette clause de la loi étant mise à exécution par l'intervention du Conseil, le même Conseil a-t-il encore le droit, en vertu de la clause 5e, de prescrire aux Sociétés d'Agriculture, l'emploi d'un tiers de leur part de l'octroi pour une branche spéciale d'exploitation agricole ou industrielle et pour l'enseignement agricole, en vertu de l'amendement de la dite clause 5e passée en 1872 ?

Lecture du rapport suivant du Comité exécutif.

Comité Exécutif, Montréal, 2 juin 1873.

Présents : MM. Beaubien, Browning, Massue, Sommerville, et le Révd. S. Tassé.

Lecture et adoption des procédés de la dernière Assemblée.

Lecture de la réponse de l'Hon. Procureur-Général à la question qui lui a été soumise au sujet du montant d'argent dont le Conseil a le droit de prescrire l'emploi aux Sociétés d'Agriculture. Résolu : Qu'après avoir pris connaissance de la lettre de L'Hon. Procureur-Général, le Comité exécutif ne croit pas pouvoir procéder d'avantage dans la question du journal agricole.

Lecture d'une lettre de M. Pell, secrétaire de la société d'agriculture et d'horticulture de Montréal, demandant qu'il soit permis à cette société de retrancher de sa liste de prix ceux qu'elle a coutume d'offrir pour les produits agricoles, attendu que le Conseil en offre lui-même dans son exposition provinciale.—Accordé.

Lecture d'une pétition de la société d'agriculture de Châteauguay, demandant a permission de tenir une exposition d'animaux en outre du concours des fermes.

Cette pétition est accordée à la condition expresse que le concours des fermes aura lieu conformément au programme du Conseil.

La société d'agriculture de Berthier demande à être exemptée du concours des paroisses, attendu qu'elle se trouve endettée par l'acquisition d'un étalon, et en second lieu que l'inondation de ce printemps a tellement ruiné les terres que ces concours sont impossibles.

Le comité ne croit pas devoir accorder cette pétition, les raisons alléguées ne lui paraissant pas suffisantes.

La société d'agriculture No. 2 de Wolfe, demande à être exemptée du concours des fermes les mieux tenues. Le comité ne croit pas devoir accorder cette demande, cette société n'ayant donné aucune raison au support de sa demande.

La société de Stanstead demande à être exemptée du concours des fermes parce qu'elle croit que ces concours tous les deux ans sont trop fréquents et ne rencontre pas les vues de ses directeurs.

Le comité ne considérant pas ces raisons suffisantes refuse d'accorder cette demande.

La société d'agriculture de Beauharnois expose que par sa dernière exportation d'Angleterre, elle se trouve endettée de \$1,484 et demande en conséquence d'être exemptée du concours des terres pour le comté et les paroisses.

M. Browning, secondé par M. Sommerville, propose :

Que la pétition de la société d'agriculture du comté de Beauharnois demandant à être exemptée du concours des fermes pour cette année parce qu'elle se trouve endettée de la somme de \$1,484, provenant de l'importation faite l'automne dernier d'un étalon pur sang anglais, soit accordée.

Le comité en recommandant au Conseil d'accorder cette pétition doit encore enrégistrer sa désapprobation de faire aucune exception, si ce n'est dans le cas où il est absolument impossible d'avoir ces concours en raison de la conformation et de la nature du terrain ou autres raisons semblables ; en même temps le Conseil ne peut refuser d'accorder la pétition dans le cas présent, le Conseil ayant déjà à sa dernière réunion, et contre l'opinion de ce comité, accordé la pétition de la Société du Comté de Joliette et autres qui n'avaient pas encore importé mais qui se proposaient de le faire.—Adopté.

Lecture d'une pétition des habitants d'une certaine partie du Comté de Pontiac, demandant la formation d'une seconde société d'agriculture dans ce Comté.

Le comité ne croit pas devoir recommander d'accorder cette pétition parce que la division telle que demandée serait certainement défectueuse sous plus d'un rapport et notamment sous celui de la distribution de la population dans ce Comté.

Pétition des habitants d'une partie du Comté de Dorchester, demandant la permission de former une seconde société d'Agriculture dans ce Comté.

Le comité croit que cette pétition doit être rejetée, vu que la partie que l'on veut inclure dans la nouvelle division ne possède pas encore une population suffisamment dense pour autoriser le Conseil à donner le même encouragement à cette nouvelle moitié du Comté, que celui qu'il accorde en raison de l'épuisement du sol par une longue culture a besoin d'encouragement pour l'amélioration.

Et le comité s'ajourne.

(Signé).

LOUIS BEAUBIEN,
Président.

Le Conseil confirme la décision du comité pour les sociétés d'Agriculture de Montréal et de Châteauguay.

M. Levesque, secondé par M. Casavant, fait motion :

Que relativement à la pétition de la société de Beauharnois, le rapport du comité soit amendé, de manière à exempter, pour cette année le Comté de Beauharnois des concours de paroisses pour les fermes les mieux tenues et pour les récoltes sur pied seulement, laissant comme au comté de Berthier, l'obligation des concours de Comté.—Adopté sur division.

Le Conseil confirme la décision du Comité Exécutif au sujet des pétitions de plusieurs habitants des comtés de Pontiac et de Dorchester, demandant la formation d'une seconde société dans ces comtés.

L'Honorable J. J. Ross, secondé par M. Gaudet, fait motion :

Que les Sociétés d'Agriculture aient le droit de nommer un, deux ou trois juges pour faire la visite des terres les mieux cultivées et des récoltes sur pieds

Cette question est référée au Comité Exécutif avec prière de faire rapport.

Quant à celle de Berthier, M. Levesque, secondé par l'Honorable J. J. Ross, fait motion :

Que le rapport du Comité Exécutif soit amendé de manière à exempter la Société d'Agriculture de Berthier de tenir un concours des terres les mieux cultivées dans les paroisses pour les raisons énoncées dans sa pétition.—Accordé.

Le Secrétaire reçoit instruction d'écrire à toutes les Sociétés qui ont été exemptées cette année du concours des fermes les mieux cultivées, que cette exemption n'est bonne que pour cette année seulement et ne lie nullement le Conseil

pour l'avenir, et aux Sociétés de Stanstead et Wolfe No. 2, qu'elles envoient de suite les raisons pour lesquelles elles demandent d'être exemptées du concours des fermes les mieux tenues, et que si les raisons données sont les mêmes que celles de Richmond, Drummond et autres, le Secrétaire soit autorisé à accorder l'exemption demandée pour cette année.

SÉANCE DE 3 HEURES, P. M.

Les mêmes étant présents, le Secrétaire fait la lecture du rapport suivant du Comité Exécutif sur la motion de M. Ross.

Le Comité Exécutif pense qu'il serait dangereux de permettre aux Sociétés d'Agriculture d'employer moins de trois juges pour les concours de terres et grains sur pied, vu que la partialité ou du moins la possibilité de partialité serait alors trop facile.

(Signé)

LOUIS BEAUBIEN,
Président.

M. Louis Beaubien secondé par M. Levesque fait motion :

Que le rapport du Comité Exécutif soit adopté. Cette motion est adoptée sur la division suivante :

Pour.—MM. Archambeault, J. O. Beaubien, Browning, L. Beaubien, Casavant, Faribeault, Gray, Levesque, Marsan, Massue, Pilote, Sommerville, et Tassé. (13)

Contre.—MM. Blackwood, Gaudet, Gauvreau et Ross. (4).

Résolu.—Que toutes les pétitions, motions ou résolutions, qui doivent être soumises au Conseil d'Agriculture, seront envoyées au Secrétaire quelques jours avant les assemblées, afin d'être par lui soumises au Comité exécutif qui fera rapport au Comité.—Adopté.

Le Conseil présente le rapport de ses procédés jusqu'à ce jour. M. Gauvreau, secondé par M. Marsan, fait motion :

Que les procédés du Comité d'exposition soient approuvés.—Adopté.

L'Hon. Archambeault, secondé par M. Lévesque, fait motion :

Que MM. Browning et Massue soient nommés auditeurs pour examiner et auditer les comptes du Secrétaire.—Adopté.

Résolu.—Que la prochaine Assemblée régulière du Conseil aura lieu le premier mercredi d'octobre, mais que le Conseil s'assemblera pendant l'exposition dès le premier jour et chaque fois qu'il sera nécessaire pendant la dite exposition.

Et le Conseil s'ajourne.

GEORGES LECLÈRE,
Secrétaire.
A. SOMMERVILLE,
Vice-Président.

(Confirmé.)

CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Montréal, 18 Septembre 1873.

PRÉSENTS :—MM. Benoit, Blackwood, Beaubien, Browning, Casavant, Cochrane, DeBlois, Gaudet, Gauvreau, Lévesque, Massue, Marsan, Pilote, Ross et Sommerville.

M. le Vice-Président prend le fauteuil.

M. Beaubien, secondé par M. Lévesque, fait motion :

Que les délégués envoyés par le Conseil aux expositions des Etats-Unis soient priés d'apporter avec eux une liste des animaux pur sang qui ont été offerts en vente pendant la présente exposition, pour la distribuer à ces différentes expositions et les recommander au public au nom de cette délégation.—Adopté.

M. L. Beaubien, secondé par M. Massue, fait motion :

Que le Conseil d'Agriculture s'adresse à l'Honorable Commissaire de l'Agriculture pour obtenir pour ce Conseil une législation qui lui assurerait les droits d'expropriation comme aux compagnies de chemins de fer et autres compagnies.—Adopté.

M. Massue, secondé par M. Benoit, fait motion :

Que la prochaine réunion du Conseil ait lieu à Québec, mardi, le 21 octobre prochain, au lieu du premier mercredi d'octobre, tel que proposé à la dernière assemblée du Conseil.—Adopté.

Et le Conseil s'ajourne.

GEORGES LECLÈRE,
Secrétaire.

(Confirmé)

A. SOMMERVILLE,
Vice-Président.

CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Montréal, 21 octobre 1873.

PRÉSENTS :—L'Hon. L. Archambeault, Hon. J. J. Ross, MM. L. Beaubien, Benoit, Browning, Blackwood, DeBlois, Gaudet, Massue, Marsan et Sommerville.

Lecture et adoption des procédés de la dernière assemblée.

L'Hon. L. Archambeault, secondé par M. Browning, fait motion :

Que M. H. G. Joly soit réélu Président du Conseil pour l'année courante.—Adopté à l'unanimité.

M. L. Beaubien, secondé par M. Massue, fait motion :

Que M. Browning soit réélu Vice-Président du Conseil pour l'année courante.—Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire fait la lecture d'une lettre de l'Hon. Procureur-Général, en réponse aux questions écrites qui lui ont été soumises à la dernière séance du Conseil, relativement à la part de l'octroi du Gouvernement dont le Conseil peut exiger l'emploi par les Sociétés d'Agriculture.

Cette lettre est référée au Comité Exécutif, avec prière de faire rapport.

M. Massue, secondé par l'Hon. L. Archambeault, fait motion :

Que le nombre de bourses pour l'Ecole d'Agriculture de l'Assomption soit de quinze au lieu de dix.—Adopté.

Et le Conseil s'ajourne.

J. W. BROWNING,
Vice-Président.
GEORGES LECLÈRE,
Secrétaire.

CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Québec, 11 décembre 1873.

PRÉSENTS :—L'Hon. Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, les Hons. Price et Ross, et MM. L. Beaubien, Benoit, Blackwood, Browning, Casavant, DeBlois, Gandet, Gray, Gauvreau, Joly, Massue, Sommerville, Pilote et Tassé.

Lecture des procédés de la dernière assemblée, qui sont approuvés.

Lecture du rapport du Comité nommé pour visiter l'exposition de l'Etat de New-York et celle de Missouri.

L'Hon. L. Archambeault, secondé par M. Gauvreau, fait motion :

Que ce Conseil a écouté avec grand plaisir le rapport du Comité chargé de visiter les expositions de St Louis et de l'Etat de New York, et qu'il saisit cette occasion d'offrir ses remerciements aux Messieurs qui se sont chargés de faire ces visites, et spécialement à M. le Secrétaire pour la manière habile avec laquelle il a rédigé ce rapport.—Adopté.

Lecture du rapport suivant du Comité Exécutif :

Comité Exécutif, Québec, 9 décembre 1873.

Présents : MM. Beaubien, Browning, Massue, Sommerville, Casavant et Rév. S. Tassé.

Lecture d'une pétition de quelques habitants du Comté de Drummond, demandant, que vu que, la société d'Agriculture No. 1 de ce Comté ne s'est pas organisée depuis deux ou trois ans, et que la société No. 2 a continué à s'organiser régulièrement d'année en année, le comté soit réuni en une société pour les fins agricoles.

Sur la recommandation du comité, le Conseil accorde les conclusions de cette pétition.

Résolu : Que le secrétaire du Conseil soit autorisé à faire approuver ces procès-verbaux conformément à la clause 39e de l'acte d'Agriculture.—Approuvé par le Conseil.

Lecture d'une lettre de l'hon. Procureur-Général de cette Province, en réponse à certaines questions posées par le Conseil au sujet de la part de l'octroi du gouvernement aux sociétés d'Agriculture dont le Conseil fait prescrire l'usage à ces sociétés.

Résolu : Que dans l'intérêt de ce pays, le comité exécutif pense que le Conseil devrait prier l'hon. Commissaire de l'Agriculture et M. le Président du Conseil de s'entendre avec le Gouvernement Fédéral pour l'établissement d'un Conseil d'Agriculture de toute la Puissance.—Approuvé par le Conseil.

Lecture d'une lettre au sujet de l'établissement de garde-forêtiers.

Le Conseil crut devoir recommander aux intéressés de s'adresser à la Législature pour la protection de nos forêts.

Le Conseil Exécutif, après avoir examiné avec soin l'acte d'Agriculture de 1863, croit devoir recommander au Conseil les amendements suivants pour les faire approuver par la Législature :

1o. Droit d'expropriation accordé au Conseil, soit pour acquérir un terrain pour y tenir les expositions provinciales, soit pour agrandir celui qu'il possède maintenant. La nomination et la qualification des évaluateurs des terrains expropriés, etc., devront être contenues dans l'acte.—Approuvé par le Conseil sur division.

2o. Si le bureau des officiers et directeurs d'une société d'Agriculture de comté ou partie d'un comté croit qu'il est désirable de choisir une place centrale et convenable dans ces comtés pour y construire des édifices pour y tenir d'une manière permanente les expositions de ces sociétés, le dit bureau pourra convoquer une assemblée spéciale des membres en la manière pourvue par la Sect. 66e, 32, Vict; Ch. 15, en donnant quinze jours d'avis, lequel avis devra mentionner le but de cette assemblée.

Les procès-verbaux de cette Assemblée devront être soumis au Conseil Municipal de tel Comté pour son approbation à la première assemblée régulière après réception des dits procès-verbaux. Dans le cas d'approbation du choix fait par la dite Société d'Agriculture, le dit Conseil Municipal devra passer un règlement déclarant qu'à l'avenir, toutes les expositions de ce Comté ou partie de Comté seront

tenuës sur le terrain ainsi choisi. Il est néanmoins pourvu que, dans le cas où vingt membres ou plus de cette Société se croiraient lésés, ils auront le droit d'en appeler de cette décision au Conseil d'Agriculture, au moyen d'une pétition contenant les raisons qu'ils peuvent avoir à objecter contre cette décision : telle pétition devant être déposée entre les mains du Conseil d'Agriculture quinze jours après que le dit Conseil Municipal aura confirmé le choix d'un local pour y tenir les dites expositions.

M. Benoit, secondé par M. Gauvreau, fait motion en amendement à cette dernière clause :

Que l'immixtion de l'autorité municipale, telle que proposée, est dangereuse au bon fonctionnement des Sociétés d'Agriculture, et qu'il est désirable que le Conseil d'Agriculture et les Sociétés d'Agriculture ne se départissent pas de leurs droits actuels.

Cet amendement est perdu sur division, et le paragraphe en question est approuvé sur même division.

30. Quand, dans un Comté, il existe une Société d'Agriculture ou plus, et qu'une ou aucune d'elles ne s'est pas organisée pendant deux années et plus, le Conseil d'Agriculture, dans le cas où il le trouverait convenable, aura le droit de réunir les dites Sociétés en une seule société de Comté. (Approuvé par le Conseil).

40. Après la Section 4^e ajouter la suivante : Que le montant de la souscription annuelle pour devenir membre d'une Société d'Agriculture sera fixé par les Directeurs de chaque Société ; mais que ce montant ne devrait jamais dépasser la somme de deux Dollars. (Approuvé par le Conseil).

50. Amender la 34^e Section en remplaçant le mot " Vingt ", en y substituant celui de " Quarante ". (Approuvé par le Conseil).

60. Amendé le 34^e Vict : Chap, 3, en rappelant les Sections 1 et 2, et y substituant les suivantes :

10. D'organiser, conjointement avec un Comité de sept membres du Conseil des Arts et Manufactures, composé de délégués du dit Conseil, des expositions agricoles et industrielles qui seront ouvertes à tels compétiteurs qu'ils jugeront à propos d'admettre, une fois au moins par trois ans ; et un avis de cinq jours sera donné par le Président ou le Secrétaire du Conseil d'Agriculture aux membres des Arts et Manufactures composant le dit Comité pour toute assemblée convoquée dans ce but.

20. De fixer, aux conditions qu'ils trouveront convenables, le lieu où devra se tenir chaque exposition Provinciale, pour passer, conjointement avec le Comité de sept membres du Conseil des Arts et Manufactures, des règlements pour la tenue des dites expositions ; de nommer conjointement avec le dit Comité, s'il est jugé nécessaire, un Comité local au lieu où devra se tenir telle exhibition et pour déterminer les pouvoirs du dit Comité local. (Approuvé par le Conseil).

70. Amender la 36^e Vict : Chap. 8, Sect 29^e, en ajoutant à la fin de cette

Section, après les mots " vingt cinq piastres, " les suivants : " pour dépenses personnelles des juges. " (Adopté sur division).

Le rapport du Comité exécutif est alors approuvé par le Conseil.

M. Gauvreau, secondé par M. Price, fait motion : Que vu les services éminents rendus à l'Agriculture par la " Gazette des Campagnes ", une somme de \$400, soit accordée à M. Proulx, son propriétaire.

Cette motion est référée au Comité Exécutif, avec prière de faire rapport, et le Conseil s'ajourne à demain, à 10 heures, A. M.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE, 10 HEURES A. M.

Les mêmes étant présents, le Secrétaire fait la lecture des procédés du Comité Exécutif sur la motion de M. Gauvreau.

COMITÉ EXÉCUTIF, 11 DÉCEMBRE 1873.

Les mêmes étant présents, le Secrétaire soumet au Comité la motion de M. Gauvreau ayant pour but de voter une somme de \$400, à la " Gazette des Campagnes. "

Après avoir discuté cette question ainsi que celle d'un journal d'Agriculture, M. Massue, secondé par M. Browning, fait motion : Que la " Gazette des Campagnes ", dans l'opinion de ce Comité, a mérité jusqu'ici plus d'encouragement qu'aucun autre journal que le Conseil pourrait subventionner, et considérant les efforts qu'il a faits pour se maintenir seul et sans octrois jusqu'à ce jour, et en travaillant suivant la mesure de ses forces à promouvoir les intérêts de l'Agriculture dans la Province de Québec ; qu'en conséquence, notre Comité croit devoir recommander, qu'à l'avenir, pendant un an, une somme de cent cinquante Dollars lui soit payée à la condition de publier les avis, procédés et réglemens adoptés par le Conseil.

(Signé.)

L. BEAUBIEN, Président.

M. Gauvreau, secondé par M. Beaubien, fait motion : Que le rapport du Comité exécutif ne soit pas reçu, mais qu'il soit résolu : Que tous les mots après " que " soient effacés et les suivants substitués : " Que vu les services éminents rendus à l'Agriculture par la Gazette des Campagnes, une somme de quatre cents piastres soit accordée à M. Proulx, son propriétaire.

L'Hon. Archambeault, secondé par L'Hon. Ross, fait motion, en amendement à l'amendement que les mots : " deux cents piastres " soient substitués aux mots " Quatre cents piastres " dans la motion de M. Gauvreau.

Cet amendement est adopté sur le vote suivant :

Pour :—MM. Blackwood, DeBlois, Sommerville, Massue, Benoit, Gaudet, Casavant, Archambeault, Ross et Browning. (10)

Contre :—MM. Beaubien et Gauvreau. (2)

La motion de M. Gauvreau ayant été mise aux voix telle qu'amendée, est adoptée.

Lecture d'une lettre de la Révde. Dame Supérieure de l'Hôtel-Dieu, à Montréal, au sujet du terrain de l'Exposition sur l'avenue Mont-Royal. (Référé au Comité Exécutif).

Lecture d'une Requête du Révd. M. Lambert, demandant que le Conseil fasse imprimer le cours d'Agriculture suivi par les élèves de l'École de Ste. Anne.

Résolu :—Que sous les circonstances actuelles le Conseil regrette de ne pouvoir accorder cette demande.

M. Benoit, secondé par M. Casavant, fait motion : Que pour favoriser la tenue des conventions agricoles, il soit résolu : Qu'il soit donné aux Sociétés d'Agriculture le pouvoir de payer les frais de voyage d'un délégué par Société aux conventions agricoles qui seraient tenues dans la Province, (Référé au Comité Exécutif).

Lecture d'une pétition du Comté de Bellechasse, demandant que l'octroi du Gouvernement soit transmis à la Société d'Agriculture de ce Comté dans les premiers jours d'octobre, et que copie de tous les règlements passés par le Conseil lui soit transmise.

Le Secrétaire reçoit instruction de répondre à cette Société.

M. Benoit, secondé par M. Gaudet, fait motion : Qu'il est désirable d'appeler l'attention du Ministre d'Agriculture fédéral sur le fait qu'il est important de donner toute la publicité possible aux rapports des bureaux d'observations météorologiques établis dans le pays, et reliés au Bureau des Signaux télégraphiques de Washington; et que M. le Président soit prié de transmettre la prière du Conseil à L'Hon. Ministre d'Agriculture de la Puissance. (Adopté).

Le Secrétaire fait la lecture du rapport suivant du Comité sur le traité d'Agriculture signé : " Jacques-Cartier."

Nous pensons que le traité d'Agriculture mis au concours ouvert par le Conseil d'Agriculture, et ayant pour auteur " Jacques-Cartier ", atteint parfaitement le but proposé, surtout quand l'auteur aura complété son œuvre par un appendice (qu'il promet) sur l'élevage et l'amélioration du bétail.

Les divisions de cet ouvrage sont excellentes ; il renferme des principes scientifiques clairement exposés, des Notions complètes et exactes sur la pratique agricole, le tout examiné avec précision.

L'ouvrage mérite, suivant nous, la récompense offerte et il est sans contredit le seul compétiteur sérieux, les autres concurrents n'ayant offert que des catéchismes.

Québec, 12 décembre 1873.

(Signé,)

S. TASSÉ, Prêtre.

ANT. CASAVANT.

Résolu : Que vu ce que dessus, le Conseil d'Agriculture accorde la récompense promise à l'auteur, à la condition qu'il accomplira sa promesse d'ajouter un appendice à son ouvrage.—Adopté.

Et le Conseil s'ajourne.

L. H. MASSUE,

Présd.—*protem*.

CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Montréal, 11 mars, 1874.

PRÉSENTS :—L'Hon. Commissaire de l'Agriculture, MM. Beaubien, Blackwood Casavant, Gaudet, Lévesque, Marsan et Massue.

M. Beaubien, secondé par M. Lévesque, fait motion :

Que M. Massue soit élu président *pro tempore*.—Adopté.

Lecture et adoption des procédés de la dernière assemblée.

Le Secrétaire fait ensuite la lecture suivante des procédés du Comité Exécutif :

Comité Exécutif,

Montréal, 9 mars, 1874.

PRÉSENTS :—MM. Beaubien, Browning, Casavant, Massue et Sommerville.

M. Browning donne quelques explications au sujet de certaines démarches faites par le Sous-Comité dans le but d'avoir une partie de la Ferme Logan pour l'usage du Conseil d'Agriculture, pour y tenir les expositions provinciales ; lecture est aussi faite de certains documents ayant rapport à ce sujet ; et :

Il est résolu :

Qu'attendu l'impossibilité où se trouve le Conseil d'Agriculture, d'occuper le terrain qu'il possède actuellement pour les Expositions Provinciales, le Comité Exécutif soumet au Conseil d'Agriculture les propositions suivantes du Gouverne-

ment Fédéral au sujet de la Ferme Logan, et recommande qu'aussitôt que ces propositions auront été mises à exécution par les parties dûment autorisées, le Conseil d'Agriculture remette aux Révérendes Dames de l'Hôtel-Dieu le terrain qu'il a acheté d'elles, et qu'il prenne possession de la portion de la Ferme Logan qui lui sera ainsi adjugée. Les Révérendes Dames de l'Hôtel-Dieu dans le cas de restitution, s'engageant à remettre au Conseil d'Agriculture la somme de (\$14,000) Quatorze Mille piastres, plus le montant des frais de l'action intentée par elles dans cette affaire, et s'engageant à tenir le Conseil d'Agriculture indemne de toutes réclamations que pourraient exiger les voisins; et qu'un Comité Spécial soit nommé avec pouvoir de faire les arrangements nécessaires pour régler cette affaire d'une manière définitive. Le Comité recommande de plus que, dans son opinion, une étendue de terrain de soixante (60) arpents en superficie ne serait pas trop grande pour les besoins du Conseil.

M. Lévesque, secondé par M. Blackwood, fait motion :

Qu'un Comité Spécial composé de L'Honorable M. Archambeault, MM. Beaubien, Browning et Massue soit nommé avec pouvoir de faire les arrangements nécessaires concernant le terrain que le Conseil possède pour les expositions et celui qui pourrait être choisi pour le remplacer soit sur la Ferme Logan, soit ailleurs, pourvu toujours que le terrain obtenu ailleurs qu'à la Ferme Logan le soit à des conditions aussi avantageuses que celui de cette dernière. Le Comité aura tout pouvoir de terminer cette affaire tant pour remettre le terrain actuel que pour prendre possession du nouveau, en tant que le terrain de la Ferme Logan est concerné, et pourvu aussi que si un terrain autre que celui de la Ferme Logan est choisi, un rapport soit fait au Conseil d'Agriculture qui, lui, décidera en dernier ressort si tel terrain sera choisi. Le *Quorum* de ce Comité sera de trois.—Adopté.

Lecture d'une pétition des habitants des Iles de la Magdeleine demandant la permission de former une quatrième Société d'Agriculture dans le Comté de Gaspé, tel que la loi d'agriculture le permet. Le comité croit devoir recommander au Conseil d'accorder les conclusions de cette pétition.—(Approuvé par le Conseil.)

Lecture d'une pétition des membres de la Société d'Agriculture du Comté de Châteauguay demandant la permission d'employer la majeure partie des fonds à l'achat de grains, de graines fouragères et de reproducteurs améliorés.

Le comité croit devoir recommander que cette pétition soit accordée pour cette année seulement, pourvu que cette société ne dépense pas plus que le montant de la souscription de ses membres à l'achat de grains. (Approuvé par le Conseil).

Lecture d'une pétition des membres de la Société d'Agriculture de Chicoutimi demandant qu'en considération de la perte de la récolte de 1873 par les gelées et les pluies incessantes, ils emploient tous leurs fonds à l'achat de grains et de graines fouragères pour la semence.

Le Comité croit devoir recommander que, vu les conditions exceptionnelles dans lesquelles se trouve cette société, le Conseil accorde les conclusions de cette demande pour cette année seulement. (Approuvé par le Conseil)

(Signé)

L. BEAUBIEN, Président.

Et le Conseil s'ajourne à 2 heures P. M.

Séance de 2 heures P. M.

Les mêmes étants présents ; M. Massue explique que le comité nommé à cet effet a visité l'École Vétérinaire et qu'il recommande que l'octroi annuel en faveur de cette école soit augmenté.

M. Beaubien, secondé par M. Lévesque, fait motion :

Que la somme de deux cents piastres soit ajoutée annuellement à celle déjà accordée à M. McEachran, professeur d'Art Vétérinaire, à la condition que ce Monsieur s'oblige à enseigner à au moins huit élèves du pays, et à condition aussi que le cours français soit continué.—Adopté.

M. L. Beaubien fait quelques remarques sur la nécessité d'établir un journal d'agriculture. Après avoir discuté ces remarques, l'hon. L. Archambeault, secondé par M. Gaudet, fait motion :

Que cette question soit de nouveau référée au comité exécutif qui est prié de demander de nouvelles soumissions pour la publication d'un journal d'agriculture illustré, et faire rapport à la prochaine réunion du Conseil.—Adopté.

Approuvé ce 23 juin 1874.

J. W. BROWNING,

Président.

CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Montréal, 23 Juin 1874.

Présents : L'Hon. Commissaire de l'Agriculture, l'Hon. G. Ouimet, l'Hon. J. J. Ross, MM. Beaubien, Benoit, Browning, Blackwood, Casavant, Faribault, Gaudet, Gray, Landry, Lévesque, Marsau, Massue, Rév. Pilote, M. Sommerville et Rév. Tassé.

L'Hon. M. L. Archambeault, secondé par l'Hon. G. Ouimet, fait motion :

Que M. J. W. Browning soit élu Président de ce Conseil.—Adopté.

M. Gray, secondé par M. Benoit, fait motion :

Que M. Louis Massue soit élu vice-président de ce Conseil.—Adopté.

Lecture et adoption des procédés de la dernière assemblée.

Le secrétaire fait alors lecture du rapport suivant :

COMITÉ EXÉCUTIF.

Montréal, 22 Juin 1874.

Présents : L'Hon. M. Achambeault, MM. Beaubien, Browning, Casavant, Massue et Sommerville.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues et approuvées.

La question de l'emplacement de la Ferme Logan pour l'érection de bâtisses permanentes pour les expositions provinciales, ayant été discutée, il fut décidé que cette question serait laissée entre les mains de l'Hon. Commissaire de l'Agriculture pour qu'il en confère avec le gouvernement fédéral.—Approuvé par le Conseil.

Lecture d'une pétition des Directeurs du Collège St. François et de quelques citoyens de Richmond demandant la permission de fonder une Ecole d'Agriculture agrégée au Collège St. François pour répandre l'éducation agricole parmi les habitants d'origine anglaise dans les cantons de l'Est.

Le Comité exécutif recommande que cette pétition soit référée au Comité des Ecoles Agricoles.

Après discussion sur cette question, l'Hon. M. Ross, secondé par M. Casavant, fait motion : Que M. le secrétaire soit chargé de transmettre à M. Charles William Parkins et autres signataires d'une pétition demandant l'établissement d'une Ecole d'Agriculture à Richmond, copie des conditions et règlements auxquels sont soumises les autres Ecoles d'Agriculture de la Province et de s'enquérir s'ils sont disposés à accepter ces mêmes conditions, et si ces conditions sont acceptées, que le Comité soit requis de visiter et de faire rapport. (Adopté.)

Révd. M. Tassé, secondé par M. Lévesque, fait motion : Qu'un Comité spécial composé de MM. Blackwood, Browning, Landry et Cochrane, soit nommé pour prendre en considération la pétition des citoyens de Richmond au sujet de la formation d'une Ecole d'Agriculture, visiter les lieux et faire rapport à la prochaine assemblée du Conseil. (Adopté.)

Lecture d'une pétition des habitants d'une certaine partie du Comté de Berthier, demandant la permission de former une seconde Société d'Agriculture dans ce comté.

Le Comité Exécutif, après avoir examiné cette pétition, croit devoir recommander au Conseil de ne point accorder les conclusions de cette pétition, les raisons alléguées ne lui paraissant pas suffisantes. (Approuvé par le Conseil).

Lecture d'une lettre de M. McEachran informant le Conseil qu'il part tout prochainement pour l'Europe et demandant que le Conseil lui accorde des lettres de recommandation pour lui permettre de visiter les différentes Ecoles vétérinaires pour en étudier le fonctionnement, et demandant de plus qu'une certaine

somme d'argent soit mise à sa disposition pour l'achat de cartes, modèles, etc., pour faciliter l'enseignement dans notre Ecole.

Résolu : Que le comité exécutif croit devoir recommander qu'une somme de \$400 soit mise à la disposition de M. McEachran pour l'achat de cartes et de modèles, et que M. le secrétaire soit autorisé à lui donner et signer les lettres de créance qu'il demande. (Approuvé par le conseil.)

La question du drainage ayant été discutée, M. Casavant, secondé par M. Marsan, fait motion : Qu'un comité, composé de MM. Beaubien, Massue et le moteur, soit nommé pour visiter St Hyacinthe et voir les travaux de drainage qui vont y être entrepris par un certain émigré français, interroger cette personne pour approfondir ses connaissances et voir s'il conviendrait comme ingénieur des travaux de drainage. (Adopté.)

Lecture d'une lettre de M. D. Girouard, demandant le règlement de son compte dans l'affaire de la poursuite de l'Hôtel-Dieu. Cette question est référée au comité exécutif.

AVIS DE MOTIONS.

L'Hon. M. L. Archambeault donne avis qu'il présentera une mesure pour qu'à l'avenir les souscripteurs aux sociétés d'agriculture n'aient droit qu'à la moitié de leurs souscriptions payables en graines.

Révd. M. Tassé donne avis qu'il proposera qu'un journal d'agriculture soit donné gratuitement à tout membre d'une société d'agriculture, et que la souscription à ce journal soit payée à même les fonds de la dite société.

M. Casavant donne avis qu'il proposera qu'à l'avenir les prix offerts pour les terres les mieux tenues, soient payables en instruments aratoires perfectionnés, au lieu d'argent.

L'Hon. M. Ross donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera que chaque sociétaire reçoive un journal d'agriculture approuvé par le Conseil, et que ce journal soit payé par le sociétaire sur le montant de sa souscription, la balance devant lui être remise en graines.

M. Marsan, secondé par M. Casavant, fait motion :

Que trois bourses additionnelles soient accordées en faveur de l'école d'agriculture de l'Assomption.

M. Ross, secondé par M. Tassé, fait motion : Que cette motion soit référée au comité exécutif, avec prière de faire rapport. (Adopté.)

Et le conseil s'ajourne.

Par ordre,

J. W. BROWNING,

Président.

RAPPORT

DE

L'Ecole D'Agriculture

DE

STE. ANNE DE LA POCATIERE,

POUR

L'ANNÉE 1872-73.

A l'Honorable Louis Archambeault, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE.

Avant de faire le compte-rendu des allocations pour notre école d'agriculture, je crois devoir vous offrir un sujet de graves réflexions. Ce sujet, c'est toujours la question de l'émigration des Canadiens aux Etats, en rapport avec la question de l'amélioration de l'agriculture. L'agriculture, sans amélioration dans son état actuel, même avec le secours de bras qu'elle a eu jusqu'à ces dernières années, deviendrait bientôt insuffisante à l'augmentation graduelle de la population. Mais, si l'on considère qu'aujourd'hui elle manque de bras, à tel point, qu'elle se voit forcée d'omettre les travaux les plus productifs, il est bien à craindre que, dans quelques années, si ce courant continue, la plus grande partie des terres arables ne soient réduites en friche. Le père de famille cultivateur en est réduit à faire ses travaux avec des enfants qui devraient être à l'école. Et l'on conçoit qu'avec une culture si restreinte et sans amélioration, que le cultivateur n'est pas en état d'offrir des prix assez élevés pour faire concurrence à ceux que l'on offre aux Etats-Unis.

Au point où en sont rendues les choses aujourd'hui, l'agriculture n'est pas capable de se relever par ses seules ressources, parce qu'elle n'est pas capable de payer la main-d'œuvre ordinaire, et encore moins les frais d'amélioration qu'elle requiert.

Comme c'est le manque de salaire qui a déterminé le courant d'émigration, c'est aussi l'augmentation de salaire qui l'arrêtera et le retournera vers le Canada. Les chemins de fer qui ont facilité le courant dans le premier mouvement, le faciliteront également dans le second.

Mais, pour augmenter les salaires au point de faire concurrence aux Etats-Unis, il faudrait rendre d'abord l'agriculture plus productive ; or, comment opérer ce changement ? Comment déterminer efficacement un commencement d'amélioration graduelle et générale dans l'agriculture ? Car il y a vingt-cinq ans qu'on est à l'œuvre, et il n'y a pas encore commencement d'amélioration graduelle et générale, dans la masse des agriculteurs. Cela pourra peut-être surprendre, mais on en demeurera convaincu si l'on se rappelle ce qu'étaient les campagnes il y a vingt-cinq ans, et si on les parcourt aujourd'hui, en chemin de fer par exemple, de Québec à Rimouski ou de Québec à Montréal. On pourra bien rencontrer par-ci par-là quelques améliorations dues à des étrangers ou à d'autres circonstances locales, voire généralement près des grandes villes ou des grands villages de campagne ; mais une amélioration graduelle et générale est encore à commencer dans la masse des cultivateurs.

Mais, me dira-t-on, vous oubliez que dès le commencement du dépérissement des récoltes, le gouvernement s'est occupé de cette grande œuvre. Je réponds : oui, j'en conviens ; depuis vingt-cinq ans le gouvernement est à l'œuvre ; de là, les sociétés d'agriculture, la Chambre d'agriculture, puis le Conseil d'agriculture. Dans cet espace de vingt-cinq ans, il a été dépensé plus d'un million et demi de piastres pour les sociétés d'agriculture, et malgré tout cela, j'ose affirmer qu'une amélioration graduelle et générale est encore à commencer dans la masse des cultivateurs ; que les améliorations opérées jusqu'ici auraient été également réalisées, même sans les dépenses du gouvernement, parce qu'elles sont le fait d'un certain nombre d'étrangers ou de Canadiens plus industrieux qui connaissaient déjà ou qui ont appris par eux-mêmes la manière de faire ces améliorations, qui étaient convaincus du bon résultat, et qui avaient les moyens d'en faire les frais. D'où il faut conclure que le système de prime n'a pas été efficace, et qu'il faut en chercher un autre.

Mais quel système ? Il est bien difficile de l'indiquer *à priori*, et ce ne peut-être que le résultat de l'expérience ; mais il n'y a aucun risque d'essayer un autre système, quand il est démontré que le système des primes n'a rien fait, ou presque rien ; et la seule chose qu'il ait fait, c'est d'avoir démontré que le mal à guérir dans la masse des cultivateurs, c'est d'abord le préjugé de la routine, entretenu et enraciné par l'ignorance pratique des améliorations essentielles et par le défaut de moyens. Or, cette ignorance pratique des cultivateurs, généralement sans instruction, ne se guérira pas uniquement par la lecture des livres traitant d'agriculture, ni par des lectures données en passant par un agronome. Ceci n'a pas besoin d'être démontré. Pour guérir cette première plaie : l'ignorance pratique, il faudrait aller sur les lieux, et là, dire au cultivateur : telle pièce de terre a besoin de tels travaux : drainage, nivellements, épierrements, etc., puis de tels engrais ou amendements ; telle ferme de tel assollement, etc. Ensuite, pour l'exécution, il faudrait encore un conducteur des travaux, surtout pour le drainage. C'est d'ailleurs ce que l'honorable Conseil d'agriculture a bien compris, lorsque le 17 Nov. 1871, il nommait un comité du drainage, après avoir contracté avec MM. Bulmer et Sheppard pour manufacturer des drains ; et que le dit comité déclare dans son rapport : (Rapp. p. 43) "qu'il est nécessaire de faire venir d'Europe des personnes possédant toutes les qualifications voulues pour surveiller la pose des drains, et même des manœuvres pour faire les fossés." Le même comité termine son rapport en annonçant : "qu'il a reçu du Gouvernement la somme de quatre mille piastres pour encourager l'introduction du système de drainage dans ce pays, système reconnu aujourd'hui pour un perfectionnement agricole le plus important, le plus utile et le plus nécessaire....."

Je reviendrai sur ce sujet plus loin ; pour le moment je me contente d'en tirer la conclusion que, pour inculquer au cultivateur cette connaissance pratique, il

fait aller le trouver et la lui enseigner en quelque sorte en particulier, théoriquement et pratiquement. Nous verrons plus loin comment cela pourrait s'effectuer.

La seconde racine du mal c'est le défaut de moyens pécuniaires, augmenté encore ces dernières années par l'émigration qui a privé l'agriculture de milliers de bras. Cela se comprendra facilement si l'on considère que, pour améliorer seulement un arpent de terre qui a besoin de drainage, épierrement, amendement, il ne faut pas moins de \$30. à \$50. Or, ils sont bien rares les cultivateurs qui pourraient améliorer deux ou trois arpents dans une saison, surtout avec le préjugé que cela ne *paiera pas*, et l'attachement inné à la routine. Il faut donc procurer des secours aux cultivateurs. Lorsqu'il n'aura rien à perdre, et qu'on lui dira tout ce qu'il faut faire, alors il se mettra à l'œuvre, et le premier succès portera chez lui la conviction, et il continuera.

Voilà les remèdes trouvés, mais comment les appliquer? D'abord, cela ne saurait se faire dans une seule année ni même dans dix; mais il y a vingt-cinq ans que l'on essaie le système des primes; essayons-en un autre pendant le même temps.

1o. Il faut répandre la connaissance pratique des améliorations agricoles, non par la seule lecture des livres et des journaux agricoles, mais par une direction donnée sur les lieux mêmes et par l'exemple, s'il est possible. Or, cela est possible, et voici comment :

Le Conseil d'Agriculture a déjà jugé nécessaire de faire venir d'Europe des conducteurs de ces sortes de travaux et même des manœuvres. Je ne sais ce qu'est devenu ce projet. Dans tous les cas, c'est un bon commencement, pourvu qu'on le poursuive logiquement. S'il est nécessaire pour une localité, il l'est également pour toutes. Mais il n'est pas possible de faire venir d'Europe autant de conducteurs et de manœuvres qu'il en faudrait; il faut donc songer à en former ici; or, quelles seront les écoles où on les formera, si ce n'est dans les Ecoles d'Agriculture?

Que l'on mette donc ces ouvriers étrangers à la disposition des écoles d'agriculture, et que l'on promette aux élèves les mêmes avantages qu'on offre à ces étrangers, et je suis persuadé que ces écoles regorgeront d'élèves, tandis qu'aujourd'hui elles languissent faute de sujets, et si les sujets manquent, c'est qu'il n'ont point d'avenir. Ce serait donc en même temps un moyen d'attirer des élèves, et des élèves plus instruits, qui, au sortir de l'Ecole, iraient donner sur les lieux cette science pratique du drainage, qui ne s'apprendra d'une manière pratique que par ce moyen. Voilà donc trouvé le moyen d'avoir des inspecteurs d'agriculture pour répandre la connaissance réelle des améliorations.

2o. *Il faut procurer des secours aux cultivateurs.* Et d'abord, lui procurer les moyens de drainage au plus bas prix possible. Le Conseil d'agriculture a déjà pris l'initiative, comme on le voit à la page 33 du Rapport général du Commissaire de l'Agriculture. Mais il faudrait songer de plus à généraliser ce bienfait. Ce qui est nécessaire pour les environs de Montréal, centre le plus riche du pays, doit l'être pour toutes les localités. Il faudrait donc favoriser des manufactures de drains dans un grand nombre de localités de manière à les rendre accessibles à tous les cultivateurs, ce qui d'ailleurs contribuerait à occuper un grand nombre de bras et par conséquent à rapatrier un bon nombre de canadiens. Ce sont là les premières manufactures à établir.

La seconde chose qu'il faut procurer aux cultivateurs, c'est de l'argent pour aider à payer la main-d'œuvre; autrement ils n'oseraient jamais courir les risques

d'emprunter à gros intérêts ; et la plupart même ne le pourraient pas. Mais, est-il possible de songer à faire une allocation à tous les cultivateurs ?—Encore une fois rappelons-nous que c'est une affaire de temps, que ce qui n'est pas possible dans une année, peut très-bien l'être dans dix ou vingt.

Maintenant, supposons que la Chambre alloue \$2,000 par Comté, et que ces \$2,000 soient distribuées en bourses de \$50, cela donnera 40 bourses par comté, par année. Supposons que cela se fasse pendant 11 ans, cela donnera 440 commencements de ferme-modèle par Comté. Pendant ce temps bon nombre de cultivateurs, assez riches pour faire les frais par eux-mêmes, mais empêchés par la routine et le préjugé, se laisseront convaincre et feront comme les autres. On peut donc compter qu'au bout de ces 11 ans plus de 500 cultivateurs auront chacun sur leurs terres 1 ou 2 arpents bien améliorés, qui dans cet état donneront 2 ou 3 fois plus que les autres. Par conséquent, c'est plus de 500 cultivateurs par comté, qui se trouveront bien instruits de la pratique des améliorations, bien convaincus de leur grande utilité, et qui par conséquent continueront seuls, suivant leurs moyens.

Maintenant, si l'on suppose que le même système continue encore dix ans, au bout de ces 20 ans, nous aurons plus de mille cultivateurs par comté qui auront chacun sur leur terre au moins un commencement d'amélioration ; et les premiers seront déjà très-avancés, plusieurs même auront complètement fini. Voilà au moins un commencement d'amélioration graduelle et générale. Et puis, qui peut calculer les autres enseignements qui se donneraient en même temps sur l'amélioration des animaux et sur toutes les branches de l'économie rurale ?

Maintenant, calculons les dépenses, non pas pour une année, mais pour une période, comme cela convient aux véritables économistes.

Depuis 25 ans, on a alloué en moyenne \$60,000 par année, ce qui forme aujourd'hui la somme assez ronde de \$1,500,000 ; et l'œuvre est encore à recommencer. Eh bien ! je n'en demande que la moitié, ou tout au plus les deux tiers, et le Gouvernement n'aura plus un centin à dépenser pour cet objet.

Car, d'abord je suppose que l'allocation du Gouvernement serait donnée aux comtés comme ci-devant, mais prêtée sans intérêt aux cultivateurs, et à remettre 10 par cent par année à compter de la deuxième année du prêt ; c'est-à-dire après la première récolte sur un terrain amélioré avec cet argent. Ainsi l'allocation du Gouvernement serait la même les deux premières années, et diminuerait ensuite d'un dixième d'année en année, tandis que le remboursement des cultivateurs augmenterait d'un dixième d'année en année.—Maintenant, venons-en à l'application :

Il y a 65 comtés ; \$2,000 par comté donneront, la première année, \$130,000. La seconde, autant ; mais la troisième, l'allocation ne sera que de \$117,000 ; et le premier remboursement par les cultivateurs sera de \$13,000 ; ce qui fera toujours le même montant à distribuer en bourses, c'est-à-dire \$130,000. Ainsi de suite, et à la douzième année le remboursement par les cultivateurs sera de \$130,00, et pourra se continuer indéfiniment sans autre allocation du Gouvernement, tant qu'il y aura des améliorations à faire.

Quand les améliorations désirables seront finies, chaque comté se trouvera en possession d'un capital de \$13,000, qu'il pourra transformer en crédit foncier, Banque agricole, etc., et se créer un revenu annuel de \$780, qui pourront alors être distribués en primes avec raison, puisque tous seront en état de concourir.

Après cela, combien le Gouvernement aura dépensé ? Il aura dépensé \$485,000

pour les cultivateurs ; si l'on ajoute à cela \$55,000 ou \$5,000 par année pour les inspecteurs, on aura pour dépense totale \$900,000. Il est vrai que cela aura été dépensé dans l'espace de onze ans, mais aussi cela suffira pour 25, pour 50 ans.

Maintenant, je suppose que ce système soit aussi inefficace que l'a été le premier, que s'ensuivrait-il ? que ces \$900,000 auront été au moins un petit secours à la classe laborieuse et pauvre, tandis qu'avec l'autre système les \$1,500,000 ont été grossir la bourse des plus riches qui n'en avaient pas besoin.

Mais, sans être prophète, il est impossible qu'après les onze premières années seulement de cette expérience, il n'en reste pas une plus grande somme de connaissance agricole et d'améliorations, qu'après les vingt-cinq années qui viennent de s'écouler.

On me dira peut-être : Vous faites consister les améliorations seulement dans le sol, or il faut de plus songer à l'amélioration du bétail, des instruments, etc. A cela la réponse est facile : il est évident qu'on ne peut pas exiger toutes les améliorations possibles en une seule année. Alors il est tout raisonnable de commencer par le commencement ; or l'amélioration du sol est bien certainement la première chose à faire là où elle est nécessaire ; lorsqu'elle sera faite, alors on aura de bons pâturages et de bons fourrages pour améliorer les races d'animaux. D'ailleurs, rien n'empêchera de faire marcher les deux choses à la fois ; lorsque l'amélioration du sol sera commencée, l'amélioration du bétail ira d'elle-même.

Toute autre objection pourra se résoudre avec la même facilité, par la raison qu'aucune amélioration réelle ne saurait se faire sans l'amélioration du sol, et que l'amélioration du sol amènera toutes les autres. La seule difficulté un peu sérieuse, serait de trouver une organisation efficace. Or, cette difficulté elle-même sera facile à surmonter, si l'on veut bien la soustraire à toute influence politique.

L'organisation la plus simple sera toujours la meilleure. Ne pourrait-elle pas être calquée sur celle de l'instruction publique ?—Un surintendant ou Député Commissaire d'Agriculture, des inspecteurs, et voilà tout pour le moment jusqu'à ce que cela soit remis aux municipalités de comtés ou de paroisses. Que la loi déclare dette privilégiée tout emprunt ainsi fait pour amélioration agricole : qu'elle exige de l'emprunteur un certificat contre-signé par quelque personne qualifiée, déclarant de bonne foi que le porteur est propriétaire d'une terre, et non d'un emplacement ; qu'il veut améliorer telle superficie, et qu'il a du *roulant* pour garantie de la dette, en cas de détournement ; que telle somme lui soit transmise par l'inspecteur qui déterminera la quantité et la qualité des améliorations à faire ; que l'inspecteur tienne un registre régulier, qui plus tard pourra être transmis aux municipalités respectives, et qu'il fasse rapport chaque année au Surintendant ou au Commissaire.

Ainsi s'offrirait une nouvelle carrière pour les élèves des écoles d'agriculture, et un puissant encouragement pour les fortes études agricoles, qui sont aujourd'hui regardées comme une perte de temps, du moins dans la région en bas de Québec. Ainsi s'ouvrirait l'ère des manufactures par celles de tuyaux de drainage. Ainsi par ces \$130,000 employées chaque année, s'offrirait une grande somme de travail rémunérateur, qui retiendrait un grand nombre de canadiens dans le pays et en ferait revenir d'autres. Ainsi le remède serait enfin appliqué à la plaie : la science pratique des améliorations agricoles et la conviction de leur utilité arriveraient jusqu'à la masse des cultivateurs ; ce qui ne se fera jamais autrement. Je dis que cela ne se fera jamais autrement. c'est-à-dire, que le système des primes n'est pas le vrai moyen de ces sortes d'améliorations. L'expérience l'a démontré depuis longtemps ; la logique seule le démontrerait égale-

ment. L'agriculture, ou la masse des cultivateurs, languit, est malade : c'est évident ; or, comment fait-on sortir les infirmes et les malades de l'hôpital ? Est-ce en leur offrant des prix d'agilité, de force, d'appétit ? Que répondraient ces pauvres infirmes à une telle proposition ?—Messieurs, commencez par nous donner des remèdes propres à guérir nos infirmités, pour nous faire sortir de l'hôpital, après cela nous accepterons volontiers le défi.—Eh bien, voilà précisément ce que répond depuis 25 à 30 ans la masse des cultivateurs aux primes qu'on leur offre. Chez eux, la maladie à guérir c'est le défaut de connaissance pratique et le défaut de conviction de l'utilité des améliorations, ou le préjugé de la routine.

ETAT DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE.

Ce qui précède servira à expliquer en partie pour quoi un si petit nombre d'élèves fréquentent habituellement notre école d'agriculture, comme je l'indiquais dans le rapport de l'année dernière : c'est qu'il n'y a point d'avenir pour ces jeunes gens, qui la plupart sont obligés de s'engager sur le même pied que les autres jeunes gens, sans avoir plus haut prix ; ce qui leur fait regarder le temps de l'école comme perdu, du moins pour ceux qui appartiennent à la classe ouvrière. Pour ceux qui appartiennent à la classe agricole et que les parents peuvent laisser venir, il est rare qu'ils fassent plus d'une saison.

Un autre fait qui s'est produit depuis quelque temps, c'est qu'il s'est présenté plusieurs élèves sans avoir les connaissances suffisantes, et que nous avons été obligés de les mettre à l'essai avec des leçons particulières, ou de les faire passer quelque temps à suivre les classes élémentaires du Collège.

Ces faits ne sont ni assez nombreux, ni assez réculés pour établir une règle générale, mais peuvent expliquer jusqu'à un certain point la tendance de l'esprit public à l'égard de la science et des études agricoles.

Je crois devoir encore relater ici un autre trait qui s'est produit tout dernièrement. Pendant les vacances d'hiver, M.^e le directeur avait reçu plusieurs applications pour l'école d'agriculture, à tel point qu'il avait cru devoir demander un plus grand nombre de bourses. Cependant la plupart ont fait défaut, sur ce prétexte que les élèves ont trop d'heures de travail en été, et pas assez d'études, et qu'enfin de compte, c'est le Collège qui veut par là faire une spéculation. Nous avons eu beau répliquer que c'est le Conseil d'agriculture qui a imposé ce règlement, et que de plus nous ne l'appliquons qu'à moitié, rien n'a pu changer cette tournure d'esprit.

Ces différents faits peuvent donner une idée du progrès des améliorations agricoles dans les districts en bas de Québec, et expliquer jusqu'à un certain point le peu d'encouragement que rencontre notre École d'agriculture en ce moment. A ce mal, je ne vois point d'autres remèdes que ceux que j'ai indiqués. A d'autres plus sages d'en indiquer qui soient plus efficaces.

ÉCOLE D'AGRICULTURE.

Le nombre des élèves a été de 6 à 7 en moyenne durant l'année finissant au 30 juin 1873, ce qui est moins que les années précédentes. Je crois en avoir indiqué suffisamment les différentes causes, ci-dessus, sans avoir besoin d'y revenir. Cependant, je constate avec satisfaction qu'il y a eu plus de diplômes d'octroyés ; car il y en a eu deux, au lieu d'un les années précédentes. Ce sont, MM. Ferdinand Fortier, de Ste. Claire, et Alphonse Gingras, de Québec. Le premier est mainte-

nant placé à la tête de la forme-modèle du Collège de Ste. Anne, depuis six mois, et jusqu'à présent l'essai a été satisfaisant. Ce qui prouve que l'École d'Agriculture peut produire quelque chose de bon. Le second doit appliquer sa connaissance agricole sur une magnifique ferme de J. D. Brousseau, Ecr., située à St. Augustin.

Pour ne point allonger outre mesure ce rapport, j'ometts le programme des études, qui d'ailleurs a déjà été publié plusieurs fois, et qui n'a pas varié.

FERME-MODELE.

La crise financière par laquelle vient de passer le Collège, et qui n'est pas encore entièrement disparue, nous a empêchés de poursuivre certains travaux d'améliorations plus dispendieuses, surtout le drainage; mais nous espérons les continuer durant la saison prochaine. Cependant les élèves ont pu se former à tous les autres travaux d'améliorations, et acquérir une science pratique des plus variées.

En effet, la Ferme-Modèle se compose d'environ 415 arpents en culture, outre le jardin potager. Chaque année, un champ de 7 à 8 arpents est consacré à la culture des plantes sarclées, puis transformé en prairie au bout d'un temps convenable.

Les travaux de culture se font presque tous au moyen d'instruments perfectionnés: charrues, semoirs, herses, faucheuses, etc., de sorte que les élèves peuvent facilement apprendre la pratique de la culture la plus avancée.

Ils sont aussi initiés aux soins du bétail auxquels ils prennent part tous les jours et à toutes les phases, depuis l'élevage jusqu'à la boucherie. Ils ont aussi sous les yeux plus de 100 têtes de gros bétail, puis une porcherie donnant 40 à 50 sujets pour la boucherie. Bientôt, lorsque la manufacture de laine du comté de l'Islet sera en opération, la bergerie ne laissera rien à désirer.

C'est par le produit en viande et en beurre que devra se traduire l'amélioration de la ferme, et c'est dans cette espérance que nous avons depuis deux ans presque doublé le nombre du bétail, mais le produit ne s'en fait pas encore sentir sensiblement. Cependant, la Ferme a donné pour l'année 1873, un profit net de \$1660, ce qui fait une moyenne de \$4, à l'arpent.

COMPTE-RENDU POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN 1873.

Le Collège a reçu pour l'École d'Agriculture la somme de \$2,000, savoir: \$800 du Gouvernement et \$1,200 par l'entremise du Conseil d'Agriculture.

Cette somme a été employée comme suit:

Déficit de l'année précédente.....	\$ 8.57
Directeurs et Maître-adjoint	450.00
Professeur d'Agriculture	600.00
“ d'Art vétérinaire.....	60.00
“ de Droit Rural.....	60.00
Loyer de propriété et assurance.....	216.00
Serviteur	100.00
Chef d'atelier, outils, etc.....	60.00
Instruments, matériel, Chef de pratique.....	122.50
Entretien et frais divers.....	72.70

Chauffage et éclairage	70.00
Bibliothèque, journaux, impressions	19.95
Balance à-compte des déficits antérieurs.....	160.28
	\$ 2,000.00

Je vous prie, Monsieur le Commissaire, d'agréer l'assurance de ma parfaite estime et de mon plus sincère attachement.

F. X. BUTEAU, Prêtre,

Supérieur du Collège de Ste.-Anne.

Collège de Ste. Anne, 10 avril, 1874.

RAPPORT

DE

L'ECOLE D'AGRICULTURE

DE L'ASSOMPTION,

POUR 1872-73 ET 74.

A. M. J. W. Browning, Président du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'École d'Agriculture de l'Assomption pour les deux dernières années finissant avec le présent mois.

EMPLOI DES \$2,000.00 POUR CHACUNE DE CES DEUX ANNÉES 1872 ET 1873.

Directeur.....	\$250.00
Ass.-Directeur.....	200.00
Professeur d'Agriculture.....	600.00
Prof.-d'Art.....	60.00
Prof. de Droit Rural.....	60.00
Chef de Pratique.....	200.00
Instruments d'Agriculture.....	26.00
Loyer de la maison.....	160.00
Assurance.....	15.00
Chauffage.....	50.00
Eclairage.....	20.00
Voyages.....	18.33
Journaux.....	12.00
Correspondance.....	5.00
Serviteurs.....	32.24
Ustensiles.....	4.18
Réparations et entretien.....	155.30
Ameublement.....	17.88
Pharmacie.....	4.18
	\$1890.11
Balance.....	\$109.89

1873 ET 1874.

Directeur.....	\$250.00
Ass.-Directeur.....	200.00
Professeur d'Agriculture.....	600.00

Prof. d'Art. Vét.....	60.00
Prof. de Droit Rural.....	60.00
Chef de Pratique.....	200.00
Loyer de la maison.....	160.00
Assurance.....	15.00
Eclairage.....	15.00
Chauffage.....	80.00
Correspondance, etc.....	3.00
Journaux.....	12.00
Serviteurs.....	30.60
Ameublement.....	44.00
Voyages.....	32.95
Ustensiles.....	8.23
Outils pour l'atelier.....	20.71
Instruments d'agriculture.....	37.20
Entretien et réparations.....	44.78
Animaux.....	236.42
	\$2109.89
	1890.11
	\$4090.00

La Corporation du Collège ayant fait l'achat des susdits animaux en vue de l'Ecole, y a appliqué la balance des deniers qui nous restaient.

Ils ont coûté \$409.00. Il en sera parlé plus loin.

ENSEIGNEMENT.

Agriculture: Les matières de l'enseignement ont été les mêmes que celles des Cours précédents.

Cours de 1872-73: Agrolgie, Sol et Sous-Sol.—Classification des terres.—Traitement des diverses espèces de Sol.—Assainissement des terres, fossés, rigoles.—Défoncement du Sous-Sol.—Drainage.—Manière d'exécuter les diverses sortes de drainage.

Ameublissement.—Labours, hersages, roulages, etc.

Amendements et engrais.—Des divers amendements et de leur valeur économique.—Manière de les appliquer aux Sols qui les exigent.

Des divers engrais.—Méthode de préparation et d'application.—Traitement, Conservation et Application.

Des animaux de la ferme.—Du cheval.—Des races, de leur caractère et de leur destination.

Classement des chevaux suivant leur distinction :

Chevaux légers,—Chevaux de selle,—De course,—De carosse,—Chevaux de trait,—De route,—D'Agriculture,—Valeur du cheval canadien.

Hygiène et traitement des chevaux suivant leur distinction.

Principes de l'amélioration des races par elles-mêmes et par le croisement. Nourriture des chevaux.—Valeur nutritive de divers aliments.—De l'élevage des poulins, etc., etc.

Des écuries.—Bêtes à cornes.—Des races.—Caractères des races laitières.—Signes caractéristiques d'une excellente vache laitière.

Animaux de boucheries.—Type caractéristique d'une bonne bête, et engrais.

Traitement et nourriture des animaux de boucherie.—Engraissement des bêtes à cornes en général.—Diverses méthodes d'engraissement.

Des bêtes de travail.—Caractère d'un bon bœuf de trait.—Traitement et nourriture des bêtes de travail.—Travail du bœuf comparé à celui du cheval.

De l'amélioration des bêtes à cornes par le croisement des races.—Par la méthode dite en dedans (in and in) et par la sélection.—Caractères.—Valeur des types de l'ancienne race canadienne.

Des étables et de leurs dispositions sous le rapport hygiénique.—De l'élevage et de l'engraissement des veaux.—Des moutons.—Caractères et leurs diverses spécialités.—Hygiène.—Traitement et nourriture des moutons.—Au pâturage et à la bergerie.—De la bergerie.

Des porcs.—Des races.—Elevage hygiénique, traitement et nourriture des porcs. De leur engraissement.—Des porcheries.

Notions élémentaires de géométrie et application.—Arpentage.—Mesurage. Nivellement.

Plantation des arbres,—pratique.

Des systèmes de culture.—Divers assolements propres aux différentes terres.—De la jachère et du nettoyage des terres.

Culture des plantes.—Céréales légumineuses.—Plantes sarclées.

Production du foin.—Formation et entretien.—Des pâturages.—Formation et entretien.

Entretien des pâturages.—Consommation du foin.—Des mulons.—Des presses à foin, etc., etc.—Des faucheuses.—Des râtaux.—De la fourche mécanique, etc. etc. Arithmétique dans toutes les parties, moins celles de fausse position.

Notions de comptabilité agricole,—billets,—recus,—quittances,—reconnaisances,—traités et lettres de change,—défrichement.—conduite de la sucrerie.

Remarque : Nous avons été forcés d'omettre certaines matières très-importantes par le manque d'instruction chez la plupart des élèves, et parce que plusieurs sont arrivés un peu tard dans le cours de l'année.

Animaux de la ferme.—Le nombre et la valeur ont augmenté annuellement. Lors de l'ouverture de l'École, dans l'automne de 1867, tous les animaux de la ferme étaient estimés à \$569.00. et aujourd'hui, ils sont estimés à \$1800.00.

Nous poursuivons avec satisfaction l'amélioration de notre race bovine par la race Ayrshire, à l'aide d'un taureau pur sang enregistré dans le Herd-Book du Conseil d'Agriculture, et acheté de M. A. Sommerville, de Lachine, et nous espérons obtenir par ces croisements des résultats de plus en plus satisfaisants.

Dans le but d'élever des Ayrshires purs à côté des demi-sang et d'en étudier d'une manière pratique la valeur comparative, Messieurs les Directeurs de la ferme ont acheté, dans le cours du printemps dernier, de M. Stephens, de la Pointe-aux-Trembles, six bêtes purs-Ayrshires, savoir : 1 taureau, 3 vaches et 2 taures, tous d'excellente lignée, descendant des troupeaux de M. J. Dow et de M. Sommerville, de Lachine. Les espèces porcines et ovines ont subi aussi des améliorations sensibles par de nouveaux reproducteurs choisis.

M. le Président voudra bien me pardonner ces détails ; j'ai voulu prouver qu nous comprenions avec les agriculteurs avancés du pays l'importance du bétail et les bons résultats de ce principe d'économie : Sans bétail, pas d'agriculture ; sans beaucoup de bétail, point de bonne agriculture.

Je reprends la suite de l'enseignement.

Droit rural.—Première année : lois municipales, scolaires et électorales, quelques notions sur le gouvernement du pays, etc. Seconde année : lois de fabriques des divers contrats et actes civiles, etc.

Art vétérinaire, première année : Anatomie ; 2^{me}. année : partie médicale.

ATELIERS.

Les élèves ont exécuté, l'année dernière, un ouvrage de charpenterie considérable.

Le plan avait été compliqué à dessein pour exercer d'avantage leur intelligence. Néanmoins, ils ont réussi à unir les 200 pièces de bois qui composent la bâtisse avec beaucoup de solidité et d'exactitude.

Deux d'entre eux ont pu pendant les vacances tailler des granges et même des maisons.

LES ÉLÈVES.

Si notre école laisse à désirer encore en plusieurs choses, nous pouvons au moins constater un progrès remarquable sous un rapport, je veux dire le grand nombre de demandes. Depuis une quinzaine de mois, surtout depuis le printemps dernier, des applications nous sont venues de tous les points de cette partie-ci du pays. Nous en avons reçu au-delà de trente seulement dans l'espace des quatre derniers mois. Elles auraient été sans doute encore plus nombreuses, si nous avions fait de la réclame dans les journaux. Nous avons répondu à tous qu'il n'y avait plus de bourses de disponibles, et en les encourageant à venir à leurs frais. Deux ont déjà accepté, et deux autres arriveront bientôt. Après avoir eu pendant plusieurs années le chagrin d'offrir vainement des bourses aux jeunes gens, voici que nous avons celui de leur en refuser maintenant qu'ils en demandent. L'année dernière, le Conseil a bien voulu accorder quinze bourses, et nous l'en remercions bien sincèrement au nom de la grande cause de l'Agriculture.

Puisse-t-il bien vite répéter la même faveur. Le cultivateur, il est vrai, ne devrait pas attendre cet appât des bourses pour envoyer ses enfants dans nos écoles, mais puisque ce grand bien ne peut s'effectuer sans ce secours, nous faisons des vœux pour que les circonstances permettent bientôt au Conseil de favoriser d'avantage cet élan tant désiré.

Si l'Agriculture a fait de grands progrès dans ce pays depuis un certain nombre d'années, nous avons des preuves que les Ecoles d'Agriculture y ont contribué pour une partie. Leur part y aurait sans doute été plus large, si elles dataient de plus loin. Depuis 1867, époque de la fondation de celle de l'Assomption, la plupart de nos élèves n'étant âgés que de 15 à 20 ans, n'ont point encore de ferme sous leur entière administration, et par conséquent, n'ont pas été en état de montrer toute leur capacité. L'on sait combien il est difficile de convaincre nos cultivateurs de la supériorité des nouveaux systèmes que nous enseignons, et ils s'en défient tant qu'ils n'ont pas vu les bons résultats ailleurs. Mais, à mesure que les élèves deviennent chefs de ferme, ils appliquent leurs théories autant qu'ils peuvent, et ils en montrent à tous les heureux fruits.

L'automne dernier, trois de nos élèves, dont deux ayant fini leurs cours et l'autre les suivant encore, ont remporté des premiers prix aux parties de labour dans leur comté respectif, le dernier, parmi les hommes âgés, et les deux autres parmi les jeunes gens. Ces succès sont sans doute la cause du grand nombre d'applications que nous avons reçues depuis un an. Nous espérons donc une ère plus prospère pour notre Ecole par un plus grand nombre d'élèves qui fréquenteront ces cours et par des élèves mieux qualifiés que nous pourrions choisir parmi tant d'aspirants.

Vingt-sept élèves ont fréquenté notre Ecole pendant les deux dernières années.

Il y en a maintenant douze, et bientôt ils seront quatorze.

Veuillez agréer, M. le Président, l'hommage de ma plus profonde estime et de la haute considération avec laquelle

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

LS. CASABON, Ptre., Dir.

Ecole d'Agriculture de l'Assomption, 7 Octobre 1874.

RAPPORT D'UN COMITÉ

NOMME POUR VISITER

Les Expositions aux Etats-Unis.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Votre comité a l'honneur de faire rapport que, conformément au désir de l'hon. Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, il a visité les expositions de l'Etat de New-York, à Albany, et celle du Missouri à Saint Louis.

Il a aussi profité de son passage à travers les principales villes des Etats-Unis pour y visiter les différentes expositions industrielles qui avaient lieu vers ce temps-là.

C'est ainsi qu'en passant par Chicago, il a cru devoir ne pas manquer l'occasion qui lui était offerte de voir réunis sous le toit du palais industriel de cette ville tous les produits de l'agriculture et de l'industrie des Etats de l'Ouest.

EXPOSITION DE CHICAGO.

La bâtisse de l'industrie mesure 800 pieds de longueur par une largeur de 300. Elle est irréprochable sous le rapport de l'élégance de ses formes et de la beauté de sa construction. Cette bâtisse avec tous les embellissements du terrain, a été complétée dans l'espace de 90 jours. Son enceinte était remplie de tous les produits industriels des Etats circonvoisins de l'Illinois.

Toutes les inventions les plus modernes et les plus utiles y étaient représentées, et un puissant engin qui distribuait son pouvoir moteur dans toute la bâtisse, donnait gratuitement aux exposans la facilité de faire connaître leur industrie avec avantage ; de même qu'aux visiteurs, un moyen pratique de s'instruire, par la seule inspection des avantages immenses qu'on peut retirer par l'application judicieuse de la science à l'industrie.

La galerie de ce Palais industriel était plus spécialement consacrée à l'exposition des produits agricoles. C'est là que le visiteur pouvait admirer ces magnifiques collections de grains et de graines de toutes espèces ; ces riches échantillons de végétaux et de fruits, produits du sol si fertile du Kansas, du Nébraska, du Colorado et d'autres Etats, dont le sol encore vierge ne demande qu'à produire.

Beaucoup de ces collections, qui étaient très-considérables, se trouvaient exposées par les différentes compagnies de chemins de fer qui sillonnent ces fertiles contrées. Et quoiqu'elles aient été faites à grands frais, ces compagnies y trouvent leur compte ; car c'est pour elles le moyen d'annoncer les terres qu'elles ont à vendre. Par là aussi, elles favorisent beaucoup l'immigration, et par contre, l'éta-

blissement de nombreux villages qui ne tardent pas à prendre des proportions de villes, et comme conséquence finale d'augmenter le tarif de ces compagnies.

Ces exhibitions de produits par des compagnies de chemins de fer paraissent être faites par les différentes Expositions qui ont eu lieu aux Etats-Unis, car votre Comité les a rencontrées partout sur son passage.

En vue de la construction des bâties permanentes à Montréal, votre Comité a cru devoir emporter avec lui une copie lithographiée de cette bâtisse ainsi que le plan de sa construction intérieure.

Cet immense édifice du Palais de l'Industrie, avec les frais d'installation, a coûté au-delà de \$350,000 qui ont été souscrites en grande partie par les marchands de Chicago. Cette exposition devait rester ouverte pendant 6 ou 8 semaines, et les membres du comité que nous avons rencontrés nous ont assurés que non-seulement ils étaient certains de rentrer dans leurs frais, mais qu'ils réaliseraient des bénéfices certains.

Votre Comité s'est aussi procuré une copie de la liste des prix offerts à cette exposition, et il l'a mise à la disposition du Conseil.

Parmi les instruments d'agriculture exposés à Chicago, votre Comité n'en a pas vus qui méritent une mention spéciale.

Un caractère particulier à cette exposition, c'est que le comité de direction a cru devoir ne pas exiger le paiement d'une somme d'argent pour droit d'entrée, et par ce moyen il a déterminé un grand nombre de fabricans à exposer.

L'Exposition de St. Louis a eu lieu le lundi, six octobre, sur un superbe terrain de 160 arpents en superficie, appartenant à une société de citoyens de St. Louis, sous les auspices desquels se fait l'exposition. Ce bel emplacement, situé à 4 milles en dehors de la ville, est entrecoupé de chemins macadamisés pour les voitures et de sentiers en asphalte pour les piétons; le tout richement encadré de jolies pelouses en verdure ornées de toutes espèces d'arbres forestiers, ce qui donne un charmant coup d'œil d'ensemble à toute l'exposition.

Les bâties pour la machinerie, le cabinet de Géologie et de Minéralogie, celle pour les produits de l'industrie et de l'horticulture, ainsi que celles pour la presse, le bureau du secrétaire et quelques autres sont construites avec une certaine élégance qui flatte beaucoup l'œil du spectateur. Mais en revanche, les annexes pour les chevaux et les bêtes à cornes sont d'une construction beaucoup trop grossière pour figurer avec avantage à côté des autres.

Les écuries pour les chevaux et les étables pour les bêtes-à-cornes, quoiqu'elles soient très-considérables, n'offrent pas aux visiteurs les mêmes avantages que les étaux que nous avons à nos propres Exhibitions provinciales. Elles sont pour la plupart toujours fermées à clef, ce qui empêche le visiteur de voir les animaux qui y sont admis, sans ordre, sans suite et sans égard à leur classification. Pour se former une idée de la beauté de ces animaux, et étudier le caractère propre à chaque race, le visiteur est obligé de se tenir sur l'estrade du Colisée, dans l'enceinte duquel les animaux sont amenés pour être jugés. Ce système d'écuries, au point de vue de votre Comité, est un vice d'organisation qu'il serait facile de corriger.

La bâtisse principale à St Louis est sans contredit celle du Colisée. Elle est

de forme parfaitement circulaire, construite en amphithéâtre susceptible de contenir 80,000 personnes assises, et on estime à 100,000 le nombre de personnes, tant assises que debout, qui peuvent y prendre place. La circonférence intérieure mesure juste un quart de mille, et c'est là que, sous le nom d'*essai de vitesse*, ont lieu les courses au trot, pour lesquelles on offre les primes les plus considérables. Ces courses sont annoncées longtemps d'avance, et elles attirent toujours une foule considérable d'hommes et de femmes avides de ces sortes d'amusements. Mais votre Comité est d'opinion que ces courses enlèvent en partie aux expositions le caractère qui leur est propre. Malheureusement, cette coutume d'avoir des courses aux expositions paraît avoir une tendance à se généraliser dans tous les Etats-Unis, car il y a peu de concours où elles n'aient pas lieu.

Au milieu de la cour formée par la circonférence du Colisée, se trouve un élégant pavillon à deux étages. Le premier sert à recevoir les juges devant lesquels les animaux sont amenés pour être jugés; le second est occupé par une bande de musique dont les joyeux accords donnent un air de fête à ces concours. C'est sous les galeries du Colisée que se trouvent placés les restaurants et les buvettes qui, pendant la semaine de l'exposition, sont vendus à l'enchère et rapportent un loyer de \$10,000 à \$15,000 piastres à l'association. C'est aussi là que se trouvent les chambres des divers comités ainsi que les chambres de réception.

Le département de l'Horticulture mérite certainement une mention spéciale pour l'élégance et le bon goût avec lesquels étaient exposées les plantes et les fleurs les plus rares. Au fond de la bâtisse consacrée à ce département, on avait artistement formé une montagne de roc sur le versant de laquelle on avait placé toutes les fleurs les plus belles et les plus riches en couleur. Du sommet de cette montagne artificielle l'eau tombait en cascades se partageant au milieu pour aller, en serpentant à travers les roches, se perdre dans un immense bassin au milieu et autour duquel nageaient une quantité considérable de poissons d'aquarium. Cette disposition d'un genre tout nouveau était parfaitement réussie sous tous rapports. Aussi, ne manquait-elle pas d'attirer une foule de personnes, surtout les mères de famille qui ne voulaient pas perdre l'occasion de faire voir ces belles choses à leurs petits enfants. C'est ainsi que l'exposition de St. Louis peut être considérée à juste titre comme pouvant convenir à tous les âges. Et qui sait si ces premières impressions faites sur l'enfance ne sont pas la cause première de cette avidité avec laquelle le peuple des Etats-Unis se porte en si grand nombre aux différentes expositions.

Les constructions qui ont attiré plus particulièrement l'attention de votre Comité sont certainement celles des Bergeries, des Porcheries et celles pour les volailles; ce sont celles qui offrent les plus grands avantages pratiques et les seules qui pourraient convenir à ce pays. Votre Comité n'a pas cru devoir en prendre les plans et les proportions, ce travail ayant déjà été fait par les membres du Comité qui ont visité cette exposition en 1870.

L'Exposition de St. Louis est reconnue comme étant certainement la plus belle de toutes celles des Etats-Unis, tant sous le rapport de son ensemble, que sous celui de la beauté et de la richesse de ses constructions. Aussi, est-elle le rendez-vous de tous les principaux éleveurs des états du Sud et de l'Ouest. Ses recettes sont toujours très-considérables, et cela se conçoit facilement quand on sait qu'en une seule journée il y va de 120,000 à 130,000 visiteurs à 50 centins comme prix d'admission. Avec des recettes comme celles-là, on ne s'étonne plus de voir que le montant offert en prix s'élève à la jolie somme de \$40,000.

Cette année à St. Louis, le comité d'organisation a cru devoir tenter une nouvelle expérience en donnant à l'exposition non-seulement le caractère qui lui est

propre, mais encore celui d'une immense foire nationale à laquelle les principaux éleveurs ont été invités à envoyer le surplus de leur *stock* pour y être vendu soit par vente privée, soit par vente à l'enchère. Cette expérience a-t-elle réussi, votre comité ne peut l'assurer, mais il a lieu de le croire.

Quant aux observations sur les bâties et sur l'organisation générale de cette exhibition, votre Comité croit devoir vous faire observer qu'elles sont consignées au long dans le rapport de 1870, auquel il prend la liberté de référer les membres du Conseil d'Agriculture.

EXPOSITION DE L'ETAT DE NEW-YORK.

L'exposition de l'Etat de New-York, cette année comme en 1870, a eu lieu à Albany sur un terrain de 80 arpents de superficie, et situé à 4 milles hors de la ville sur la rive de l'Hudson. Ce terrain appartient à une association de particuliers incorporée par l'Etat; la ville a contribué à son acquisition pour une somme d'argent de \$150,000.

La Société d'Agriculture de l'Etat de New-York, comme toutes les autres des Etats-Unis, a compris que le système de bâties temporaires érigées à grands frais tous les ans devenait très-coûteux à la fin. Aussi, a-t-elle résolu de ne tenir des expositions que dans les grandes villes qui s'engageraient à faire des constructions permanentes sur un terrain dont l'usage serait exclusivement réservé pour cela. Le terrain de l'exposition à Albany, quoique tout nouveau, possède des avantages, tant sous le rapport de sa position facile d'accès que sous celui de sa forme qui peut se prêter aisément à l'embellissement.

Votre Comité n'a pas cru devoir vous entretenir de l'organisation et de la conduite générale de cette exhibition; le système suivi cette année est absolument le même qu'en 1870, et dont un comité vous a déjà donné de minutieux détails.

Quant aux bâties, telles que les écuries et les étables qui sont de construction récente, elles sont très spacieuses et très commodes; mais, comme à St. Louis et même dans la Province d'Ontario, elles sont toujours fermées à clef et offrent par conséquent les mêmes désavantages de ne pouvoir examiner les animaux qui y séjournent que quand on les en retire pour les exhiber dans le rond destiné à cet usage. Les Porcheries et les Bergeries ont le caractère et la forme généralement adoptés pour ces sortes de constructions, et n'ont pas attiré l'attention spéciale de votre Comité.

Trois bâties, irréprochables sous le rapport de l'élégance et de la beauté de leur construction, méritent une mention spéciale. La première et la plus grande, connue sous le nom de *Halle des Fabricants*, est de 250 x 120 pieds. Comme son nom l'indique, elle sert exclusivement à l'exposition d'objets manufacturés, de quelque nature que ce soit. C'est là que le visiteur pouvait admirer non-seulement la beauté et le fini des objets, mais encore le bon goût, l'élégance et l'art de réussir, par d'heureuses combinaisons, à les faire paraître avec le plus grand avantage possible. Tout autour et au dehors de cette bâtisse se trouve une plate-forme de 15 pieds de largeur, servant en même temps de promenade et de lieu de repos pour ceux qui veulent s'y assoir sur les bancs qui sont rangés tout autour.

La seconde bâtisse qui porte le nom de *Halle aux Poêles*, et qui ne le cède en rien aux autres pour la grâce de ses formes, est une construction en bois de 200 x 50 pieds. Elle est exclusivement réservée à l'exposition des poêles de toute espèce, dont la fabrication a pris de si grandes proportions aux Etats-Unis. Tous les sys-

types de poêles de cuisine, de poêles de passage, de fournaies à air chaud, à eau chaude et à la vapeur y sont représentés. Le mérite intrinsèque de chaque espèce de poêle est déterminé d'une manière pratique par un comité composé d'hommes qui en ont fait une étude spéciale. Le prix n'est décerné qu'à celui qui, dans un temps donné, réunit l'avantage de fournir la plus grande somme de chaleur, pour la plus petite quantité de combustible. Ainsi pour les poêles de cuisine, l'association fournit la pâte nécessaire à l'épreuve; le combustible qui est le même pour tous est aussi distribué par l'association. Chaque poêle est allumé à heure fixe et la montre en main, le comité étudie celui dont la cuisson est la plus parfaite, eu égard au temps de sa durée et de la quantité de combustible consommé. Il en est de même pour tous les autres systèmes de poêles.

La troisième bâtisse, qui est aussi une élégante construction en bois, est de 182 x 62 pieds. Elle sert aux machines de toutes espèces qui nécessitent une force motrice pour les mettre en opération. Pour atteindre ce but, on y a placé de chaque côté, à des endroits convenables, des arbres de couche garnis de poulies de toutes grandeurs, autour desquelles s'enroulent les courroies qui les font communiquer aux machines qu'elles mettent en mouvement. Ces arbres de couche, reçoivent eux-mêmes leur mouvement de rotation d'un magnifique engin à vapeur placé dans cette bâtisse. C'est ici que le visiteur trouve l'occasion d'étudier ces machines compliquées et ingénieuses avec lesquelles ont été fabriqués la plupart des objets qui sont exposés dans la *Halle des fabricants*. L'effet produit par toutes ces machines quand elles sont en opération dépasse toute description. C'est encore ici que les inventeurs viennent étudier les lois de la mécanique, soit pour créer de nouvelles inventions, soit pour perfectionner celles qui existent.

Votre Comité est heureux d'avoir pu se procurer des gravures représentant ces diverses constructions qui serviront probablement à donner des idées pratiques quand il s'agira de construire les bâtisses permanentes pour nos expositions provinciales.

Votre Comité a vu avec plaisir que dans l'Etat de New-York l'exposition avait conservé le caractère qui lui est propre en excluant de sa liste de prix les primes pour les prétendus *essais de vitesse* des chevaux. La tendance à introduire cette coutume y est bien marquée, mais le comité de direction de cette société désire en reculer l'introduction le plus tard possible. Ici comme à St. Louis l'association possède un terrain spécialement affecté à l'exhibition des chevaux.

CONCLUSIONS.

En concluant, après avoir visité ces différentes expositions et en présence des faits qui se sont passés à la dernière exhibition provinciale, votre Comité est d'opinion que le Conseil d'Agriculture ne devrait pas entreprendre de faire une nouvelle exposition provinciale à Montréal avant d'avoir considérablement agrandi le terrain qu'il possède en cette ville, et dont l'étendue est considérée comme n'étant pas suffisante. Les grandes expositions provinciales nécessitent de grands terrains pour faciliter la disposition convenable des différentes constructions qui sont nécessaires. Les désavantages résultant d'un petit terrain se sont faits sentir à la dernière exposition provinciale, et, malgré les difficultés de sa tâche, le Comité d'exhibition a lieu de se féliciter d'avoir obtenu un véritable succès pour le bon parti qu'il a su tirer du terrain qu'il avait à sa disposition.

Ces remarques peuvent également s'appliquer au système de bâtisses temporaires adopté depuis longtemps dans ce pays, et votre Comité est d'opinion qu'il

est grandement temps de songer à l'érection de bâtisses permanentes convenables aux divers départements de nos expositions. Ces bâtisses ne devraient être construites sur le terrain que possède le Conseil, qu'après qu'il aura été agrandi.

Votre Comité a vu avec plaisir la parfaite entente qui, aux Etats-Unis, existait entre les différentes compagnies de chemins de fer et les membres des Associations Agricoles pour la vente de billets d'admission aux expositions. Ce système a été inauguré dans ce pays par la compagnie du Grand-Tronc, et il y a tout lieu d'espérer qu'on pourra conclure de semblables arrangements avec les principales lignes de transport de cette province, et, par là, augmenter le nombre de visiteurs à nos grands concours.

Votre Comité a remarqué qu'à plusieurs exhibitions les bêtes à cornes étaient exposées dans des étaux construits de manière à les présenter de flanc aux visiteurs. Cette disposition a paru la meilleure pour exposer ces animaux avec avantage. Votre Comité croit devoir recommander l'adoption de ce genre de construction comme réunissant les meilleurs arrangements.

Il est un fait qu'on ne saurait nier et qui a été démontré à l'évidence cette année, c'est que nos expositions provinciales prennent, tous les ans, de plus en plus d'importance. Il devient donc nécessaire de s'y préparer de manière à donner la plus grande satisfaction aux exposants et aux visiteurs. On ne parviendra à obtenir ce résultat qu'en agrandissant le terrain actuel et en y construisant des bâtisses permanentes qui réuniront le double avantage de l'utilité et de l'embellissement.

En terminant, votre Comité croit qu'il est de son devoir d'offrir ses plus sincères remerciements aux directeurs et officiers des diverses associations agricoles qu'il a visitées, pour la politesse, la courtoisie et l'empressement avec lesquels ils se sont mis à la disposition de votre comité, en lui donnant toutes les informations utiles et pratiques qu'il demandait.

Le tout humblement soumis.

(Signé).

“

“

LOUIS BEAUBIEN,
L. H. MASSUE,
GEORGES LECLÈRE,

Secrétaire

Québec, 11 Décembre 1874.

HUITIÈME RAPPORT ANNUEL

DU

COLLÈGE VÉTÉRINAIRE DE MONTRÉAL,

SESSION 1874 ET 75.

Dr. Georges Leclère, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, P. Québec.

CHER MONSIEUR,

J'ai beaucoup de plaisir à vous soumettre le rapport suivant du Collège Vétérinaire pour la session courante, et je suis heureux de pouvoir signaler un progrès constant dans tous les départements.

Durant l'été dernier, étant à visiter mon pays natal, j'ai profité de l'occasion pour visiter les Collèges Vétérinaires de Glasgow, Edimbourg, Londres et Paris, afin de me familiariser avec les détails de chacun d'eux, et obtenir toutes informations possibles qui pussent m'aider à rendre l'École de Montréal aussi utile que nos moyens et les circonstances le permettaient.

Grâce à la courtoisie des personnes à la tête de ces collèges, et à la lettre d'introduction que le Conseil d'Agriculture avait bien voulu m'accorder, j'eus le privilège d'examiner minutieusement tout ce qui les concerne, ayant le soin de bien noter tout ce qui paraissait utile ou nouveau.

Au Collège Vétérinaire Royal d'Edimbourg, (de Dick,) grâce à Mademoiselle Dick, (sœur de feu M. le Professeur Dick, le fondateur distingué et habile Professeur du Collège,) j'eus entrée libre au Musée, à la Chambre de Lecture, au Laboratoire et à la Salle de Dissection. Le musée n'est pas bien grand, mais il renferme un bon nombre de spécimens d'anatomie et de pathologie d'une grande valeur, collectés durant la pratique de presque soixante ans du Professeur Dick, arrangés et étiquetés avec ordre.

M. le Professeur Williams étant absent de la ville, je n'ai pu visiter le nouveau Collège Vétérinaire à Edimbourg, qui vient d'être établi par M. Williams, Ex-Principal du Collège Vétérinaire d'Edimbourg.

A Glasgow, je fus le plus cordialement reçu par MM. les Professeurs McCall et Fordie, lesquels furent des plus obligeants, et me fournirent toutes les occasions d'obtenir des informations. Le collège venait d'être transféré dans des bâtisses nouvelles et convenables sur le terrain dit: "Garnes Hill", et il y a logement pour soixante et dix chevaux.

Au Collège Vétérinaire Royal de Londres, je fus accueilli avec bienveillance par le Principal, M. le Professeur Simmond, qui m'accompagna dans tout l'éta-

blissement dont l'arrangement est des plus admirables. Il a été dernièrement beaucoup agrandi et amélioré; 100 chevaux peuvent maintenant être confortablement logés dans des compartiments libres et très-bien tenus, outre les bêtes à cornes, moutons et chiens; on a pourvu ces derniers d'une très-belle infirmerie, qui, lors de ma visite, était bien occupée, douches chaudes, froides et bains de vapeurs, laboratoire, pharmacie, salles d'opérations, salles des étudiants, etc. Le Musée est grand, bien fourni et parfaitement distribué, contenant plusieurs échantillons de valeur d'anatomie, de pathologie et de physiologie. Le département d'Entozoa, sous M. le Professeur Cobold, est particulièrement digne de remarque. La collection des diagrammes est considérable et presque toute préparée d'après nature par des étudiants ou des artistes, ce qui non-seulement a rendu ma visite à ce collège agréable, mais elle a été aussi par-là même une source d'informations importantes.

Au Collège Vétérinaire Impérial à Alfort, près de Paris, j'ai passé une après-midi entière à examiner ce vaste établissement. Etant un collège du Gouvernement et sous le patronage immédiat de l'Empereur défunt, cet établissement est sur la plus grande échelle et complet. Les étudiants sont tous pensionnaires au collège, établant d'après les principes les mieux approuvés et sur une grande échelle, pour l'accommodement des chevaux, bêtes à cornes et moutons, logements pour les chiens, compartiments pour les animaux destinés aux expériences, salles de dissection, bibliothèque, chambres de lecture, salle d'opérations, forge, etc., outre les jardins botaniques, contenant des spécimens de presque toutes les plantes médicales et vénéneuses; un musée des plus considérable, occupant quatre grandes salles et qui contient une nombreuse collection embrassant presque tout ce qui a rapport à la science; le tout tenu en bon ordre suivant les règles du Gouvernement.

Pendant mes visites à ces collèges, j'ai pris soigneusement note de toutes les nouveautés qui m'ont paru propres à la pratique ou à l'enseignement dans cette école.

Durant mon séjour à Paris, j'ai aussi visité l'établissement du Dr. Augona, et j'ai donné ordre pour les préparations suivantes qui doivent être ajoutées au Musée, savoir:

Un œil, grande section exposant parfaitement chaque partie et en détail; une Oreille, grande, complète, séparable en plusieurs morceaux et montrant la structure intime et la disposition de l'oreille interne.

Un Larynx, grand, exposant d'une manière parfaite les cartilages, les muscles, ligaments et cordes vocales.

Un Spécimen-modèle de la meilleure forme d'un pied de cheval.

Fructification et développement d'un grain de blé.

Septum Nasal, montrant l'ulcération dans la morve.

Section de tête de cheval, do, do. Tubercules dans les poumons, la morve. J'ai aussi acheté une grande collection de très-beaux diagrammes, et depuis mon retour, j'en ai fait dessiner un grand nombre par des artistes sous ma propre direction; la collection, maintenant dans ce département, (diagrammes), est égale à n'importe quelle des écoles que j'ai visitées. Qu'il me soit permis ici de remer-

cier le Conseil d'Agriculture pour son octroi très-libéral de quatre cents dollars par le moyen duquel il m'a été donné de pouvoir faire les additions précieuses ci-dessus à notre collection.

Durant la session présente, j'espère que le nombre de squelettes sera augmenté, ceux de la chèvre et du chien, dont on prépare actuellement le premier, et quand il sera terminé, on procédera à celui du chien. J'espère aussi mettre à exécution mon premier but, celui d'avoir des spécimens de squelettes de tous les animaux domestiques. Il est flatteur de voir que le nombre des élèves, tant de la Province de Québec que des Etats-Unis, a beaucoup augmenté.

Treize jeunes gens suivent maintenant les cours comme élèves réguliers avec l'intention de se faire graduer et pratiquer cet art comme une profession, outre plusieurs amateurs qui ne suivent que les lectures sur la médecine et chirurgie vétérinaires, parmi lesquels les Messieurs suivants ont reçu des bourses du Conseil d'Agriculture :

Archibald Mc Cormick, Beauharnois, P. Q.
 Vital Provost, St. Sébastien, P. Q.
 Thomas Blackwood, Shefford West, P. Q.
 Austin H. Baker, Durham, P. Q.
 W. B. Hall, Leeds, Mégantic, P. Q.
 John F. Ryan, Côte St. Louis, Montréal.
 S. Hébert, Napierville, P. Q.
 M. Dionne, Heuriville, P. Q.
 Et des Etats-Unis :
 Olivier C. Farly, Chelsea, E. U.
 Ledde C. Fogg, Boston, E. U.
 James Mc Laughlin, Watertown, E. U.
 John C. Mulloy, Boston, E. U.
 Wm. Murphy, Boston, E. U.

La session a commencé le 2 octobre : elle a toujours duré depuis et se continuera jusqu'à la fin de mars.

Aucun changement n'a été fait aux cours d'études depuis mon dernier rapport. Il comprend les sujets suivants :

SUIJETS.

PROFESSEURS.

Anatomie Vétérinaire, y compris la dissection	D. McEachran, M. R. C. V. S.
Physiologie et Histologie.....	Dr. Osler.
Chimie Théorique et pratique.....	Dr. R. Craik.
Botanique et Zoologie.....	Princ. S. W. Dawson, L. L. D.
Matière médicale Vétérinaire.....	O. Bonneau, V. S.
Médecine et Chirurgie Vétérinaires.....	D. McEachran, M. R. C. V. S.

Un sujet a déjà été disséqué (23 nov.) et l'on est sur le point d'en commencer un autre, avec l'intention de continuer la dissection durant toute la session, de manière à donner aux étudiants toutes chances d'apprendre l'anatomie d'une manière parfaite. Entre les lectures, les élèves sont occupés à visiter et à prendre part à la pratique, préparant et administrant les remèdes, visitant les patients à l'extérieur, et assistant aux opérations. Les étudiants avancés font les opérations mineures, et sont chargés du soin des différents cas sous la direction des profes-

seurs. La pratique continue à augmenter graduellement, quoique la santé des chevaux, en ville, ait été meilleure qu'à l'ordinaire depuis deux mois. Le nombre de cas traités a été considérable, et l'on a fait plusieurs opérations d'un caractère rare, telles que la Névrotomie pour une maladie incurable des pieds, le Trépan pour l'écoulement chronique des matières des naseaux.

La Pneumonie Typhoïde et l'Influenza, comme à l'ordinaire, ont été les maladies les plus communes durant cette saison.

Un grand nombre de chevaux étant examinés pour en connaître l'état de santé, les étudiants ont par là toutes occasions de faire des progrès dans cette branche importante de la profession.

A la fin de chaque semaine, chaque professeur fait une récapitulation sous forme d'examen, touchant les matières qui ont fait le sujet des lectures durant la semaine, ce qui encourage à l'étude et favorise d'avantage la mémoire des sujets traités.

L'Examen annuel aura lieu durant la dernière semaine de Mars ; c'est alors que les étudiants de troisième année subiront leur examen final pour les diplômes, ceux de deuxième année subiront l'examen primaire sur la Chimie et la Physiologie, et ceux de première année, l'examen sur la Botanique et la Zoologie.

Cet arrangement est regardé comme très-avantageux pour les étudiants, en ce qu'il leur donne une plus grande facilité d'apprendre chaque matière séparément, et leur assure une connaissance plus parfaite de la science dans toute ses branches.

Je suis heureux de signaler que l'assiduité à toutes les lectures a toujours été régulière et que les progrès obtenus sont des plus encourageants.

L'augmentation graduelle de la pratique et du nombre des élèves fait sentir de plus en plus la nécessité d'avoir un plus grand logement, la salle de lecture et le musée plus rapprochés du bureau, et une infirmerie devient par là même de plus en plus nécessaire, ainsi qu'une salle pour les étudiants où ils pourront poursuivre leurs études durant le temps libre, avec le secours des diagrammes et des préparations.

Qu'il me soit permis de saisir cette occasion d'attirer avec instance l'attention de l'Hon. Ministre de l'Agriculture sur l'importance de cette profession dans la Province, vu que les sujets touchant l'étude de cette profession, (les animaux d'agriculture et domestiques) représentent une très-grande proportion de la richesse du Dominion, et que les montants annuels (calculés suivant les pertes d'animaux de prix dues au manque de soins judicieux et à l'ignorance des lois de la santé et du traitement des maladies, forment des sommes énormes. J'espère que par l'entremise de l'Hon. Ministre, cette question attirera l'attention du Gouvernement, lui suggérant d'accorder un octroi annuel ou une dotation pour aider cette école à exécuter cet agrandissement si nécessaire dans les différents départements.

Finalement, je désire encore suggérer au Conseil d'Agriculture la nécessité de convaincre chaque société d'agriculture qu'un élève au moins devrait être envoyé par chaque district ou comté; en leur recommandant d'aider ces élèves autant qu'il le faut, et cela en réservant une partie de leurs fonds dans ce but, afin qu'aucun comté ou district ne manque d'un praticien qualifié pour donner les soins voulus aux animaux malades.

Le rapport ci-dessus le plus respectueusement soumis par

↳ Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN.

CONCOURS

DES TERRES LES MIEUX TENUES

POUR LES ANNÉES FINISSANT LES 30 JUIN 1871 ET 1873.

Rapport du concours des terres les mieux tenues pour les années finissant les 30 Juin 1871 et 73.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ D'ARGENTVILL.

Année.	NOM ou CONCURRENT.	Paroisse.	Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	Total des points.	PRIX.	
																	c.	\$
1871	Geo. B. Hooker.....	60	10	10	10	10	8	10	8	8	10	10	10	50	154	..	50 00
	John McGregor.....	61	10	10	10	4	10	8	8	8	10	10	5	50	145	..	40 00
	David Wouat.....	60	10	10	6	10	10	8	10	10	6	7	10	47	144	..	30 00
	William Haine.....	61	8	10	10	8	10	10	10	10	4	4	..	40	124	..	20 00
	Andrew Bell.....	60	10	10	4	8	6	10	1	1	1	1	1	41	94	..	10 00
	John McGregor.....	135	10	10	10	5	9	10	8	5	10	10	10	50	152	1	50 00
	David McQuat.....	100	10	10	8	..	10	10	10	8	6	6	8	50	140	2	40 00
	Wm. McQuat.....	100	10	10	10	..	8	10	5	5	10	8	10	30	121	3	30 00
	Wm. Stewart.....	90	10	10	10	..	6	10	5	8	4	6	4	30	108	4	20 00
	Samuel Hill.....	90	10	10	4	4	5	5	10	8	8	10	8	20	106	5	10 00
PETITES FERMES.																		
	Stephen Burwash.....	St. Andrew.....	50	10	10	10	4	6	6	6	6	5	6	10	50	135	2	5 00
	Peter McMartin.....	do.....	90	10	10	8	4	5	8	6	4	5	6	10	50	131	3	4 00
	Lewis D. Reuld.....	Chatham.....	80	10	10	10	6	8	6	8	10	6	5	4	60	138	1	5 00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BEAUCE.—Suite.

Année.	NOM ou CONCURRENT.	Paroisse.	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.	XI.	XII.	Total des points.	PRIX.	
																	Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.
1871	Charles Lacroix.....	St. Marie.....	4	7	10	7	7	10	7	10	8	9	8	9	86	30,00	
	Louis Barbeau.....	do.....	3	7	8	6	6	10	10	10	7	7	7	10	71	20,00	
	Rémi Bolduc.....	St. François.....	3	4	4	4	6	10	6	10	4	6	4	8	53	
1873	Michael Cahill.....	St. George.....	60	6	10	6	10	10	9	9	10	8	8	10	103	50,00	
	Joseph Bolduc.....	St. Victor.....	60	5	9	8	9	9	7	9	8	6	8	9	96	40,00	
	Philippe Richard.....	Lambton.....	60	4	10	8	9	8	6	7	9	6	7	9	94	30,00	
	André Lacroix.....	St. Marie.....	60	4	9	8	8	8	8	9	6	8	8	8	93	20,00	
	Thomas Jalbert.....	do.....	60	4	9	8	8	8	8	6	6	8	8	8	85	10,00	
Concours de Paroisses.																	
	Michael Cahill.....	St. George.....	40	6	10	6	10	10	10	10	9	10	9	8	103	10,00	
	Fortunat Loignon.....	do.....	40	8	10	7	10	10	8	7	10	7	7	10	101	6,00	
	Joseph Lessard.....	do.....	40	6	7	8	10	10	7	10	9	8	5	6	94	4,00	
	Romain Dullaire.....	Lambton.....	40	5	10	7	10	10	8	10	9	10	9	9	102	6,00	
	Mrs. Audet.....	do.....	40	6	4	10	7	10	10	9	5	8	7	8	92	8,00	
	Phil. Richard.....	do.....	40	4	3	10	6	9	9	8	6	7	7	7	83	6,00	
	James Rey.....	Kennebec.....	40	9	5	10	8	9	10	10	7	9	9	9	8	103	8,00
	Joseph Bolduc.....	St. Victor.....	40	5	6	9	9	9	10	8	8	9	8	9	99	10,00	
	Louis Paradis.....	Aylmer.....	40	4	5	7	6	10	9	8	9	10	9	9	95	8,00	
	Léger Pepin.....	St. Ephrem.....	40	7	6	10	8	9	10	9	6	9	8	8	98	8,00	
	Narcisse Drouin.....	St. Joseph.....	40	5	4	7	7	10	10	5	10	7	8	8	88	8,00	
	Chs. Lacroix.....	St. Marie.....	40	5	5	9	10	10	10	8	10	10	9	9	103	10,00	

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BERTHIER.—Suite.

Année.	NOM DU CONCURRENT.	Paroisse.	Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.	7	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.	XI.	XII.	Total des points.	PRIX.	
																	\$	cts.
1873	Mathias Ferland.....	Berthier	160	6	6	5	7	4	3	6	8	5	20	76	1	50
	Alf. Dostaler.....	do	105	4	6	6	7	3	3	7	6	7	20	75	2	40
	Narcisse Falardeau.....	do	103	6	7	5	6	3	6	7	5	28	73	3	30
	Raymond Magnan.....	do	160	6	6	5	5	4	6	6	5	5	23	71	4	20
	Aaron Ransone.....	do	160	3	5	5	5	4	4	9	7	26	65	5	10
	John Taylor.....	do	120	2	4	4	4	3	6	7	7	23	59		men.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BEAUFARNOIS.

1871	GRANDES FERMES.		100	5	6	3	2	7	10	8	3	5	4	5	10	20	85	32	00
	David Benning.....	St. Louis.....																	
	Thomas Watson.....	St. Etienne.....																	
	J. G. Cowley.....	St. Clément.....																	
	PETITES FERMES.		100	3	4	5	2	6	4	6	3	6	5	4	12	61	18	00	
Hugh Symons.....	St. Louis.....																		
	GRANDES FERMES.		50	6	10	8	10	8	7	6	10	9	8	21	20	104	26	00	
J. Ste. Labege, fils de François.....	St. Etienne.....																		
	PETITES FERMES.		60	2	3	4	4	4	2	6	4	3	4	2	7	47	12	00	
William Young.....	St. Louis.....																		
																		\$125	00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BONAVENTURE, No. 2.—Suite.

Année.	NOM ou CONCURRENT.	Paroisse.	PRIX.													
			Total des points.													
			i.	ii.	iii.	iv.	v.	vi.	vii.	viii.	ix.	x.	xi.	xii.		
			Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.	Nombre d'années de la rotation.	Communication entre la ferme et les étables.	Cloîtres.	Fossés et Rigoles.	Exempt de roches et de mauvaises herbes.	Condition du bétail.	Bâtisses, instruments d'agriculture, etc.	Préparation et conservation des engrais.	Pâturages.	Prairies, quantité et qualité.	Racines et plantes sarrées.	Etat de culture de chaque sol.	
																\$
																cts.
1871	Zinc. Classe.—Suite.															\$150.00
	Hyacinthe Thibeudeau.....	Marie.	50	6	5	10	10	10	10	10	10	5	10	45	27.00
	John G. Fair.....	Sholbred	40	7	5	10	5	10	5	10	10	7	40	20.00
	John McKillip.....	do	40	7	10	10	10	10	10	10	10	45	22.50

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BROME.

Année.	NOM ou CONCURRENT.	Paroisse.	PRIX.													
			Total des points.													
			i.	ii.	iii.	iv.	v.	vi.	vii.	viii.	ix.	x.	xi.	xii.		
			Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.	Nombre d'années de la rotation.	Communication entre la ferme et les étables.	Cloîtres.	Fossés et Rigoles.	Exempt de roches et de mauvaises herbes.	Condition du bétail.	Bâtisses, instruments d'agriculture, etc.	Préparation et conservation des engrais.	Pâturages.	Prairies, quantité et qualité.	Racines et plantes sarrées.	Etat de culture de chaque sol.	
																\$
																cts.
1871	E. Farnham.....	E. Farnham	50	10	5	10	10	10	7½	10	7½	8	10	10	44½	40.00
	Geor. C. Dyer.....	Sulton	5	7	7	4	5	10	7	8	4	10	10	31½	30.00
	Hon. C. Dunkin.....	Brome	4	7	6	10	7½	10	10	10	3½	10	10	23	20.00
	Edward Ralston.....	Balton	6	7	6	3	10	10	5	5	5	10	10	30	10.00
	Mark L. Elkins.....	Potton
	Horace Cooby.....	Brome	82

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE CHAMBLY.

1871	Launt, Achim.....	Longueuil.....	132.....	50.00
	P. B. Benoit.....	St. Hubert.....	126.....	40.00
	John Yule.....	Cant. Chamb.....	121.....	30.00
	Louis Brosseau.....	St. Hubert.....	113.....	20.00
	Cyrille Jodoin.....	St. Bruno.....	111.....	10.00
	CONCOURS DES PAROISSES.			
	St. Hubert.			
	Julien Brosseau.....	109.....	20.00
	Moise Vincent.....	88.....	15.00
	Louis Trudeau.....	86.....	12.00
	Longueuil.			
	Louis David.....	106.....	20.00
	Charles Trudeau.....	101.....	15.00
	Xavier Brisette.....	87.....	12.00
	Alfred Williams.....	75.....	10.00
	Boucherville.			
	Touss. Sicotte.....	99.....	20.00
	Honorable de Boucherville.....	76.....	15.00
	F. X. Céré.....	67.....	12.00
	St. Bruno.			
	M. Alex. Brail.....	116.....	20.00
	Honorable Geoffron.....	106.....	15.00
	E. Lalumière.....	75.....	13.00
	Chambly.			
	Alut. Dubois.....	99.....	20.00
	Frs. Demers.....	93.....	15.00
	J. Bte. Charon.....	90.....	12.00
	Moise Brosseau.....	87.....	10.00
				<hr/>
				\$405.00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE CHAMBLY.—Suite.

Année.	NOM DU CONCURRENT.	Pariissc.	Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.	Nombre d'années de la rotation.	Communication entre la ferme et les étables.	III. Clôtures.	IV. Fossés et Rigoles.	V. Exempt de roches et de mauvaises herbes.	VI. Condition du bétail.	VII. Balisses, instruments d'agriculture, etc.	VIII. Préparation des engrais.	IX. Pâturages.	X. Fruits, quantité et qualité.	XI. Racines et plantes sarclées.	XII. Etat de culture de chaque sol.	Total des points.	PRIX.	
																	\$	cts.
1873	P. B. Benoit.....	St. Hubert														117	1	50 00
	L. Brosseau.....	do														110	2	40 00
	J. Yule, fils.....	Chambly														83	3	30 00
	F. Charon.....	St. Hubert														77	4	20 00
	L. Trudeau.....	do														73	5	15 00
	C. Jodoin.....	St. Bruno														62	6	12 00
	Ant. Sicotte.....	Boucherville														53	7	10 00
	M. A. Bruis.....	St. Bruno														47	9	7 00
	F. David.....	St. Hubert														43	10	6 00
	F. Jodoin.....	Boucherville														43	11	5 00
	F. Bruis.....	St. Hubert														30	12	4 00
	F. Demers.....	Chambly														32	13	3 00
	T. Sicotte.....	Boucherville														50	8	8 00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE CHAMPLAIN.

CONCOURS DE COMTÉ, 1ère CLASSE.			
1871	Hon. J. J. Ross.....	Stc. Anne	50 00
	Hector Marchand.....	Batican	40 00
	Nazaire Gagnon, écr.....	Champlain	20 00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE CHAMPLAIN.—Suite.

Année.	NOM du CONCURRENT.	Paroisse.	I. Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.	II. Communication entre la ferme et les étables.	III. Cultures.	IV. Fossés et Rigoles.	V. Exempt de roches et de mauvaises herbes.	VI. Condition du bétail.	VII. Bâtisses, instruments d'agriculture, etc.	VIII. Préparation et conservation des engrais.	IX. Pâturages.	X. Prairies, quantités et qualité.	XI. Racines et plantes sarrées.	XII. Etat de culture de chaque sol.	Total des points.	PRIX.	
																\$	cts.
1873	Archange Baril.....	Ste. Génoviève.....	20	8	8	8	7	8	8	8	7	40	98	1	25 00
	F. X. Massicotte.....	St. Prosper.....	20	5	5	5	6	7	6	6	6	10	35	88	2	20 00
	F. X. Cossète.....	St. Narcisse.....	20	5	7	8	7	9	9	8	34	79	3	15 00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE CHARLEVOIX, No. 2.

1871	Pierre Janari.....	180	25	30	10	15	16	2	8	15	12	0	133	50 00
	Wilfrid Tremblay.....	150	22	31	12	9	8	0	6	10	16	3	117	40 00
	Ovide Bailly.....	200	24	20	10	5	9	0	4	8	12	4	102	30 00
	Léandre Gabriel.....	425	30	22	9	7	8	5	2	1	6	0	79	20 00
Fr. Asselin.....	105	19	20	8	6	6	9	6	1	0	3	74	10 00	

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE CHATEAUGUAY.																		
1871	Joseph Newland.....	St. Jean Chrysost.....	50	50 00
	John McDougall.....	Durham.....	45	40 00

1873	Alexandro Sommerville	Lachine	8	8	10	10	10	10	10	10	10	10	10	5	10	129	50	00
	James Hedge	St. Laurent	7	9	10	9	8	9	7	8	8	8	8	8	8	101	40	00
	William	"	7	8	9	8	10	8	10	10	10	10	10	10	100	30	00	
	William Anderson	"	7	9	8	6	7	7	10	10	10	10	10	10	85	20	00	
	Urgéle Valois	"	7	10	10	8	7	6	5	6	8	8	8	8	83	10	00	
																\$150	00	

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE JOLIETTE.

1871	F. X. Amiotte	St. Paul	60	5	3	7	1	5	4	4	5	7	10	33	88	50	00
	Fra. Trudeau	St. Chas. Borromée	60	5	1	4	1	2	5	1	1	5	10	7	69	40	00
	J. Bte. Renaud	St. Paul	60	5	4	7	1	6	5	3	3	10	5	21	65	30	00
																\$120	00
1873	Francis Trudeau															40	00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ D'IOCHELAGA.

1871	1ère CLASSE.																	
	Fermes de pas moins de 60 arpents.																	
	James Drummond	Montreal	220														30	00
	Thomas Lewing	"															25	00
	George Hyel	"															20	00
	Alex. Desmarçhais	"															15	00
	2me CLASSE.																	
	Fermes de pas moins de 20 arpents.																	
	Daniel Drummond	Montreal															15	00
	Henry W. Nesbitt	"															12	00
	James Jeffrey	"															10	00
	James Morgan	"															7	00
																	\$134	00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE HUNTINGDON, No. 1.

Année.	NOM ou CONCURRENT.	Paroisse.	Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.	XI.	XII.	Total des points.	PRIX.		Partie de terrain en jachère d'été.	Plantation annuelle d'arbres fruitiers.	
																	\$	cts			
1871	John Muir.....	Hinchinb.....																			
	Mathew Muir.....	".....																25 00			
	Argus McNaughton.....	".....																20 00			
	Deal McNaughton.....	".....																15 00			
	David Whyte.....	Godmanchester.....																10 00			
																		5 00			
																		\$75 00			

JAXXXL

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE KAMOURASKA.

1871	Auguste Casgrain.....	R. Ouelle.....	120	5	9	9	8	5	10	9	6	8	10	8	10	8	10	50 00			
	Flyp Paradis.....	St. André.....	100	6	10	8	8	5	10	8		10	8	5	6	78		40 00			
	J. Bte Richard.....	R. Ouelle.....	130	3	10	4	4	6	7	8		8	8	8	8	73		30 00			
	V. Taché.....	Kamouraska.....	115	3	9	5	7	4	5	6		8	7	5	7	65		20 00			
	Cyfois Dumond.....	St. André.....	140	2	8	6	5	4	7	7		6	5	6	5	61		10 00			
																		\$150 00			
1873	Ivanhoe Taché.....	Kamouraska.....	300		5	10	10	10	5	7	2	5	10		42	108					
	Ludger Tétu.....	R. Ouelle.....	160		5	8	8	7	8	7	10	8	5	2	37	103					
	Hypolite Paradis.....	St. André.....	700		5	10	6	8	8	7	5	10	8	1	29	97					
	Louis Miller.....	Kamouraska.....	140		5	7	8	10	2	2	2	10	8	2	30	95					
	Hubert Pelletier.....	St. Paschal.....	248		5	10	8	7	8	5	5	7		2	29	93					

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE L'ASSOMPTION.—Suite.

Année.	NOM ou CONCURRENT.	Paroisse.											PRIX. \$	cts.				
		I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.	XI.			XII.			
		Nombre d'arpents ou d'hectares de la ferme.	Nombre d'années de la rotation.	Communication entre la ferme et les étables.	Clôtures.	Fossés et rigoles.	Exempt de roches et de mauvaises herbes.	Condition du bétail.	Battisses, instruments d'agriculture, etc.	Préparation et conservation des engrais.	Paturages.	Prairies, quantité et qualité.	Haies et plantes sarclées.	Etat de culture de chaque sol.	Total des points.			
1871	Joseph Tellier	68	40	00	
	do	20			
	Total	84			
	Roch Simard	66			
	do	18			
	Total	84			
	CONCOURS DE PAROISSES.																	
	Stanislas Auger	20	12	00
	Louis Locas	104	10	00	
	do	124	8	00	
	John Lloyd	94	6	00	
	Octave Garau	20	12	00	
	Isaïe Forest	154	10	00	
	Roch Lafortune	144	8	00	
	Jos. Frs. Allard	144	6	00	
	Honoré Bonenfant	94	12	00	
	Chs. Caron	164	10	00	
	Hefry Pangman	164	12	00	
	J. Bte. Allard, fils de Jos.	144	10	00	
	Gédéon Magnan	12	8	00	

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE L'ASSOMPTION.—Suite.

Année.	NOM ou CONCURRENT.	Paroisse.	Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.		Nombre d'années de la rotation.		Communication entre la ferme et les étables.		Clôtures.		Fossés et tringles.		Exempt de roches et de mauvaises herbes.		Condition du bétail.		Distresses, instruments d'agriculture, etc.		Préparation et conservation des engrais.		Pâturages.		Prairies, quantité et qualité.		Machines et plantes sarclées.		Etat de culture de chaque sol.		Total des points.		PRIX. \$	
			I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.	XI.	XII.	XIII.	XIV.	XV.	XVI.	XVII.	XVIII.	XIX.	XX.	XXI.	XXII.	XXIII.	XXIV.						
1873	Henry Pagnan.	Masconche	200	10	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	103	19,00
	Jos. Tellier.	St. Roch.	60	10	4	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	103	12,00
	Jos. Alhard.	do	90	10	6	7	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	90	10,00
	Arcade Gareau.	do	90	10	4	6	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	73	8,00
	Théophile Posé.	L'Epiphanie.	200	10	6	8	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	106	12,00
	Andrew Ewan.	do	150	10	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	78	10,00
	Antoine Beauchamp.	do	60	10	5	5	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	73	8,00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE LAVAL.

1871	Félix Lavoie.	St. Martin.	120	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	149	50,00	
	A. D. P. Bélair.	St. Rose	80	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	120	40,00	
	J. Bte. Dagenais.	do	120	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	110	30,00
	Toussaint Major.	do	120	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	100	20,00	
	Evariste Ouimet.	do	120	5	10	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	90	10,00		
		CONCOURS DE PAROISSES.																																
		Saint-François de Sales.																																
		Zéphir Ouimet.																																
		Olympe Ouimet.																																

1871	1872	1873	1874	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900
1871																													
1872																													
1873																													
1874																													
1875																													
1876																													
1877																													
1878																													
1879																													
1880																													
1881																													
1882																													
1883																													
1884																													
1885																													
1886																													
1887																													
1888																													
1889																													
1890																													
1891																													
1892																													
1893																													
1894																													
1895																													
1896																													
1897																													
1898																													
1899																													
1900																													
1901																													
1902																													
1903																													
1904																													
1905																													
1906																													
1907																													
1908																													
1909																													
1910																													
1911																													
1912																													
1913																													
1914																													
1915																													
1916																													
1917																													
1918																													
1919																													
1920																													
1921																													
1922																													
1923																													
1924																													
1925																													
1926																													
1927																													
1928																													
1929																													
1930																													
1931																													
1932																													
1933																													
1934																													
1935																													
1936																													
1937																													
1938																													
1939																													
1940																													
1941																													
1942																													
1943																													
1944																													
1945																													
1946																													
1947																													
1948																													
1949																													
1950																													
1951																													
1952																													
1953																													
1954																													
1955																													
1956																													
1957																													
1958																													
1959																													
1960																													
1961																													
1962																													
1963																													
1964																													
1965																													
1966																													
1967																													
1968																													
1969																													
1970																													
1971																													
1972																													
1973																													
1974																													
1975																													
1976																													
1977																													
1978																													
1979																													
1980																													
1981																													
1982																													
1983																													
1984																													
1985																													
1986																													
1987																													
1988																													
1989																													
1990																													
1991																													
1992																													
1993																													
1994																													
1995																													
1996																													
1997																													
1998																													
1999																													
2000																													

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE LAVAL.—Suite.

Année.	NOM DU CONCURRENT.	Paroisse.	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.	XI.	XII.	Total des points.	S.	cts.
		St. Martin.	70	9	10	10	10	8	10	10	10	3	0	19	114	1	
	Julien Sauriol	"	69	8	8	10	8	10	10	10	5	8	10	20	113	2	
	John Connolly	"	180	10	10	10	5	5	10	10	0	5	8	22	165	3	
	Henri Vanier	"	72	9	0	10	9	8	8	6	4	5	10	31	164	4	
	Stanis. Sauriol	"	60	5	6	10	6	8	8	10	6	7	10	20	102	5	
	Phim. Hotte	"	160	6	5	10	0	8	10	9	7	9	8	15	97	6	
	Ferdinand Sauriol	"	80	4	5	6	10	8	10	5	4	7	10	20	96	7	
	Elzéar Gravelle	"	90	4	10	4	0	3	3	5	10	2	6	29	82	8	
	St. Vincent de Paul.																
	Pierre Paquet	St. Vinc. de Paul.	90	7	10	10	10	7	10	0	3	8	8	26	119	1	
	Will. Gravelle	"	90	8	8	10	10	6	10	10	0	5	10	25	112	2	
	Petrus Gravelle	"	90	6	10	10	5	6	10	8	0	10	4	26	99	3	
	Narcisse Gravelle	"	90	8	0	10	10	10	4	0	0	10	2	15	79	4	
	Hector Lucier	"	106	10	5	10	0	5	10	10	0	10	0	0	70	5	
	Xavier Avelin	"	90	10	0	5	0	10	3	5	0	13	2	16	55	6	
	J. D. Avelin	"	100	4	10	4	7	0	8	4	0	0	2	8	54	7	
	St François de Sales.																
	Adolphe Outimet	St. Fvs. de Sales.	90	10	10	10	10	5	5	10	8	9	10	47	144	1	

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE LÉVIS.—Suite.

Année.	NOM ou CONCURRENT.	Paroisse.	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.	XI.	XII.	Total des points.	PRIX.		
																\$	cts.	
1873	PETITS FERRES.															\$	00	
	Etienne Régis		39	5	5	10	5	10	5	5	5	10	10	50	117	16	00	
	Pierre Côté		54	5	5	10	5	10	5	5	5	10	3	50	115	14	00	
	Isidore Bégin		50	5	10	5	10	5	10	5	5	10	10	50	112	12	00	
	J. Bca. Charrère		40	10	10	5	10	5	10	4	5	10	5	40	108	11	00	
	Laurent Dumas		38	5	5	10	5	10	6	5	5	5	5	16	45	107	10	00
	Michel Lemieux		40	5	5	4	5	10	10	5	5	5	10	7	40	106	9	00
	Claude Lemieux		31	5	4	6	5	10	10	5	5	5	10	7	40	104	8	00
	Théophile Bilodeau		45	6	5	10	5	10	8	5	5	5	6	5	40	102	7	00
																	\$301	00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE LISLET.

1871	PETITS FERRES.															\$	00		
	J. Bte. Dupuis		10	10	10	10	10	10	9	10	9	10	9	10	5	46	149	60	00
	Luc N. Leduc		10	10	10	10	7	10	9	8	9	10	9	10	10	45	148	40	00
	Lac Dupuis		8	7	10	10	10	9	8	9	9	10	9	10	5	46	141	30	00
	Eng. Casgrain		6	5	10	10	6	10	9	10	9	10	9	10	5	25	115	20	00
	Jocalc Gagnon		5	4	8	10	7	10	5	8	8	9	9	5	25	104	10	00	
	Zot. Pouliot		5	5	7	2	7	10	7	8	9	9	10	5	25	100	10	00	
	Naz. Caron		5	4	4	6	9	10	10	8	9	9	9	9	5	25	91	5	00
	Jules Casgrain		7	6	8	6	7	10	6	8	8	9	10	5	25	98	5	00	
	Louis Ouellet		5	6	6	10	4	10	5	8	8	8	8	5	25	100	5	00	
																\$150	00		

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE L'ISLET.—Suite.

Année.	NOM ou CONCURRENT.	Pavoisc.	Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.	Nombre d'années de rotation.	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.	XI.	XII.	Total des points.	PRIX.	
																			Communication entre la ferme et les étables.
1873	POUR LES MEILLEURES PRAIRIES.																		
	Zot. Pouliot.....	Islet.....																5,00	
	Paul Boucher.....	".....																4,00	
	Cyr. Lemieux.....	".....																3,00	
	Arthur Boucher.....	".....																2,00	
	Jules Casgrain.....	".....																2,00	
CONCOURS DE PAVOISSES.— Fermes les mieux tenues.																			
St. Jean et St. Aubert.																			
Jacob Gagnon.....	St. Jean.....																124	10,00	
Fred. Bélanger.....	".....																112	8,00	
Cyp. Jean.....	".....																108	7,00	
Pierre Dubé.....	".....																105	6,00	
Marcel Giasson.....	".....																104	5,00	
David Charvinard.....	".....																103	4,00	
Louis Blais.....	".....																100	3,00	
Ant. Gagnon.....	".....																100	3,00	
Mas. Carrier.....	".....																96	2,00	
Michel Fournier.....	".....																93	2,00	

1873 Payé, par ordre du comité, les prix ci-après avec l'argent affecté aux légumes, etc., etc., et ce pour les terres visitées par les juges.

Sal. Roy.....	St. Jean.....	3.00
Louis Ouellet.....	".....	2.00
Raph. Dubé.....	".....	2.00
Frb. Pelletier.....	".....	2.00
Gaspard Bais.....	".....	2.00
Pierre Moreau.....	St. Aub.....	2.00
Aug. Jean.....	St. Jeann.....	2.00
Prud. Gagnon.....	".....	2.00

POUR LES MEILLEURES PRAIRIES

David Chouinard.....	St. Jeun.....	5.00
Ant. Gagnon.....	".....	4.00
Ans. Dubé.....	".....	3.00
Jacalc Gagnon.....	".....	2.00
Fréd. Bélanger.....	".....	2.00
Lucien Bélanger.....	".....	2.00
Louis Jean.....	".....	1.50
Octave Lecluc.....	".....	1.50

PLES GRANDE ÉTENDUE DE TERRAIN EN PATATES.

Félix Robichaud.....	St. Jean.....	5.00
Louis Bélanger.....	".....	4.00
Levy Charvetcher.....	".....	3.00
Ans. Dubé.....	".....	2.00
Ant. Gagnon.....	".....	2.00
Cyp. Jean.....	".....	2.00
Narcisse Moreau.....	".....	1.50
Dame Vve. Chas. Duval.....	".....	1.50

TERRES LES MEILLES TENDES.

St. Roch et Stc. Louise.

Odilon Pelletier.....	St. Roch.....	10.00
J. Bte. Castonguay.....	".....	8.00
		121
		110

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMITÉ DE LISLETT.—Suite.

Année	NOM DU CONCURRENT.	Paroisse.	Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.	Nombre d'années de rotation.	Communication entre la ferme et les étables.	III Clôtures.	IV Fossés et Rigoles.	V Exempt de roches et de mauvaises herbes.	VI Condition du bétail.	VII Machines, instruments d'agriculture, etc.	VIII Préparation et conservation des engrais.	IX Fumures.	X Traites, quantité et qualité.	XI Racines et plantes sèches.	XII État de culture de chaque sol.	Total des points.	PRIX.		
																	\$	cts.	
1873	Ed. Caron.....	St. Roch.....	7 00	00
	Alph. Pelletier.....	".....	6 00	00
	Ovid Pelletier.....	".....	5 00	00
	Jos. Castonguay.....	".....	4 00	00
	Alex. Lizotte.....	".....	3 00	00
	Jos. Ouellet.....	".....	3 00	00
	Xavier Castonguay.....	".....	2 00	00
	PLUS GRANDE ÉTENDUE DE TERRAIN EN PATATES.																		
	Oùilon Pelletier.....	St. Roch.....	5 00	00
	Jean Castonguay.....	".....	4 00	00
	Michel Lizotte.....	".....	3 00	00
	J. Bte. Castonguay.....	".....	2 00	00
	Ed. Caron.....	".....	2 00	00
	Alph. Pelletier.....	".....	2 00	00
	Pour la plus grande étendue de terre neuve, non labourée, faite ce printemps par les colons de la route Elgin.																		
	Evs. Pelletier.....	23 arp 19 p.	5 00	00
	Narc. Pelletier.....	22 arp 62 p.	5 00	00
	Naz. Ledne.....	3 00	00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE LOTBINIÈRE, No. 2.—Suite.

Année.	NOM ou CONCURRENT.	Paroisse.	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MASHINGOÛ.											Total des points.	PRUX.			
			I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.	XI.			XII.		
			Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.	Nombre d'années de l'aration.	Communication entre la ferme et les étables.	Clôtures.	Fossés et Rigoles.	Exempt de roches et de mauvaises herbes.	Condition du bétail.	Bâtisses, instruments d'agriculture, etc.	Préparation et conservation des engrais.	Pâturages.	Fruitiers, quantité et qualité.	Racines et plantes sarclées.	État de culture de chaque sol.			
1871	N. Lachance	St. Edouard	10	10	5	9	6	10	5	12	67	
	Jos. Lemay	"	5	10	5	8	6	7	6	5	6	13	72	
	J. Bte. Chamay	St. Flavien	8	6	10	8	7	6	3	7	55	
	George Legendre	Ste. Croix	10	9	4	8	8	7	10	13	12	81	10 00	
	C. F. Dionne	St. Antoine	8	9	10	10	8	10	7	10	10	10	10	25	127	50 00	
1873	Edouard Vanombe	St. Edouard	5	10	10	10	10	8	8	8	10	10	6	41	130	50 00	
	Cledonir Guimont	Lotbinière	100	4	10	10	10	7	9	8	10	10	7	39	152	40 00	
	Al. Méthot	St. Antoine	110	10	10	10	3	10	10	9	8	7	10	32	129	30 00	
	Alphée Laliberté	Lotbinière	30	10	10	10	8	8	5	7	8	7	23	96	20 00	
	Constant Moffette	St. Flavien	68	5	10	10	5	6	5	7	6	8	31	93	10 00	
																	\$150 00	
																		\$150 00
1871	Ed. Caxon	Rivière-du-Loup	250	10	10	10	10	8	7	8	10	9	7	49	156	50 00	
	Jos. Jaimard	St. Léon	880	6	6	6	7	8	6	6	6	5	25	84	40 00	
	T. X. Lambert	Rivière-du-Loup	150	6	5	8	8	8	8	8	9	5	20	77	30 00	
	P. Paquin	St. Léon	90	8	4	2	6	6	2	8	5	20	59	20 00	
	J. Roy	Mashingoû	80	3	4	6	4	4	2	4	5	20	52	10 00	
																	\$150 00	

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MÉGANTIC, No. 1.—Suite.

Année.	NOM DU CONCURRENT.	Paroisse.	Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.	Nombre d'années de la rotation.	Communication entre la ferme et les étalles.	III. Clôtures.	IV. Fosses et Rigoles.	V. Excerpt de roches et de mauvaises herbes.	VI. Condition du bétail.	VII. Bâtisses, instruments d'agriculture, etc.	VIII. Préparation et conservation des engrais.	IX. Pâturages.	X. Prairies, quantité et qualité.	XI. Racines et plantes sarclées.	XII. Etat de culture de chaque sol.	Total des points.	PRIX.		
																	\$	cts.	
1871	Sam Edwards.....																	50 00	00
	John Smith.....																	30 00	00
	John Mooney.....																	40 00	00
	Don McKillop.....																	20 00	00
	William Gardiner.....																	150 00	00
	William Murchie.....																		

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MÉGANTIC, No. 2.

Année.	NOM DU CONCURRENT.	Paroisse.	Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.	Nombre d'années de la rotation.	Communication entre la ferme et les étalles.	III. Clôtures.	IV. Fosses et Rigoles.	V. Excerpt de roches et de mauvaises herbes.	VI. Condition du bétail.	VII. Bâtisses, instruments d'agriculture, etc.	VIII. Préparation et conservation des engrais.	IX. Pâturages.	X. Prairies, quantité et qualité.	XI. Racines et plantes sarclées.	XII. Etat de culture de chaque sol.	Total des points.	PRIX.		
																	\$	cts.	
1871	James Ross.....	Leeds.	60	6	10	7	10	10	10	7	5	10	10	10	10	39		29 00	00
	John Hume.....	"		0	8	7	7	7	10	9	10	7	10	7	8	91		26 00	00
	William Hume.....	"		0	10	5	5	7	10	7	6	8	10	8	76		23 00	00
	Hugh Jamison.....	"		0	5	10	5	7	8	5	6	7	6	10	5	74		20 00	00
	Zach. Goff.....	"		0	5	10	5	5	10	10	5	5	5	5	65		17 00	00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MONTMORENCY, No. 2.

1873	J. B. Grouin.....	140	7	7	8	7	0	6	6	36	83	3	11 00	
	Pierre Gosselin.....	140	7	5	4	6	2	5	5	6	6	86	2	13 00	
	Onésime Turcotte.....	80	7	5	4	6	3	7	0	6	30	82	4	9 00	
	Jos. Asselin.....	90	8	5	8	7	7	0	6	30	77	7	6 00	
	F. X. Létourneau.....	160	8	5	5	7	5	6	7	6	24	79	6	7 00	
	F. X. Asselin.....	120	8	6	8	5	6	8	6	34	81	5	8 00	
	Olivier Drouin.....	140	4	2	2	0	5	8	5	24	55	
	F. X. Beaucher.....	75	5	2	1	5	7	8	5	20	58
	Pierre Letourneau.....	80	8	8	8	4	6	8	7	45	96	1	15 00	
	F. X. Gaguon.....	180	8	5	8	4	8	7	24	72	
	Narcisse Marquis.....	130	7	5	5	3	5	7	5	7	3	25	72
	François Marquis.....	100	4	6	5	6	5	6	8	6	30	74	8	5 00	
	St. Pierre.																
	Léon Aubin.....	116	5	6	0	5	4	6	24	55	2	6 00	
	Ignace Goulet.....	120	7	5	10	7	5	6	9	5	6	30	90	1	15 00
	St. Laurent.																
	Pierre Roux.....	120	4	5	3	3	5	7	6	30	63	5	2 00	
	Ignace Plante.....	200	6	8	6	8	7	8	8	40	01	1	15 00
	François Dumas.....	100	5	5	5	6	7	2	6	7	30	72	4	8 00	
	Régis Leblond.....	120	5	3	5	8	9	7	40	78	3	10 00	
	Scholastique Labrecque.....	140	5	8	6	3	7	6	7	35	77	3	5 00	
	St. François.																
	Iréné Labbé.....	220	5	4	6	3	7	35	73	3	4 00	
	Moïse Lepage.....	70	5	5	6	5	5	5	25	59	
	Jos. Lepage.....	100	4	4	2	0	3	6	5	35	70
	Ed. Guivard.....	150	5	8	0	5	5	8	6	5	35	84	1	15 00
	F. X. Plante.....	104	6	8	6	5	6	8	35	70	2	7 00	
	PETITES FARMES.																
	Révd. E. N. Fortier.....	25	10	8	6	5	9	7	8	5	40	98	1	4 00	
	St. François.																

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE DE LA CITÉ DE
MONTREAL.

Concours des jardins les mieux cultivés pour l'année 1871.

COMPÉTITION POUR LES JARDINS D'AGRÈMENT LES PLUS CULTIVÉS.

1er Prix,	J. Jordan, jardinier de Sir Hugh Allan.....	\$20.00
2nd "	James Doyle, jardinier de C. J. Bridges, Ecr.....	12.00
3me "	{ A. Dunsmer, jardinier de S. Hart, Ecr.....	4.00
	{ G. Anderson, jardinier de John Molson, Ecr.....	4.00

COMPÉTITION POUR LES MEILLEURS JARDINS MARAÎCHERS.

1er Prix,	James Middleton, jardinier de Wm. Lunn, Ecr.....	\$20.00
2nd "	D. Gorman, de Ste. Catherine.....	12.00
3me "	W. B. Davidson, Tanneries des Rollands.....	8.00

Entrée Spéciale :

JARDIN D'AGRÈMENT ET D'UTILITÉ.

A. McGibbon, Ste. Catherine, mention honorable.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE NAPIERVILLE.

Les Directeurs de la Société d'Agriculture, par leurs réglemens passés le vingt et un janvier mil huit cent soixante et onze, qui ont été imprimés et affichés en février dernier dans toutes les places et maisons publiques des cinq paroisses du Comté, avaient, entr'autres clauses, imposé une souscription de cinq piastres, payable le ou avant le huit mai alors prochain, par chaque personne qui désirerait concourir pour les terres les mieux tenues, avant de pouvoir être admise à compétition. Personne ne s'est présenté pour concourir dans les délais fixés par les dits réglemens, mais longtemps après cette époque, savoir : en juillet dernier, deux personnes se sont présentées pour le concours, savoir : Louis C. Lefebvre et Dominique Monette. Les Directeurs de la Société ne voulant point enfreindre leurs réglemens, qui étaient publiés depuis longtemps, les ont refusés.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE NAPIÉRVILLE.

Année.	NOM du CONCURRENT.	Paroisse.	Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.	Nombre d'années de la rotation.	Communication entre la ferme et les étables.	III. Clôtures.	IV. Fossés et Rigoles.	V. Exempt de roches et de mauvaises herbes.	VI. Condition du bétail.	VII. Bâtisses, instruments d'agriculture, etc.	VIII. Préparation et conservation des engrais.	IX. Patrages.	X. Prairies, quantité et qualité.	XI. Racines et plantes sarclées.	XII. Etat de culture de chaque sole.	Total des points.	PRIX.	
																
1873	Louis-chéri Lefebvre.....	Comté.....	60	6	10	10	10	9	10	6	10	10	10	6	10	5	5000
	Dominique Monette.....	do.....	7	9	10	10	10	10	6	9	7	10	8	8	3	4000
	Dominique Samoisette.....	do.....	7	8	9	10	9	9	6	6	6	8	6	8	3000
	Geoffroi Demers.....	do.....	7	8	7	10	7	10	6	6	7	10	6	8	2000
	Jos. Dunn.....	St. Pierre.....	8	9	10	10	6	10	10	8	7	10	8	7	4	1000
	Olivier Gagnon.....	do.....	8	6	6	10	10	6	6	8	7	6	8	8	2	900
	Charles Struttiers.....	do.....	7	8	10	6	10	6	8	7	8	6	6	6	800
	Isaïe Lefebvre.....	do.....	6	6	6	8	6	7	8	6	7	8	6	7	700
	Cyrille Dumontet.....	do.....	6	6	9	7	7	5	9	6	9	7	5	4	600
	Narcisso Picotte.....	do.....	5	6	6	6	7	6	8	5	6	7	6	3	500
	Pierre Isabelle.....	do.....	8	10	9	8	7	10	6	10	8	7	6	8	1000
	Casimir Poupard.....	St. Michel-Arch.....	8	10	9	8	7	8	8	10	8	7	6	7	900
	Louis Trudeau (père).....	do.....	7	8	9	10	6	6	7	6	6	6	7	6	800
	Messire J. Bte. Campeau.....	do.....	5	10	9	7	7	6	6	4	7	4	4	5	700
	Louis Trudeau (fils).....	do.....	5	9	10	6	6	5	7	5	5	4	6	2	600
	François Paradis.....	do.....	6	6	6	6	6	5	6	6	4	3	4	2	500
	Casimir Gagnon.....	do.....	5	6	7	8	6	5	5	5	4	3	4	2	400
	Vital Monchamps.....	do.....	4	5	6	7	6	4	4	3	4	3	3	2	300
	Magloire Blain.....	do.....	3	2	7	7	6	4	3	3	3	2	3	1	200
	Frés. X. Circé.....	St. Edouard.....	5	7	8	10	5	5	6	8	6	8	7	8	1000
	Toussaint Circé.....	do.....	5	7	7	9	8	8	6	8	8	7	7	8	1	900
	J. Bte. Ouellet.....	do.....	5	6	8	8	9	7	8	6	7	6	8	7	2	800
	Louis Lesage.....	do.....	4	6	6	8	8	8	7	6	7	6	6	4	700
	Hubert Polssant.....	do.....	4	6	7	8	8	7	6	7	7	5	6	4	600

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ D'OTTAWA, No. 1.

1871	W. McKey Wright.....	Hull.....																			\$50.00
	John Pritchard.....	Workfield.....																			40.00
	Robt. Kenny.....	Aylmer.....																			30.00
	Robt. H. Block.....	do.....																			20.00
																					\$140.00
1873	Robert Kenny.....	Aylmer.....																			\$50.00
	John Richard.....	Waterfield.....																			40.00
	R. H. Block.....	Hull.....																			30.00
	William Allen.....	do.....																			20.00
	H. Porter.....	Aylmer.....																			10.00
																					\$150.00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ D'OTTAWA, No. 2.

1873	GRANDES FERMES.																					
	John A. Cuncheon.....	Lochalmer.....	150	5	5	6	5	5	8	8	10	5	6	7	5	75					\$20.00	
	J. A. Cameron & Cie.....	St. André.....	200	5	8	8	5	5	8	3	6	8	9	4	5	73					18.00	
	J. McLaren & Cie.....	Buckingham.....	300	4	6	7	5	6	6	7	8	5	5	4	5	68					16.00	
	Robt. Waterson.....	Lochalmer.....	100	5	5	5	6	6	5	5	9	4	5	4	5	64					14.00	
	Jas. Chrson.....	do.....	150	5	5	5	4	5	5	3	5	5	5	5	5	57					12.00	
	PETITES FERMES.																					
	Jas. Lairy.....	Buckingham.....	193	9	7	7	7	8	7	3	9	8	8	6	5	84					18.00	
	Thos. Burke.....	Lochalmer.....	200	6	7	7	7	8	6	4	8	8	7	5	5	74					16.00	
	A. Campbell.....	do.....	160	4	7	8	6	6	5	9	4	4	5	4	5	66					14.00	
	John Dole.....	do.....	150	5	5	4	5	5	5	5	7	8	6	5	5	62					12.00	
	P. McLachlan.....	do.....	200	4	4	5	5	5	5	4	5	4	8	4	5	58					10.00	

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE PORT-NEUF.

Année.	NOM DU CONCURRENT.	Paroisse.	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.	XI.	XII.	Total des points.	PRIX.	
																\$	150/00
1871	Louis Dorval.....	St. Augustin.....	2	10	10	10	8	8	7	6	10	1	72	50/00
	Frs. Couture.....	do.....	4	7	5	6	8	8	5	5	8	0	60	40/00
	Marcel Meunier.....	do.....	2	8	8	8	7	6	1	1	7	0	58	30/00
	Elzéar Rochette.....	do.....	2	5	3	3	4	3	0	0	4	8	40	20/00
	Benoit Rochette.....	do.....	3	4	1	0	4	4	3	0	5	6	1	32	10/00
GRANDES FERMES																	
1873	Samuel Paquin.....	D schambeault.....	7	5	7	5	10	8	10	6	8	0	1	42	123	40/00
	Fabien Drolot.....	St. Augustin.....	4	3	10	7	10	5	10	8	8	0	8	40	122	30/00
	François Couture (père).....	do.....	100	7	8	4	8	7	1	8	5	8	8	38	110	20/00
	Louis Jobin.....	do.....	90	4	5	6	3	7	6	0	3	6	8	30	94	15/00
	Jacques Jobin.....	do.....	60	4	8	4	3	7	6	0	1	3	5	30	90	10/00
	PETITES FERMES.																
1873	Honoré Boissonnault.....	Deschambeault.....	2	4	7	1	7	8	0	0	5	5	5	22	75	10/00
	Hugh Cairns.....	do.....	30	2	8	7	7	0	2	0	8	8	8	20	73	8/00
	Eliisé Chenard.....	do.....	60	1	6	7	7	6	6	0	4	8	5	20	72	6/00
	Jos. Lemieux.....	do.....	66	2	3	6	6	5	5	3	4	7	0	20	68	4/00
	Damase F. Paquin.....	do.....	45	3	4	3	1	8	7	7	4	3	3	11	66	2/00
	Moïse Frenette.....	Cap Santé.....	90	2	3	7	8	5	8	8	0	6	4	21	70	10/00

1873	Frs. X. Frenette.....	Cap Santé.....	100	2	2	4	7	6	7	8	0	3	4	7	19	65	8.00
	Flavien Frenette.....	do.....	68	2	0	5	8	8	4	5	4	6	3	1	18	64	6.00
	Alexis Cayer.....	St. Raymond.....	70	6	7	6	3	2	5	8	1	4	3	1	26	73	10.00
	Alex. Vachon.....	do.....	130	2	5	3	3	7	5	5	2	5	7	1	26	71	8.00
	Marcel Meunier.....	St. Augustin.....	60	4	2	7	5	5	7	6	3	5	7	7	32	90	10.00
	François Couture (file)	do.....	60	5	5	8	2	4	6	5	9	5	3	5	23	80	9.00
	Lazare Gaboury.....	do.....	46	2	4	5	5	4	4	3	5	6	3	4	16	62	6.00
	Rémi Gauvin.....	Ple. aux Trembles	59	2	4	6	7	6	4	6	3	5	6	2	30	82	10.00
	Jean Langlois.....	do.....	78	3	3	5	6	9	5	4	0	7	3	8	28	81	8.00
	Jos. Langlois.....	do.....	76	3	9	8	6	8	6	6	0	7	4	1	20	80	6.00
	Célestin Gingras.....	do.....	40	3	8	5	5	4	1	6	0	4	4	8	25	76	4.00
	Jos. Robitaille.....	do.....	40	3	2	7	5	5	5	6	3	3	5	5	22	71	2.00
																	\$241.00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE PONTIAC.

1871	William Craig.....	Burton.....	60														25.00
	John Waldrum.....	do.....															25.00
	Alex. Swart.....	Clarendon.....															15.00
																	\$80.00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE QUÉBEC.

1873	Chs. Fortier.....	Charlesbourg.....	60	10	8	10	5	8	4	10	10	10	10	10	47	142	30.00
	Wm. Taylor.....	Ste. Foye.....	75	10	6	8	10	4	10	5	10	10	50	124	25.00
	P. A. Renaud.....	Charlesbourg.....	68	8	10	8	4	10	10	10	5	65	18.00
	L. Falardéau.....	St. Ambroise.....	98	5	10	5	5	7	10	5	10	5	62	12.00
		PETITES FERRES.															
	Jos Dallage.....	Charlesbourg.....	34	8	10	5	8	4	10	10	10	4	69	20.00
	Jacques Lefebvre.....	do.....	50	8	10	5	5	5	7	10	5	58	15.00	
	Louis Durand.....	St. Ambroise.....	135	5	10	5	10	8	5	43	12.00

1873	F. X. Daigle	St. Roch	50	2	1	1	1	1	1	1	6	0	4	6	43	3,000
	Jno. Fletcher	Sorel	50	3	5	4	4	7	3	2	3	5	6	3	35	4,000
	Thos. Richard	St. Ours	50	3	4	6	4	2	3	5	1	28	3,000

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE RIMOUSKI, No. 1.

1ère Classe.																		
1871	J. Bte. Martin	Rimouski	170	7	6	7	6	8	9	7	6	8	9	5	33	113	2	31 28
	Nicolas Pineau	"	150	5	6	8	7	8	8	7	6	7	8	7	35	112	3	21 28
	P. L. Gauvreau	"	72	8	7	8	5	7	6	8	7	6	7	5	40	114	1	41 28
	Alb. Lavoye	St. Anaclet	104	8	6	6	6	8	9	9	7	6	7	6	35	111	4	10 75
	Joseph Lévesque	"	170	8	4	7	8	6	7	8	6	6	8	4	35	109	5	5 41
2nde Classe.																		
	R. F. Laliberté	Rimouski	30
	François Boulé	"	57	7	6	7	9	7	4	6	4	5	6	4	33	110	1	12 00
	Louis Lévesque	"	40	5	4	3	4	6	8	3	3	5	3	4	25	73	3	8 00
	R. L. Desjardins	Bic.	30	5	3	4	3	6	5	6	7	3	3	6	20	71	4	6 00
	Isaac Burns	"	36	6	4	3	5	7	5	4	3	5	6	2	20	70	5	4 00
	Hubert Lévesque	St. Anaclet	45	6	5	7	8	7	4	6	4	5	6	4	35	97	2	10 00
GRANDES FERMES.																		
1873	Louis Paquet	Rimouski	100	6	5	8	7	9	7	6	5	4	8	3	35	103	..	20 00
	Nicolas Pineau	"	145	7	5	6	6	7	7	6	7	3	8	4	35	101	..	15 00
	Abraham Lavoye	St. Anaclet	100	7	4	6	7	6	7	5	6	6	7	2	35	98	..	10 00
	Joseph Lévesque	Ste. Luce	140	6	6	5	5	6	6	4	4	7	5	6	35	95	..	5 00
	Damas Bauville	Rimouski	94	5	3	7	4	8	5	4	5	5	7	2	35	90	..	4 00
	J. Bte. Martin	"	160	5	4	6	3	6	5	7	4	5	8	2	23	88	..	3 00
	Joseph Lavoye	St. Anaclet	85	4	5	7	3	3	4	4	4	4	7	4	30	79	..	2 00
																	\$150.00	
																	20 00	
																	15 00	
																	10 00	
																	5 00	
																	4 00	
																	3 00	
																	2 00	
																	\$59.00	

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE RIMOUSKI, No. 1. — Suite.

Année.	NOM DU CONCURRENT.	Paroisse.	PRIX.														
			I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.	XI.	XII.	Total des points.		
1873	PETITES FERMES.		Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.	Nombre d'années de la rotation.	Communication entre la ferme et les étables.	Cloîtres.	Fossés et Rigoles.	Exemple de roches et de mauvaises herbes.	Condition du bétail.	Baïsses, instruments d'agriculture, etc.	Préparation et conservation des engrais.	Pâturages.	Prairies, qualité et quantité.	Racines et plantes sarclées.	Etat de culture de chaque sole.		
	Laurent Proulx.....	St. Anaclet.....	50	5	6	7	6	4	6	7	4	3	6	0	35	92	15,00
	Théophile Rioux.....	Rimouski.....	44	4	5	7	4	5	4	7	8	4	4	5	33	90	10,00
	Isaac Burras.....	Bic.....	40	4	5	6	5	6	5	4	6	5	6	2	35	88	6,00
	Révil. M. Ls. Deglardin.....	".....	35	6	5	4	3	6	7	6	4	6	0	30	83	4,00	
	Alexis Lèvesque.....	Rimouski.....	35	5	2	5	4	3	6	3	5	6	2	35	82	3,00	
	Frs. Proulx.....	".....	40	4	3	4	3	6	4	3	5	5	6	3	30	76	2,00
	Alexis Brisson.....	St. Anaclet.....	45	5	4	3	4	5	5	4	3	6	4	2	30	75	1,00
																	\$41,00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE ROUVILLE.

1871	C. Gadbois.....	St. Césaire.....	90	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	110	50,00
	P. Messier.....	Sto. Marie.....	90	10	10	10	10	5	5	10	10	10	5	85	40,00
	Frs. Gingras.....	St. Césaire.....	60	10	5	10	10	10	5	5	10	5	70	30,00	
	Aug. Sansoucy.....	".....	90	10	5	5	5	10	5	10	10	10	60	20,00	

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE SHEFFORD.

Année	NOM DU CONCURRENT.	Paroisse.	Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.	XI.	XII.	Total des points.	PRIX.		
																	\$	cts.	
1871	Wm. Halland.....	Shefford	150															30 00	
	A. Hay.....	Granby	150															20 00	
	S. Diamond.....	"	130															10 00	
	N. B. Les juges n'ont pas fait de rapport sur les points.																		
1873	A. H. Allard.....	Shefford	250	10	10	8	8	10	10	10	3	10	10	10	42	140		5 00	
	Mep. Whitcomb.....	"	300	8	10	10	6	3	10	5	4	3	10	10	35	114		4 00	
	S. N. Blackwood.....	"	250	8	10	6	6	3	10	5	4	3	10	10	33	113		3 50	
	M. Ashton.....	"	200	6	10	5	4	8	10	4	3	3	10	10	31	104		3 00	
	Abel Spencer.....	"	175	7	10	9	6	6	10	4	3	3	10	10	23	101		2 00	
	Don Savage.....	"	150	6	10	9	5	6	10	8	4	3	10	10	21	99		1 50	
	S. Diamond.....	Granby		8	10	10	8	0	8	8	5	8	5	6	30	104		5 00	
	J. Paigne.....	"		10	10	5	10	5	8	9	5	5	5	6	25	103		4 00	
	Elias Clow.....	"		6	8	5	5	5	5	10	5	5	8	4	25	91		3 50	
	M. D. Wallace.....	"		10	4	5	3	5	7	5	4	4	4	6	25	82		3 00	
	W. W. Wallace.....	"		8	8	5	8	5	3	5	4	4	4	5	13	76		2 00	
	Luke Hall.....	"		8	8	4	8	6	3	4	4	4	4	5	14	72		1 50	
	Deo. Pheeps.....	Stokely		8	8	3	9	5	6	3	4	5	3	7	5	25	88		5 00
	B. M. Martin.....	"		7	0	12	8	5	7	4	5	3	3	6	4	24	87		4 00
	S. Parker.....	"		6	8	3	5	6	7	4	5	4	5	5	20	78		3 50	
	J. A. Ham.....	"		6	8	4	4	5	6	4	5	4	4	5	20	75		3 00	
	D. S. Kennedy.....	"		6	9	3	2	4	5	6	4	7	4	4	18	72		2 00	
J. M. Lawrence.....	"		6	9	4	2	3	5	5	4	5	6	4	16	69		1 50		

1873	W. Hackwell	Elf	6	9	8	10	10	10	10	9	9	8	34	129	500
"	J. Davidson	"	6	8	6	10	5	10	8	5	7	8	32	114	400
"	John Munroe	"	6	7	7	3	7	10	5	5	8	8	35	109	350
"	Wm. Peacock	"	4	8	6	5	6	10	7	5	6	7	30	103	300
"	John Murphy	"	7	8	7	4	5	10	5	8	7	0	23	102	200
"	M. Darby	"	4	8	6	4	6	10	6	10	6	7	26	101	150
"	R. Kimpton	Roxton	8	9	10	7	8	8	8	6	5	4	35	114	500
"	Jas. Galbraith	"	8	10	8	5	7	6	7	5	7	5	34	108	400
"	Jas. Blampier	"	9	8	7	6	7	6	5	6	5	5	33	99	350
"	M. Kimpton	"	8	7	8	6	5	4	4	5	6	5	30	92	300
"	Might Ball	"	9	8	6	4	3	5	4	4	5	4	28	83	200
"	Jas. Blampier	"	8	8	5	4	3	6	3	3	4	5	22	76	150
														\$980.00	

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE SOULANGES.

1871	Louis Bourbonnais	St. Clet	120												2	2500
"	Moïse Giroux	St. Ignace	120												3	1700
"	Julien Bourbonnais	"	120												4	1200
"	G. H. Dumcsnil	"	160												5	600
PETITES FERMES.																
"	Etienne LeBlanc	St. Zotique													1	2000
"	Alex. Perry	St. Ignace													2	1600
"	Thomas Grange	St. Zotique													3	1200
"	Gédon Lalonde	St. Ignace													4	800
"	Elie B. Prieur	St. Zotique													5	400
														\$1200.00		
1873	Antoine Bourbonnais															3000
"	Louis Bourbonnais															2500
"	Moïse Giroux															1700
2nde CLASSE.																
"	Alexis Perry															2000
"	Joseph Pharaud															800
														\$1000.00		

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE STANSTEAD.

Année.	NOM DU CONCURRENT.	Paroisse.	Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.	Nombre d'années de la rotation.	Communication entre la ferme et les étangs.	Clôtures.	Fossés et Rigoles.	Exempt de roches et de mauvaises herbes.	Condition du bétail.	Bâtisses, instruments d'agriculture, etc.	Préparation et conservation des engrais.	Pâturages.	Fruitiers, quantité et qualité.	Machines et plantes sarclées.	Etat de culture de chaque sole.	Total des points.	PRIX.		
																	\$	cts.	
1872	Charles Pierce																	50 00	00
	Isaac Baldwin																	40 00	00
	Mrs. Mary Pierce																	30 00	00
	A. P. Bail																	20 00	00
	Jonathan Converse																	10 00	00
																		\$150 00	

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE ST. HYACINTHE.

Année.	NOM DU CONCURRENT.	Paroisse.	Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.	Nombre d'années de la rotation.	Communication entre la ferme et les étangs.	Clôtures.	Fossés et Rigoles.	Exempt de roches et de mauvaises herbes.	Condition du bétail.	Bâtisses, instruments d'agriculture, etc.	Préparation et conservation des engrais.	Pâturages.	Fruitiers, quantité et qualité.	Machines et plantes sarclées.	Etat de culture de chaque sole.	Total des points.	PRIX.		
																	\$	cts.	
1871	Jacques Bourbonnais	St. Hyacinthe la C.		10	10	10	6	8	6	6	5	8	6	3	6	90		30 00	
	Louis Michon	La Présentation		10	10	6	7	6	10	6	10	7	5	4	5	86		20 00	
	Calixte Gaucher	St. Damase		10	10	7	10	6	10	5	8	3	4	5	5	83		15 00	
	Eusèbe Beaudry	do		10	10	8	6	4	9	5	10	4	4	3	5	78		12 00	
	Vve. P. Lucter	St. Charles		0	5	6	6	4	10	10	10	7	5	3	3	68		8 00	
		PETITES FERMES.																	
	J. Bte. Michon			10	10	10	10	9	0	8	6	3	9	2	7	84		22 00	
	Ant. Scott			7	7	6	6	5	6	6	6	2	10	0	5	66		15 00	

1871	Cyprien Michon.....	60	7	8	6	6	1	1	4	3	0	5	60	12.00
	Fr. Larièvre.....	0	7	6	5	3	6	6	3	6	0	2	55	10.00
	Jos. Larièvre.....	0	5	3	6	7	3	6	0	6	1	5	42	6.00
														\$150.00
	GRANDES FERMES.													
1873	Jos. Charrelier.....	100	10	8	10	8	7	7	5	8	5	10	96	25.00
	Clairte Gaucher.....	90	10	7	9	6	6	6	8	6	2	8	84	20.00
	Jos. Lussier.....	90	8	7	8	4	9	10	8	6	2	8	83	15.00
	Edouard Michon.....	100	8	7	8	10	4	8	7	6	5	8	81	12.00
	Louis Michon.....	90	8	5	8	4	8	5	5	8	7	7	75	10.00
	Antoine Bélanger.....	90	7	6	10	2	6	6	7	4	5	6	70	9.00
	PETITES FERMES.													
	Antoine Scott.....	40	4	9	10	8	5	8	10	7	2	6	84	20.00
	Eugène Beaudry.....	50	6	8	8	6	6	5	8	6	2	7	78	15.00
	François Larièvre, (père).....	42	5	7	0	0	7	7	4	5	5	8	55	6.00
														\$131.00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE ST. JEAN.

1871	J. Bte. Masten.....	60	0	10	9	9	9	10	10	10	10	8	40	135	50.00
	J. Barrowdale.....	60	0	10	9	9	10	10	9	10	10	6	40	132	40.00
	L. Roy.....	60	10	9	0	8	0	10	10	10	10	10	30	116	30.00
	Israël Ménard.....	60	0	5	10	10	10	6	8	5	6	10	30	110	20.00
	Charles Robinson.....	60	0	10	4	5	0	10	8	5	6	10	30	98	10.00
															\$150.00
	CONCOURS DE COMTÉ.														
1873	Thomas Roy.....	300	5	8	7	9	10	9	7	7	8	5	43	124	50.00
	Julius Woodworth.....	100	5	9	7	7	6	10	0	7	6	8	38	120	40.00
	Charles Robinson, Jr.....	80	5	8	8	7	7	9	7	4	6	6	36	110	30.00
	Israël Ménard.....	130	2	6	7	7	10	5	8	7	4	1	29	92	20.00
	John Barrowdal.....	136	3	8	7	7	5	0	8	7	4	4	28	90	10.00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE ST. JEAN.—Suite.

Année.	NOM DU CONCURRENT.	Paroisse.	Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.		I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.	XI.	XII.	Total des points.	PRIX. \$ sets.	
			Nombre d'arpents ou d'acres de la ferme.	Nombre d'années de rotation.	Communication entre la ferme et les étables.	Clôtures.	Fossés et Rigoles.	Exempt de roches et de mauvaises herbes.	Condition du bétail.	Bâtisses, instruments d'agriculture, etc.	Préparation et conservation des engrais.	Pâturages.	Prairies, quantité et qualité.	Machine et plantes sarclées.	État de culture de chaque sole.				
1873	CONCOURS DES PAROISSES.																		
	Paroisse St. Jean.																		
	Thomas Roy	Paroisse St. Jean.	300	5	8	7	9	10	9	7	8	7	8	8	3	43	124	10,00	
	Jacques Ménéard	Paroisse St. Jean.	130	2	6	7	7	10	5	8	4	7	4	6	1	29	92	8,00	
	C. Macfarlane	Paroisse St. Jean.	80	4	3	3	6	8	6	3	2	2	6	8	6	28	81	7,00	
	Julien Trahan	Paroisse St. Jean.	60	2	6	7	6	4	2	9	7	4	4	4	24	70	5,00	
	Paroisse Lacolle.																		
	Julius Woodworth	Paroisse Lacolle.	100	5	9	7	7	0	10	9	7	6	7	8	8	38	120	10,00	
	Charles Robinson	Paroisse Lacolle.	80	5	8	8	7	7	9	7	4	4	7	6	6	36	110	8,00	
	Léonard Ashline	Paroisse Lacolle.	90	5	8	7	0	3	7	7	4	4	7	7	14	33	103	7,00	
John Barrowdale	Paroisse Lacolle.	186	3	8	7	7	5	8	7	4	7	9	6	28	90	5,00		
Paroisse St. Valentin.																			
Edouard Hébert	Paroisse St. Valentin.	100	5	8	6	6	10	8	8	8	8	8	8	9	37	121	10,00		
Napoléon Hébert	Paroisse St. Valentin.	70	5	6	6	6	10	8	8	8	8	8	8	8	36	115	8,00		
																	\$228 00		

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE ST. MAURICE.

1871	Godfroy Milot	60	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	90	50.00
	Joseph Lauri	60	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	80	40.00
	Hypolite Marcotte	60	10	8	10	8	9	8	8	8	8	8	71	30.00
	Younger Hooper	60	8	10	7	8	7	7	7	7	7	7	66	20.00
	Ant. Villeneuve	60	0	7	10	6	7	6	6	6	6	5	49	10.00
	Thomas Meunier	60	8	6	5	5	6	5	5	5	5	5	46	...
	Louis Lauri	60	8	6	5	6	6	5	5	5	5	5	47	...
	François Boisvert	60	8	6	0	4	5	5	5	5	5	4	38	...
	Paul Milot	60	8	6	0	4	5	5	5	5	5	4	38	...
	Ant. Milot a refusé de concourir	60												...
														\$150.00
1872	Jos. Lauri	90	10	8	9	9	10	10	8	7	9	8	88	50.00
	Hypolite Marcotte	126	8	8	9	10	8	7	9	7	10	8	86	30.00
	Oédon Bellemare	86	9	8	9	5	8	1	7	4	8	9	68	10.00
	Noël Dufresne	65	9	10	9	9	9	9	7	10	5	7	85	40.00
	Zéphirin Bellemare	70	8	7	6	9	9	9	6	9	5	8	76	20.00
	Younger Hooper	100	7	4	7	9	8	9	5	7	5	1	62	...
														0 05
														\$150.00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE TÉMISCOUATA.

1873	Alex. Lemoine	168	10	6	10	10	10	6	6	10	10	8	50	50.00
	I. Bertrand	203	10	10	8	10	10	10	10	10	6	6	40	40.00
	Wm. Fraser	230	10	5	6	8	10	8	10	10	8	10	30	30.00
	J. Bte. Poullet	250	4	2	4	3	10	5	4	2	10	5	15	20.00
	Danasa Larin	240	2	4	2	2	0	8	10	2	10	6	10	19.00
														\$150.00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE TERREBONNE.

1874	Mad. Moody	60	9	10	9	9	9	9	0	10	0	10	10	85	50.00
	Jos. Gaduich	80	10	10	9	6	6	5	5	9	10	10	0	75	40.00
	Frs. Diaz	80	10	10	6	10	10	8	0	8	0	10	8	72	30.00

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE TERREBONNE.---Suite.

Année.	NOM DE CONCURRENT.	Paroisse.	PRIX.																			
			I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VII.	IX.	X.	XI.	XII.	Total des points.	\$	cts.					
1871	Em. Richard.....	Ste. Anne.....	80	9	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	69	20	00		
	Ant. Payement.....	Ste. Thérèse.....	80	10	10	10	6	6	10	10	10	61	10	00		
	P. E. Marier.....	".....	80	10	6	5	5	10	10	10	5	57	9	00		
	Séminaire Ste. Thérèse.....	".....	80	9	6	5	5	9	9	9	5	55	8	00		
	L. Forget.....	St. Janvier.....	80	9	6	5	5	4	8	9	5	53	7	00		
	John Hamilton.....	Ste. Thérèse.....	80	6	6	5	5	4	8	9	5	50	6	00		
	Dancas Forget.....	Terrebonne.....	80	3	2	2	2	4	4	4	2	26	5	00		
	1873	Emmanuel Richard.....	10	8	10	9	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	48	151	50	00
		Ant. Payement.....	10	9	10	10	10	6	10	8	10	10	10	10	10	10	10	42	150	40	00
		Frs. Dion.....	10	10	9	10	6	10	8	10	9	10	10	10	10	10	45	147	30	00
Séminaire Ste. Thérèse.....		10	10	6	8	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	42	142	20	00	
Damase Limoges.....		9	8	9	10	9	9	8	8	9	10	10	10	10	9	30	128	10	00		
William Miller.....		10	2	6	10	2	10	9	9	9	9	10	10	10	10	10	40	127	9	00	
Jos. Gadbois.....		10	5	6	8	2	10	10	9	10	10	10	7	10	30	117	8	00			
Félix Forget.....		8	5	5	6	7	10	6	10	10	10	10	10	30	116	7	00			
P. E. Marier.....		10	10	5	5	5	5	4	2	5	6	40	107	6	00				
John Hamilton.....		7	8	5	5	2	10	7	8	9	9	9	9	9	25	105	5	00			

FERMES DE PAROISSE.															
1873	Antoine Brodeur	90	10	3	7	8	8	0	6	3	8	10	38	109	1200
	Joseph N. Archambault	60	10	7	6	3	8	3	5	4	7	8	36	94	800
	Edouard Bernard	90	0	0	10	7	3	4	5	2	8	10	32	82	600

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE VERCHÈRES, N^o 2.

1 ^{re} CLASSE.																
1871	Octave Lambert														3000	
	Avila Bernard														...	
	Jean Tessier														...	
	Lévi Corbeil														2200	
	Flavien Marcotte														1200	
	Flavien Varré														1600	
	M. E. Ducharme														...	
FERMES DE COMTÉ.																
1873	Mari Ducharme	180	10	4	5	4	0	7	5	6	10	6	50	119	2500	
	Alexis Chicoine	120	4	7	6	6	8	7	5	0	7	2	7	34	93	2000
FERMES DE PAROISSE.																
	Olivier Loiséle (fils)	180	10	10	10	8	10	10	10	6	10	10	8	20	122	800
	H. Jeanotte	120	8	8	7	3	5	10	5	8	10	5	6	40	115	600
	Mari Ducharme	180	10	4	5	4	6	7	5	6	10	6	6	50	119	400
	Alexis Chicoine	120	4	7	6	6	8	7	5	0	7	2	7	34	93	200
	Narcisse Carlier	90	10	10	10	10	10	10	10	9	10	9	50	158	800	
	Max. Archambault	120	8	8	9	9	9	9	8	7	10	7	6	45	135	600
													\$8000			
													\$7900			

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE YAMASKA.

Année.	Nom de l'arpent ou d'arpents de la ferme.	Nombre d'années de rotation.	Communication entre la ferme et les étables.	Clôtures.	Fossés et Rigoles.	Exempt de rochers et de mauvaises herbes.	Condition du bétail.	Bâtisses, instruments d'agriculture, etc.	Préparation et conservation des engrais.	Pâturages.	Pruines, quantité et qualité.	Racines et plantes sarclées.	Etat de culture de chaque sole.	Total des points.	PRIX.
I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.	XI.	XII.	XIII.	XIV.	XV.	XVI.
1871	J. Bte. Gouménil.	60	8	7	10	10	10	6	5	10	10	10	44	136	50 00
	Honoré Capistran.	60	5	6	6	5	10	8	5	10	6	39	114	20 00	
	M. Fortet.	60	3	6	6	4	10	6	5	10	6	37	107	15 00	
	Alphonso-Gille.	60	3	3	4	3	10	4	5	4	7	31	94	10 00	
	George Joyal.	60	7	2	5	2	10	1	1	4	10	7	32	83	5 00
	St. François.														
	Petites Fermes.														
	Joseph Benoit.	29	10	8	7	7	10	9	7	10	10	10	40	135	25 00
	Joseph Blanchard.	20	5	6	8	0	10	3	3	8	10	5	35	103	20 00
	P. Marcel DeBlots.	20	8	3	7	3	10	2	3	4	10	7	42	101	15 00
	Antoine Pmilus.														
	St. David.														
	Suivant Rapport Supplémentaire.														

RAPPORTS SPÉCIAUX
DES
SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BAGOT.

Le concours pour les fermes bien tenues dans le comté, d'après le programme du Conseil d'Agriculture, n'a pas réussi comme à l'ordinaire, à cause de la clause de ce programme qui exige que tout concurrent ait une certaine partie de sa ferme en plantes sarclées. Le sol ne se prête guère à cette culture sur les meilleures fermes qu'il y ait dans les différentes paroisses de notre comté, et en outre les cultivateurs n'ayant pas la coutume de faire ce genre de culture, ne connaissent pas le mode de culture qui convient aux légumes et plantes sarclées, et les instruments convenables leur font aussi défaut. La grande sécheresse de l'été dernier est aussi une des causes pour lesquelles le concours des fermes et récoltes sur pied a moins réussi qu'à l'ordinaire; le parti de labour a bien réussi. Rien n'empêche cependant que chaque année l'on constate des progrès rapides dans notre agriculture; par exemple, il y aura quatre ou cinq fromageries en opération le printemps prochain dans les différentes paroisses de notre comté, et à venir à deux ans, il n'y avait aucun établissement de ce genre. Tous les cultivateurs aiment généralement à faire des sacrifices pour l'amélioration de la race chevaline, mais il n'en est pas ainsi des races boviues, porcines et ovines, quoique cependant ces races d'animaux se soient bien améliorées depuis quelques années. La race la plus rebelle aux soins et à l'amélioration, est la race ovine, car l'on connaît que très-peu de cultivateurs qui aient réussi à améliorer cette race, parmi un grand nombre qui en ont fait l'essai; quant aux races boviues et porcines, elles sont plus faciles à améliorer, et aussi les tentatives en ce sens ont eu du succès. Le bureau de direction de cette société est d'opinion que les cultivateurs doivent recevoir le montant de leur souscription en graine de mil et autres graines fourragères, car, disent-ils, si nous cessons de donner de la graine pour le montant de la souscription: 1^o. le nombre des membres de la société deviendra de moitié ou des deux tiers; 2^o. le nombre de ceux qui sèment des graines fourragères diminuera dans la même proportion, car un grand nombre de cultivateurs qui achètent de la graine par l'entremise de la société, n'en achèteraient pas s'ils étaient laissés à eux-mêmes, et s'ils n'étaient pas stimulés et poussés par leurs amis ou leurs voisins qui font partie de la Société d'Agriculture.

« Bien égoutter les terres et semer de la graine en abondance, » telle est la devise de notre société d'agriculture qui se propose de travailler avec énergie pour atteindre, ou plutôt faire atteindre ce but à nos cultivateurs. Au prochain concours des fermes, notre société se propose d'offrir de fortes primes pour les terres les mieux égouttées et les mieux engrainées. Il devra s'établir encore plusieurs fromageries d'ici à quelques années, et, conséquemment, la race bovine devra augmenter en nombre et en qualité; et, pour favoriser cette amélioration de la race bovine, il est important que les directeurs encouragent les membres de la société à semer beaucoup de graines fourragères et à bien égoutter leurs terres, afin d'avoir de beaux pâturages et récolter du foin pour nourrir les animaux pendant l'hiver.

Les directeurs de notre société sont convaincus que lorsque la société aura atteint complètement son but, toutes les autres améliorations à notre culture deviendront faciles; mais ils sont également convaincus que tous leurs efforts seront vains et inutiles, si l'on veut les forcer à transformer immédiatement notre mode de culture. Les directeurs de notre société ont vu avec regret le Conseil d'Agriculture passer une résolution pour supprimer les diners donnés à l'occasion des expositions. Ces diners étaient un rendez-vous pour les cultivateurs les plus marquants, et l'on y discutait avec succès les moyens convenables à adopter pour l'avancement de notre société et de la classe agricole. Au reste, ces diners ne coûtaient qu'une bagatelle, abstraction faite des dépenses des juges. Les directeurs

constatent avec plaisir que les cultivateurs du comté de Bagot ont acheté depuis deux ans un grand nombre d'instruments aratoires perfectionnés, tels que faucheuses, herses, semoirs, charrues, etc., etc., et la main-d'œuvre qui se faisait de plus en plus rare est remplacée assez avantageusement au moyen de ces instruments aratoires perfectionnés. Le mode de retenir une piastre pour la souscription de l'année suivante, aux compétiteurs qui remportent des prix dans les concours, n'a pas l'effet ici d'augmenter le nombre des souscripteurs, car ceux qui sont assez amis du progrès et des expositions pour faire des efforts dans le but d'obtenir des prix, ne manquent point de souscrire chaque année.

L'on a remarqué que cette défiance que se trouve à manifester la société envers les membres, a eu l'effet d'en froisser quelques-uns.

L'on peut s'attendre à ce que l'exposition des produits de manufactures domestiques, reçoive moins d'encouragement l'an prochain que l'année dernière, car les denrées sont tout-à-fait hostiles à ce mode de retenir une piastre sur les prix qu'elles obtiennent; de sorte que le règlement qui oblige les sociétés à retenir une piastre aux concurrents qui obtiennent des prix, devrait être amendé, quant aux produits de manufactures domestiques.

(Signé.) Ls. JARÈT,
Président.

F. DURONT,
Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BEAUHARNOIS.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

A Messieurs les Membres de la société d'agriculture du comté de Beauharnois.

MESSIEURS,

Dans le but d'éteindre plus rapidement la dette de la société, votre bureau de direction, le 15 mars dernier, adressa une pétition au Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, le priant de vouloir bien suspendre la règle qui obligeait, cette année, les sociétés agricoles de la province, à donner des concours des fermes les mieux tenues, des récoltes sur pied et des plantes sarclées, et aussi de les décharger de l'obligation d'offrir pareils concours dans chaque paroisse du comté.

Le 9 juin, le secrétaire-trésorier du dit Conseil informa la société qu'en effet on avait suspendu la règle pour les concours des paroisses, mais qu'elle était abolue pour celui des fermes les mieux tenues.

Je convoquai immédiatement une assemblée des directeurs, aux fins d'organiser ce concours. Des programmes furent imprimés et affichés aux endroits les plus fréquentés, informant les compétiteurs que l'examen des fermes commencerait le 15 juillet alors prochain. Malheureusement, une seule entrée fut faite, et en conséquence, ce concours n'a pu avoir lieu.

Pour conserver le terrain des expositions tel [qu'actuellement entouré, la société a été obligée d'acheter un tiers d'arpent de terre qui se trouvait enclavé dans les limites, appartenant à l'un des héritiers de feu Antoine Côté, de qui la société l'avait acquis.

La parti annuel de labour a eu lieu pour la 1ère fois dans la paroisse Saint-Cécile. Les entrées étaient peu nombreuses, mais les laboureurs ne laissaient rien à désirer sous le rapport de l'habileté. Les efforts de part et d'autre, et surtout de la 2me classe, ont été sans précédents jusqu'à ce jour.

Pour la première fois, on a vu un laboureur concourir avec une charrue à deux orées (Double furrow plough) importée d'Angleterre. Malgré le peu d'expérience de son propriétaire, le 4me prix lui fut accordé.

Profitant de la loi encore en force dans notre province, qui permet d'importer pour l'encouragement de l'agriculture, des pays étrangers, des instruments aratoires exempts de droits, la société se proposait d'en faire venir d'Angleterre. Mais les directeurs, après sérieuse considération, décidèrent de ne point favoriser ni autoriser cette importation, qui nuirait gravement à une branche d'industrie exercée dans le pays, puisque de semblables instruments aratoires se fabriquent même dans le district.

Cette charrue aura l'effet de diminuer la main-d'œuvre qui devient de plus en plus rare et très-dispendieuse pour les cultivateurs, qui, souvent, ne peuvent se procurer de serviteurs dans le temps le plus pressant de l'année. A plusieurs assemblées, les directeurs agitaient la question de savoir s'il n'aurait pas été plus avantageux d'offrir des prix spéciaux dans les concours de la société pour les animaux de race pure, dans chaque classe des espèces bovines et ovines.

A leur assemblée du mois de juin dernier, les directeurs prirent de nouveau la chose en considération, et décidèrent d'en offrir, comme dans les classes de races croisées. Plusieurs prix furent accordés. Les entrées, quoique peu nombreuses, font espérer un meilleur résultat pour l'avenir.

Cette mesure aura pour effet d'empêcher la confusion des races, et d'encourager respectivement les propriétaires d'animaux de race pure, comme ceux de race croisée.

La dette de la société, qui s'élevait lors de la dernière reddition de compte, à la somme de \$1620.88, suivant les états détaillés, y compris les intérêts calculés pour une année sur les diverses sommes, a été réduite à la modique somme de \$356.71. Elle a donc payé en une année la somme de \$1264.17 de dettes passives, en outre des dépenses pour les concours, l'entretien de son stock, etc. Preuve évidente que ses finances sont dans un état prospère.

Je regrette d'avoir à mentionner ici que, si la société avait reçu de ses membres le même encouragement que les années précédentes, elle aurait certainement eu en caisse une somme suffisante pour l'engager à faire de nouvelles importations et à entreprendre de nouvelles améliorations.

On ne peut s'expliquer cette espèce de relâchement.

Espérons que l'année qui commence verra se réveiller la louable ambition de ses membres, qui a valu à notre association agricole d'être considérée comme une des plus florissantes de la province de Québec.

Votre bureau de direction acceptera volontiers et est prêt à mettre en pratique toute suggestion tendant à améliorer le système actuel d'exposition, soit en l'étendant à des concours de district, soit en adoptant des mesures plus efficaces pour promouvoir l'œuvre importante de votre société agricole qui a déjà fait tant de bien dans le comté, et j'oserais dire, dans la province de Québec, par l'importation d'animaux de toutes sortes de races.

La société a déjà essayé de s'unir aux sociétés voisines pour organiser des expositions de district. Malheureusement, on n'a pu s'entendre pour des raisons qu'il n'est pas à propos de mentionner ici ; je pense cependant qu'il y a moyen d'y arriver, de s'entendre et de former une association de district qui aura le double effet de faire disparaître la monotonie de nos expositions de comté et d'étendre la sphère des concours agricoles.

Depuis une douzaine d'années, l'agriculture, au moyen des sociétés agricoles, a certainement fait de grands progrès dans notre province, mais il ne faut pas se le dissimuler. Il reste encore beaucoup à faire pour atteindre le degré de perfection que doit avoir un pays essentiellement agricole comme le nôtre.

Avec ces considérations, j'ai l'honneur, Messieurs, de vous soumettre mes états et rapports pour approbation.

Saint-Louis de Gonzague, 29 Décembre 1873.

(Signé)

JOHN SYMONS, Président.
G. H. BISSON, Sec.-Trés.

Après les explications données à l'assemblée, les états de comptes et les rapports soumis par le secrétaire sont acceptés sans opposition, et les dits comptes sont déclarés clos et arrêtés.

Et ordre est donné au secrétaire d'en faire l'entrée au livre des délibérations de la dite société.

(Certifié véritable).

(Signé,) G. H. BISSON.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BEAUCE.

A part le blé qui se cultive peu, la récolte dans le comté de Beauce a été bonne et abondante, celle du foin surtout, qui a été engrangée en très bon état.

Dans quelques parties du comté, surtout dans les nouveaux établissements, la gelée a fait un certain tort aux grains, mais prise en somme, la récolte est encore bonne.

La rareté et le prix élevé de la main-d'œuvre nuisent beaucoup à l'agriculture ; beaucoup de cultivateurs sont obligés en conséquence de limiter leur semence à leur consommation.

Les animaux que possédait la société d'agriculture, surtout les taureaux, ont fait du bien et ont stimulé le zèle pour l'amélioration des races. On demande à grands cris des chevaux étalons.

La société regrette amèrement que le Conseil d'agriculture ait cru devoir refuser d'accéder à sa requête demandant l'autorisation d'acheter deux étalons.

La distribution faite par notre société à ses membres de graines de mil, de trèfle rouge et blanc, fait beaucoup de bien ; je crois même que c'est ce qui a fait le plus grand bien.

Il se fait beaucoup de billots de pin et d'épinette dans le comté, cette année, cependant il est regrettable que les cultivateurs, stimulés parce qu'ils considèrent un bon prix, dégarnissent leurs terres de leurs bois de construction ; si cette fureur continue, avant peu d'années le bois de construction à l'usage des cultivateurs, sera très-rare à la Beauce.

Saint-Joseph, Beauce, 31 décembre 1873.

(Signé.)

Z. VÉZINA,
Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE CHAMPLAIN.

Le présent rapport a été approuvé par les membres de la société d'agriculture du comté de Champlain, dans leur assemblée générale annuelle du vingt-neuf décembre, 1873.

Comme il appert par ce rapport, il y a eu seize concurrents au concours de comté de 1^{ère} classe, et trois seulement au concours de comté de 2^{de} classe ; et sur ce nombre total, dix ont obtenu des prix.

Il y a eu 82 concurrents aux concours dans les différentes paroisses du comté, et sur ce nombre, 70 ont obtenu des prix.

Une autre personne, dans le comté, a concouru au concours de comté de 1^{ère} classe, savoir : M. Isaïe Carignan, de la paroisse de Champlain. Ce M. a obtenu le plus grand nombre de points sur tous les autres concurrents ; mais il n'a pu obtenir de prix, parce qu'il n'avait pas cultivé la quantité de légumes voulue par les réglemens du conseil d'agriculture.

Je me permettrai de faire observer, au sujet de la culture des légumes, que, généralement, le succès n'a pas été en rapport avec les travaux ; c'est-à-dire que, généralement, on n'a pas bien réussi dans notre comté à cultiver cette plante fourragère. De plus, la main-d'œuvre est si rare et à un prix si élevé, depuis quelques années, qu'il a été difficile de cultiver les légumes en grande quantité. Aussi, on voit un bon nombre de cultivateurs pratiques qui sont d'avis qu'il vaudrait mieux remplacer la culture des légumes par celle des patates, en grande quantité, au point même que chaque cultivateur ne devrait employer la plus grande partie de ses engrais que pour la culture des patates, lesquelles sont une nourriture très-riche pour le bétail.

Les patates améliorent les terres tout aussi bien que les autres légumes, et absorbent même moins d'engrais que les autres plantes, en exigeant beaucoup moins de main-d'œuvre, parce que tous les travaux pour les cultiver peuvent s'opérer avec des instruments d'agriculture peu coûteux et à la disposition de tous les cultivateurs.

Notre société a fourni un journal d'agriculture à chacun de ses membres, depuis plus d'une année, et spécialement depuis le premier de novembre dernier, et se propose de continuer encore pour un certain temps, à leur fournir la *Semaine Agricole* qui paraît être bien mieux vue et appréciée que le journal auquel elle avait souscrit avant le premier novembre dernier.

En général, les membres de la société paraissent bien satisfaits des opérations de la société pour l'année (1873), courante.

Le tout humblement soumis.

(Signé.)

R. O. C. TRUDEL, Secrétaire-Trésorier.

Ste Généviève de Batiscan, 29 décembre 1873.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE CHARLEVOIX, No 1.

Les directeurs aiment à faire remarquer que les fonds de la dite société augmentent d'année en année, et qu'aussitôt que ces fonds seront assez élevés, ils se proposent de mettre à exécution les projets indiqués dans les rapports des années précédentes.

Ils aiment aussi à faire remarquer que les cultivateurs de la localité encouragent maintenant la dite société, beaucoup plus que les années précédentes. Cela est facile à constater par le montant de la souscription de 1873, comparé à ceux des autres années.

Tout cela indique que cette société est en voie de progrès, et qu'avant long-temps, elle produira des résultats très-satisfaisants; et elle espère que le bureau lui accordera une part d'octroi de plus en plus forte.

Malbaie, 21 décembre, 1873.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE DRUMMOND.

Notre société a montré un progrès réel pendant l'année, tant en ce qui a rapport au nombre de ses membres, qu'à leur intérêt dans toutes les branches de l'agriculture.

Nous avons réussi pendant l'année à amalgamer les deux sociétés Nos. 1 et 2 qui maintenant n'en forment qu'une sous le titre de « Société d'Agriculture de Drummond ». Nous avons de bonnes raisons d'espérer un surcroît de prospérité, d'autant plus que nos moyens seront considérablement augmentés. Nous espérons en profiter pour introduire dans le comté des animaux pur-sang, tels que taureaux, verrats, béliers, chevaux, etc.

Telles que les deux sociétés se trouvaient situées, en se divisant l'octroi du comté, elles ne pouvaient presque rien faire pour assurer l'importation d'animaux, à cause de leurs moyens fort restreints, mais, comme cette difficulté est surmontée, nous espérons pouvoir constater dans nos rapports à l'avenir un intérêt et un résultat plus grands et plus avantageux.

Notre cheval importé, de la race connue sous le nom de *Cleveland Bay*, fait bien, et ses écrouts promettent beaucoup. Nous ne l'avons pas encore payé en entier, mais nous espérons le faire dans le courant de la présente année.

(Signé.)

JAMES MILLER,
Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE GASPE, No. 2.

En conséquence de la grande sécheresse qui a eu lieu au commencement de la saison, la récolte de pommes de terre n'a pas été aussi bonne que celle des deux années dernières. Le grain a donné une récolte moyenne et il est bien rempli. Il n'y a pas eu de pourriture dans les pommes de terre.

A l'exposition des bêtes à cornes, des moutons, des légumes et des produits de la laiterie, qui a eu lieu en octobre, la quantité exposée n'a pas été égale à celle de 1872, mais on y a montré de magnifiques pommes de terre. Les bêtes à cornes étaient vraiment remarquables.

La société se propose d'importer, cette année, un cheval pur sang, ainsi qu'un modèle d'arrache-souches, afin de fournir aux membres un modèle qu'ils pourront suivre. Le foin, cette année, a été bien moins considérable que la récolte de l'an dernier. Il a fallu, en conséquence, abattre un grand nombre d'animaux.

(Signé.)

JOSEPH EDEN,
Sec.-Trésorier.

EXTRAIT DU RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ No. 2, DU COMTÉ DE MEGANTIC.

L'exposition des chevaux, bêtes à cornes, moutons et cochons, ainsi que les produits de la laiterie, a été très-satisfaisante, et les juges ont déclaré qu'elle était de beaucoup supérieure à celle de l'année dernière, surtout en ce qui a rapport aux jeunes animaux,

Le bélier importé, provenant des MM. Snell, d'Edmonton, Ontario, est un animal magnifique, qui promet d'effectuer une grande amélioration dans nos troupeaux de moutons. Chaque membre a eu le privilège de lui envoyer gratuitement deux brebis.

Les semences que nous continuons à faire venir d'Angleterre, donnent toujours entière satisfaction. Les membres les obtiennent au prix courant.

(Signé.)

JOHN HUTCHESON,

Sec.-Trésorier

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MISSISQUOI.

Les juges des terres et des récoltes sur pied ont omis de faire leur rapport de manière à donner le nombre de points accordés aux compétiteurs. Quoique leurs instructions étaient de le faire, ils n'ont pas pu comprendre ce système qui pourtant semble être bon. Au prochain concours, nous espérons pouvoir exécuter en cela le programme du conseil d'agriculture.

Je puis ajouter que nous avons beaucoup de difficulté à trouver des juges pour ces concours. Les cultivateurs sont toujours très-occupés au moment de ces concours, et nos agronomes les plus distingués concourent ordinairement eux-mêmes ; de-là la difficulté.

(Signé.)

GEORGE SULLY,

Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MONTCALM.

Notre programme d'opérations pour 1873, comportait qu'il y aurait un concours de labour, mais le bureau de direction s'est vu dans la nécessité de retrancher cette partie du programme, faute d'argent.

Il est un fait à constater, à la louange des cultivateurs de ce comté : c'est l'amélioration du bétail gros et petit, malgré que la société, faute de ressources, ne se soit pas encore procuré aucun animal de race améliorée ; jusqu'à aujourd'hui, on a eu recours aux sociétés voisines, mais cet état de chose devient très-onéreux, les prix étant plus élevés pour les étrangers que pour les membres de ces sociétés ; et nous ne pouvons y apporter remède, vu la pauvreté de notre société, depuis les pertes qu'elle a éprouvées, il y a quatre ans. Cependant, nous avons lieu d'espérer que le département de l'agriculture, prenant en considération la position précaire de cette société et l'esprit de progrès de ses membres, nous viendra en aide d'une manière quelconque, afin de nous procurer un cheval de race améliorée.

(Signé.)

T. BEAUCHAMP,

Secrétaire-Trésorier.

Sainte-Julienne, 6 décembre, 1873.

 SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MONTMORENCY.

Notre société n'existe que depuis un an ; elle n'est donc encore qu'à son début, et nous n'avons, par conséquent, que peu de remarques à faire.

Notre base d'opérations n'ayant pas été sanctionnée par l'Honorable Commissaire d'Agriculture, attendu qu'elle se rapportait exclusivement à une exhibition de produits agricoles, etc., il nous a fallu attendre que le Conseil d'Agriculture nous fit connaître son programme pour les fermes les mieux tenues. Or, quand ce programme nous est arrivé, la saison du printemps était déjà avancée, et il était un peu tard pour qu'il fut avantageux de se conformer à toutes les clauses de ce programme, surtout à la XVII qui enjoignait la culture d'un demi-arpent au moins en légumes—racines.

Les cultivateurs ayant déjà, pour la plupart, disposé de leurs engrais, ne pouvaient conséquemment cultiver avec profit les légumes, et se trouvaient par là-même mis hors du concours ; c'était assurément mal débiter, et jeter du discrédit sur la société. Néanmoins, le concours a eu lieu dans les paroisses où se trouvait un certain nombre d'agriculteurs qui avaient pu se conformer à la susdite clause.

La paroisse de Saint-Jean seule n'a pu concourir, attendu que pas un seul de ses habitants ne se trouvaient dans les conditions assignées pour le concours. Le comité de régie s'en est ému, car la paroisse de Saint-Jean est l'une de celles qui ont montré le plus de zèle en fournissant le plus grand nombre de membres de cette société ; c'eût été faire une injustice que de priver cette paroisse de tout concours.

Pour obvier à cet inconvénient, la société a tenu, pour l'avantage de la paroisse de Saint-Jean seulement, une exhibition partielle d'animaux qui a obtenu un excellent résultat.

Nous ajouterons que notre société a profité de la permission donnée par le XX article du dit programme, c'est-à-dire, qu'elle a fixé le nombre et le montant des prix décernés dans le susdit concours ; d'ailleurs, ce rapport fait assez voir le mode qu'elle a suivi dans la distribution de ces prix.

Nous ferons remarquer ici que chaque paroisse ayant concouru séparément pour les terres les mieux tenues, plusieurs prix de même ordre ont été accordés. La diffusion a prévalu sur le montant de chacun des prix.

On a cru qu'agir ainsi serait un plus grand encouragement : l'honneur d'avoir un prix étant prisé généralement à un plus haut degré que la valeur même de ce prix.

Comme nous n'avions pour nous guider dans la mise à exécution des nombreux devoirs qui incombent aux sociétés d'Agriculture, que la loi relative à ces dites sociétés, et que cette loi attribue au Conseil d'Agriculture le devoir de fixer le nombre de juges pour les concours des fermes les mieux tenues, et régler quelles seront leurs qualifications, cette société a toujours attendu en vain l'effet de cette partie de la loi.

Voilà pourquoi notre société n'a pu, en même temps qu'elle a fait son concours pour les terres les mieux cultivées, faire un autre concours pour les pièces de grains et de légumes sur pied.

Nous espérons qu'à l'avenir on voudra bien nous faire l'honneur de nous expédier les règlements passés par le Conseil d'Agriculture, pour que nous nous fassions un devoir de nous y conformer,

Enfin, nous ajouterons que nous avons le plus ferme espoir que notre société qui ne fait que de naître, prendra dans un prochain avenir un nouvel essor, et que la culture n'y est pas suffisamment avancée pour s'attendre à une compétition sérieuse de l'objet de ces prix.

(Signé.)

F. X. ASSELIN, Président.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ D'OTTAWA, NO. 2.

Cette société trouve que le système des concours pour les terres les mieux tenues, s'oppose à la prospérité de la société, parce que ses moyens ne lui permettent point d'avoir une exposition la même année. On croit également que cette partie de la province est encore trop nouvelle, et que la culture n'y est pas suffisamment avancée pour s'attendre à une compétition sérieuse de l'objet de ces prix.

(Signé,)

GEORGE ED. WAKE, Secr.-Très.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE PONTIAC.

Il y a peu de chose digne de remarque dans cette société, si ce n'est que l'exposition, qui a eu lieu en octobre, a eu un résultat très-satisfaisant, le nombre d'entrées a été plus considérable que celui de l'an dernier, et l'aspect financier de la société est très-satisfaisant. Voyant le succès qu'ont obtenu les sociétés qui font alterner leurs expositions, les directeurs ont décidé de tenir leur exposition annuelle à Clarendon et Bristol, à tour de rôle, pourvu que les cultivateurs de Bristol et des *townships* inférieurs se présentent au jour qui sera choisi pour cela ce printemps, et qu'ils deviennent membres. Ce désir s'étant fait connaître parmi les cultivateurs des *townships* ci-haut mentionnés, les directeurs désirent encourager ce mouvement qu'ils ont le ferme espoir de conduire à bonne fin. Les partis de labours ont très-bien réussi, et cette société doit un tribut de reconnaissance à certains messieurs qui ont bien voulu offrir chacun une charrue en prix. Un grand nombre de compétiteurs se sont disputé ces prix ainsi que ceux offerts en outre par la société.

Les directeurs de cette société comptent sur les nouveaux développements que prendra la société, si le mouvement d'annexion, qui se fait maintenant dans les cantons de Bristol et de Onslow, réussit.

Les directeurs regrettent que deux compétiteurs seulement se soient présentés pour les concours des terres les mieux tenues, et sur leur refus de payer l'entrée, il fut résolu que les terres ne seraient pas examinées. On nous permettra de dire

qu'il faudra beaucoup de temps avant que les terres de ce comté soient placées dans les conditions qu'exige le conseil pour concourir. Les membres de la société voient avec peine que leurs fonds sont employés à primer des cultures qui n'ont rien pour les distinguer ; cependant, les directeurs espèrent pouvoir tôt ou tard constater du progrès sous ce rapport.

Le tout humblement soumis.

Clarendon, 26 décembre, 1873.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE SAGUENAY.

L'état d'agriculture n'est pas encore avancé dans le comté de Saguenay ; cependant, on constate une amélioration depuis que la société d'agriculture a été établie, et par le bonus d'un tiers sur le prix coûtant des grains de semence remis aux souscripteurs, on se propose d'en profiter sur une plus grande échelle le printemps prochain, 1874.

Les directeurs se proposent d'acheter des animaux l'année prochaine pour améliorer les races et d'avoir des concours pour la culture des terres, etc.

(Signé,)

JOHN BERRY, Président.
DAVID OUELLET, Sect.-Trés.

29 décembre 1873.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE SHERBROOKE.

Cette Société, de même que bien d'autres, a fait quelques progrès par l'infusion des races améliorées, parmi ses membres. Les avantages que le pays a retirés par l'importation d'animaux pur-sang, est à peine concevable ; il n'y a guère de cultivateur qui ne puisse montrer dans son troupeau l'amélioration importante dans la ferme, le poids et l'apparence générale, due au croisement avec des étalons pur-sang importés.

La société a offert des prix spéciaux pour des animaux pur-sang depuis 7 ou 8 ans, et a donné des primes considérables afin d'encourager les cultivateurs à se procurer ces animaux, et la conséquence est que nous avons maintenant six animaux pur-sang, à part les vaches et les jeunes élèves.

On a essayé durant l'année à organiser une exposition de district, puis de s'amalgamer à la société No. 1 de Compton. Des résolutions ont été passées à l'assemblée annuelle au 27 décembre dernier, afin que l'acte qui a rapport aux sociétés d'agriculture soit amendé pour permettre à trois sociétés de faire une exposition de district, etc.

Une copie de la résolution a été transmise au Ministre d'Agriculture, le 4 janvier dernier. Il est probable que la question sera mise devant la chambre qui en maintient en session.

Les directeurs de la société sont convaincus que les intérêts de l'agriculture seraient promus d'une manière beaucoup plus marquante qu'ils ne peuvent l'être par toutes nos petites expositions de comté.

(Signé,)

A. STEVENS, Président.
A. G. WOODWARD, Secr.-Trés.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE ST. HYACINTHE.

Je crois devoir me borner aux remarques suivantes :

Que le comté paraît être satisfait du système adopté et exigé par le Conseil d'Agriculture, vis-à-vis les comtés, savoir : en ordonnant, une année, l'exposition des fermes bien tenues de comté et des pièces de grains, foin et légumes sur pied, et l'autre année, l'exposition d'animaux et produits de manufactures domestiques.

Cette année, il y a eu beaucoup plus d'entrées dans le concours de comté pour les fermes bien tenues que dans le concours précédent.

Je suis heureux de pouvoir constater une amélioration sensible pour l'agriculture dans ce comté depuis ces années dernières.

St. Hyacinthe.

(Signé.)

J. O. GUERTIN, Sec.-Trés.
S. A. C. St. Hyacinthe.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE ST. MAURICE.

Les étalons à l'usage de la société ont été bien tenus et sont en bon état. Nous avons pu remarquer à notre dernière exposition d'animaux, etc., que les poulains de l'année sont bien supérieurs à ceux des années précédentes sous tous rapports.

La race des autres animaux, comme nous vous l'avons déjà fait remarquer, s'améliore graduellement d'année en année; notamment cette année, il y a eu une grande amélioration sur les jeunes animaux.

La récolte a été cette année un peu moins productive que celle de l'année dernière, malgré qu'on ait apporté autant de soin à la culture des champs.

Il y a eu aussi une amélioration sensible dans la culture des champs et dans le soin des pâturages.

La graine fourragère a beaucoup contribué à cette dernière amélioration.

(Signé,)

F. E. MILLOT, Sec.-Trés.

 SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE TEMISCOUATA.

Le président et les directeurs en présentant leur rapport des opérations de la Société d'Agriculture du comté de Temiscouata, pour cette année, ont la satisfaction de constater que cette société continue d'être dans une condition prospère, et à rendre de bons services à l'agriculture dans ce comté, en encourageant, par tous les moyens en son pouvoir, l'introduction d'animaux de races améliorées, de grains de semence et surtout la culture de la graine de trèfle, qui a eu son plein succès et qui tend à s'augmenter de plus en plus. Comme on peut le constater par les comptes du secrétaire-trésorier, il a été acheté pour au-delà de \$300,00 de cette graine qui a été donnée aux souscripteurs.

Vos directeurs voient avec plaisir que les cultivateurs comprennent, aujourd'hui, que ce n'est pas la culture des grains qui enrichit le cultivateur, mais l'élevage des animaux, avec de bonnes prairies, (et pas de bonnes prairies sans trèfle,) car les grains se vendent peu, à part peut-être de l'avoine, tandis que le beurre a obtenu un prix très-élevé ; et sera, il est plus que probable, en demande de plus en plus, surtout à présent que les communications sont si faciles avec les grands-centres.

Il faut dire aussi que, si le beurre a obtenu un si bon prix, cette année, cela est dû aux soins qu'on a apportés dans sa confection, et qu'il était de meilleure qualité que par le passé.

Quoique la récolte ait souffert de la sécheresse et de la gelée, cependant les directeurs pensent qu'elle sera encore assez bonne cette année, s'ils n'ont pas à regretter la maladie sur les patates.

Comme il n'y a pas eu d'exhibition d'animaux, cette année, les directeurs ne peuvent rien dire sur les progrès qui ont pu être faits cette année dans cette classe ; cependant, ils ne peuvent s'empêcher de faire remarquer, que si la race des animaux en général, a été améliorée, d'une manière sensible, il reste beaucoup à faire pour la race chevaline. Les directeurs croient qu'il serait temps de s'occuper de cette question et de voir quels seraient les meilleurs moyens à prendre pour introduire dans ce comté un étalon de race Normande ou autre de race française, le plus de la celle que nous avons laissé perdre.

29 décembre, 1873.

(Signé.)

F. T. CHAMBERLAND, Président,
L. N. GAYVREAU, Secrétaire Trésorier

 SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE VAUDREUIL, No 1.

Bien que la société ait déjà présenté à l'honorable conseil d'agriculture, P. Q. des requêtes le priant de vouloir bien l'exempter d'accorder les \$150.00 pour les terres les mieux tenues, nous n'en n'avons jamais reçu aucune reponse, et comme nous donnions pour motif que le comté de Vaudreuil était divisé en deux sociétés, c'est-à-dire, No 1 et No 2, et que nous priions instamment votre dit conseil de nous réunir en une seule société, encore sur ce point aucune réponse. Alors, si

comme nous, vous vous étiez trouvés incapables d'offrir plus que ce que nous avons pu faire, qu'auriez-vous fait ? Quant à nous, nous avons offert de payer d'après nos moyens et suivant nos anciens règlements, avec égard aux divisions des points, mais sans le spécifier exactement.

La conclusion de ceci est que la division du comté en deux sociétés, rend l'une et l'autre trop faibles et les entrave toutes deux dans leurs opérations comme dans leurs progrès.

Cependant, si nos finances se retablissaient par le service de notre étalon, etc., etc., nous nous conformerions volontiers à vos résolutions prises en général, mais impossible à mettre à exécution, pour nous actuellement du moins. Nous attirons votre attention sur les dépenses relativement excessives que nous avons dû faire cette année, tant pour la pension du cheval que pour son attelage et un entretien en général, quand vous considérerez surtout que nous n'avons retiré encore sur son service que \$6, c'est qu'en effet ce service n'est payable qu'à la fin de mars prochain.

De sorte que nous avons beaucoup sorti d'argent jusqu'aujourd'hui par rapport à ce cheval, et aucun denier n'est encore entré.

(Signé.)

A. V. HARWOOD, Président

RAPPORT DES ECOLES

SOUS LE CONTRÔLE DU

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES.

A l'Honorable Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics de la Province de Québec :

MONSIEUR,

Suivant le Statut, j'ai l'honneur, par le présent, de vous soumettre un rapport des opérations des Ecoles sous la direction du Conseil des Arts et Manufactures durant l'année qui vient de s'écouler.

Des Ecoles furent établies à Montréal, Québec, Sorel, Trois-Rivières, Lévis et Sherbrooke, et les octrois accordés à ces écoles ont été comme suit :

Montréal.....	\$1,000
Québec.....	750
Sorel.....	200
Trois-Rivières.....	200
Lévis.....	200
Sherbrooke.....	200

Le nombre des élèves qui ont suivi les classes aux différentes places a été, en moyenne, comme suit :

Montréal.....	138
Québec.....	16
Sorel.....	19
Trois-Rivières.....	39
Lévis.....	27
Sherbrooke.....	29

Concernant Québec, il devrait être exposé qu'il a été reconnu que la bâtisse où s'est tenue l'Ecole est très-inconvenablement située. L'année prochaine, on se propose d'ouvrir l'Ecole dans un voisinage plus convenable pour les jeunes artisans et apprentis, et la perspective est qu'il y aura une nombreuse assistance.

Les sujets enseignés dans les Ecoles ont embrassé les branches suivantes savoir :

Dessin d'ornement et de fantaisie.—Dessin linéaire.—Dessin mécanique.—Dessin architectural ; la Géométrie et le Modelage.

Le Conseil a été satisfait du progrès opéré par les élèves dans les différentes écoles.

Le Conseil désirerait faire la remarque que le manque de fonds suffisants diminue de beaucoup son utilité dans l'enseignement des Arts et des Sciences.

RAPPORT DE M. E. A. BARNARD,

AGENT D'IMMIGRATION ET DE COLONISATION.

A L'HONORABLE P. GARNEAU. *Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.*

MONSIEUR LE MINISTRE.

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, qui rend compte de la mission dont j'ai été chargé par votre prédécesseur, l'Honorable M. Louis Archambault, au nom du gouvernement de cette province, à savoir : visiter nos campagnes, y donner des entretiens pratiques sur l'agriculture, me rendre compte du fonctionnement des sociétés d'agriculture et de colonisation dans cette province, inspecter les livres de ces sociétés, et enfin, étudier sur mon passage ces deux grandes questions de l'agriculture et de la colonisation, afin d'indiquer, dans la mesure de mes forces, leur état et leurs besoins.

Dans ce rapport, j'ai tâché de traiter toutes ces questions d'une manière succincte, et dans l'ordre qui me semble le plus convenable pour bien en saisir l'ensemble. Je me suis permis de donner, sur ces différents sujets, des opinions qui, sans m'être tout-à-fait personnelles, sont arrivées chez moi à l'état de conviction. Ces opinions, on pourrait peut-être dire ces suggestions, sont la confirmation des nombreuses et très-sérieuses discussions auxquelles j'ai eu l'avantage de prendre part en compagnie des hommes pratiques, dévoués, et souvent très distingués qu'il m'a été donné de rencontrer dans les deux cent huit visites que j'ai faites, depuis deux ans, dans des endroits différents.

(Pour le rapport sur la colonisation, voir l'appendice.)

AGRICULTURE.

CAUSERIES AGRICOLES.

J'ai continué pendant l'année 1873-74 mes *causeries agricoles*, commencées en 1872, dans les différentes parties de cette province, et j'ai visité les comtés suivants : (1) Argenteuil, (2) L'Assomption, (3) Arthabaska, (4) Berthier, (5) Champlain, (6) Charlevoix, (7) Compton, (8) Deux-Montagnes, (9) Drummond, (10) Hochelaga, (11) Jacques-Cartier, (12) Joliette, (13) Laval, (14) Maskinongé, (15) Montcalm, (16) Montréal, (17) Montmorency, (18) Nicolet, (19) Portneuf, (20) Québec (comté), (21) Québec (cité), (22) Richelieu, (23) Richmond, (24) Sherbrooke, (25) Soulanges, (26) St. Hyacinthe, (27) St. Maurice, (28) Trois-Rivières, (29) Vaudreuil et (30) Yamaska.

Il me reste encore à visiter, pour faire le tour de la province, les comtés de (1) Beauce, (2) Bonaventure, (3) Brome, (4) Chicoutimi, (5) Gaspé, (6) Huntingdon, (7) Mégantic, (8) Missisquoi, (9) Pontiac, (10) Saguenay, (11) Shefford, (12) Stanstead et (13) Wolfe. J'ai maintenant parcouru tous les autres, plus ou moins complètement.

J'ai donné, dans le courant de l'année, cent causeries en français, et quatre en anglais, sur invitation spéciale, dans les endroits suivants : Montréal, St. Benoit, Deux-Montagnes, Richmond et Danville. Ces derniers entretiens ont paru fort goûtés et on m'a beaucoup pressé, chaque fois, de revenir aussitôt que possible. J'entends maintenant parler plus souvent en anglais, et je visiterai prochainement la partie anglaise de cette province.

J'ai été également accueilli avec empressement dans presque toutes les paroisses canadiennes-françaises. La plupart des curés ont bien voulu mettre leur sacristie à ma disposition.—quelquefois même leur église;—ils ont annoncé ma visite au prône de l'office divin, et ils ont fortement pressé leurs ouailles d'y venir en foule, afin de tirer le plus grand profit possible des avis qui leur seraient donnés. Le fait que je suis cultivateur pratiquant incite beaucoup la population rurale à me donner toute son attention. Aussi, pour satisfaire mon auditoire, et répondre aux questions qui me sont posées, il ne me suffit plus de parler deux heures et deux heures et demie, il me faudrait donner deux séances dans chaque paroisse. C'est d'ailleurs ce que je me suis engagé à faire, et ce que j'ai fait dans plusieurs endroits sur invitation spéciale. Là où je suis revenu une seconde fois, sur de semblables invitations, les salles étaient bien remplies.

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS PÉRIODIQUES.

On peut affirmer avec certitude que notre population rurale, en général, est dépourvue d'enseignements pratiques, et que le mouvement inauguré par le Conseil d'Agriculture, de concert avec votre prédécesseur, l'Honorable M. Archambeault, est de nature à faire un grand bien. Cependant, je dois ajouter que ces *causeries agricoles* produiraient infiniment plus de bien si les cultivateurs avaient également l'occasion de s'instruire par la lecture de quelques ouvrages élémentaires sur l'agriculture, écrits spécialement pour eux et de manière à les intéresser. Je suis convaincu qu'on obtiendrait par la distribution judicieuse de semblables imprimés périodiques, tout-à-fait à leur portée, des résultats étonnants, qui feraient faire à l'agriculture de cette province plus de progrès dans dix ans, avec le demi-quart des déboursés annuels, qu'on en a obtenu depuis quarante ans, par l'entremise des Sociétés d'Agriculture. C'est avec l'espoir d'aider à remplir cette lacune que je me suis rendu aux désirs de votre Honorable Prédécesseur, et que j'ai composé le petit travail intitulé : *« une leçon d'Agriculture, »* que j'ai l'honneur de vous soumettre avec ce rapport. J'y donne, le plus succinctement possible, les principes d'agriculture, d'horticulture et d'arboriculture, et j'y ajoute des détails précis sur toutes les opérations que les cultivateurs de cette province doivent faire pour tirer le meilleur parti possible de leurs terres. J'ai fait intercaler dans le texte 120 gravures, exécutées avec le plus grand soin, afin d'en faciliter l'étude et de mettre sous les yeux du lecteur la représentation des opérations agricoles les plus perfectionnées, des meilleurs instruments d'agriculture, des clôtures, des barrières, du drainage, des plus belles variétés de légumes, etc., la plantation des arbres fruitiers et d'ornement, etc., etc., etc. A vous, M. le ministre, de juger si ce travail mérite d'être répandu dans nos campagnes, et du meilleur mode de distribution.

Plusieurs sociétés que j'ai visitées distribuent gratuitement à leurs souscripteurs des journaux d'agriculture, entr'autres, celles de Champlain, de Nicolet, et de Portneuf. Toutes trois s'en sont très-bien trouvées; la dernière surtout a vu augmenter le nombre de ses souscripteurs d'une manière étonnante. Il n'était

que de 150, à peu près, en 1871, et maintenant cette société compte au-delà de 600 membres, à cause de cette distribution et grâce aux efforts énergiques et persévérants de son président, M. le Dr. Larue, M. P. P.

En 1872, le Conseil d'Agriculture avait décidé de faire publier un journal mensuel illustré, pour distribution gratuite aux membres des sociétés, et qui ne devait coûter que 30 centins par année. Pour cette somme on trouve de bons imprimeurs responsables et des rédacteurs habiles, qui s'obligeront à faire un bon petit journal élémentaire, pratique et utile. Je pourrais nommer un bon nombre de sociétés qui attendent la publication de ce journal avec grande hâte. Je regrette infiniment que ce projet n'ait point encore reçu d'exécution ; car rien, à mon avis, ne ferait faire plus de progrès à l'agriculture pour la somme à dépenser. Je reviendrai encore sur ce sujet, du journalisme agricole, en parlant des sociétés d'agriculture.

ÉTAT DE L'AGRICULTURE DANS CETTE PROVINCE.

Après avoir parcouru presque toute la partie canadienno-française de notre province et m'être mis à même de juger de l'état de notre agriculture, je regrette d'avoir à constater combien elle est arriérée, et quels efforts immenses il nous faudra faire, si nous voulons faire disparaître les préjugés qui existent presque partout, même parmi les hommes les plus instruits à la campagne, et qui font croire que l'agriculture bien faite n'est point rémunérative. J'ai visité les paroisses qui, autrefois, étaient les plus fertiles du pays : sur des terres qui ont produit le blé avec une extrême abondance, pendant bien des années, on n'a plus qu'une avoine comparativement chétive ; les fossés ne sont pas entretenus, l'eau s'éjourne à l'automne sur beaucoup de prairies, et, en conséquence, la gelée en détruit chaque année des quantités considérables. Les animaux sont très-mal hivernés, et ils n'ont généralement pour toute nourriture pendant l'été, que les mauvaises herbes, qui poussent misérablement à travers un sol durci et tout-à-fait appauvri. On peut affirmer sans contredit que, encore aujourd'hui, la plupart de nos cultivateurs ne sèment point de graines fourragères dans leurs pâturages : pour un qui en sème suffisamment, il y en a 90 qui n'en sèment pas du tout ; les autres n'en mettent point le quart de ce qu'ils devraient semer ! Les fumiers sont pauvres comme les animaux qui les ont produit, et encore en laisse-t-on perdre la plus grande partie avant de les utiliser. Depuis plusieurs années les maisons des cultivateurs se sont vidées au profit des briqueteries et des fabriques américaines, et il n'est resté pour cultiver les terres que ceux qui ne pouvaient guère faire autrement. Les cultivateurs les plus à l'aise envoient leurs enfants au collège ou au convent, avec le ferme espoir qu'ils gagneront leur vie autrement que par l'agriculture ; les écoles ne sont ordinairement fréquentées que par les enfants en bas âge, de sorte que la population agricole possède généralement fort peu d'instruction et n'a aucun moyen d'apprendre ce qui a rapport à son art. Enfin, M. le ministre, il faut bien l'admettre, notre agriculture souffre au-delà de toute expression, et il est grand temps de prendre les mesures les plus énergiques, si l'on veut arrêter le mal qui nous appauvrit et qui décime notre population.

CONCOURS DE PAROISSES ET DE COMTÉ, POUR LES TERRES LES MIEUX TENUES.

Un des moyens les plus propres à faire progresser l'agriculture dans toute la province est, sans doute, celui des concours pour les terres les mieux tenues, dans chaque paroisse, recommandés par le Conseil d'Agriculture, mais à la condition

qu'ils soient faits avec intelligence et justice. Pour rendre ce système efficace, il faudrait trouver dans chaque comté un homme d'expérience et de dévouement qui se chargerait d'expliquer, plusieurs mois d'avance et dans chaque paroisse, les conditions de ces concours, et qui inciterait les cultivateurs à entrer en lice. Il faudrait s'assurer également des juges éclairés et impartiaux, qui s'engageraient à faire un examen minutieux des terres et qui, dans leur rapport, mentionneraient les améliorations faites et celles qui restent à faire. Il conviendrait également que l'attention de toute la paroisse fut attirée sur les résultats du concours, et que les primes fussent accordées avec toute la solennité possible. Il me semble important de faire connaître avec honneur tous ceux dont la culture peut servir d'exemple aux autres ; on pourrait profiter de la circonstance pour donner à toute la paroisse de bons avis, qui seraient utiles à tous les cultivateurs même aux plus avancés.

Tout en reconnaissant l'importance des concours de comté, je suis d'avis que ceux de paroisses l'emportent de beaucoup sur les premiers, puisqu'ils sont de nature à créer une grande émulation dans toutes les parties du Comté, avantage qu'on ne saurait obtenir par les concours de comté seulement, et voici pourquoi :— Malheureusement, la plupart de nos sociétés ne fonctionnent qu'au profit d'une faible partie du comté seulement ; les paroisses éloignées du centre de la société n'y prennent ordinairement aucune part. De plus, si l'on n'offrait que 5 prix de comté, sans concours de paroisses, les cultivateurs pratiques n'oseraient pas concourir par la crainte qu'ils ont toujours de certains hommes riches, dans le comté, qui ont d'autres moyens d'existence que ceux fournis par les revenus de leurs terres et qui peuvent plus facilement, améliorer leurs propriétés. D'ailleurs, les prix de comté étant peu nombreux, il n'y aura naturellement que peu de concurrents, et c'est à l'amélioration générale du comté, dans toutes ses parties, qu'il faut tendre. Offrons donc plusieurs prix dans chaque paroisse, non-seulement pour les terres les mieux cultivées dans leur ensemble, mais aussi, si nos moyens le permettent, pour les améliorations agricoles que l'on veut généraliser, l'extension des prairies, l'amélioration des pâturages, l'introduction des labours d'été ou la culture des plantes sarclées, par exemple.—En suivant le programme du Conseil d'Agriculture dans les concours de paroisses, on n'aurait plus qu'à comparer les résultats de concours d'un comté pour arriver facilement à établir quels sont les meilleurs cultivateurs du comté, et on pourrait leur accorder les prix de comté sans avoir à faire un nouvel examen de leurs terres. De cette manière le travail d'amélioration se ferait dans les parties les plus reculées, et la société recevrait un plus grand encouragement, puisqu'elle s'assurerait par ces concours un grand nombre de nouveaux membres.

Les concours de paroisses ont été rendus obligatoires, par le Conseil d'Agriculture, dans sa séance du 14 novembre 1872, pour toutes les sociétés d'agriculture. Cependant ils n'ont eu lieu, en 1873, que dans les comtés suivants : (1) Beauce, (2) Deux-Montagnes, (3) l'Assomption, (4) Laval, (5) Lévis, (6) l'Islet, (7) Maskinongé, (8) Montmorency No. 2, (9) Napierville, (10) Portneuf, (11) Rouville, (12) Shefford, (13) Saint Jean, (14) Terrebonne, (15) Verchères No. 1, et (16) Verchères No. 2. Sur 81 sociétés d'agriculture seize seulement se sont conformées aux règlements du Conseil d'Agriculture. Quatorze sociétés ont été exemptées de ces concours par le Conseil, et onze n'ont point fourni de rapport. Il en reste donc 40 qui n'auraient pas dû recevoir l'octroi du gouvernement, si le secrétaire du Conseil d'Agriculture eût fait strictement son devoir.

La société qui, sans aucun doute, a le mieux compris les avantages des concours de paroisses, est celle de l'Islet, dont M. J. B. Dupuis, écuyer, est Président, et M. P. J. Verreault, M. P. P. est secrétaire. En sus des cinq prix de comté

ordonnés par le Conseil d'Agriculture, cette société a offert dix prix dans chaque paroisse pour les terres les mieux tenues, et six prix également dans chaque paroisse, pour le plus beau et le plus grand champ de patates, six prix pour le meilleur demi-arpent de légumes-racines, et six prix pour les meilleures prairies. C'est un exemple qu'on ne saurait trop recommander aux sociétés. Voilà le véritable moyen de rendre prospères les sociétés d'agriculture et de leur assurer un grand nombre de membres dans chaque paroisse. Honneur donc aux officiers de cette société, qui n'ont pas craint de prendre l'initiative dans un mouvement difficile, mais qui ne peut manquer de rendre les plus grands services à l'agriculture, s'il se continue avec le même entrain qu'il a commencé. La société de Napierville a aussi offert dix prix par paroisse pour les terres les mieux tenues ; celle de Laval en a offert huit par paroisse ; celle de l'Assomption, et la plupart des autres sociétés nommées, en ont offert trois. Ces sociétés, en général, sont parfaitement satisfaites de l'utilité de ces concours et font rapport qu'ils leur ont valu une augmentation notable dans la liste de leurs membres.

PRÉJUGÉS AU SUJET DU PROGRAMME QUI RÉGIT CES CONCOURS.

Dans nos entretiens avec les directeurs des sociétés d'agriculture, j'ai eu à regretter bien souvent des discussions intempestives qui ont été faites au sujet du programme qui régit ces concours. Il est bien malheureux que ce système ait été d'abord si peu compris, surtout dans la partie qui a rapport à la rotation et aux plantes sarclées. Malheureusement, ces discussions et préjugés ont pris naissance dans le Conseil d'Agriculture lui-même, et le projet originaire, qui me semble infiniment mieux raisonné que celui adopté depuis, a dû être modifié pour satisfaire ces préjugés, au point d'en changer complètement la nature.

Le projet du Révérend Messire Tassé, M. C. A., parlait du principe que toute rotation recommandable doit avoir une culture améliorante pour base, soit par la production des plantes sarclées, soit par la jachère nue, de manière à nettoyer régulièrement chaque année une partie notable de la terre, puis de mettre cette partie en foin et en pâturage le plus tôt possible après son nettoyage, afin que la terre s'entretienne en bon état de culture, sans que les mauvaises herbes s'en emparent ; puis enfin, cultiver en grain une année ou deux seulement avant de nettoyer de nouveau. Le programme de M. Tassé tendait également à donner aux cultivateurs un modèle de culture générale, considérée comme la plus parfaitement adaptée aux besoins de notre province. Il reconnaissait le principe qu'une terre doit être nettoyée en entier dans dix ans au moins, afin de l'entretenir en bon état de culture : il recommandait donc, comme modèle, une rotation de pas plus de dix années dont un sol en plantes sarclées, telles que pommes de terre, blé-d'inde, fèves, etc., etc., ou en jachère nue, et les améliorations, ainsi que le bon état de culture de chaque sol, devaient être constatés au moyen d'un certain nombre de points que les juges pouvaient accorder à chacune d'elles. Mais son intention évidente n'a jamais été, comme on l'a cru d'abord, de ne permettre la concurrence qu'à ceux dont les terres seraient cultivées d'après cette méthode. C'eût été supposer que ce système était généralement suivi, tandis qu'il voulait, au contraire, en recommander fortement l'adoption. C'est surtout cette partie du programme qui n'a pas été comprise. On a dit tout haut dans le Conseil, et on le fit répéter par certaines sociétés d'agriculture, que les cultivateurs en masse ne pouvaient accepter un semblable système, puisque la culture des plantes-racines était à peine connue dans nos campagnes. Or, M. Tassé n'a jamais eu, que je sache, l'intention de recommander fortement la culture en grand des plantes-racines. Je sais que, pour la plupart des terres, il préfère la culture des pommes de terre, du blé-d'inde, des fèves, etc., etc., et qu'il ne recommande les racines que sur une petite

étendue, et parfaitement cultivée. Le Conseil amenda donc le projet de M. Tassé et introduisit dans le programme une clause obligatoire, qui exigeait de tout concurrent la culture d'un demi-arpent au moins de plantes-racines, pour n'être pas exclu du concours. Or, il y a dans notre province une partie très considérable de nos terres où les plantes-racines ne réussissent parfaitement qu'une année sur trois, en moyenne, dans les terres argileuses non drainées, par exemple. Plutôt que d'adopter cette culture toujours coûteuse et qui demande des instruments particuliers et des connaissances que la plupart n'ont pas, la masse des cultivateurs a préféré s'abstenir des concours. C'est ce qui explique leur peu de succès jusqu'à présent et le très-petit nombre de concurrents qui y ont pris part.

AMENDEMENTS PROPOSÉS AU PROGRAMME.

Sous ces circonstances, je crois donc devoir recommander respectueusement au Conseil d'Agriculture de bien vouloir étudier de nouveau la question, et de voir s'il ne vaudrait pas mieux revenir sur la décision qui impose aux concurrents, d'une manière obligatoire, la culture des racines. Il serait préférable, à mon avis, que les concurrents fussent entièrement libres de suivre le système de culture qu'il préfèrent ; mais on devrait offrir un avantage marqué, par un plus grand nombre de points à obtenir, à ceux qui suivent une rotation régulière, et qui cultivent les racines dont on désire introduire l'usage. Je me permettrai également de suggérer ici quelques changements dans la distribution des points, que l'expérience des deux concours de 1871 et 1873, me semble indiquer clairement.

Le programme exige, d'une manière absolue, que les grandes terres aient au moins 60 arpents pour concourir. Je pense qu'il serait préférable de dire 45 arpents et plus, parce que plusieurs concessions de 90 à 110 arpents sont maintenant partagées en deux propriétés qui se trouvent exclues des concours à cause des quelques arpents qui leur manquent. De plus, on devrait indiquer clairement aux sociétés que tout concurrent doit exposer une terre entière et non pas seulement une partie de la terre, ce qui s'est fait dans bien des cas.

Par la 1^{ère} clause du programme le Conseil accorde dix points pour une rotation de six à dix ans, sans dire ce qu'il entend par rotation ; la 11^{ème} clause accorde également dix points si un vingtième de la terre est en cultures sarclées. Or, comme toute rotation recommandable doit nécessairement comprendre le nettoyage chaque année d'une de ses soles, je crois que l'on devrait réunir ces deux clauses en une seule et offrir une prime considérable, de 50 points par exemple, pour toute rotation régulière, de 10 ans au moins, dans laquelle un dixième de la terre, au moins, serait nettoyé chaque année, soit par les cultures-sarclées, soit par la jachère nue. Ces points devraient être retenus, *en entier*, si la rotation avec sole nettoyée, n'existe pas du tout, et, *en partie*, si la rotation excède 10 ans, ou si elle est mal faite.

La 5^{me} clause, qui accorde également dix points, n'est pas du tout claire ; elle est rédigée ainsi : « Point de roches ou de mauvaises herbes dans les champs. Les mauvaises herbes le long des clôtures seront coupées. » D'abord, il y a là deux améliorations distinctes, qui devraient former chacune une clause séparée. Quant aux pierres, faut-il accorder dix points à une terre sur laquelle il n'y a jamais eu de roches et les refuser à celles qui en étaient couvertes et où, après d'immenses sacrifices on n'est arrivé à en extraire que les trois quarts ? La question ainsi posée semble facile à résoudre ; cependant, la plupart des juges en sont embarrassés, et cette clause demande explication. Elle devrait évidemment en former deux dis-

tinctes, l'une se rapportant aux pierres, l'autre aux mauvaises herbes. De même de la 7^{me} clause qui a rapport aux constructions rurales et aux instruments aratoires : cette clause devrait également, à mon avis, en former deux.

La 6^{me} clause, qui offre 10 points à ceux qui nourrissent le plus de bétail, est excellente ; cependant, il semble injuste de priver de ces points ceux qui se procurent plus économiquement la même quantité, et même plus de fumier, en le faisant venir des villes ou des villages voisins. Je suggérerais donc au Conseil d'Agriculture d'amender cette clause, de manière à rencontrer ce cas, sans qu'il soit nécessaire d'en appeler aux sociétés d'agriculture.

DIFFICULTÉS AU SUJET DES JUGES.

Presque toutes les sociétés se plaignent de la difficulté de trouver trois juges compétents pour ces concours, et des dépenses qu'entraîne la visite de tant de juges. Plusieurs sociétés demandent qu'on leur permette de n'employer qu'un juge. Je suis d'avis que cette demande devrait être accordée. Il y a en effet, comparativement, fort peu d'hommes qui comprennent bien ce que doit être une terre améliorée, et qui soient disposés à se donner toute la peine nécessaire pour rendre pleine et entière justice dans ces concours. Exiger qu'il y ait trois juges par comté, c'est s'exposer à ce qu'une majorité ignorante empêche le juge éclairé et soigneux de rendre justice. D'ailleurs, pour que les concours deviennent vraiment efficaces, il faut qu'ils se généralisent, et qu'ils se fassent dans toutes les paroisses du comté, si c'est possible. De plus, pour accorder les prix de comté avec justice, il faut que les mêmes juges en parcourent toutes les paroisses, afin que ceux qui ont le plus grand nombre de points aient vraiment droit aux prix de comté aussi bien qu'à celui de paroisse. Cette visite, pour être bien faite, exige beaucoup de temps et de soin, et elle entraîne des dépenses considérables ; dépenses et retards d'autant plus grands qu'il faudra compter avec plus de juges. Je suis donc d'avis qu'il vaut bien mieux n'avoir qu'un juge, mais soigneusement choisi, auquel on offrira une rémunération suffisante pour qu'il prenne le temps de bien faire son devoir et de rendre un jugement motivé, après avoir pris pleine connaissance des faits. Si les juges passent à la hâte, comme cela se fait malheureusement trop souvent, il ne peut résulter aucun bien de ces concours ; au contraire, les meilleurs cultivateurs refuseront d'y prendre part. Je me permettrai de citer un cas à l'appui de cette assertion, dont j'ai eu personnellement connaissance. Trois juges visitaient les terres pour la société No. 1, comté de Verchères. Sur une de ces terres, autrefois très-négligée et occupée depuis quatre ans seulement par l'exposant, celui-ci avait établi une rotation de cinq années, avec plantes-sarclées ou jachère nue, chaque année sur la cinquième partie de sa terre. Il en avait déjà amélioré les quatre-cinquièmes, dont la plus grande partie en prairie nouvelle. Il avait fait des frais considérables pour ôter les pierres et pour détruire les mauvaises herbes, ainsi que pour bien d'autres améliorations utiles. Cependant, les juges ne donnèrent presque aucune attention à sa terre, ils prirent à peine une demi-heure pour la visiter, ils ne firent aucune question au concurrent, et dans leur rapport ils ne lui accordèrent pas un seul point pour sa rotation, tandis qu'ils donnèrent dix points aux autres concurrents pour leur rotation, quand ils n'en avaient aucune ! Ces juges ne firent également aucun cas des 10^{me}, 11^{me} et 12^{me} clauses du Programme. En voyant le rapport des juges, le concurrent lésé se plaignit par écrit au président de la société, qui est en même temps membre du Conseil d'Agriculture ; celui-ci admit la justice de la plainte, mais le rapport des juges ne fut pas amendé, les prix furent donnés d'après leur rapport, et ce rapport

injuste forme maintenant partie de celui que publie le secrétaire du Conseil d'Agriculture. On admettra que de semblables procédés ne sont guère propres à encourager ceux qui se donnent beaucoup de peine pour améliorer leurs terres et pour les entrer dans ces concours ! Afin d'empêcher de semblables abus, il faut nécessairement trouver des juges habiles, qui comprennent bien le Programme du Conseil et qui soient capables de faire un rapport motivé. Il serait peut-être utile de songer à établir un appel au Conseil d'Agriculture pour rencontrer des cas semblables.

Afin de faciliter le travail des juges, je crois que les concurrents devraient répondre, d'avance et par écrit, à certaines questions de nature à guider les juges dans l'examen qu'ils ont à faire des terres. Si les concurrents ne pouvaient rédiger eux-mêmes ces réponses, le secrétaire de la société aurait à leur aider. Les juges trouveraient utile d'étudier ces réponses avant de visiter les terres, et ils marqueraient sur la même formule les points auxquels le concurrent aurait droit. Si ces réponses étaient produites avec le rapport des juges, elle permettraient de rectifier des erreurs de la nature de celles indiquées plus haut ; elles feraient voir l'état de l'agriculture dans le comté, et elles seraient de la plus grande utilité, dans les registres du Conseil d'Agriculture, pour constater les progrès obtenus d'un concours à l'autre. Afin de mieux expliquer ma pensée, je donne à la suite de ce rapport une formule, (marquée A,) des questions qui me semblent convenables. J'y suppose, quant aux points, l'adoption des amendements que j'ai suggérés plus haut.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

L'inspection des livres des Sociétés d'Agriculture fait le sujet d'un rapport spécial, que j'ai eu l'honneur de vous adresser, le 20 novembre dernier ; je n'en dirai donc rien de plus. Je ne permettrai seulement d'attirer de nouveau votre attention sur le peu de soin que l'on donne à la tenue des comptes dans un trop grand nombre de sociétés. Le relevé ci-joint (marqué B) montre la divergence étonnante qui existe dans les deux rapports des Sociétés d'Agriculture, tels que fournis à votre département par M. le secrétaire du Conseil d'Agriculture, pour les deux années 1872 et 1873, sur un item important, et qui, évidemment, devrait être le même dans ces deux rapports, savoir : la balance en main au 31 décembre 1872 (rapport de 1872), et la balance en main au 1er janvier 1873 (rapport de 1873). Sur 81 sociétés, il n'y en a eu que 23 en règle sur ce point.—35 sociétés montrent, sur cet item, un déficit dont le total est de \$4643.86½ ; huit autres ont, au contraire, un excédant qui se monte en tout à \$771.75.

Comme il s'agit ici de sommestres considérables et qui, pour une seule société, se montent jusqu'à \$700, je suppose qu'il serait bon d'y voir un peu de plus près.

(Voir, au sujet du fonctionnement des Sociétés d'Agriculture, mes remarques sur les concours de paroisses et de comté et sur les partis de labours.

Le mémoire ci-annexé, (marqué C,) indique les modifications qui me semblent nécessaires pour compléter les rapports annuels que les sociétés doivent transmettre au Conseil d'Agriculture. La plupart de ces suggestions sont mentionnées dans mon rapport de l'an dernier.

J'annexe également à ce rapport un tableau (marqué D,) qui indique les principales opérations des Sociétés d'Agriculture pendant l'année 1873.

On verra dans ce tableau que les Sociétés suivantes n'ont pas eu de concours de fermes du tout : (1) Beauharnois, (2) Bonaventure No. 1, (3) Charlevoix Nos. 1 et (4) 2, (5) Compton Nos. 1 et (6) 2, (7) Drummond, (8) Huntington, Nos. 1 et (9) 2, (10) Joliette, (11) Mégantic, (12) Montmorency, (13) Richmond, (14) Saguenay, (15) Sherbrooke, (16) Stanstead, et (17) Trois-Rivières.

Les Sociétés (1) d'Arthabaska, (2) Bonaventure No. 2, (3) Brome, (4) Chicoutimi, (5) Hochelaga, (6) Montréal, (7) Nicolet No. 2, (8) Québec (cité), (9) Rimouski No. 2, (10) Vaudreuil No. 2, et (11) Wolfe No. 1, n'ont point fourni de rapport. Plusieurs de ces sociétés n'ont point fonctionné. Cependant celles de Hochelaga et de Montréal ne sont certainement pas dans ce cas, et je me demande pourquoi M. le secrétaire du Conseil n'a pas exigé d'elles un rapport avant de leur donner l'octroi du Gouvernement pour l'année 1874 ?

PARTIS DE LABOURS.

Les sociétés suivantes ne se sont pas conformées au règlement du Conseil, qui rend obligatoires les concours de labours dans l'année où doivent avoir lieu les concours pour les terres les mieux tenues : (1) Beauce, (2) Berthier, (3) Champlain, (4) Charlevoix Nos. 1 et (5) 2, (6) Compton Nos. 1 et (7) 2, (8) Drummond, (9) Gaspé Nos. 1, (10) 2, et (11) 3, (12) Huntington Nos. 1 et (13) 2, (14) Iberville, (15) Kamouraska, (16) Laprairie, (17) Lévis, (18) L'Islet, (19) Lotbinière Nos. 1 et (20) 2, (21) Maskinongé, (22) Mégantic No. 1, (23) Missisquoi, (24) Montcalm, (25) Montmorency Nos. 1 et (26) 2, (27) Napierville, (28) Nicolet, (29) Ottawa, (30) Portneuf, (31) Québec (comté), (32) Richmond, (33) Rimouski, No. 1, (34) Saguenay, (35) Sherbrooke, (36) Stanstead, (37) St. Hyacinthe, (38) St. Jean, (39) St. Maurice, (40) Témiscouata, (41) Terrebonne, (42) Trois-Rivières, (43) Vaudreuil, (44) Verchères Nos. 1 et (45) 2, (46) Wolfe et (47) Yamaska. De fait, il n'y a que 19 sociétés dans lesquelles ce concours a eu lieu. Il est assez évident que le règlement du Conseil qui exige ces concours n'est pas suffisamment connu, et il serait d'autant plus nécessaire de le faire connaître, que les concours de labours bien faits sont de nature à amener une amélioration très-désirable. Je crois même qu'il serait très-avantageux d'avoir des partis de labours dans plusieurs paroisses du même comté, sinon dans toutes les paroisses.

GRAINES FOURRAGÈRES DISTRIBUÉES PAR LES SOCIÉTÉS.

Comme la question de la distribution gratuite des graines fourragères par les Sociétés d'Agriculture, a donné lieu à bien des discussions, j'ai cru devoir étudier cette question sur les lieux. J'en suis arrivé à croire que c'est peut-être en ceci que la plupart des Sociétés d'Agriculture ont fait le plus grand bien. J'ai constaté, non sans regret cependant, que si ces distributions cessaient tout à coup, dans le plus grand nombre de cas on cesserait également de semer des graines fourragères en quantités convenables. Il est pénible d'avoir ainsi à constater jusqu'à quel point nous sommes arriérés sous ce rapport, et par conséquent sous tant d'autres. J'ai dit ailleurs que la masse de nos cultivateurs ne sèment pas la centième partie des graines fourragères qu'ils devraient semer. Je crois sincèrement qu'une enquête sérieuse sur ce sujet établirait que, dans la partie canadienne-française de cette province, il ne se sème guère au-delà de la millième partie des graines fourragères nécessaires à nos prairies et à nos pâturages.

Je crois donc, qu'au lieu d'arrêter les sociétés dans la distribution de ces graines, il faut, dans la plupart des cas, les encourager à obtenir le plus grand nombre possible de membres par l'appât de cette distribution gratuite, qui, cependant, ne devrait dans aucun cas excéder le montant de la souscription. Mais, pour donner plus d'essor aux sociétés, on devrait arriver le plus tôt possible à retenir le prix de la graine sur le montant des primes obtenues aux exhibitions, concours, etc., quand ces primes s'élèvent au-dessus d'une certaine somme, disons de \$4. Ainsi, je crois que tous les intérêts seraient sauvegardés.

Plusieurs sociétés achètent pour leurs membres des quantités très-considérables de graines fourragères, en sus de celles qu'elles leur donnent gratuitement. C'est un progrès qu'on ne saurait trop louer et recommander partout. La société peut facilement se procurer aux prix en gros les meilleures graines, faire faire par conséquent un profit à ses membres tout en leur sauvant du trouble, et de plus, le risque d'acheter des graines très-sales contenant souvent les semences les plus nuisibles. Mais pour cela, les acheteurs pour les sociétés devraient toujours se faire donner une garantie de la part du vendeur, qui d'ailleurs est responsable par la loi et peut être poursuivi pour tout le dommage que causeraient de mauvaises semences.

Quels sont les résultats obtenus jusqu'ici par les Sociétés d'Agriculture ? Voilà une question qui me semble d'un intérêt majeur. Ces sociétés existent depuis 1818, sous une forme ou sous une autre. Elles ont coûté au pays au-delà d'un million et demi de piastres. Quels résultats nous ont-elles donnés ? Je ne suis pas prêt à répondre à cette question ; mais je me permettrai d'attirer l'attention sur un avancé fort grave qui se trouve dans le rapport pour cette année de l'éminent supérieur du Collège Ste Anne. Ce monsieur, dont personne ne contestera l'expérience et la capacité, affirme de la manière la plus positive : *Que nos Sociétés d'Agriculture n'ont pas produit un commencement d'amélioration graduelle et générale dans la masse des cultivateurs de cette province.* Voilà un fait très-important qui mérite d'être étudié. Pour ma part, tout me porte à croire que M. le supérieur du Collège de Ste. Anne a raison ! Mais ce sujet est trop vaste pour trouver sa place ici. Je me contente seulement de l'indiquer.

Je me permettrai d'exprimer ici un regret : c'est d'avoir à constater le peu d'intérêt que prennent, dans les Sociétés d'Agriculture, la plupart des messieurs du clergé résidant à la campagne. Il y a de nobles exceptions, et je pourrais citer, parmi les plus prospères, celles qui ont à leur tête quelque membre du clergé. Il peut y avoir des raisons pour expliquer cette abstention ; cependant, les hommes franchement désintéressés et dévoués aux intérêts publics ne sont pas tellement nombreux que l'on ne doive regretter cet état de chose de la part d'une classe reconnue pour son énergie et son patriotisme. Nos Sociétés d'Agriculture seraient mieux conduites, plus prospères et feraient progresser infiniment plus l'agriculture, dans les parties reculées surtout, si tous les curés, de chaque comté, s'entendaient pour leur donner tout leur concours. Ils devraient, ce me semble, en surveiller la direction et y prendre part autant que possible, afin qu'elles produisent la plus grande somme de bien,—et leur donner un appui cordial et énergique, en faisant connaître, dans leurs paroisses respectives, les avantages qu'offrent ces sociétés.

EXPOSITIONS DE DISTRICT.

Dans mon rapport de l'année dernière, je signalais les avantages que l'on aurait droit d'attendre des concours de districts ou de régions. J'attirais l'attention sur le succès complet qu'a obtenu celui de la division Montarville, tenu à Longueuil

en 1872, et qui est dû aux efforts patriotiques de P. B. Benoit, écuyer, et des Sociétés d'Agriculture des comtés de Chambly, Laprairie et Verchères. Je suis convaincu que des concours semblables, qui seraient faits à tour de rôle dans les différents comtés du pays, attireraient plus tôt l'attention des masses, et seraient beaucoup plus utiles pour elles, que les expositions provinciales elles-mêmes. D'ailleurs, les concours régionaux seraient la meilleure préparation possible aux expositions provinciales, dont le succès serait d'autant plus grand que les premiers réussiraient davantage. Rappelons-nous qu'aujourd'hui la plupart de nos cultivateurs n'ont pas même connaissance des expositions provinciales, et qu'ils sont, par conséquent, dans l'impossibilité de profiter de leurs excellents enseignements. Ils sortent difficilement de leur comté : c'est à peine s'ils sortent de leur paroisse. Il faut donc les attirer tout d'abord, en leur apportant chez eux l'instruction qui découle tout naturellement de concours bien organisés et complets. De l'aveu de tout le monde, le plus grand nombre des expositions de comté sont fort peu considérables ; on n'y voit presque jamais d'instruments d'agriculture perfectionnés ; les animaux exhibés, pour la plupart, n'ont rien d'extraordinaire, et le cultivateur sérieux, qui s'est donné la peine d'y assister, est bien forcé de se demander s'il a retiré quelque bien du voyage qu'entraîne l'exposition.

Il en serait bien autrement si, chaque année, on avait l'occasion de visiter un concours régional. D'abord les cultivateurs en masse s'y rendraient : c'est un voyage que personne ne craindrait d'entreprendre, et on y apporterait ses meilleurs produits, car on aurait là, en sus de l'espoir d'une récompense, une excellente occasion de les vendre un bon prix. Les primes offertes seraient naturellement en plus grand nombre et beaucoup plus fortes que celles de comté, et, on le sait, rien ne tente nos cultivateurs comme une somme assez ronde, qu'il leur est possible d'obtenir sans de forts déboursés. De plus, ces concours ne manqueraient pas d'attirer les commerçants de produits agricoles et les acheteurs étrangers, qui s'y rendraient en foule, parce qu'ils seraient sûrs d'y trouver un choix considérable et des vendeurs bien disposés. Enfin, M. le ministre, si l'on me demandait mon avis, je dirais : abolissons les expositions de comté plutôt que de se priver plus longtemps de celles de districts. Cependant le concours régional de la division de Montarville a prouvé que ces expositions, loin de nuire à celles de comté, leur sont au contraire très-utiles.

Les sociétés des environs de Sherbrooke ont déjà fait des démarches en ce sens, en 1873, auprès du département ; plusieurs autres sociétés que j'ai visitées demandent ces concours régionaux avec instance. Je suis bien sûr que les villes de Sherbrooke, Trois-Rivières, Sorel, St. Hyacinthe, Joliette, etc., ainsi que plusieurs autres centres importants, se hâteraient de souscrire généreusement pour s'assurer ces concours.

Je crois que les expositions régionales devraient avoir lieu tous les ans, parce qu'elles fourniraient à nos cultivateurs, à des époques fixes, des marchés importants pour leurs produits, marchés auxquels viendraient en foule les américains et les commerçants de tout genre, ainsi que bien des étrangers au district.

L'an dernier, la Législature votait \$5000, pour aider à la formation d'un « Haras National. » Cette entreprise avait de plus, si j'ai bien compris, la promesse d'un octroi semblable pendant cinq années. Aujourd'hui, ce projet est tout-à-fait abandonné et il n'en sera plus question. Pourquoi ces \$5000, ne seraient-elles pas affectées aux concours régionaux, à condition que les grands centres, qui désireraient les avoir chez eux, votent une somme suffisante, avec celles que fourniraient les Sociétés d'Agriculture de comtés, pour en assurer le succès. Ces sociétés, pour le plus grand nombre, ne manqueraient pas de faire leur part généreusement, puisqu'elles ont tout à gagner, et ainsi ce projet deviendrait facilement réalisable.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

Ce qui manque surtout à notre agriculture, ce sont des cultivateurs pratiques et instruits. L'Europe doit ses plus grands progrès agricoles aux moines d'abord, puis aux grands seigneurs, qui ont appliqué toute leur intelligence à faire produire à la terre tout ce qu'elle pouvait donner sans s'épuiser. Puis, les gouvernements eux-mêmes ont étudié les besoins de l'agriculture et ont fait d'immenses efforts pour développer les ressources agricoles de leurs pays respectifs. Aussi, sont-ils arrivés à augmenter très-considérablement la production agricole ; au point que des pays dont le sol, en général, est naturellement pauvre, comme la Belgique par exemple, donnent beaucoup plus de produits, année moyenne, sur les terres cultivées depuis au-delà de 2000 ans, qu'on n'en obtient ici, sur les terres les plus riches du monde, quelques années à peine après leur défrichement.

En Europe, les premiers hommes d'état, les grands seigneurs propriétaires du sol, se font un devoir et un honneur de connaître la pratique et la science de l'Agriculture. Un grand nombre même en font, par inclination, leur occupation de tous les jours. Ici, au contraire, l'homme instruit, le plus savant, croirait s'abaisser si, après avoir fait un cours d'études, qui lui rend possible la carrière des professions libérales, il se livrait à la pratique de l'Agriculture. De fait, le travail matériel de tout genre lui répugne infiniment. Je vois là un grand danger, et un mal plus grand encore, auquel il importe d'apporter un prompt remède, si l'on ne veut pas pousser jusqu'à ses dernières limites le déclassement et le déplacement de la partie la plus importante de notre population rurale : celle qui à les moyens de s'instruire.

Ce remède, à mon avis, il faut le demander à ceux qui dirigent nos maisons d'éducation ; car c'est là que se forme l'élite de notre jeunesse, c'est là qu'elle fait le choix de sa carrière future. Souvent, quelques mots seulement, quelques sages avis donnés à point, décident de l'avenir d'un jeune homme.—Malheureusement, personne dans ces Maisons ne s'occupe sincèrement d'Agriculture. Le préjugé dont j'ai déjà parlé, et qui fait croire que l'agriculture bien faite ne paye plus dans cette province, existe ici comme ailleurs. Des fermes considérables sont presque toujours attachées à ces Maisons, mais aucun membre de la communauté, ordinairement, ne fait de leur exploitation son occupation spéciale et constante ; par conséquent la culture, laissée à des domestiques ignorants, n'est guère meilleure que celle faite par les cultivateurs des environs. Il me semble, d'abord, que ces institutions ne pourraient manquer de retirer de gros bénéfices de leurs terres, si un de leurs sujets était chargé, d'une manière permanente, de la surveillance minutieuse de ces fermes, et s'y prenait de manière à en retirer tous les profits qu'elles peuvent donner. En second lieu, ces terres cultivées sous l'œil d'un homme instruit et pratique, qui aurait fait une étude toute spéciale de l'Agriculture, au point surtout des profits qu'elle doit donner, deviendraient bientôt de véritables fermes-modèles, non-seulement pour les cultivateurs des voisinages, mais également pour la plupart des hommes intelligents que leurs affaires amèneraient au Collège. Il suffirait ensuite de faire visiter les cultures de temps à autres, aux élèves les plus intelligents, et d'attirer leur attention sur les améliorations qui les distinguent des pratiques suivies dans les environs, ainsi que sur le surcroît de revenus obtenus en conséquence, pour faire naître, sans aucun doute, plusieurs vocations agricoles. De plus, les élèves qui, plus tard, se fixeraient à la campagne, soit comme membres du clergé ou dans l'exercice des professions libérales, seraient en mesure de discuter, avec connaissance de cause, plusieurs questions agricoles pratiques, et ces discussions amèneraient certainement des progrès marqués. Pour prouver mes avancés, je n'aurais qu'à citer les améliorations en agriculture qui ont été faites dans les environs du collège de Sainte-Thérèse, depuis un bon

nombre d'années déjà, et les bons enseignements que sont en mesure de donner, et que donnent la plupart des MM. qui ont fait leurs études théologiques. La ferme de la Canardière, appartenant aux MM. du Séminaire, a eu, elle aussi, d'excellents résultats qui portent leur fruit tous les jours encore. Il en est de même du Collège de Sainte-Anne dont je parlerai plus loin.

Les raisons qui, très souvent, empêchent les fils de cultivateurs de se livrer à l'agriculture à la suite de leurs études sont, d'abord, parce que ce qu'ils en connaissent n'est guère attrayant, et, en second lieu, parce que les sacrifices que leurs parents ont dû faire pour leur donner une bonne éducation, sont tellement grands qu'il leur est ordinairement impossible de leur donner une terre en sus.

Il serait facile, par les moyens que j'ai indiqués plus haut, de prouver à toute la jeunesse qui s'instruit que l'agriculture est non seulement très-profitable, mais aussi très-attractive pour ceux qui s'y livrent avec intelligence et énergie.

Quant à posséder des terres tout d'abord, cela est loin d'être indispensable. Dans bien des pays d'Europe, et surtout en Angleterre, la masse des cultivateurs ne possèdent point les terres qu'ils cultivent. Ils sont tout simplement locataires. Cela n'empêche pas que le fermier anglais soit, dans bien des cas, un grand gentilhomme, très-instruit, vivant parfaitement, et placé dans la société au rang des premiers dignitaires. Sans aller si loin, je pourrais, au besoin, citer certaine personne dans ce pays qui occupe, depuis bon nombre d'années déjà, une position assez enviable et qui n'a jamais été propriétaire des terres qu'elle cultive. Pourquoi donc, en commençant surtout, ne louerait-on pas des terres pour 9 ou 10 ans, comme le font la plupart des Ecossais et les autres étrangers qui s'établissent ici ? Cela ne demande presque aucun capital, puisqu'on trouve à louer, presque partout, des terres toutes montées d'animaux et d'instruments, pour un loyer annuel qui représente tout-au-plus 3 ou 4 pour 100 sur la valeur totale de la propriété.

Comparons, si vous me le permettez, la position de deux jeunes gens également bien partagés sous le rapport des forces physiques, de l'éducation, du talent et de l'énergie, dont un, à la sortie du collège et possédant des notions justes sur la pratique de l'agriculture, se sera établi sur une propriété bien choisie qu'il aura prise à long bail pour une somme fixe ; tandis que l'autre se sera dirigé vers la ville pour étudier une profession libérale.

Dans des circonstances ordinaires, et après cinq années seulement, le premier occupera une position honorable et indépendante. Il aura pu se marier, il fera des économies s'il le veut, et il possédera la confiance de ses concitoyens, qui commenceront à jeter les yeux sur lui, dans le but de l'appeler plus tard aux charges les plus importantes. L'autre, après avoir été, presque toujours, pour ses parents ou ses protecteurs, une source de dépenses considérables, sera, après cinq ans, à la recherche d'une clientèle, qui pourrait bien se faire attendre encore longtemps. Dans l'intervalle, il sera invariablement exposé à mille dangers ; on le verra trop souvent se lancer dans des agitations populaires, qui n'ont guère pour but l'avancement du pays. Enfin, sous les circonstances les plus favorables, il aura à parcourir une carrière hérissée de difficultés, sinon de misères. Bien heureux si, après plusieurs années de déboires, il ne finit pas par se perdre complètement.

Mais je m'éloigne de mon sujet : *l'instruction agricole.*

Nos couvents de campagne pourraient également faire faire de grands progrès à l'agriculture si, en sus des études que l'on doit y faire, l'on s'occupait sérieusement et fructueusement d'horticulture et d'arboriculture, des soins de la laiterie et de la basse-cour, aussi bien que du ménage. Les jeunes filles élevées

dans ces couvents ne sont pas plus pressés que nos jeunes gens instruits de revenir aux durs travaux de la campagne, surtout lorsqu'elles ont passé plusieurs années sans faire le moindre travail manuel. Il me semble très-important qu'on leur enseigne des arts, malheureusement fort négligés par le plus grand nombre de nos familles agricoles, et qui sont très-profitables, sinon indispensables, à tous ceux qui doivent tôt ou tard résider à la campagne.

Pour obtenir des réformes aussi importantes, il faudrait probablement s'adresser aux autorités ecclésiastiques qui, j'ai tout lieu de le croire, s'empresseront de nous donner leur concours le plus dévoué, afin d'assurer le succès d'un mouvement si patriotique.

Il serait très-utile, à mon avis, de faire de l'enseignement agricole, tel que proposé dans ce qui précède, une des conditions de l'octroi donné chaque année pour les maisons d'éducation de tout genre. On pourrait de plus, et avec profit ce me semble, offrir des primes considérables à celles qui montreraient les meilleurs résultats dans l'enseignement agricole.

JOURNALISME AGRICOLE.

J'ai parlé plus haut, assez longuement, de la nécessité de répandre à profusion dans nos campagnes, des imprimés sur l'agriculture. Il me semble également indispensable de publier bientôt un bon journal agricole, qui recevrait l'encouragement du Conseil et des Sociétés d'Agriculture, et qui serait envoyé, comme prime, à tous les membres de ces sociétés. Cette mesure, après de longues et ardentes discussions, a reçu, à plusieurs reprises, l'approbation presque unanime du Conseil. Je regrette que l'exécution de ce projet ait été si longtemps retardée, pour des causes qui ne font guère honneur à ceux qui en sont responsables. Je regrette de plus que le secrétaire du Conseil, lui-même, dans ses rapports officiels publiés par votre département ait tant fait pour préjuger la question, en prétendant, entr'autres choses, que : « Par malheur, nous n'avons pas dans ce pays des personnes qualifiées, qui voudraient faire du journalisme agricole une occupation constante et une spécialité. » Il ajoute : « On trouve trop facilement des rédacteurs de journaux politiques, quand on ne peut en trouver un seul capable d'entreprendre la publication d'un journal d'agriculture d'une manière pratique et adaptée aux circonstances particulières du pays. » Voilà des avancés qui, pour dire le moins, sont fort risqués. M. le secrétaire du Conseil d'Agriculture devrait savoir mieux que personne qu'il y a dans le pays plusieurs hommes qui se sont occupés, et qui s'occupent encore du journalisme agricole d'une manière très-pratique et très-utile, et qui ont fait beaucoup de bien. Mais ils en auraient fait d'avantage, si au lieu d'être entravés pendant de longues années, ils avaient reçu l'appui qu'ils ont droit d'attendre. Puisque nous sommes sur ce sujet, il sera peut-être utile de dire ici que, pour ma part, j'aurais continué à rédiger la *Semaine Agricole*, dont le rapport officiel que je cite, (1871-72), approuve la rédaction que j'en ai faite, si l'on n'avait pas changé, (personne n'a pu me dire pourquoi ni comment,) la résolution du Conseil qui exigeait que j'en fusse le rédacteur. Aussitôt que cette condition de l'octroi fut retranchée, je fus informé que, malgré les \$1000. par année provenant du Conseil, on n'avait plus les moyens de rétribuer mon travail. Comme, de mon côté, j'avais encore moins les moyens de travailler pour rien, je me retirai.

J'ai eu occasion de consulter un bon nombre de sociétés d'agriculture au sujet du journal : toutes sont d'avis que la distribution gratuite d'un petit journal mensuel, pratique et bien illustré, augmenterait de beaucoup le nombre des

membres de ces sociétés, en même temps qu'il généraliserait des connaissances des plus utiles et qui sont à peine connues dans nos campagnes. Les quelques sociétés qui ont pris l'initiative dans ce mouvement, ont obtenu les plus grands succès, et, parmi ces dernières, j'ai déjà cité celle de Portneuf qui, il y a trois ans, n'avait que 150 membres, tandis qu'aujourd'hui elle en compte au-delà de 600.

LES CHEMINS RURAUX.

Il me semble important, M. le Ministre, d'attirer votre attention sur le malheureux état des chemins dans presque toute la partie française de la province de Québec, cause de dommages incalculables pour l'agriculture. Rien n'est plus pénible que d'avoir à voyager sur ces chemins, qui sont dans un état disgracieux pendant à-peu-près huit mois de l'année, en moyenne. Les cultivateurs y perdent certainement la moitié de leur temps et exposent leurs attelages aux plus grandes fatigues ainsi qu'à des pertes considérables, parce que la loi, au sujet des chemins, n'est pas mise à exécution. Je pense que la nomination d'un surintendant des chemins, consciencieux, nommé pour toute la province, qui serait chargé de presser les municipalités en défaut de réparer et d'entretenir leurs chemins, et qui, au besoin, les poursuivrait au nom de la Reine, ferait bientôt changer cet état de choses si déplorable sous tous rapports.

CHEMINS D'HIVER.

Nos chemins d'hiver seraient bien faciles à entretenir, si l'on voulait s'en donner la peine. En 1872, j'ai voyagé entre Québec et St. Thomas, (Montmagny), à la suite des tempêtes de neige, si mémorables, de cette époque. Sur tout ce parcours, les chemins étaient magnifiques, tandis qu'ailleurs on se perdait dans la neige. Ces bons chemins étaient dus à un règlement, bien exécuté, de divers conseils municipaux intéressés, par lequel chaque fronteau, ainsi que les routes, étaient entretenus au moyen d'un *souloir à neige*, de 6 pieds de large, et dont chaque cultivateur intéressé se servait pour durcir le chemin pour remplir les pentes et pour étendre également la neige sur tout le parcours du chemin. Sur information prise, j'ai obtenu l'assurance que cette manière d'entretenir les chemins était fort peu onéreuse, puisqu'elle exigeait bien moins de travail, et que l'instrument, composé tout simplement d'un madrier de deux pouces, en bois franc, attaché solidement, par le haut, à une paire de timons ordinaires, n'exigeait, pour la plupart des cultivateurs, aucun déboursé. Il serait bien à désirer qu'un semblable système devint général par toute la province; les chemins d'hiver seraient toujours plus beaux, les voitures se rencontreraient plus facilement, et il deviendrait moins difficile d'introduire presque partout les voitures doubles.

CHEMINS MACADAMISÉS.

Permettez-moi, M. le ministre, de dire ici un mot en faveur des chemins macadamisés.—Depuis quelques années le gouvernement de cette province s'est montré d'une libéralité très-grande au sujet des chemins de fer. Tout le pays a approuvé avec raison cette politique essentiellement nationale, puisqu'elle tend à développer d'une manière permanente presque toutes nos ressources. Cependant, si l'on étudie le sujet à fond, on doit voir, ce me semble, que les chemins macadamisés sont

très-souvent plus importants pour les cultivateurs que les chemins de fer. Ainsi, dans un rayon de dix lieues des marchés ou des grandes artères, les chemins macadamisés rendent de bien plus grands services, puisque le cultivateur peut, en tous temps et à toutes saisons, porter une forte charge sans fatigue ni danger pour ses attelages, la délivrer à domicile et rapporter chez lui ce dont il a besoin, sans la moindre difficulté et sans déboursés.

Maintenant donc, qu'on a doté le pays de grandes voies ferrées, qui le traversent dans presque toute son étendue, au nord et au sud, la question qui, à mon avis, surpasse de beaucoup celle des voies ferrées secondaires, qui cependant n'en ont pas moins d'importance pour cela, est celle des chemins macadamisés, qui permettront aux cultivateurs résidant jusqu'à dix lieues de ces artères, ou près des grands centres, de pouvoir y arriver en tous temps, sans trouble et sans déboursés. Ces chemins de fer, d'un intérêt secondaire, obtiennent de notre Législature un octroi de \$2,500 par mille. Pourquoi n'augmenterions-nous pas encore la dette de notre province d'une somme comparativement minime, vu les résultats à obtenir, afin de doter notre pays tout entier de bonnes et de nombreuses voies macadamisées ? Je suis convaincu qu'un octroi, par mille, du quart de celui accordé à ces chemins de fer, suffirait amplement pour faire casser toute la pierre nécessaire aux chemins macadamisés. Or, offrir de casser la pierre, c'est assurer la confection de beaucoup de chemins ; car, dans bien des cas, il serait facile d'induire nos cultivateurs à les égarer parfaitement et à les arrondir, puisque la loi les y oblige ; il ne resterait donc plus qu'à leur faire apporter la pierre sur le chemin, et de la leur faire étendre une fois cassée. Or, ceci peut s'obtenir assez facilement. Vous ne sauriez douter, M. le ministre, que le gouvernement qui aura assez d'esprit d'entreprise pour introduire, dans nos chemins ruraux, un système général d'améliorations solides et durables, méritera infiniment de la patrie ; de plus, il ne pourra manquer de se rendre très-populaire.

Plutôt que de négliger plus longtemps un intérêt si vital, il me semble que nous ne devrions pas craindre d'emprunter les plus fortes sommes qu'il soit possible d'obtenir sans affecter notre crédit. Rappelons-nous que chaque millier de piastres, employé pour macadamiser une voie importante, augmente la valeur de la propriété foncière, non seulement sur le parcours du chemin amélioré, mais aussi à deux ou trois milles de distance, et que cette augmentation représente au moins dix fois le montant dépensé. Je pourrais citer des cas où l'amélioration et l'augmentation véritable de la propriété, dans les environs des chemins macadamisés récemment faits, est de \$100,000 pour chaque \$1000 dépensées ! Sous de pareilles circonstances, devons-nous craindre de nous endetter, quand ces emprunts doivent nécessairement apporter l'abondance dans nos populations rurales, et enrichir non-seulement la génération actuelle, mais aussi celles qui nous suivront.

VISITE DES MEILLEURES CULTURES.

J'aurais beaucoup désiré visiter sur mon passage les fermes qui ont été primées, lors des concours pour les terres les mieux tenues en 1871 et en 1873. Malheureusement, les noms des concurrents heureux n'ont pas encore été publiés, de sorte que ces visites m'étaient presque impossibles.

J'ai cependant parcouru soigneusement un bon nombre de fermes : celle du Collège Sainte-Thérèse est parfaitement cultivée. On obtient sur un sol pauvre des récoltes très-considérables, grâce aux bons soins que l'on prend de toutes les matières qui peuvent fertiliser la terre. Le bétail, nombreux et beaux, est soigné avec une grande économie, au moyen de fourrages hachés et fermentés et de lé-

gumes-racines. On a trouvé, ici comme ailleurs, que les fourrages hachés et fermentés en économisaient la valeur d'un tiers au moins, sans compter que les animaux s'en trouvent infiniment mieux. On utilise toutes les matières fécales : c'est un exemple qui pourrait être suivi partout, et surtout dans les grands établissements.

Le Collège de Terrebonne a acquis dernièrement des propriétés considérables qu'il est en voie d'améliorer. Je suis sûr qu'avec la surveillance intelligente qui y était exercée lors de mon passage, on saura en tirer de beaux profits.

Le Séminaire de Québec possède d'immenses propriétés dont plusieurs sont soigneusement cultivées et donnent, depuis bien des années, des profits considérables. Ainsi, la ferme de *Maizerets*, à la *Canardière*, près de Québec, a donné sur 150 arpents de terre un revenu annuel de \$1,600 à \$2,000 en moyenne, toutes dépenses payées. La base de cette culture est le foin, pour le marché de Québec, mais on rapporte de la ville d'immenses quantités de fumier. On cultive tous les ans plusieurs arpents en légumes. Les choux et les navets que j'y ai vus cette année avaient parfaitement réussi. Le champ en était littéralement couvert ; on n'y voyait pas un seul espace vide. Le troupeau est considérable, et le beurre qu'y fait madame Fortier, l'habile et active fermière, se vend de 5 à 10 centins la livre au-dessus du prix moyen ; c'est dire suffisamment qu'il est d'excellente qualité.

¶

Je n'ai visité qu'une seule des nombreuses fermes de Saint-Joachim, qui appartiennent aux MM. du Séminaire de Québec ; celle dirigée par M. et Madame Guérin. Cette propriété est très-intéressante à visiter. Le bétail y est fort nombreux et la fabrication du beurre m'a paru être l'exploitation principale, malgré qu'on y cultive beaucoup de foin et de grain. La laiterie est très-bien aménagée et tout y est d'une propreté remarquable. Le beurre se fait tous les jours et on utilise un petit pouvoir d'eau, qui passe auprès de la laiterie, pour faire mouvoir la baratte. Un aqueduc puissant apporte l'eau dans la maison et dans tous les bâtiments. Cette terre de 800 arpents donne en moyenne un revenu net de \$2.40 à \$3.00 par arpent.

J'ai remarqué sur cette même terre une amélioration bien digne d'imitation. Les petits ponts, nécessaires dans toutes les terres basses, pour permettre la communication d'une pièce à l'autre, forment de véritables tunnels recouverts de terre, de sorte qu'ils n'embarassent aucunement et qu'ils ne demandent aucune réparation ; de plus, ils coûtent infiniment moins que les ponts ordinaires et durent bien plus longtemps. C'est tout simplement un billot creux, placé au fond du fossé de manière à ce que l'eau le traverse sans obstacle. On trouve très-souvent dans la forêt ces arbres creux ; d'ailleurs il est facile de les creuser, on les sépare sur le long en deux morceaux, par un trait de scie, on creuse chaque morceau et on les place au fond du fossé, l'un par dessus l'autre, puis on couvre de terre. Ceux que j'ai vus avaient été faits il y a près de 40 ans et ils m'ont paru pouvoir durer aussi longtemps.

La ferme de M. Louis Bilodeau, sur le chemin du Cap-Rouge, mérite sous tous rapports une mention spéciale. Je regrette que l'espace me manque pour dire ce que ce monsieur a su tirer d'un site bien ordinaire et d'une terre tout-à-fait épuisée. Aujourd'hui, c'est presque un domaine princier, et cela, sans qu'il ait fallu de forts déboursés. M. Bilodeau a fait deux ou trois petites chaussées sur un ruisseau qui passe devant sa maison, puis il a planté un grand nombre d'arbres forestiers. Il a maintenant plusieurs beaux étangs entourés d'arbres magnifiques, et j'y ai pêché de superbes truites. Les étangs m'ont paru remplis de poissons. Il

a couvert de cendres lessivées de vieilles prairies, après les avoir convenablement hersées pour détruire la mousse et raviver les tiges de mil. Il obtient maintenant 350 bottes par arpent au lieu de 50 à 75 bottes qu'elles donnaient auparavant. Il a fossoyé et drainé des marais qui ne produisaient rien, sinon des miasmes délétères; aujourd'hui, il en obtient des récoltes magnifiques. Ces améliorations et bien d'autres, ont été calculées de manière à donner un revenu considérable pour les dépenses qu'elles ont occasionnées. Si l'on considère que M. Bilodeau est tenu de passer toutes ses journées à la ville et qu'il n'a, pour surveiller son exploitation, ce qu'il fait de très-près, que les heures que les citoyens donnent aux loisirs ou au sommeil, on ne saurait trop admirer la persévérante industrie, et surtout le talent pratique et les aptitudes agricoles tout-à-fait remarquables que possède ce monsieur.

J'ai pu admirer sur les immenses terres que possède M. Geo. B. Hall, à Montmorency, les améliorations considérables que dirige son habile régisseur, M. Onézime Poilvert, émigrant normand venu en cette province en 1873. Ce dernier est à faire de grands et utiles travaux de drainage; il a construit des fosses à purin, qui lui permettent d'utiliser toutes les urines et autres engrais liquides; il a arraché le chiendent sur une étendue considérable, et ce qui a été enlevé du champ a été mis en composts (avec un peu de chaux, puis un lit de terre par dessus, puis du fumier et ainsi de suite). Il a amélioré les bergeries de manière à séparer convenablement le troupeau et à tirer le plus grand parti possible des fourrages et des fumiers. Le poulailler qu'il a construit est un modèle de simplicité et de perfection, etc., etc. De son côté, Madame Poilvert, (également de la Normandie,) est chargée des soins de la laiterie et de la basse cour. Elle aussi m'a semblé faire preuve de connaissances pratiques tout-à-fait remarquables.

Ces émigrants sont tout-à-fait satisfaits de leur sort. Ils ont acquis une belle ferme dans le comté de Lévis, sur laquelle ils entendent s'établir plus tard. Si les efforts que fait votre département avaient pour résultat de nous amener chaque année plusieurs cultivateurs aussi entendus, le pays aurait tout à y gagner.

Si l'on ne peut pas encore constater une amélioration agricole graduelle et générale dans nos campagnes canadiennes-françaises, il fait plaisir de voir les heureux efforts d'un bon nombre d'hommes marquants qui résident à la campagne et dont les succès en agriculture sont indubitables. Espérons que leur nombre augmentera rapidement et que le bon exemple qu'ils donnent se fera bientôt sentir partout. Je ne pourrais les nommer tous, je mentionnerai cependant ceux dont j'ai vu les terres: L'honorable J. O. Beaubien, de Saint-Thomas, (Montmagny), l'honorable Elisée Dionne, de Sainte-Anne Lapocatière, M. Louis Beaubien, M. P. P. et M. C. A., de Sainte-Catherine, près de Montréal, M. Philippe Landry, M. C. A., de Saint-Pierre (rivière du sud, Montmagny), M. Casavant, M. C. A., Saint-Dominique, (Bagot), M. L. Bilodeau, Cap Rouge, M. Félix Lavoie, Saint-Martin, (Laval), M. Mathias Gareau, Saint-Jacques de l'Achigan, (Montcalm), M. Eugène Casgrain, de l'Islet, M. J. B. Dupuis, de Saint-Roch, (l'Islet), les MM. de Blois, de Beauport, etc., etc., etc.

J'ai pris sur l'exploitation de M. P. de Blois, des notes très-importantes; mais je regrette que l'espace me manque pour en parler au long. Je mentionnerai seulement ce qu'on obtient dans un jardin, dont le sol n'est pas du tout favorable, mais dont la culture est parfaite. Un carré de fraises, de 4 perches en superficie, a donné 40 gallons de fruits parfaits, ou à raison de 1000 gallons par arpent, soit une valeur de \$1000 par arpent, au prix moyen du marché de Québec. Dix perches en framboises, (blanches et rouges), ont produit 9 minots de fruits, soit une valeur de \$700 par arpent. Si l'on obtient de semblables rendements dans des terres argileuses non drainées, quels profits ne pourrait-on pas faire, près des villes, par la culture des fruits dans des terrains convenables!

ENDIGUEMENTS, (*Aboiteaux.*)

En parcourant le bas du fleuve, tant au nord qu'au sud, j'ai vu dans bien des paroisses d'immenses étendues de terres très-riches, qui, cependant ne peuvent pas être utilisées, parce que les grandes mers les inondent et que l'eau salée détruit toute végétation utile. Dans bien des endroits, ces terres perdues se montent à plusieurs milliers d'arpents en superficie dans la même paroisse. Là où je suis passé, j'ai attiré l'attention des cultivateurs sur l'importance des endiguements pour utiliser ces terres et leur donner une valeur égale à celle des propriétés les plus riches. M. J. D. Smouth, l'habile professeur d'agronomie au collège Sainte-Anne, qui a beaucoup étudié ce sujet et qui a fait construire un bel *aboiteau* sur la propriété du collège, a bien voulu faire, sur ma demande, un travail précieux, que j'inclus dans ce rapport. Il y a démontré clairement l'utilité de ces travaux, le bien qui en résulte en même temps qu'il donne le mode de construction. Il affirme que ces *endiguements*, faits en grand, coûteraient fort peu de chose comparativement parlant, puisque chaque arpent en superficie, ainsi rendu à la culture, ne reviendrait, dans certains cas, qu'à \$1.45, et tout au plus à quelques piastres.

Je vous prie, M. le Ministre, de bien vouloir pardonner la longueur de ce rapport que j'ai l'honneur de vous soumettre très-respectueusement.

ED. A. BARNARD.

Varenes. 1^{er} Novembre 1874

**PROJET A SOUMETTRE AU CONSEIL D'AGRICULTURE.
CONCOURS POUR LES TERRES LES MIEUX TENUES.**

Réponses que doivent fournir les concurrents en faisant leurs entrées.

(N. B.—Les secrétaires des Sociétés d'Agriculture voudront bien aider les concurrents de leur mieux, afin que ces réponses soient aussi exactes que possible. Les juges, en examinant la terre, sont priés de corriger ces réponses, s'il y a lieu, de faire leurs remarques sur la culture générale de la terre, etc., etc., et de mettre en regard des réponses les points qu'ils accordent au concurrent.)

Nom du concurrent :

Paroisse de..... Comté de.....

Etendue de la terre exposée : ——— arpents en culture. { ——— arpts. × ——— arpts. }
 { Donnez ici les longueur et lar- }
 { geur de la terre. }

Programme avec amendements proposés.	Maximum des points à accorder.	Points accordés.	
10. Rotation régulière de 10 ans ou moins. (Aucun point ne peut être accordé pour la rotation, à moins qu'elle ne soit régulière, c'est-à-dire qu'une partie ou sole soit en cultures sarclées ou en labours d'été chaque année, et que chaque partie de la terre soit ainsi nettoyée dans 10 ans ou moins.)	50		1 ^{re} Question.—Suivez-vous une <i>rotation régulière</i> de manière à nettoyer toute votre terre, dans dix ans ou moins, soit par la culture des plantes sarclées, soit par les labours d'été ? Réponse : (oui ou non.)
20. Etat de la production de chaque sole. (Les juges doivent diviser ces cinquante points en autant de pièces qu'il y a sur la terre, puis donner à chaque pièce le nombre de points qu'elle mérite. Ainsi, supposant qu'une terre de 60 arpents ait 20 pièces de 3 arpents chacune, chaque pièce pourrait avoir 2½ points si elle porte une récolte parfaitement cultivée.)	50		2 ^o Q.—Si oui, dites de combien d'années se compose la <i>rotation</i> ? R. ——— années.
			3 ^o Q.—Depuis combien d'années suivez-vous cette <i>rotation</i> ? R. ——— années.
			4 ^o Q.—Indiquez la marche suivie dans votre <i>rotation</i> ? R. ———(1)
			5 ^o Q.—Quelle étendue avez-vous cette année en plantes sarclées? R. ——— arpents.
			6 ^o Q.—Quelle étendue avez-vous cette année en labours d'été ou jachère? R. ——— arpents.
			7 ^o Q.—Quelle étendue avez-vous cette année en pâturages? } R. 1 ^{re} année ——— arpts. 2 ^e " ——— " 3 ^e " ——— "
			8 ^o Q.—Quelle étendue avez-vous cette année en prairies? } R. 1 ^{re} année ——— " 2 ^e " ——— " 3 ^e " ——— "
			9 ^o Q.—Quelle étendue avez-vous cette année en blé? R. ——— arpents.
			10 ^o Q.—Quelle étendue avez-vous cette année en orge? R. ——— arpents.
			11 ^o Q.—Quelle étendue avez-vous cette année en avoine? R. ——— arpents. (2)
		Total en culture en 187 . _____	

(1) En supposant une rotation de 10 ans, cette réponse pourrait être rédigée comme suit : 1^{er}10 blé ; 1^{er}10 prairie, 1^{re} année—1^{er}10 do, 2^e année—1^{er}10 do, 3^e année—1^{er}10 do, 4^e année—do 1^{er}10 do, 5^e année ; 1^{er}10 pâturage, 1^{re} année—1^{er}10 do, 2^e année ; 1^{er}10 avoine ; 1^{er}10 plantes sarclées et labours d'été. Cette formule indique suffisamment comment répondre dans les autres cas.

(2) Donnez à la suite le nombre d'arpents pour chaque espèce différente, soit de grains soit de légumes, et voyez à ce que le total s'accorde avec l'étendue de la terre donnée plus haut.

Programme avec amendements proposés.	Maximum des points à accorder.	Points à accorder.	
40. Clôtures en bon ordre.	10		<p>30 Quelle est l'étendue des clôtures que vous devez entretenir pour votre part? R. En pièces — arpts Perches de cèdre — " Autres perches — " En planches — " En fil de fer — " _____ _____ Total des clôtures _____</p>
50. Fossés et rigoles en bon ordre.	10		<p>1^o Quelle est l'étendue de vos fossés de ligne (votre part) R. — arpts. 2^o Quelle est l'étendue de vos fossés de refente et autres? R. — arpts.</p>
60. Drainage.	10		<p>3^o Avez-vous fait des fossés couverts? R. — 4^o Si oui, combien d'arpents de longueur et à quelle profondeur? R. —</p>
70. Roches enlevées complètement. (N. B. Ces points ne peuvent être donnés que pour un travail considérable.)	10		<p>1^o Avez-vous autrefois beaucoup de pierres sur votre terre? R. — 2^o Les avez-vous enlevées en tout ou en partie? R. — 3^o Si oui, qu'en avez-vous fait? R. —</p>
80. Mauvaises herbes fauchées ou détruites.	10		<p>1^o Reste-t-il des mauvaises herbes à graine sur votre terre? 2^o Comment les détruisez-vous? 3^o Quelles espèces sont les plus communes chez vous?</p>
90. Bétail bien tenu. (N. B. Les juges ne devront accorder le maximum des points qu'à ceux qui entretiendront une tête de gros bétail, ou quatre moutons par quatre arpents de terre.)	10		<p>1^o Quel est le nombre de votre bétail? R. Chevaux de travail — Poulains — Bœufs — Vaches — Jeunes bœufs — Taures — Veaux — Moutons — Cochons — Total — Dindes — Oies — Canards — Volailles —</p> <p>2^o La terre exhibée nourrit-elle tout ce bétail ou si vous êtes obligé de vous procurer des fourrages ailleurs? R. Si oui, combien de cents bottes? R. Combien d'animaux faites-vous pacager ailleurs? R.</p>

Programme avec amendements proposés.	Maximum des points à accorder.	Points accordés.																																																		
100. Étables et écuries, bergeries, porcheries, granges, laiteries en bon ordre et commodes.	10		Quelles sont les dimensions de vos constructions rurales, et combien en avez-vous ?	<table border="0"> <tr> <td>R. Grange</td> <td>— pds. x</td> <td>— pds. carrés</td> </tr> <tr> <td>_____</td> <td>_____</td> <td>_____</td> </tr> <tr> <td>Écuries</td> <td>..</td> <td>..</td> </tr> <tr> <td>Étables</td> <td>..</td> <td>..</td> </tr> <tr> <td>Bergerie</td> <td>..</td> <td>..</td> </tr> <tr> <td>Porcherie</td> <td>..</td> <td>..</td> </tr> <tr> <td>Laiterie</td> <td>..</td> <td>..</td> </tr> <tr> <td>Remises</td> <td>..</td> <td>..</td> </tr> <tr> <td>_____</td> <td>_____</td> <td>_____</td> </tr> <tr> <td>_____</td> <td>_____</td> <td>_____</td> </tr> </table>	R. Grange	— pds. x	— pds. carrés	_____	_____	_____	Écuries	Étables	Bergerie	Porcherie	Laiterie	Remises	_____	_____	_____	_____	_____	_____																		
R. Grange	— pds. x	— pds. carrés																																																		
_____	_____	_____																																																		
Écuries																																																		
Étables																																																		
Bergerie																																																		
Porcherie																																																		
Laiterie																																																		
Remises																																																		
_____	_____	_____																																																		
_____	_____	_____																																																		
110. Instruments aratoires commodes et améliorés.	10		Quels instruments d'agriculture avez-vous ?	<table border="0"> <tr> <td>R. Charrues écossaises, en fer</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>.. en fonte</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>..</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>..</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>Herses écossaises, en fer</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>.. doubles carrées</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>.. " en pointe</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>.. simples</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>Scarificateur</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>Herses à cheval</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>Rouleaux à 2 chevaux</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>.. 1 cheval</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>Semoir mécanique de</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td> pour tous grains</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>Petits semoirs mécaniques</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>Voitures doubles</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>Faucheuses</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>Râteaux à cheval</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>Coupe-paille, 2 chevaux</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>.. 1 cheval</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>_____</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>_____</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>_____</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>_____</td> <td>—</td> </tr> </table>	R. Charrues écossaises, en fer	—	.. en fonte	—	..	—	..	—	Herses écossaises, en fer	—	.. doubles carrées	—	.. " en pointe	—	.. simples	—	Scarificateur	—	Herses à cheval	—	Rouleaux à 2 chevaux	—	.. 1 cheval	—	Semoir mécanique de	—	pour tous grains	—	Petits semoirs mécaniques	—	Voitures doubles	—	Faucheuses	—	Râteaux à cheval	—	Coupe-paille, 2 chevaux	—	.. 1 cheval	—	_____	—	_____	—	_____	—	_____	—
R. Charrues écossaises, en fer	—																																																			
.. en fonte	—																																																			
..	—																																																			
..	—																																																			
Herses écossaises, en fer	—																																																			
.. doubles carrées	—																																																			
.. " en pointe	—																																																			
.. simples	—																																																			
Scarificateur	—																																																			
Herses à cheval	—																																																			
Rouleaux à 2 chevaux	—																																																			
.. 1 cheval	—																																																			
Semoir mécanique de	—																																																			
pour tous grains	—																																																			
Petits semoirs mécaniques	—																																																			
Voitures doubles	—																																																			
Faucheuses	—																																																			
Râteaux à cheval	—																																																			
Coupe-paille, 2 chevaux	—																																																			
.. 1 cheval	—																																																			
_____	—																																																			
_____	—																																																			
_____	—																																																			
_____	—																																																			
120. Engrais bien préparés et bien conservés.	10		1 ^o Avez-vous une cave ou une remise pour conserver vos fumiers à l'abri ? R. — 2 ^o Comment utilisez-vous vos engrais ? R. —																																																	
130. Bons pâturages.	10		1 ^o Quelle est l'étendue de vos pâturages pour le bétail ci-dessus mentionné ? R. — arpts. 2 ^o Y semez-vous toujours des graines fourragères, et en quelle quantité ? R. — 3 ^o Fauchez-vous des fourrages en vert pour augmenter la nourriture du bétail en été ? R. — Combien d'arpents ? R. —																																																	

Programme avec amendements proposés.	Maximum des points à accorder.	Points accordés.	
140. Grande étendue de prairies. (N. B. Prairies et pâturages devront excéder la moitié de la terre pour avoir droit à ces points.)	10		1 ^o Quelle est l'étendue de vos prairies? R. — arpts. 2 ^o Combien récoltez-vous de foin par arpent en moyenne? R. — boîtes.
150. Plantes-racines bien cultivées, — au moins $\frac{1}{2}$ arpent de terre.	10		1 ^o Quelles plantes-racines cultivez-vous? R. — 2 ^o Combien en récoltez-vous ordinairement par arpent? R. —
160. Arbres fruitiers plantés depuis 5 ans.	5		Combien avez-vous planté d'arbres fruitiers depuis 5 ans?
170. Arbres d'ornement ou forestiers, do. do.	5		Combien avez-vous planté d'arbres forestiers depuis 5 ans?
Maximum des points à obtenir.	240		
N. B. Les juges devront faire un rapport spécial chaque fois que, à leur avis, il y aurait injustice à suivre rigoureusement ce programme.			

MÉMOIRE

Indiquant les modifications qui me semblent nécessaires pour compléter les rapports annuels que les Sociétés d'Agriculture doivent envoyer au Conseil d'Agriculture

10. Le secrétaire du Conseil devrait envoyer aux secrétaires des diverses sociétés deux blancs de rapport, au lieu d'un seul comme à présent, avec instructions de les remplir tous deux, de les faire contresigner par le président et d'en conserver l'original dans les minutes de la société ;

20. Exiger que les sommes retenues pour souscriptions de l'année suivante n'entrent point dans les comptes de l'année courante, mais qu'elles apparaissent au bas du tableau—immédiatement au dessous de la ligne indiquant la balance des opérations de l'année ;

30. Exiger également un tableau indiquant d'un côté *l'avoir* de la société, les sommes dues, la valeur des propriétés foncières, bâtisses, etc., animaux reproducteurs, etc., instruments aratoires, etc., etc., et de l'autre côté les dettes dues par la société ;

40. Exiger que les secrétaires obtiennent des reçus pour tous paiements excédant \$1.00 ;

50. Faire signer aux auditeurs des comptes de la société, un document en double, affirmant (sous serment, ce serait préférable) : 10. Qu'ils ont soigneusement examiné les reçus entre les mains des secrétaires ; 20. Qu'ils ont comparé ces reçus avec les montants entrés dans les livres ; 30. Qu'ils se sont assurés que toutes les entrées dans les livres du secrétaire ont été faites régulièrement et à leurs dates respectives ; 40. Qu'ils ont fait une étude minutieuse des comptes, et 50. Qu'ils fassent rapport de l'état dans lequel ils les ont trouvés. Une copie de ce certificat, dûment attesté, devrait être annexé au rapport du secrétaire.

J'ai pu me convaincre dans mes inspections que, pour la plupart des sociétés, l'audition des comptes était une pure formule, et que les auditeurs ont dû signer sans donner aux comptes la moindre attention.

60. Exiger que les deniers des sociétés soient déposés dans une banque d'épargnes, et qu'ils ne soient retirés que sur l'ordre du secrétaire, contresigné par le Président. Le secrétaire ne devrait avoir en main qu'une petite somme, de \$30 ou \$40, pour les besoins pressants ;

70. Donner chaque année le nom et l'adresse de chacun des directeurs des sociétés, et indiquer, en tête des noms des souscripteurs, la paroisse ou le township auquel ils appartiennent ;

80. Insister sur l'importance de compléter les rapports et de faire les additions, avant de les transmettre au Conseil ;

90. Ne point permettre que l'on donne, sous l'en-tête de *dépenses incidentes*, un montant excédant \$30, sans indiquer l'emploi fait de ces sommes. L'année dernière, une société donnait, sous cet *en-tête* et sans explication, la somme de \$1268.98. Plusieurs autres sociétés étaient également en défaut sur ce point.

Faut-il ajouter que le secrétaire du Conseil d'Agriculture devrait étudier attentivement tout ce que contiennent les rapports des sociétés, répondre aux questions qui y sont posées, et surtout, voir à ce qu'ils ne contiennent rien qui soit en contradiction avec les règlements du Conseil ? Ainsi, j'ai encore constaté cette année, pour la société d'Argenteuil, qu'on ajoute à la liste de souscriptions une somme de \$75.00, sans dire d'où provient cette somme. La même irrégularité apparaît également dans son rapport de l'année dernière !

Le tout respectueusement soumis,

ED. A. BARNARD,
Agent d'Immigration et de Colonisation.

TABLEAU indiquant les opérations les plus importantes des Sociétés d'Agriculture, pour l'année 1873.

Société du Comté de—	Expositions.	Concours des fermes.	Récolte sur pied	Partis de labours.	Distribution de graines fourragères.	Reçu pour service des chevaux.	REMARQUES.
Argenteuil.....	529 00	164 00		58 00			
Bagot.....		195 00	168 00	146 00	1058 26		
Beauharnois.....	488 75			63 00		1650 00	
Beauce.....		261 00			438 50		
Bellechasse.....	522 00	150 00	212 30	22 50	137 50		
Berthier.....	360 00	150 00				561 00	
Bonaventure, No. 1.....	216 00			45 00			
Chambly.....	35 00	210 00		70 00			
Champlain.....		260 00	225 00		453 98	64 25	
Charlevoix, No. 1.....					450 16		
do No. 2.....					221 99		
Chateaugay.....	587 04	150 00	104 00	60 00		1210 50	
Compton, No. 1.....	193 26						
do No. 2.....	595 00						
Deux-Montagnes.....		212 00	143 00	39 00	154 20		
Dorchester.....	186 32	150 00	103 00	31 00			
Drummond.....	270 50				40 00	800 00	
Gaspé, No. 1.....	349 75	50 00	40 00				
do No. 2.....	151 80	150 00					
do No. 3.....	133 60	150 00					
Huntington, No. 1.....	528 20					122 60	
do No. 2.....	301 45		24 00				
Herville.....	562 00	186 00					
Jacques-Cartier.....		245 00	177 00	10 5 00		320 00	
Joliette.....		40 00		54 00	428 38	71 00	
Kamouraska.....	272 00	150 00				341 00	
L'Assomption.....		356 00	242 00	67 00	356 00	850 25	
Laprairie.....		300 00				2252 00	
Laval.....	83 74	381 60	118 72	100 72			
Lévis.....	431 25	301 00			58 00		
L'Islet.....		448 00			328 25	62 00	
Lotbinière, No. 1.....	442 80	150 00					
do No. 2.....		150 00	138 00			508 52	
Maskinongé.....		405 00			307 00	180 00	
Mégantic, No. 1.....	242 00						
do No. 2.....	236 00	150 00	37 00	19 00	40 25		
Missisquoi.....	379 75	432 00					
Montcalm.....	370 75	120 00	131 00		375 75		
Montmagny.....		150 00	170 00				
Montmorency, No. 1.....	354 00						
do No. 2.....	94 00	159 00			137 30		
Napierville.....	319 00	344 00	160 00			594 00	
Nicolet, No. 1.....		200 80			1527 49		
Ottawa, No. 1.....	663 25	160 00	94 00				
do No. 2.....		150 00	64 00	19 00			
Pontiac.....	389 50		87 00	54 50			
Portneuf.....		241 00			311 17		
Québec (comté).....		132 00	91 00		131 87		
Richelieu.....		482 80		49 00	241		
Richmond.....	461 00				563 26	400 00	

La souscription est comprise dans ce montant.

TABLEAU indiquant les opérations les plus importantes des Sociétés d'Agriculture, pour 1873.—*Suite.*

Société du Comté de—	Expositions.	Concours des fermes.	Récolte sur pied.	Partis de labours.	Distribution de grains fourragères.	Reçu pour service des chevaux.	REMARQUES.
Rimouski, No. 1.....		100 00	231 00		85 70		
Saguenay.....					485 20		
Shefford.....	321 55	95 00	370 00				
Sherbrooke.....	379 25						
Soulanges.....	520 00	100 00		20 00	148 00	210 00	
Stanstead.....	647 75						
St. Hyacinthe.....		481 05			924 00		
St. Jean.....	293 50	393 00					
St. Maurice.....	625 00	150 00			310 00		
Témiscouata.....	376 50	150 00			309 00		
Terrebonne.....		287 59	237 00				
Trois-Rivières.....							
Vaudrenil, No. 1.....		26 03	10 09			6 00	Achat d'un cheval \$600. Entretien du cheval coûte \$134,55.
Verchères, No. 1.....		86 03	20 00		756 09	432 00	
do No. 3.....	111 00	79 00			924 00		
Wolfe, No. 2.....		75 00	98 00		123 00		
Yamaska.....		75 00	283 00		500 00	151 00	
Bouville.....		193 00	163 00	117 00	424 00		

ENDIGUEMENTS OU ABOITEAUX.

MISE EN CULTURE DES TERRAINS ENVAHIS PAR LES EAUX SALÉES.

Sur les bords du fleuve Saint-Laurent, et surtout sur la rive Sud, entre Saint-Jean Port-Joly, dans le comté de l'Islet, et la limite orientale de la Province de Québec, existent de grandes étendues de terrains formés par les atterrissement du fleuve pendant les hautes marées.

Ces terrains quoique généralement très-riches, sont néanmoins d'une stérilité presque complète due en grande partie à la présence d'une forte quantité de sel. Pour les rendre propres à la culture, il faudrait leur faire subir certains travaux de préparation que très-peu de cultivateurs osent entreprendre, malgré les avantages qu'ils en retireraient.

Peu de spéculations sont aussi profitables que la mise en culture de ces terrains d'alluvion, envahis par l'eau salée à l'époque des hautes marées, et nous appelons tout spécialement l'attention sur cette classe de travaux que chacun peut exécuter, même quand l'alluvion a très-peu d'étendue. Aussi, croyons-nous utile de faire connaître quelques renseignements à cet égard ; et, comme le sujet est très-important, on nous permettra d'entrer dans quelques détails.

Vivant depuis de longues années dans une des localités où les atterrissements dus à l'action des marées en eau salée, sont incessants et considérables, nous avons pu étudier leur marche avec un soin tout particulier.

A Sainte-Anne de Lapocatière, et dans une partie de la Rivière-Ouelle, les courants, partant de la côte Nord, charrient une énorme quantité de matières terreuses qui envahissent les rives du fleuve et les couvrent sur de grandes étendues. Par le repos, ces matières terreuses se décomposent et forment d'importants alluvions, aussitôt couverts d'une puissante végétation. Puis de nouvelles couches de terre viennent s'ajouter aux premières ; la végétation primitive est remplacée par une autre formée de plantes d'une nature différente. Ces atterrissements successifs exhausent sans cesse les rives, augmentent leur étendue et bientôt les eaux ne peuvent plus les submerger que dans les plus fortes marées de l'automne et du printemps. Sur plusieurs points, les atterrissements se font à raison d'un arpent en profondeur par dix à douze ans.

Le sol ainsi formé est quelquefois sablonneux, mais ordinairement, comme dans les paroisses qui viennent d'être nommées, c'est une terre argileuse assez friable, contenant une certaine proportion de sable et quelques parcelles de calcaire. Cette masse terreuse se présente en couches plus ou moins épaisses, alternant avec des lits de débris végétaux.

À première vue, ce terrain semblerait doué d'une très-grande richesse, et l'œil est surpris de n'y voir pousser que des herbes marines, grossières et peu fournies ; en quelques endroits même ces herbes sont trop peu nombreuses pour cacher la surface de la terre, laquelle reste nue pendant une grande partie de l'année. En été, quand les pâturages élevés sont trop rasés, les cultivateurs envoient leurs bestiaux sur les grèves durant une dizaine de jours. C'est tout le produit qu'on retire de ces terrains si riches en apparence.

Cette stérilité des atterrissements est due à la grande quantité de sel qu'ils contiennent. De nombreuses expériences ont été faites dans le but de démontrer l'efficacité du sel en agriculture. Quelques unes ont fait connaître qu'une petite dose de sel peut être bonne sur les terrains qui n'en contiennent pas, mais toutes ont prouvé que l'excès de sel est nuisible sur tous les sols et dans toutes les cultures.

Pour mettre ces terrains en culture, il faut donc tout d'abord empêcher les eaux salées de les submerger, tout en donnant aux eaux de pluie un écoulement facile ; puis de procéder à leur dessalage, c'est-à-dire, à l'enlèvement de l'excès de sel.

Dans nos localités, ces conditions sont remplies de la manière suivante : On défend les atterrissements contre les marées par des digues en terre connues sous le nom d'*aboiteaux*, puis on les dessale en les labourant à plusieurs reprises, afin de les pulvériser et de permettre aux eaux de pluie et à celles provenant de la fonte des neiges de les laver plus promptement.

Les dimensions des *aboiteaux* et leur prix de revient varient suivant les lieux. Sur la ferme du collège de Sainte-Anne, on a exécuté, en 1869, un *aboiteau* de dix arpents de long, qui, avec celui de 1860, forme une longueur totale de 19 arpents, y compris deux ailes de six arpents chacune.

Avec cet *aboiteau*, on a conquis sur le fleuve une étendue de terrain de sept arpents de front sur six de profondeur, soit quarante-deux arpents en superficie. La première partie de cet *aboiteau* a été construite par les hommes de la ferme dans un temps où la main-d'œuvre était à très-bas prix. Chaque arpent linéaire a exigé quinze jours d'ouvrage à un homme aidé d'un bœuf. La seconde a été faite à l'entreprise à raison de \$21 par arpent. À ce dernier prix, les dix-neuf arpents auraient coûté \$399. Le prix de revient pour chaque arpent en superficie conquis sur le fleuve aurait donc été de \$9.50.

La surface de l'*aboiteau* présente la forme d'un trapèze symétrique de six pieds de largeur à la base, et de dix-huit pouces au sommet, sur cinq pieds de hauteur verticale ramenée à quatre pieds et demi par le foulage. Les ailes partent de cette hauteur et s'abaissent insensiblement jusqu'à ce qu'elles atteignent le niveau du sol à six arpents plus loin.

Si, comme on en avait eu d'abord l'intention, on avait construit l'aboiteau entier un demi arpent plus bas, le coût probable aurait été d'environ \$424 et la superficie conquise sur le fleuve de quarante-cinq arpents et demi ; ce qui aurait ramené le prix de revient de l'arpent carré à environ \$9.32.

L'efficacité des aboiteaux est déterminée par leur forme plutôt que par la résistance des matériaux qui les composent, car ces matériaux ne sont que de la terre engazonnée, prise à la surface du terrain environnant. Nos aboiteaux seraient peut-être plus résistants, si on leur donnait un talus plus doux du côté du fleuve. Mais tels qu'ils sont, ils remplissent parfaitement leur but. On a pour habitude de les engazonner afin de les empêcher d'être entourés par les lames pendant les gros temps.

De distance en distance, l'aboiteau est traversé par des canaux en bois, fermés du côté du fleuve, au moyen de portes ou clapets suspendus sur des charnières. L'eau du fleuve, en montant, presse ce clapet, le ferme hermétiquement et elle est ainsi empêchée de s'introduire à l'intérieur du champ. Quand l'eau baisse, le clapet s'ouvre et donne passage à l'eau douce qui s'était accumulée à l'intérieur. Pour empêcher cette eau de submerger le terrain, il faut entourer celui-ci d'un fossé large et profond.

Quant au dessalage, les travaux énumérés plus haut suffisent ; mais leur action est lente. On arriverait certainement plus tôt au but désiré par l'irrigation (opération que la configuration du terrain rend très-facile,) et par le transport d'une petite quantité de sable, lorsque l'atterrissement est argileux. Les premiers labours pourraient aussi être plus profonds qu'on ne le fait généralement ; le dessalage serait peut-être plus lent, mais les racines des plantes cultivées auraient ainsi plus de facilité de s'enfoncer dans le sol.

La première culture que l'on fait porter aux atterrissements dessalés est ordinairement de l'avoine : puis on y crée des pâturages très-recherchés des animaux. Mais au bout de quelques années, toute nos plantes généralement cultivées y donnent des produits très-abondants.

L'étendue de terrain que l'on pourrait ainsi conquérir sur le fleuve, depuis Saint-Jean Port-Joly jusqu'à la limite orientale de cette province, est immense. Seulement dans la paroisse de Sainte-Anne, les alluvions ont au-delà de deux lieues de front, sur une profondeur variant de six à quarante arpents. Puis l'anse située entre Saint-Denis et Kamouraska, celle entre Kamouraska et Saint-André, celle de l'Isle Verte présentent des atterrissements encore plus étendus.

Si un aboiteau unique préservait tous les atterrissements formés dans Sainte-Anne seulement, il rendrait cultivable une surface d'environ 2400 arpents. La longueur totale de cet aboiteau, y compris les ailes, serait de 166 arpents linéaires qui, à \$21 de l'arpent, coûterait \$3,486 ; ce qui porterait le prix de revient à environ \$1.45 par arpent carré conquis sur le fleuve.

N'avons-nous pas raison de dire en commençant, que peu de spéculation n'est aussi avantageuse que la mise en culture de ces atterrissements ?

J. D. SCHMUTH,

Professeur d'Agronomie à l'École
d'Agriculture de Ste. Anne.

Ste. Anne de Lapocatière, 27 novembre 1874.

APPENDICE.

APPENDICÉ No. 1.—SOCIÉTÉS DE COLONISATION EN OPÉRATION AU 30 JUIN 1874.

Nom des Sociétés.	Date de leur formation.	RECETTES.											
		1869-70.		1870-71.		1871-72.		1872-73.		1873-74.			
		Sous-cription.	Octroi.										
		\$ cts.	\$ cts.										
Bagot, No. 1	Novembre 1869	400 00	380 00	541 00	420 50	540 00	420 00	520 00	300 00	490 00	300 00	300 00	
Bellechasse, No. 1	Juin 1869	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	
" No. 2	Avril 1871		300 00	300 00	150 00	300 00	150 00	300 00					
" No. 3	Juillet 1872							150 00					
Bonaventure, No. 1	Juin 1869	101 00	101 00	200 00	300 00	300 00	300 00	215 00	215 00	300 00	300 00	300 00	
" No. 2	Mars 1870	202 40	150 00	132 45	132 45	150 00	150 00	156 75	100 00				
Dorchester, No. 1	Octobre 1869	300 00	200 00	300 00	300 00	300 00	300 00	312 00	300 00	300 00	300 00	300 00	
" No. 2	Novembre 1869	150 00	150 00	183 00	150 00	150 00	150 00	150 00					
" No. 3	Novembre 1869	150 00	150 00	229 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	300 00	300 00	
Hochelaga, No. 1	Mai 1874										150 00	150 00	
Joliette, No. 1	Juillet 1872									100 00	100 00		
Kamouraska, No. 1	Octobre 1869	900 00	600 00	200 00	300 00	300 00	300 00	600 00	600 00	450 00	600 00	450 00	
" No. 2	Mars 1871			150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	
" No. 3	Avril 1871					150 00	150 00						

SOCIÉTÉS DE COLONISATION EN OPÉRATION AU 30 JUIN 1874.—Suite.

Nom des Sociétés.	S Y S T È M E S U I V I .										REMARQUES.
	Défrichements faits par chaque Société.		Défrichements au profit des Souscripteurs.		Grains, provisions donnés, etc.		Primes pour défrichements.		Montant ainsi donné.	Montant des primes données.	
	Localité.	No. de familles établies.	No. de lots travaillés.	Arpents défrichés.	Arpents en semences.	No. de colons aidés.	\$ cts.	\$ cts.			
Hagot, No. 1 Bellechasse, No. 1.	Canton Ditton. Cantons Buckland et Mailloux.	14	50	200	126	14	300 00	\$ cts.			Des grains de semence ont été fournis aux colons des Cantons Mailloux, Roux, Bellechasse et Dauphin. Ces deux sociétés n'ont rien fait cette année.
" No. 2. " No. 3.	Canton Armagh.										
Bonaventure, No. 1. " No. 2. " Canton Hamilton.	Carleton et Maria. Canton Hamilton.	4	25								A demandé sa dissolution. Les octrois ont été employés aux travaux de cinq routes de colonisation, dont trois conduisent aux lots réservés. Cette société est prospère et remplit bien son but.
Dorchester, No. 1. " No. 2. " No. 3.	Langevin et Ware. Langevin et Ware.					20	300 00	300 00			
Hochelega, No. 1.	Langevin et Ware.					49	288 00				Pas de rapport.
Joliette, No. 1.											Agit de concert avec l'Association générale de Colonisation de Montréal. Pas de rapport.
Kamouraska, No. 1. " No. 2. " No. 3.	Pohénégamooke. Pohénégamooke.	30	25	77	207	36	797 53	200 00			
											Pas de rapport.

SOCIÉTÉS DE COLONISATION EN OPÉRATION AU 30 JUIN 1874.—Suite

Nom des Sociétés.	Date de leur formation.	R E C E T T E S.											
		1869-70		1870-71		1871-72		1872-73		1873-74			
		Sous- cription.	Octroi.										
		\$	cts.										
L'Islet, No. 1	1870	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	
" No. 2	1870	450 90	300 00	
" No. 3	1874	
Montmagny, No. 1	1869	255 00	255 00	
" No. 2	1869	190 00	172 50	
" No. 3	1870	305 00	172 50	205 00	160 00	
Montnereency, No. 1	1869	427 10	263 55	862 25	581 12	168 50	168 50	253 17	253 17	344 00	300 00	300 00	
Missisquoi, No. 1	1870	
Montréal Ouest, No. 1	1871	
" No. 2	1871	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	
" No. 3	1871	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	
Centre, No. 1	1871	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	
" No. 2	1871	265 00	265 00	310 00	300 00	
" No. 3	1872	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	
Est, No. 2	1872	150 00	150 00	138 00	138 00	150 00	150 00	150 00	
" No. 1	1872	357 00	257 00	225 00	187 50	187 50	
" No. 1	1872	130 00	130 00	200 00	200 00	250 00	250 00	250 00	

SOCIÉTÉS DE COLONISATION EN OPÉRATION AU 30 JUIN 1874.—*Suite.*

S Y S T È M E S U I V I.											
Nom des Sociétés.	Dérichements faits par chaque Société.			Dérichements au profit des Souscripteurs.			Grains, provisions donnés, etc.		Primes pour défrichements.		REMARQUES.
	Localité.	No. de familles.	Nomb. de lots travaillés.	Arpents défrichés.	Arpents en semences.	No. de colons aidés.	Montant ainsi donné.	Montant des primes données.			
L'Islet, No. 1.....	Canton Arago.....										
" No. 2.....	Canton Garneau (chemin Elgin).....			67½							
" No. 3.....	do										
Montmagny, No. 1..	Canton Patton.....										
" No. 2..	Canton Patton.....										
" No. 3..	Cant. Roletie et Panet.	3	12	53	36	6	118 34				
Montmorency, No. 1.	" Ashnapmouchouas.					12	506 00				
Missisquoi, No. 1..										
Montl.—O. No. 1	Marston et Diehfield.										
No. 2.										
No. 3.										
C. No. 1.	87	87	502	502	87					
No. 2.										
No. 3.										
No. 2.										
E. No. 1.	Chester et Sutton.....	2	2	11							

La Société a construit une maison et une grange sur sa réserve, mais n'a pas encore envoyé de familles y résider.

La Société a construit un chemin pour l'avantage des colons aidés.

Les 12 colons aidés par cette société sont, grâce aux secours qu'ils ont reçus, en bonne voie de prospérité.

La Société a continué à favoriser les émigrés et a aidé à l'établissement de 108 colons venus des Iles Britanniques.

L'Association a dépensé dans le cours de l'année au delà de \$2000 pour la Colonie de Popoola et la prospérité de l'établissement est maintenant assurée...

SOCIÉTÉS DE COLONISATION EN OPÉRATION AU 30 JUIN 1874.—*Suite.*

Noms des Sociétés.		Date de leur formation.		R E C E T T E S.											
				1869-70.		1870-71.		1871-72.		1872-73.		1873-74.			
				Sous- cription.	Octroi. \$ cts.										
Nicolet, No. 1.....		905 00	600 00	1210 35	600 90	1350 00	600 00	1204 75	300 00	1200 75	600 00				
.....	Octobre 1871														
.....	Février 1872							669 00	484 30	300 00	300 00				
Portneuf, No. 1.....	Mai 1869	666 20	485 10	308 30	300 00	325 00	300 00	302 40	300 00	300 00	300 00				
" No. 2.....	Mai 1870	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00				
" No. 3.....	Septembre 1870	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00				
Québec Centre, No. 1.....	Mai 1870	329 43	260 00							228 00	228 00				
" Ouest, No. 1.....	Mai 1870	300 00	300 00							240 00	240 00				
" (Comité), No. 1.....	Mai 1860	654 85	477 43	300 00	300 00	300 00	207 00	243 27	243 27	243 27	243 27	207 30	207 30		

SOCIÉTÉS DE COLONISATION EN OPÉRATION AU 30 JUIN 1874.—Suite.

S Y S T È M E S U I V I .									
Nom des Sociétés.	Défrichements faits par chaque Société.		Défrichements au profit des Souscripteurs.		Grains, provisions donnés, etc.		Primes pour défrichements.		REMARQUES.
	Localité.	No. de familles établies.	Nombre de lots travaillés.	Arpents défrichés.	Arpents en semences.	No. de colons aidés.	Montant ainsi donné.	Montant des primes données.	
							\$ cts.	\$ cts.	
Nicolet, No. 1				450		60	1800 00		La société a, comme à l'ordinaire, partagé ses fonds entre les colons pauvres des paroisses nouvelles du comté, et ses opérations ont produit beaucoup de bien. En outre elle a consacré \$225 aux travaux d'un chemin dans le 11e rang d'Aston. La société a employé ses fonds à l'ouverture d'un chemin dans le township Aumont, et a fait aussi faire des défrichements sur les lots qu'elle a réservés dans ce township.
Ottawa, No. 1	Aumont								
Portneuf, No. 1	Cantons Charigny et Montauban	23	67	95	50	60	780 00		Les trois sociétés du comté de Portneuf n'ont cessé de favoriser de la manière la plus utile les colons de Montauban et de Charigny, et y ont assuré le développement de ces nouveaux établissements.
" No. 2	do					20	300 00		
" No. 3	Canton Charigny	11		40					
Québec Centre, No. 1	Canton Charigny								Pas de rapport.
" Ouest, No. 1	Hampton	30	31	250	200	89			Grâce à cette société, une jolie colonie a été fondée dans le canton Demeulles, dans le comté de Chicoutimi. En outre des secours donnés aux colons, il a été dépensé \$50, pour les travaux de la route Ste. Foye.
" (Cité) No. 1	Canton Demeulles	20				12	426 00		

SOCIÉTÉS DE COLONISATION EN OPÉRATION AU 30 JUIN 1874. — Suite.

Nom des Sociétés.		Date de leur formation.		RECETTES.											
				1869-70		1870-71		1871-72		1872-73		1873-74			
				Sous- cription.	Octroi.										
\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.				
Rimouski, No. 1	1870	300	03	300	00	230	00	230	00	300	00	150	25		
St. Hyacinthe, No. 1	1869	305	00	300	00	201	00	201	00	262	00	200	00		
Témiscouata, No. 1	1870	106	00	100	50	150	00	150	00	150	00	150	00		
" No. 2	1870	200	00	150	00	150	00	150	00	150	00	150	00		
" No. 3	1870	150	00	150	00	150	00	150	00	150	00	150	00		
Verchères, No. 1	1870	150	00	000	00	300	00	300	00	500	00	300	00		

SOCIÉTÉS DE COLONISATION EN OPÉRATION AU 30 JUIN 1874.—*Suite.*

Noms des Sociétés.	S Y S T È M E S U I V I .										REMARQUES.		
	Défrichements faits par chaque Société.		Défrichements au profit des Souscripteurs.		Grains, provisions données, etc.		Primes pour défrichements.						
	No. de familles. les établis.	Nomb. de lots travaillés.	Arpents défrichés.	Arpents ensemencés.	No. de colons aidés.	Montant ainsi donné.	Montant des primes données.						
Locautés.													
Rimouski, No. 1. St. Hyacinthe, No. 1													
Canton Emberton.....									\$ cts.	\$ cts.		Cette société a fait faire des défrichements considérables sur les lots réservés, mais n'a pas encore établi de colons d'une manière définitive.	
Témiscouata, No. 2. " No. 2.		28	144	65	7					31 50			
" No. 3. Cantons Demers et Hocquart.....													Pas de rapport.
Verchères, No. 1.....													Pas de rapport.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics
Québec, 30 Juin 1874.

E. MOREAU,
Directeur de Colonisation.

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX EXECUTES SUR LES CHEMINS DE COLONISATION,

DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 1873 JUSQU'AU 30 JUIN 1874.

DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

Québec, 30 Juin 1874.

A L'HONORABLE LE. ARCHAMBEAULT,

Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics de la Province de Québec

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous soumettre, sous forme de tableaux, un rapport et un exposé succints des travaux qui ont été exécutés dans le cours de la présente année fiscale sur divers Chemins et Ponts de Colonisation en cette Province.

Les observations que je vous soumettais dans mon rapport préliminaire de l'an dernier, s'appliquent également aux opérations de l'année courante.

Durant les douze mois qui viennent de s'écouler, la Colonisation a fait un grand pas de plus et réalisé des progrès réels et vraiment remarquables, si l'on compare l'importance des résultats obtenus avec la modicité relative des fonds employés. Grâce à la politique libérale et bien entendue du Gouvernement, les voies de communication s'étendent et se complètent,—les nouveaux établissements se multiplient le long des routes récemment ouvertes,—de nouvelles paroisses se fondent et les églises s'élèvent comme par enchantement au sein même de la forêt qui recule pas à-pas devant la marche envahissante de la Colonisation, cette rude pionnière de la civilisation.

Je n'ajouterai rien à ces remarques, me bornant à vous référer aux tableaux suivants dont la forme condensée ne témoigne pas moins hautement de l'avancement rapide de la Colonisation durant la période fiscale courante.

E. MOREAU,

Directeur de Colonisation.

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Chicoutimi et Saguenay.	Route de Ste. Foye, dans les 3e et 4e rangs d'Ashuapmouchouan,—continuation. La route actuelle est terminée, mais elle devra plus tard être prolongée dans les 4e et 5e rangs pour joindre le chemin de St. Félicien.	865	10	Hilaire Bélanger ...
	Route entre les cantons Demeulles et Achuapmouchouan, commençant au chemin de front de St. Félicien. Il y a douze colons établis au-dessus du chemin qui devrait être prolongé d'un mille pour leur donner un débouché.	485	55	J. B. Parent
	Chemin de Grandmont ou du rapide des Trois-Roches,—continuation. Les lots sont pris en partie défrichés sur le parcours, et plusieurs familles sont établies au terminus, c'est-à-dire, à la Petite Décharge de l'île d'Alma.	374	90	Robt. Lindsay
	Chemin Alma.—Continuation.	700	00	D. Boulanger.....
	Route Tremblay.—Le département a transféré ce chemin, qui est terminé, à la municipalité du canton Tremblay.	500	00	Nazaire Boucher....
	Chemin Price.—Continuation dans Simard. Tous les lots sont pris sur le parcours.	356	00	Nérée Gravelle.....
	Pont sur la rivière Kouspaganish, dans le 3e rang de Caron. Largeur 17 pieds, 66 pieds de pontage, deux piliers, l'un de 18 pieds et l'autre de 24, avec terrassements de 30 pieds de long d'un côté, et de 80 pieds de l'autre.	325	00	O. Bernier.....
	Chemin du Lac St. Jean.—Continuation. (Voir plus bas).			M. Vachon
	Pont de la Rivière à Mars.—Réparations, etc, et creusement d'un canal pour ramener la Rivière à Mars dans son ancien lit.	600	00	L. Tremblay.....
	Chemin des Escoumains et Mille Vaches.—Continuation et Chemin de Mille Vaches au Sault au Cochon, pour l'ouvrir en chemin d'hiver.	1300	00	J. E. Barry.....
	Pont Kouspaganish dans Caron. Le montant ci-contre a été payé en remboursement à Frs. Coulombe, F. Gagnon, Jos. Guay et F. Dufour, pour bois fourni et livré en 1870.	50	00	Moïse Vachon.....
	Pont sur la Rivière Ouiatchouanish.—Reconstruction.	43	45	Thomas Larouche..

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		¢	cts.	
Charlevoix...	Pont sur la Rivière Malbaie. Les travaux de ce pont, dont la longueur est de 140 pieds, ne sont pas encore complétés, et ont coûté jusqu'à ce jour \$800, dont \$200 allouées par le Gouvernement. Il faudrait encore \$200 pour finir le pont.....	100	00	H. Simard.....
	Chemin de St. Urbain—Réparations. Le conducteur a réparé le chemin partout et reconstruit ou réparé les ponts, égoutté le chemin, fasciné les endroits marécageux, etc.....	990	83	Jos. Girard.....
Québec.....	Chemin de la Rivière aux Pins à la Rivière Ste. Anne, et pont sur la Rivière aux Pins.—16 lots pris et 3 colons établis le long du chemin—“ Avant quatre ans, dit le conducteur, il se formera une jolie paroisse d'une partie de St. Gabriel, et de la partie N. E. du Canton Gosford.”.....	629	21	H. Crawford.....
	Chemin de Québec au Lac St. Jean—Entretien durant l'hiver depuis l'entrée du chemin jusqu'à la résidence de Jacques Bureau, environ 13 milles de longueur.....	200	00	J. P. Lachance et Jacques Bureau...
	Pont sur la Rivière Jaques Cartier. Ce pont est très-considérable et la somme ci-contre a été employée à payer le bois. Le contrat a été donné à M. A. Sewell pour la somme de \$4748, et la Municipalité s'est engagée à contribuer dans le coût du pont pour un montant de \$1000 qu'elle a déposée en Banque pour cet objet.....	861	26	A. Sewell.....
	Chemin du Lac St. Jean (Voir ci-dessus).....	4757	10	M. Vachon.....
Portneuf.....	Chemin Verret et Lac aux Sables.—Continuation... }			N. Bellenger.....
	Chemin du 8e au 9e portage dans Chavigny.—			do
	L'ouverture en a été commencée cette année.... }	2004	35	do
	Pont du 9e portage sur la Rivière Batiscan.....			do
	N. B.—Grâce aux efforts des Sociétés de Colonisation de Portneuf, les cantons Chavigny et Montauban, s'établissent rapidement, 41 colons se sont fixés dans Chavigny et 26 dans Montauban ; des défrichements considérables ont été faits et l'ouverture des chemins qui se poursuit activement, assure la formation de florissantes colonies dans cette région.....			
	Chemin des Grondines à St. Casimir. (Voir tableau de 2e classe).....	43	56	Nérée Sauvageau..

nisation de 1re classe durant l'année fiscale 1873-74.—(Suite.)

Longueur de parcours des Chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin inauguré cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	\$	cts.
								56		56		310				
12		7								7		40	7		1500	00
23	14			4	14	1	8			4	14	48½		16	500	00
4	14	1	2							1	2	32	3	12		
												256				

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Champlain . . .	Chemin de la Côte St. Pierre à la Côte St. Paul dans St. Narcisse.—Terminé.....	103	45	Trefflé Lysée
	Chemin de la Côte St. Louis vers St. Tite dans St. Stanislas	195	53	Gilbert Bordeteau..
	Chemin St. Maurice.—Commence dans la paroisse de St. Maurice au village Fermont, traverse la seigneurie de la Magdeleine et le canton Radnor ; doit se terminer aux grandes Piles, près du lac à la Tortue. Les terres sont prises sur tout le parcours de ce chemin, qui, une fois parachevé, sera la voie la plus courte pour relier les habitants de Ste. Flore au chef-lieu.....	792	63	J. V. Genest.....
	Chemin de la Côte St. Paul.—Terminé.....	143	05	C. Tousignant.....
	Chemin du rang St. Charles dans St. Prosper.....	196	20	J. A. Frigon.....
	Chemin de la Côte St. Pierre aux Forges St. Joseph, allant de la concession St. Pierre au chemin des Piles. Sur les 8 milles à parachever, il y en a quatre déjà ouverts en chemin d'hiver.....	199	63	Narcisse Houle
	Chemin de St. Tite au lac des Chicots.—Ce chemin, passant dans le voisinage de nombreux chantiers, offre de grandes facilités pour l'établissement des colons ; les lots sont tous pris, et 16 sont occupés par les propriétaires. Une chapelle est en voie de construction dans le voisinage	497	82	Sébastien Trudel....
	Chemin Carufel dans Notre-Dame du Mont-Carmel.—Traverse les rangs St. Louis, St. Michel et St. Mathieu. Les terres sur ce parcours appartiennent à de grands propriétaires	561	10	Amable Buisson
	Chemin de Ste. Flore.—Continuation.....	396	60	F. X. St. Pierre....
	Explorations.—Dans l'automne de 1873 le Département a chargé MM. les arpenteurs Legendre, de St Maurice, et Du Tremblay, de Ste. Anne de la Pérade, de faire l'exploration des townships du comté de Champlain, afin de constater les endroits les plus favorables à l'établissement de nouvelles colonies, fixer le tracé des chemins à ouvrir, et faire un rapport général sur les progrès de la colonisation dans le comté. (Voir rapport plus loin)	300	00

réalisation de première classe durant l'année fiscale 1873-74.—*Suite.*

Longueur du parcours des Chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fini cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.		
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.		Pieds.	M.	A.	\$	cts.
	22				22		7				22	20					
2	24			1	2					1	2	39	1	17	300	00	
18		1	16	1			9			2	16	12	9		4500	00	
	27				27						27						
					24		3				24	10	4	20	1800	00	
8		1	2							1	2		8		3200	00	
9		3	5		5					3	10	224	9		4500	10	
7					25		25				25	6	4	8	2400	00	
5	6	2	5							2			2	2			

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.	Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
			\$ cts.
St. Maurice.	Chemin de St. Elie de Caxton—continuation—et pont sur la rivière Yamachiche.—Treize colons résident le long du chemin.....	1012 00	O. Bournival.....
	Chemin de la Montagne Ronde à St. Etienne.—Il est maintenant tout ouvert.—12 lots ont été pris cette année sur le parcours et 400 arpents de défrichements ont été faits.....	800 00	Chs. Gélinas.....
	Chemin des 5e et 6e rangs de Shawenegan.—Continuation.....	1011 49	A. Rousseau.....
	Pont sur la décharge du Lac des Souris,—M. Rousseau à fait d'un côté du pont une culée de 55 pieds de long sur 8½ de hauteur, et de l'autre côté une culée de 60 pieds de long sur 8½ de hauteur, avec un pilier au centre de 18 pieds de large sur 8½ de hauteur; en outre il a ouvert 2 arpents de chemin indispensables.....	100 00	do
	Chemin de la Petite Rivière Shawenegan.—Pas de Rapport.....	200 00	J. McLelland.....
Maskinongé.	Chemin de St. Didace à Ste. Ursule.—Continuation.—Il est maintenant propre au roulage sur tout le parcours.....	1004 00	D. Maigret.....
	Chemin de Ste. Ursule, dans Hunterstown.—Continuation.....	507 45	Ls. Plante.....
	Chemin de la Rivière-du-Loup, côté sud-ouest.....	500 00	Jos. Lambert.....
Berthier	Chemin St. Damien.—Commence au 12e rang de Brandon, traverse le 13e rang, et se prolonge ensuite à travers les terres non concédées jusqu'au chemin Brassard. Les terres sur la première partie du chemin sont de qualité inférieure, mais en arrivant au chemin Brassard, on rencontre une magnifique étendue de terrain plan, boisé en érable, et d'une qualité supérieure. Cet endroit est destiné à devenir le centre d'une bonne colonie. L'ouverture du chemin donnerait au comté de Berthier de grands avantages par la communication facile qu'il assurerait avec les établissements de la Mantawa	1000 00	J. A. Ecrement.....

utilisation de 1re classe durant l'année fiscale 1873-74.—Suite.

Longueur du parcours des Chemins après leurs parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parcourue cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fusillé cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Pieds.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.		M.	A.	\$	cts.
12				2			2			2		150	10		4000	00
3	14			2	14					2	14	45				
		2	12	3			16			5	12	70				
												93				
8				2	8			2		4	8	45				
10				3						3		30	5		750	00
			12½	2	6		1			2	18½	35		12½	100	00
25				1	14		16			1	14	155	16		6400	00

État détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé,		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Berthier et Joliette....	Chemin Brassard.—Réparations.—Comme ce chemin traverse une contrée inculte et non établie, il n'est pas suffisamment entretenu, et des réparations indispensables devront y être faites chaque année			J. Laporte.....
	Chemin Brassard.—Continuation, depuis le mont Roberval dans le canton Brassard, comté de Berthier, à la ferme Hall, à la tête du lac des Pins comté de Maskinongé, 9 miles de long. L'ouverture de ce chemin est d'un grand avantage aux colons de Mantawa, en ce qu'il leur procure une communication facile avec la ferme Hall qui est leur marché naturel, et où s'approvisionnent tous les chantiers de cette région.—10 familles se sont établies cette année dans St. Zénon et St. Michel des Saints.....	1365	00	do
	Chemin Ferland, à travers les lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 du rang sud-ouest de la Rivière Mantawa, dans le canton Provost.....	49	00	L. N. Ferland.....
Joliette....	Chemin de la concession Ste. Cécile.—(Voir tableau de 2e classe).....	600	00	A. Hétu.....
Montcalm....	Chemin Contu.—Continuation.—Les 7 milles rendus propres au roulage cette année, ne sont ouverts que sur une demi-largeur.—Il se forme une petite colonie au lac Archambeault, et l'on espère qu'il y aura là dans peu un prêtre résident.....	2000	00	A. H. Contu.....
	Ligne entre Rawdon et Kilkenny	400	00	Frs. Thouin
Terrebonne..	Chemin des Mille-Isles.—Continuation.—L'ouverture en a été commencée en 1871, et les voitures à roues peuvent y passer, mais il reste de grandes réparations à faire sur deux milles. Les lots sont tous pris sur le parcours.....	1000	00	Louis Labelle.....
	Chemin Howard.—Commence à la ligne de division des cantons Morin et Howard, entre les lots nos. 9 et 10 ; traverse Howard, Montcalm, Arundel, et se termine au Fort Bellingham, sur la Rivière Rouge. L'ouverture en a été commencée cette année. Les travaux sont extrêmement difficiles et chaque mille coûtera près de \$800.	966	79	V. Mathieu.....

atisation de première classe durant l'année fiscale 1873-74.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachevément total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin finie cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	§	cts.
40								14		14		217				
			26									40	6		2400	00
					22					22		8				
				7		1	13			7		388	11		3850	00
		4								4		12	5	14	1100	00
5	14			3			23	2		4		21	2		1000	00
					25				12		25	20				

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Terrebonne. <i>Suite.</i> —	Chemin Morin.—Continuation.—Il traverse Beresford, De Salaberry et Clyde et aboutit à la Rivière Rouge. Il reste à construire un pont sur la Rivière au Diable et un autre sur la Rivière Rouge. Le pont sur la Rivière au Diable est estimé à \$300....	1500	00	G. Lavolette.....
	Chemin de la Côte St. Gabriel.....	196	20	Ths. Simons.....
	Chemin entre Ste. Adèle et Ste. Marguerite de Wexford.—Est un des débouchés du chemin Provost....	294	03	Th. S. Provost.....
	Chemin du Lac Brulé au Lac Sarrazin.—Commence au lot No. 29 du 5e rang de Doncaster, traverse ce canton et aboutit près de la ligne de Beresford. Le conducteur n'a parachevé aucune partie, mais il a mis le chemin en assez bon ordre pour que les voitures à roues y puissent passer. Il y a un moulin à scie à la décharge du Lac Sarrazin.....	627	17	do
	Chemin Provost.—Continuation. L'octroi a été employé à réparer les mauvais endroits et à construire un pont considérable sur la décharge du Lac Archambeault.....	1409	90	do
	Chemin St. Hippolyte.—Continuation.....	600	00	do
	Chemin de traverse au Lac Archambeault,—destiné à relier les chemins Provost et Brassard.....	538	47	do
Argenteuil...	Pont sur la Rivière Ouest.—Reconstruit.....	300	00	Geo. Hamilton.....
	Chemin de Gore ouest.—Commence près de Lachute, à la rive nord de la Rivière du Nord, traverse la seigneurie d'Argenteuil, les cantons Gore, Mille-Iles, et aboutit au canton Morin.....	120	00	do
	Jonction du chemin Dubeau.....	275	58	do
	Pont de la veuve Robinson.....	60	00	do
	Chemin des 2e et 8e rangs d'Arundel.....	99	88	do
	Chemin Grenville et De Salaberry, près de la Côte Dubeau.....	475	00	do
	Pont McKloskey.—Sur le chemin partant du lot No. 5 du 5e rang de Harrington, et gagnant Wentworth. Ce pont est construit sur une petite rivière, sur le lot no. 25 du 1er rang de Wentworth.....	59	87	do

atisation de première classe pour l'année fiscale 1873-74.—*Suite.*

Longueur du parcours des Chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	\$	cts.
17		3		4	14		4			7	14	20	7		3000	00
	14							14			14					
								2		2		18				
7		6								6		60	7		1200	00
45								25		25		252				
			1	8			5			1	8	36	1	2	400	00
21		1		3						4		40	17		6800	00
17				1	14					1	14		7		1050	00
												100				

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	Cts.	
Argenteuil. <i>Suite.</i>	Chemin Mand. de La chute à St. André d'Argenteuil..	298	85	Geo. Hamilton.....
	Section est du chemin de Lakesfield à La chute, dans Gore.....	179	76	do
	Chemin Harrington et Ponsonby.—Commence au lot No. 8 du 1er rang de Harrington et aura son terminus dans le canton Ponsonby, comté d'Ottawa. N'est ouvert que sur une largeur de 13 pieds en moyenne, quoique les voitures à roues puissent y passer. Le sol est d'excellente qualité dans les vallées des rivières Muskinonge et Rouge, mais le manque de pont sur cette dernière est un empêchement au progrès de la colonisation.....	119	98	do
	Chemin de Lakesfield et Britonville.—Section ouest..	87	69	do
	Chemin de l'Augmentation de Grenville.—Le conducteur croit qu'aucun octroi ne sera demandé désormais pour ce chemin.....	89	95	do
	Chemin du Calumet,—du chemin Harrington et Ponsonby au chemin de la Pointe aux Chênes....	60	00	do
	Chemin Grenville ou Bellingham.—Traverse Grenville, Harrington, Arundel et de Salaberry. Propre au roulage jusqu'à la Rivière au Diable, distance de 40 milles.....	475	00	do
	Chemin Wentworth.—Commence à la ligne de division entre Gore et Wentworth et se termine au lac Long.....	89	70	do
	Chemin Dixon.—De Gore à Mille-Iles.....	61	60	do
	Pont McKluskey dans la seigneurie d'Argenteuil....	113	08	do
	Pont Power sur la rivière du Nord au village de La chute.....	370	00	do
	Chemin McVicar, des chutes de Hurtleberry à la rivière au Diable, où il joint le chemin Bellingham..	800	53	do
	Chemin de la Pointe aux Chênes et du Calumet.....	67	42	do

réalisation de première classe durant l'année fiscale 1873-74.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachèvee cette année en chemin de non-hiver.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachèver.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	\$	cts.
7								3	14	3	14		3	14	450	00
6				1						1			5		750	00
				1	7					1	7					
3				1						1			1		100	00
10								2		2						
10					14						14		5		750	00
45				2	10½					2	10½	166	4		1600	00
				1						1		36	2		200	00
5											21		2		300	00
												150				
2	21	2	21							2	21	151	2	21	600	00
5								21		21			5		750	00

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colons

Coratés.	Chemins et Pente.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		S	cts.	
Argenteuil... —Suite.	Chemin Dalesville et Harrington, du front du 10e rang de Chatham au lot No. 5 du 1er rang de Chatham. Est le grand débouché des cantons du nord du comté.....	575	00	Geo. Hamilton.....
	Chemin Gore et Mille-Isles dans les 4e et 5e rangs de Gore.....	60	00	do
	Chemin Connaught et Grenville, du 9e au 3e rang de Grenville. Le conducteur croit qu'aucun aide ne sera demandée à l'avenir pour ce chemin.....	60	00	do
	Chemin Lakéfield et Britonville.—Commence à 4 milles à l'est de Lachute, traverse la Seigneurie d'Argenteuil, Gore, Mille-Isles et Morin et aboutira au canton Howard. Les voitures à roues peuvent passer sur une longueur d'environ 15 milles, et le reste est ouvert en chemin d'hiver.....	398	64	do
Ottawa.....	Chemin de Montebello à Suffolk.—Ce chemin donnera un débouché aux cantons situés au nord de la Seigneurie de la Petite Nation. Les ouvrages qui restent à faire consistent en fascinaiges, fossayages, etc.....	809	00	A. M. Bourassa.....
	Chemin Ripon et Suffolk.—Continuation.—Une dizaine de colons ont pris des lots le long du chemin et s'y sont établis. (Voir rapport de M. Fontaine sur la colonie belge de Suffolk, plus loin.).....	1200	00	J. A. Lévis.....
	Chemin du 7e au 13e rang de Templeton. Relie ce canton au chemin de Wakefield et Portland; il est très-utile aux colons de l'intérieur.....	274	49	F. X. Bouvier.....
	Chemin de Wakefield et Portland.—Continuation.....	800	00	Ed. Chamberlain...
	Chemin Désert et Gatineau, dans le 2e rang de Low..	923	83	M. Doyle.....
	Chemin de la Rivière St. Joseph, devant se prolonger jusqu'à la rivière du Lièvre. La population augmente considérablement chaque année dans les cantons Aumond, Egan, Kensington et Sicotte. La Société de colonisation No. 1 d'Ottawa a son centre d'action dans Aumond.....	500	00	R. Deléage.....
	Chemin Eardley et Masham. Il y a maintenant 7 milles de complétés et tous les lots sont pris sur le parcours.....	500	00	Godf. Vaillant.....

nisation de première classe durant l'année fiscale 1873-74. — *Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachèvee cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Pieds.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	§	cts.
12		2	7		21		21			3		80	2	7	1000	00
								1		1				14	60	00
					21						21					
30					21		3				21		15		3000	00
6			5		3		27			2	5	70	3			
				1	20		11			1	20	125				
9				1	14					1	14	180				
18					20		1				20	174	7		4900	00
3				1	14	1	14			1	14	95	1	14	1000	00
25		1	14	4						5	14	32	20		10,000	00
				1			14			1		64				

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.	Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$ cts.	
Ottawa..... —Suite.	Chemin de l'Eglise de St. Malachie à Mulgrave et Derry.....	415 50	J. A. Cameron.....
	Chemin de Thurso à Mulgrave et Derry, du côté Est de la Rivière Blanche.....	196 99	do
	Chemin du côté ouest de la Rivière Blanche, du 2e au 8e rang de Mulgrave.....	150 28	do
	Chemin du côté Est de la Rivière Blanche, dans Derry.....	233 65	do
	Chemin de Thurso à l'Eglise catholique de Ripon....	503 17	do
	Pont Pickanock.—Ce pont coûtera environ \$3,000; la somme ci-contre a été payée pour inspections préliminaires. Le Département en a confié l'entreprise à M. Ellard.....	375 00	J. Ellard.....
Montiac.....	Chemin de Clarendon Centre au Lac à la Loutre—passe entre les lots Nos. 8 et 9 du 6e rang de Clarendon et aboutit au lot No. 28 du 3e rang de Leslie.	200 00	Edmd. Heath.....
	Chemin Calumet dans le canton Bristol—Commence à la ligne de division entre Onslow et Bristol et se termine vis-à-vis l'île du Calumet. L'octroi a été employé à la préparation du bois nécessaire pour construire deux ponts sur ce chemin.....	60 00	Robert Angus.....
	Chemin Thorne allant au lac à la Loutre.—Commence dans Bristol, traverse Clarendon, Thorne, Leslie et Clapham.....	200 00	Benj. McNally.....
	Chemin de Litchfield et du Lac à la Loutre—Commence au lot No. 27 du 8e rang de Litchfield et aboutit au lac à la Loutre. Il se construit une église dans Leslie.....	155 25	Geo. Palmer.....
	Chemin de Chichester, depuis la Montagne au chemin principal. Ce chemin était déjà ouvert en route d'hiver.....	320 75	P. Burns.....
	Abords du pont du Portage du Fort.....	120 00	Jos. Dolan.....
	Chemin allant de Clarendon Centre à l'arrière de ce canton.....	300 00	Edm. Heath.....
	Chemin Litchfield, Thorne et Leslie—Section Ouest.	150 00	M. Kennedy.....

atisation de 1re classe durant l'année fiscale 1873-74.—*Suite.*

Longueur du parcours des Chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fascine cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Pieds.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachèver.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	\$	css.
9				3	18					3	18	425	5			
8					21						21	57				
7									3		3	74	4		1600	00
7		2	14							2	14	210	4	14		
19				1	14					1	14	149				
25							11		11		11				1000	00
28																
70					13						13					
8				1	5					1	5	80			400	00
5				1	14					1	14	45	1	14	300	00
	21				21		21				21	36				
5		2								2						
20								5		5		51	15		3000	00

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Pontiac. (Suite.)—	Continuation du chemin Thorne dans Cawood.—Com- mence à la Gatineau et se terminera à la Rivière Noire.....	118	00	Wm. Cosgrove.....
	Chemin de front du comté dans Waitlam.—L'octroi était accordé pour construire deux ponts et faire diverses réparations.....	120	00	John Landou.....
	Chemin conduisant à l'embouchure de la Rivière Creuse dans Sheen.....	107	00	Ed. Carlin.....
	Chemin Litchfield, Thorne et Leslie.—Section Est ..	150	00	John S. Murphy.....
	Continuation du chemin du Lac à la Truite	150	00	M. Meers.....
	Chemin du côté est de la rivière Coulonge.—Pas de rapport.....	100	00	Norman McKay.....
	Chemin du côté ouest de la rivière Coulonge.—Pas de rapport.....	100	00	John Cobb.....
Nicolet	Chemin du 12e rang de Maddington dans Ste. Ger- trude.....	400	00	P. DeVillers.....
	Chemin entre Aston et Maddington.—Une côte très- difficile a été réparée.....	125	00	A. O. Houle.....
	Chemin de la Grande Ligne de Bulstrode.—Tous les lots sont pris sur ce chemin	499	47	L. H. Richard..... (Décédé pendant les travaux et remplacé par F. X. Verville.)
	Chemin du 11e rang de Wendover dans St. Léonard et de Ste. Clotilde.—Contribution locale \$200. 38 colons sont établis sur ce chemin.....	125	00	J. B. Comeau.....
	Chemin du 11e rang d'Aston—Deux ponts assez consi- dérables ont été construits cette année.....	150	00	do
Drummond & Arthabaska.	Chemin de la Grande Route de Belleville entre St. Léonard et St. Valère de Bulstrode—20 colons sont établis sur ce chemin.....	200	00	do
	Chemin des Pointes de la Rivière Nicolet.—Commen- ce à Ste. Sophie d'Halifax, comté de Mégantic, tra- verse Chester Nord, Chester Est et partie de Wolfes- town et doit aboutir au chemin Gosford.....	1000	00	Israël Beauchêne...

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Compton....	Chemin Bury et Mégantic passant à travers les cantons de Hampden et Marston.—Il est maintenant ouvert en chemin d'hiver jusqu'à l'établissement des Zouaves, à Piopolis, le conducteur estime que pour le rendre propre au roulage il faudra dépenser près de \$500. par mille. 24 lots ont été pris cette année sur le parcours, 12 maisons ont été bâties, et 7 familles ont établi leur résidence sur leurs lots. Il se fait un commerce de bois considérable dans Hampden et Marston.....	958	34	Lemuel Pope.....
	Chemin dans la partie N. E. de Whitton, du chemin Mégantic au chemin Vanasse.....	200	00	Hugh Leonard.....
	Section ouest du chemin du Ruisseau à la Loure, commençant à Scottstown au chemin Bury et Mégantic, et traversant Hampden, pour se prolonger ensuite entre Marston et Hampden sur une longueur d'environ deux milles. Douze lots ont été pris par autant de familles qui y résident maintenant.....	490	00	Donald Beaton.....
	Chemin ci-dessus.—Section est allant aboutir au vieux chemin Victoria dans Marston. La Municipalité a fait faire des travaux sur ce chemin pour une valeur de \$600. 42 familles se sont établies cette année dans Marston, et deux églises y ont été construites.	400	00	J. B. McDonald.....
	Chemin Ditton et Chesham.....	600	00	C. A. Bailey.....
	Chemin Winslow et Whitton, de l'église de St. Romain à la Rivière Chaudière.....	500	00	P. Brassard.....
	Chemin Newport et Ditton. Traverse tout Newport et Ditton. Ce chemin est terminé jusqu'au bureau de poste de Ditton.....	400	00	P. E. Gendreau.....
Wolfe et Richmond....	Chemin de Stoke à Sherbrooke, dans le comté de Richmond.—Il est maintenant propre au roulage sur tout le parcours, et quelques réparations suffiront pour en faire un très-bon chemin.....	200	00	Théophile Dufault.....
	Chemin de Wotton à Ham-Nord, dans Wolfe.....	500	00	Pat. Blais.....
	Chemin de Ham Sud à Weedon, dans Wolfe.—Continuation.—Les quatre milles qui restent à travailler sont déjà ouverts en route d'hiver.....	300	00	E. S. Darche.....

ntisation de première classe durant l'année fiscale 1873-74.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin inscrite cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.		Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	\$	cts.	
30	5	14	1	5	14	154	14	7000	00	
5	14	12	12	3	1400	00	
10	2	14	7	2	14	100	8	4800	00	
12	2	10	2	44	8	2780	00	
36	2	7	2	125	10	5000	00	
20	22½	22½	68	13	23	
14	3	1	3	32	
5	21	21	24	
.....	2	60	5	1400	00	
8	8	1	8	4	

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs. Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Wolfe et Richmond. —(Suite)	Chemin de Wolfestown à Ham-Nord et Wotton.— Continuation	300	00	L. N. Francoeur....
	Chemin de Stradford à Weedon.—Continuation	450	00	G. Champoux
	Pont sur la rivière Maskinongé.—Construit à l'entre- prise par MM. Joseph et Dolphis Gagnon.....	150	00	do
	Chemin de St. Camille à Wotton.....	100	00	J. N. Devin.....
Mégantic....	Route de l'église, du 1er rang de Thetford à St. Pierre de Broughton, passant à travers les 15e et 16e rangs de Leeds.—Souscription locale pour construc- tion d'un pont : \$56.....	200	00	L. G. Fournier....
	Chemin de Thetford Sud.—Commence à Bacon Cove, traverse Inverness, Leeds et Adstock ; sa longueur sera de 34 milles. Le conducteur a enlevé les arbres qui obstruaient le chemin sur un parcours de 3½ milles. Il se construit une église dans le 3e rang de Thetford.....	70	58	Wm. Morrisson....
	Chemin Adstock dans Lower-Ireland.—Continuation. —15 lots ont été pris cette année le long du che- min.....	200	00	W. J. Ward.....
	Chemin Ireland et Wolfestown.—Balance employée à parachever certains travaux de l'année dernière....	81	75	C. Bennett.....
	Chemin du 4e rang de Nelson.—(Voir tableau de 3e classe)	26	68	Claude Lemieux...
	Chemin Langevin dans Linière.—28 lots ont été pris cette année le long du chemin.....	376	99	J. R. Desjardins....
	Chemin entre les églises de S. C. de Jésus et S. C. de Marie. Tous les lots sont pris le long du chemin. La colonie est florissante dans Broughton et Thetford.	1600	00	L. G. Fournier....
Dorchester..	Chemin des 9e, 10e et 11e rangs de Langevin.—Con- tinuation du chemin Langevin. Une église est en voie de construction à l'entrée du chemin.....	200	00	Juste Cayouette....
	Chemin de Cranbourne à St. Joseph de la Beauce.— est propre au roulage sur tout le parcours, mais en mauvais ordre	199	51	P. Lessard.....

nisation de première classe durant l'année fiscale 1873-74.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'livre seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.		
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	S	cts.	
					14		14				14	25		5			
		1	14							1	14			4	2000	00	
												40					
	27				20		3				20	25					
					9		2				9	160					
		1	14					3	14	6		6		8	2000	00	
21							7	1	9	1	9	75		10			
	12	14	2	7						2	7			11	14	6000	00
	5	14	2		3		20			5		152		5		2000	00
	3			27		4½		2½		1	3½	17		1	25	620	00
	5									2				2		300	00

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Cantons.	Chemins et Ports.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Dorchester — Suite.	Chemin de la Grapaudière dans les 8e et 9e rangs de Frampton.—Presque tous les lots sont pris le long du chemin.....	200	00	Wm. Harper
	Chemin de Ste. Marguerite conduisant au chemin Frampton, dans St. Edouard. — Ce chemin est propre au roulage sur toute la longueur, mais il passe sur des lots montagneux et impropres à la culture, en sorte qu'il n'est pas entretenu, et se trouve dans un très-mauvais ordre.....	300	00	John Brennan.....
	Chemin des 9e et 10e rangs de Cranbourne allant à St. François de Beauce. — 25 lots ont été pris cette année le long du chemin. Il y a des chantiers dans les environs.....	199	99	J. McLintock
	Chemin Standon dans Ste. Malachie.—Continuation. La municipalité a fait des travaux pour \$300. Les lots sont tous pris, depuis quelques années déjà, le long de ce chemin.....	300	00	H. Joynt.....
	Chemin des 9e et 10e rangs de Frampton, partant de l'église de St. Léon dans Standon.....	200	00	L. Gosselin.....
	Chemin du lac Etchemin dans Ware.—Continuation.	200	00	B. Lapierre.....
	Chemin de front du 8e rang de Frampton, côté-ouest de la rivière Etchemin.....	200	00	M. Donohue.....
Montmagny..	Chemin Blais.—Commence au chemin Taché, dans Montminy, et traverse les cantons Rolette et Panet.	479	90	Thomas Goudreau..
	Chemin de l'Anse à Gilles.—Continuation.—La société de colonisation No. 2 de Montmagny a fait des défrichements importants dans Patton, le long du chemin Taché.....	417	50	H. Fréjau
L'Islet.....	Chemin Taché.—Continuation.....	250	00	Louis Caron.....
	Chemin Arago.—Continuation.—En outre des 3 milles qui restent à compléter et qui sont déjà ouverts en chemin d'hiver, il y aura plusieurs ponts coûteux à construire.....	499	98	E. Pelletier.....
	Pont sur la Rivière Noire dans Casgrain.—Ce pont devra avoir 325 pieds de long, 7 piliers et culées, dont trois seulement sont terminés. Le coût du parachèvement est estimé par M. Vaillancourt à \$1600.....	846	07	F. Vaillancourt...

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Kamouraska.	Chemin Woodbridge.—Continuation.....	484	77	J. B. Dionne.....
	Chemin Taché.....	1909	93	Edmond Lévesque..
	Chemin St. Alexandre.—Il se construit une chapelle près de ce chemin. La colonisation progresse rapidement dans Pohénégamooke, grâce aux sociétés de colonisation de Kamouraska.....	do
Témiscouata.	Chemin allant au sud-ouest du chemin Témiscouata.—Doit traverser les cantons Whitworth, Normand et Parke et aboutir au lac Pohénégamooke. Les lots sont pris sur une longueur de plusieurs milles en avant du chemin ouvert, mais il s'y fait peu de défrichements faute de débouché.....	150	00	Bruno Dumais....
	Route entre les lots Nos. 29 et 30 du rang A de Bégon.—Tous les lots sont pris sur le parcours.....	360	87	N. Rioux.....
	Chemin à l'est du chemin Bégon dans les 7 ^e et 8 ^e rangs de Bégon.—Les lots sont tous pris sur le parcours de ce chemin.....	149	00	do
	Chemin Taché dans Demers et Hocquart.—La colonisation fait des progrès rapides dans ces cantons, et il serait urgent d'ouvrir le chemin Taché jusqu'au village des Bélisle, qui est appelé à devenir le centre d'une florissante paroisse.....	299	45	J. M. Lapointe....
	Chemin Denonville.—Continuation.....	146	03	Ed. Caron.....
	Chemin de la Réserve de Viger.—Continuation. Les lots sont tous pris sur le parcours et les progrès de la colonisation sont rapides.....	300	00	A. Mailloux.....
	Chemin du 1 ^{er} rang à l'ouest de la route Bégon.—Continuation.....	150	00	A. Bellavance....
	Chemin de la Rivière Bleue.—Continuation.....	142	00	T. Thérberge.....
	Chemin de St. Louis de Ha! Ha!, partant de la chapelle.....	150	00	do
	Chemin Denonville et Hocquart. Déjà propre au roulage, mais ayant besoin de beaucoup de réparations. Deux chapelles ont été construites cette année dans les cantons Denonville et Hocquart...	145	56	Jos. Lebel.....

utilisation de première classe durant l'année fiscale 1873-74.—*Suite.*

Longueur du parcours des Chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Pieds.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	§	cts.
20				1	8			1	8	72		5			2000	00
			17	2	24			4	18	8	1	20				
			22		12					1	6					
17			26½								26½		15		7500	00
2	24		13½		15		2½			16½	15	1	12		300	00
6			8		20		1			1		20				
			1	22			11			1	22	10				
12					7		½			7	10					
13	14		10		26		2½			1	10	22		18	300	00
2	14				10		3			10	5	1	24			
3					20		½			20	6				300	00

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Témiscouata. — <i>Suite.</i>	Chemin St. Modeste —Continuation.....	150	00	N. Miville.....
	Chemin du Détour du Lac.—Continuation.—25 lots ont été pris cette année le long du chemin, quatre familles s'y sont définitivement établies et l'on a fait des défrichements importants. Il se fait un chantier dans le voisinage, et un moulin à scie vient d'être construit.....	149	40	Pierre Cloutier.....
	Chemin du Dégelé.—Continuation.—Des colons se sont établis au-delà de la partie du chemin déjà ouverte, et il serait nécessaire de continuer les travaux pour leur donner un débouché.....	145	61	Ant. Dument.....
	Chemin du Cabano, du chemin Mailloux au Cabano. Pour compléter les trois milles déjà ouverts et qui suffisent pour le moment aux besoins de la colonie, il faudrait une somme de \$1000.....	150	00	Henri Tétu.....
	Chemin du 7e rang de Whitworth dans St. Modeste. Il reste un mille à ouvrir et, sur les deux milles ouverts, il faudra faire de nouveaux travaux pour parachever le chemin.....	150	00	M. Levasseur.....
	Chemin Bégon.—Continuation.—Ce chemin est maintenant parachevé jusqu'au canton Raudot où l'on a commencé à l'ouvrir; une cinquantaine de lots ont été pris cette année le long du chemin.....	150	00	T. P. Pelletier.....
	Chemin des Trois Roches dans Bégon, conduisant au village des Drapeau. Il est débouché jusqu'à son terminus et propre au roulage sur 20 arpents de longueur.....	150	00	A. Desgagnés.....
Rimouski....	Route de l'église de St. Ulric, du 1er au 7e rang du Canton de Matane. — Ce canton qui comptait à peine 100 familles il y a quatre à cinq ans, en renferme aujourd'hui au-delà de 250.....	400	06	Ant. St. Laurent....
	Route Bédard, allant du 5e rang de la seigneurie de Nicolas Rioux au chemin Taché.—Elle est propre au roulage sur une longueur de 9 milles, mais beaucoup de réparations sont à faire.....	293	30	Jos. B. Hudon.....

Évaluation de première classe durant l'année fiscale 1873-74.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Pieds.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.		M.	A.	\$	cts.
12			10								10					
50					16						16		11	14	4600	00
12					20						20		11		5000	00
40							6	2	2							
3					20						20	30	3		400	00
22					18						18	30				
2	14	1	22							1	22		1	14	450	00
			26	1	2		9			2		18	4		1500	00
16					16		4				16	4	14	14		

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Rimouski ... — <i>Suite.</i>	Chemin Sandy-Bay.—Continuation. Ce chemin, commencé depuis plusieurs années, est maintenant ouvert sur toute la longueur et propre au roulage, mais il y faudra faire de grandes réparations, parce que, dans le but de donner plus tôt un débouché au public, le conducteur s'est contenté de faire chaque année les travaux nécessaires pour rendre le chemin passable, sans en parachever aucune partie	306	89	Z. Lanouette
	Route de Matane au chemin de fer Intercolonial.—Commence au havre de la rivière Matane, traverse la seigneurie de Matane, le canton Tessier et la seigneurie du lac Métapédiac, et se termine à l'extrémité ouest du lac Métapédiac. Les travaux d'ouverture ont commencé cette année	794	44	Alex. Fraser
	Route Chauveau, du chemin Taché dans Fleuriau au canton Massé.—Continuation	200	00	J. B. Beaulieu
	Route conduisant au chemin de St. Denis-ouest.—L'octroi a été employé à faire diverses réparations urgentes sur cette route	200	00	Frs. Dionne
	Route de St. Fabien, du 3e au 6e rang, seigneurie de Nicolas Rioux.—Les travaux d'ouverture ont commencé cette année. 12 lots ont été pris cette année le long du chemin	500	00	V. Roy
	Route du chemin Taché dans le canton Fleuriau, entre les lots Nos. 47 et 48.—Continuation. Il ne reste plus qu'à arrondir et fossoyer la route pour la parachever	200	00	F. Corriveau
	Gaspé	Chemin de la Pointe St. Pierre à l'Anse Brillant, au chemin du Chien Blanc	50	00
Chemin de Cap Chatte		200	00	John Perrée
Chemin à l'ouest de la Rivière du Petit Pabos		147	15	F. X. Tétu
Route de la Seigneurie de la Grande Rivière		200	00	A. Lebreux
Chemin de Ste. Adélaïde de Pabos		150	00	W. Sutton
Chemin de la Montée dans l'Anse du Cap		249	95	C. Baker
Chemin de Ste. Anne des Monts.—Continuation		200	00	Ls. Sasseville

nisation de première classe durant l'année fiscale 1873-74. — Suite.

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	\$	cts.
14	5			1	3		1	10	5	11	8	3				
22		7								7			15			
2				23½		2½				23½		130	1	4½	320	00
6				1	2		3			1	3	84	5		2000	00
2	14					2				2		28			400	00
					3		3			3		7	3		300	00
					9		3			9		12				
1	12				8		5½			8		80	1	4	300	00
6		1								1			1		800	00
1	12				9			1		1		520	1		350	00
1	1			1	1		3			1	1	12				
16					24					24		6				

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Gaspé..... — <i>Suite.</i>	Section du chemin Maritime depuis la Rivière Magdeleine à la Grande Vallée.—Divers endroits sava- neux ont été réparés.....	100	50	A. Fournier.....
	Chemin Maritime, de la Petite Rivière au Renard à l'Anse à Valteau.....	100	00	J. B. Jalbert.....
	Pont entre l'Anse à Valteau et le Grand Etang.—Ré- paré.....	24	75	do.....
	Chemin de l'Anse au Griffon.—Ce chemin traverse un marécage de 5 arpents de long appelé : marécage de l'Anse au Griffon, et les pluies de l'automne le ren- dent impraticable chaque année. Pour obvier à cet inconvénient, le conducteur a commencé à poser des fascines, afin d'élever et durcir le chemin, mais ce genre de travail est coûteux, et il n'a pu com- pléter la réparation des 5 arpents.....	350	00	Chs. Lemieux.....
	Chemin Maritime.—Section de la Petite Rivière au Renard. Les travaux ont consisté en réparations à une côte et à diverses savanes. Cette section à besoin de beaucoup de réparations.....	106	60	G. Lavergne.....
	Chemin de la Rivière Dartmouth.....	100	00	David Phillips.....
	Ponts sur chemin ci-dessus. Ces ponts au nombre de six ont été commencés l'année dernière, mais les divers entrepreneurs n'ont pu compléter leurs contrats que dans le cours de la présente année. Le coût total des ponts est de \$440.....	193	33	do.....
	Chemin Maritime, depuis la Grande Vallée à la Pointe Sèche.—Réparé.....	150	00	Geo. Plourde.....
	Pont sur le ruisseau de la Pointe Sèche.—Ce pont a 2 piliers et 4 chevaux.....	245	00	do.....
	Chemin Irishton et route conduisant au moulin de Laterreur.—Ces chemins ont été nivelés et arrondis.	170	90	John Gorman.....
	Pont sur le Golden Brook.—Construit à l'entreprise par H. Spruen.....	30	00	John White.....

évaluation de première classe durant l'année fiscale 1873-74. — Suite.

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fini cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Pieds.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	\$	cts.
							3		14		14	80				
				2½			2½				2½	15		2½	570	00
								13			13	20				
			27								27					
							1		10		10	8				
												88				
							2		14		2	14				
												40				

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Gaspé..... — <i>Suite.</i>	Chemin le long de la rive sud de la rivière St. Jean,— à partir de l'extrémité du chemin de Douglstown déjà fini, jusqu'à la <i>jam</i> de la rivière St. Jean. Les tra- vaux de cette année ont été faits à l'entreprise par M. J. White, qui a construit les ponts et ponceaux nécessaires pour le parachèvement du chemin.....	362	65	Ant. Pâinchand....
	Pont sur le ruisseau de Hunt.—Commencé durant l'année 1872-73. Un contrat a été passé avec M. J. Murphy, pour la préparation et le charroyage du bois au prix de \$300; les travaux de construc- tion ont été exécutés à la journée. Le pont n'est pas encore terminé. Il aura 283 pieds de longueur.	869	40	Jas. McIsaac.....
	Pont sur la branche est de la rivière Pabos.—Un contrat pour la préparation et le charroyage du bois a été passé avec P. Hamilton, au prix de \$700. Les travaux de construction ont été exécutés à la journée. Le pont n'est pas encore terminé. Il aura 225 pieds de longueur.....	700 794	00 94	do
	Pont sur la rivière du Nord. — Construction de deux citées commencée en 1872-73. Travaux faits par- tie sous contrat et partie à la journée.....	340	16	do
	Chemin du Barachois de la Malbaie.—L'on a fasciné une savane de deux arpents de long.....	30	00	C. H. Burman et Xavier Lemieux.
	9 ponts sur la section du chemin Maritime depuis le Grand Etang à l'Anse à Valteau.—Contrat donné en 1872-73 pour la somme de \$152. Travaux parache- vés cette année.....	72	00	N. Bernier.....
	Chemin Maritime entre le grand Etang et la rivière au Renard.—On y a fait semer de la graine de mil.	17	55	M. Lespérance....
	Chemin du canton Romieu sur le lot No. 9 dans les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e rangs.....	200	00	Is. Roy.....
	Chemin du Cap Rosier, du 1er au 2e rang.....	152	35	A. P. Séguin.....
	Nivellement du chemin de la Rivière Dartmouth dans le canton Sydenham.....	132	00	D. Phillipps.....
	Chemin du 1er rang du canton Malbaie—pour en commencer l'ouverture.—Pas de rapport.....	233	80	C. H. Burman....

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de côlé

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Gaspé.....	Chemin de la Petite Rivière.....	99	55	John Baker.....
<i>Suite.</i>	Chemin entre l'Anse de la Rivière à Pierre et la barre de la Rivière à Mont Louis. Le Département a passé un marché avec M. Leclere pour une somme de \$1100, afin d'exécuter divers travaux sur cette partie du chemin. L'ouvrage n'est pas encore terminé.....	800	00	Marcel Leclere....
	Pont sur le Bras Est de la rivière de l'Anse à Beaufile, près du moulin de Laterreur.—Balance de contrat.....	380	67	Geo. LeBoutillier...
	Chemin depuis l'Anse à Jean jusqu'à la rivière de la Magdeleine (chemin Maritime). Réparations exécutées à l'entreprise par M. Leclere.....	275	00	Marcel Leclere....
	Chemin depuis l'Anse à Jean et le Ruisseau Vallée jusqu'à la Rivière Claude, (chemin Maritime)—26 ponceaux ont été construits.....	157	80	do
	Chemin Maritime.—Balance due à M. Leclere sur son contrat passé en 1872, pour confection de 17 milles de chemin.....	353	00	do
Bonaventure.	Pont Karney.—200 pieds de pontage réparés.....			Ed. Arseneau.....
	Chemin conduisant au pont du côté ouest de la rivière Bonaventure.....	305	69	N. Kavanagh.....
	Chemin du côté est de la rivière Bonaventure.....	440	81	A. Poirier.....
	Pont sur le bras est de la rivière Bonaventure.—Contribution locale : \$1368.70. Il ne reste plus que quelques petits ouvrages à faire pour le compléter.	426	47	do

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Bonaventure. — <i>Suite.</i>	Pont sur le bras principal de la rivière Bonaventure. — Il reste à compléter deux brise-lames, et à poser les lambourdes et les pavés. Contribution locale ; \$770.....	A. Poirier.....
	Pont sur le 2e bras de la rivière Bonaventure. — Il reste à remplir de pierre deux cages, à poser le pavé, etc., etc. Contribution locale : \$390.....	2232	67	do
	Pont sur le 3e bras de la rivière Bonaventure.—Il reste à remplir de pierre deux cages, à poser le pavé, etc., etc. Contribution locale : \$510.10....	do
	N. B.—Voir, pour tous les ponts ci-dessus, tableaux de 2de et 3e classes.			
	Totaux.....	\$	86533	27

Colonisation de première classe durant l'année fiscale 1873-74.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	\$	cts.
.....	300	800	00
.....	180	300	00
.....	300	570	00
1586	25	111	21½	148	6	26	18½	140	10	415	27½	10641½

E. MOREAU,
Directeur de Colonisation.

Département de l'Agriculture et des
Travaux Publics,
Québec, 30 Juin 1874.

État détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, et.
		\$	cis.	
Chicoutimi et Saguenay..	Chemin de la Rivière au Canard.—Continuation du chemin Callières.—(Voir tableau de 3e classe.).....	101	76	Jos. Radford.....
	Route entre Charlevoix et Metabetchouan.....	400	50	G. Larouche.....
	Chemin de Mille Vaches au Sault au Cochon.—Continuation du chemin des Escoumains et Mille Vaches.—(Voir tableau de 1ère classe).....	274	50	J. E. Barry.....
	Chemin des Escoumains et Mille Vaches.—(Voir tableau de 1ère classe).....	75	44	do
	Chemin des 7e et 8e rangs de Simard.—Continuation.—Pas de rapport.....	298	97	J. N. Gingras.....
	Pont sur la Rivière Ouïatchouanish.—(Voir tableau de première classe.).....	6	55
	Chemin Kinogami près de la Rivière Ouïatchouan.—(Voir tableau de 3e classe.).....	300	00
Charlevoix ..	Chemin de la Petite Rivière au chemin des Caps	300	00	L. Tremblay.....
	Chemin des Caps entre la Baie St. Paul et St. Joachim.—Contribution locale : \$55.....	200	00	S. Boivin.....
Québec	Chemin Stoneham dans Charlesbourg,—appelé aussi "Chemin St. Pierre."—Contribution locale : \$62.00	249	50	P. Verret.....
	Chemin Stoneham—partie inférieure dans Stoneham.—Contribution locale : \$45.....	250	00	M. Murphy.....
Portneuf....	Bac sur la Rivière Ste. Anne et Route de St. Basile, dans le canton Colbert.—Contribution locale : \$135. Le bac a coûté \$100, et la route a été réparée.....	450	00	T. Marcotte.....
	Route de St. Casimir.—Réparée.—Contribution locale : \$270. Les travaux ont consisté dans la pose de la pierre préparée l'année précédente.—(Voir tableau de 1ère classe.).....	350	00	Jos. Ricard.....
Champlain ..	Chemin des Grandes Piles.—16 colons sont établis le long du chemin.....	99	75	Aimé L'Heureux...
	Chemin de la Magdeleine en haut du rang St. Louis.	200	00	D. Vivier.....
	Payé pour exploration.—(Voir tableau de 1ère classe).	300	00

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Berthier.....	Pont sur la Rivière Maskinongé dans St. Gabriel de Brandon.—La somme payée cette année était en remboursement de travaux faits en 1870.....	100	00	P. Béliveau.....
Joliette.....	Chemin de la Rivière Blanche.—Ce chemin donne un débouché aux colons du canton Joliette.....	250	00	O. Beaudry.....
	Chemin dans les 5e et 6e rangs de Brandon.....	50	00	P. Gravel.....
	Chemin de la concession Ste. Cécile dans St. Félix de Valois.—Ce chemin est coupé par 9 coulées ou ravins considérables, et il a fallu y construire 10 ponts, aplanir les côtes et faire des terrassements considérables.—(Voir tableau de 1ère classe).....	150	00	A. Hétu.....
Montcalm...	Chemin du 1er au 4e rang de Wexford.....	296	50	Jos. Grenier.....
	Jonction des chemins Coutu et Masson.—Les lots sur ce chemin sont tous occupés et il s'y fait des défrichements considérables.....	197	53	Jos. Lachapelle....
Terrebonne..	Chemins dans Ste. Adèle.—M. Longpré a fait exécuter diverses réparations urgentes partout où le mauvais état des chemins le demandait.....	300	00	P. Longpré.....
	Chemin du 5e rang dans Ste. Agathe des Monts.—(canton Beresford)—Contribution locale: \$700....	699	64	P. C. Bohémier.....
Bagot.....	Nettoyage et creusage de la Rivière Sciboët, dans Ste. Hélène.—Cet ouvrage a été fait pour empêcher les inondations périodiques qui couvraient le chemin, le long de cette rivière. Environ 4 milles ont été travaillés, la municipalité fournissant pour sa part \$300. Environ \$600 seraient encore requises pour parachever les travaux.....	390	00	Pierre Fafard.....
Nicolet.....	Chemins et Côtes dans la ligne A et B dans St. Célestin, canton Aston. Les travaux ont consisté surtout en réparations.....	50	00	Z. Gentesse.....
	Côtes et ponts du chemin dans la concession N. E. de la Rivière Nicolet, dans Ste. Monique.....	200	00	F. Décoteau.....
	Chemin dans St. Pierre les Becquets.....	200	00	P. Nault.....
	Construction d'estacades ou glissoires au Petit Sault et au rapide des Bellevues.....	350	00	C. Marquis.....

nisation de seconde classe durant l'année fiscale 1873-74.—*Suite.*

Longueur du parcours des Chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts. Pieds.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.		M.	A.	\$	cts.
2	14	2	14				5			2	14	162	2	14	900	00
							14	1	24	1	24	330				
3				19	2					19	2	10	2	7	1000	00
2				9	2		1			9	2	9				
6							14	3		3		60				
												80				
12				12						12			9	14	4000	00

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Stanstead...	Chemin de Barnston Corner et de la frontière.—Contribution locale : \$400.....	198	79	Chs. S. Buckland..
	Chemin Wright.....	128	57	M. Child.....
	" de Wm. Welsh..... " de Coaticooke et Paquetteville dans Barford. Ces trois chemins ont été réparés.....			
Brome.....	Chemin de chez Paisly aux mines de Ives.....	250	00	John C. Willard....
	Chemin des Prêtres dans le 8e rang de Sulton.....	100	00	Pierre Lebeau.....
	Chemin de Grass Pond à Knowlton.....	50	00	Joseph Dagenais..
Wolfe	Chemin d'hiver sur 3 lots dans St. Fortunat de Wolfestown	100	00	L. Gosselin.....
	Chemin de St. Philippe.—Contribution locale : \$21..	104	75	Pierre Masson.....
	Chemin Bougie dans les 10e et 11e rangs de Dudswell.—Le conducteur a fait diverses réparations sur tout le parcours du chemin déjà ouvert.....	100	00	B. Osgood.....
	Chemin Davis et Stoke, dans le 5e rang de Dudswell.—Contribution locale : \$110.—9 colons sont établis le long du chemin.....	100	00	Gortham Rolfe.....
	Chemin du Lac Aylmer.—Le conducteur a fait une déviation au chemin à cause des inondations annuelles.....	200	00	E. Grenier.....
	Chemin Gashen, de la Rivière St. François à St. George de Windsor.—Contribution locale : \$81.50.—14 colons sont établis près du chemin,.....	100	00	Bingham Casswell..
	Chemin de St. Camille à Wotton.—(Voir tableau de 1ère classe).....	45	05	J. N. Devin.....
	Chemin Lingwick et Hampden.—Contribution locale : \$200. Ce chemin est tout ouvert en route d'hiver, mais il y faudra faire de grands travaux pour le rendre propre au roulage	200	00	J. L. French.....
Compton....	Chemin McAulay dans Winslow et Lingwick.—17 colons sont établis le long du chemin.....	200	00	M. B. McAulay.....
	Chemin des 9e et 10e rangs de Newport et Ditton.—Contribution locale : \$200	200	00	E. H. Hurd.....

nisation de seconde classe durant l'année fiscale 1873-74.—*Suite.*

Longueur du parcours des Chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachèver.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	\$	cts.
3			2		12						14		2	14	750	00
		1	2							1	2					
								4	14	4	14		1		60	00
5								5		5						
								1	14	1	14		7	14	1000	00
					17						17					
7				1		1				1			2		300	00
5		2	14							2	14				700	00
9				2		2				2					300	00
14		1								1		15	10		4000	00

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Compton.... — <i>Suite.</i>	Chemin Hereford et Paquetteville. — Continuation. Contribution locale : \$100. Ce chemin n'est encore ouvert qu'en route d'hiver.....	100	00	F. Paquette.....
	Chemin Ellis.—Pas de rapport.....	200	00	W. Ellis.....
	Chemin de ligne entre Clifton, Barford et Compton.— Ne peut être fréquenté par les voitures à roues, que sur un parcours de 1½ mille.—Contribution locale : \$205.—18 colons sont établis le long de ce chemin.	100	00	J. Courtemanche...
	Chemin Auckland et Clifton.—Contribution locale : \$75.....	50	00	Noé Failli.....
	Chemin Warner dans les 9e et 10e rangs d'Eaton.— Contribution locale : \$200.....	50	00	Chester Warner....
	Chemin Clifton.—Contribution locale : \$100.....	100	00	Horace Waldron...
	Chemin de Clifton Nord et Martinville.—Terminé...	100	00	Wm. Betts.....
Mégantic....	Chemin de St. Malo et Clifton.....	195	00	H. E. Cairns.....
	Chemin des 1er et 2e rangs d'Inverness—partie infé- rieure.—Contribution locale : 16 journées de corvées.	200	00	Léon Gosselin.....
	Chemin de Ste. Sophie à St. Ferdinand.—Il a été construit un pont de 97 pieds de pontage sur la rivière Nicolet.....	200	00	Pierre Leclerc.....
	Chemin de Somerset à Bécancour. La Municipalité a fait faire des travaux considérables sur ce chemin..	200	00	Ant. Vallée.....
	Chemin Ballantyne.—1ère section.....	97	60	Jas. Moran.....
Beauce.....	Chemin Millfield dans le 4e rang d'Inverness.—Con- tribution locale : \$30.....	100	00	J. A. McKenzie....
	Chemin du 4e rang de Nelson.—(Voir tableau de 1ère classe.).....	2	40
	Chemin de St. Sébastien, 8e rang d'Aylmer.—Conti- nuation.—24 colons résident le long du chemin....	66	90	H. Langlois.....
	Chemin Shenly, dans les 8e et 9e rangs de Shenly.— Contribution locale : \$55.05.....	180	05	Ans. Buteau.....

isation de seconde classe durant l'année fiscale 1873-74.—*Suite.*

Longueur du parcours des Chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'entretien seulement.		Longueur parachéver cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fini cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachéver.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	\$	cts.
3	21							2		2		40	3	21	700	00
								3		3		30				
			2		8						10					
					4					4		35	2		400	00
					17½		17½				17½	40			250	00
															fini.	
				1	12					1	12	25	4		800	00
					20		20				20	97				
							15	2		2						
				1						1			4		1600	00
				1	14					1	14	14				
		3	20							3	20	20			1600	00

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	Cts.	
Dorchester...	Chemin de la concession St. Jean dans le canton Frampton.—Contribution locale: \$200, en outre des journées de corvée données par les intéressés...	200	00	P. Turgeon.....
	Chemin des 2e et 3e rangs de Frampton.—Contribution locale: \$150.....	150	00	Jos. Reid.....
	Chemin de la Nouvelle-Ecosse dans St. Malachie, 9e, 10e et 11e rangs de Frampton.—Contribution locale: \$150.....	150	00	J. Kelly.....
	Chemin du 1er rang de Standon.—Continuation—partant du ruisseau d'Eau-Chaude et allant à la ligne de Cranbourne.....	200	00	A. Bernard.....
	Pont Larochelle.—N'est pas terminé.....	291	85	A. H. Larochelle...
L'Islet.....	Chemin entre les 4e et 5e rangs de Dionne, et pont...	180	00	Frs. Gagnon.....
	Route dans le canton Fournier.—4 familles se sont établies sur le chemin cette année.....	320	00	C. Galerneau.....
Rimouski...	Route partant du chemin de front du 4e rang de la Seigneurie et allant au 1er rang de Neigette.....	500	00	Z. Lavoie.....
	Route partant du chemin de front de Neigette et allant au chemin Taché.—L'octroi a été employé à déblayer la route sur toute la longueur.....	99	78	M. Bilodeau.....
	Route Duquesne.—Contribution locale: \$100.—Une chapelle est en voie de construction dans Duquesne.....	296	14	L. Desjardins.....
	Chemin de Matane à Cap Chatte.—Traverse une contrée inhabitée sur une distance de 15 milles, et n'est pas en conséquence suffisamment entretenu.....	248	85	F. Dionne.....
	Route Macpès.—Pas de rapport.....	499	68	J. B. Martin.....
	Chemin de la Rivière Blanche.—(Voir tableau de 1ère classe.).....	100	00	
	Bonaventure, Côte conduisant à la traverse de la petite Rivière de Cascapédia. Le gouvernement a accordé une aide pour rendre cette côte praticable, la Municipalité s'engageant à parachever les travaux.....	100	00	Wm. Roberts.....

atisation de seconde classe durant l'année fiscale 1873-74.—*Suite.*

Longueur de parcours des Chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de non-lage.		Longueur de chemin fini- né cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	fr	cts.
1				1			1			1					200	00
10				1	7	1	7			1	7		8		3200	00
8					8½		0½				8½	4	2	19½	1200	00
1				1			2½			1		100				
9		1			20					1	20					
3		1								1		24	3		1500	00
7								7		7						
1	23							1	23	1	13					
21								21		21						

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	c.	
Bonaventure. — <i>Suite.</i>	Chemin du côté ouest de la Rivière Bonaventure.— (Voir tableau de 1re classe.).....	618	04
	Ponts sur la Rivière Bonaventure.—(Voir tableau de 1re classe.).....	975	65
	Pont Karney.—(Voir tableau de 1re classe).....	104	60
	Chemin du côté est de la Rivière Bonaventure.— (Voir tableau de 1re classe).....	301	71
	Totaux.....	\$	16,365	05

nisation de seconde classe durant l'année fiscale 1873-74.—*Suite.*

Longueur du parcours des Chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fini cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Pieds.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.		Pieds.	M.	A.	\$
244	10	17	10	21	9	7	26½	74	4	111	14	1330	73	11½		

E. MOREAU,
Directeur de Colonisation.

Département de l'Agriculture et des
Travaux Publics,
Québec, 30 juin 1874.

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Chicoutimi et Saguenay.	Chemin Belleau, dans le canton Jonquières. Les intéressés ont contribué en construisant un lac pour traverser la Rivière aux Sables, sur le parcours du chemin.....	197	12	Jean Deschênes....
	Chemin Kinogami près de la Rivière Outatchouan.—Le conducteur écrit que plus de cent hommes sont partis cette année, parcequ'ils se trouvaient sans communication.....	100	00	A. Vallée.....
	Route Ste. Foye.—Continuation.—On a construit un pont sur la Rivière des Iroquois.....	100	00	Théo. Bolduc.....
	Chemin de la Rivière au Canard.—(Voir tableau de 2e classe).....	86	30
Montmorency	Pont Bacon sur la Rivière Ste. Anne. — Réparations.	265	92	P. Cauchon.....
Québec.....	Chemin de la Roche Plate.—Contribution locale fournie par des journées de corvée.....	200	00	Robert Kerr.....
	Chemin de la 5e concession.—Il a fallu faire beaucoup de ménage, ce qui a rendu les travaux très-couteux.—Contribution locale : \$50.....	100	00	Wm. McBain.....
Montcalm...	Chemin dans St. Dunstan, conduisant de Charlesbourg à Laval.—Ce chemin, déjà propre au roulage, mais en très-mauvais ordre, a besoin de grandes réparations ; il n'est ouvert en outre que sur une demi-largeur sur presque tout son parcours.....	200	00	Arch. Simons.....
	Côtes des grands Déserts.—Continuation.....	170	75	E. Lajeunesse.....
	Chemin de Valcartier—Est.....	100	00	Patrick Cassin.....
	Chemin St. Lin à Kilkenny.—Terminé.—Contribution locale : \$209.....	200	00	Frs. Thérien.....
Terrebonne.	Chemin des 4e et 5e rangs de Chertsey.....	149	80	D. Morin.....
	Chemin du 6e au 8e rang de Rawdon.—Contribution locale : \$100.....	147	00	Wm. Copping.....
	Chemin du Lac Brulé au Lac Sarrazin.—(Voir tableau de 1ère classe.).....	300	00	Th. S. Provost.....

nisation de troisième classe durant l'année fiscale 1873-74. — *Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de rouage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	\$	cts.
5		3	20				10			3	20	150				
					17						17	27		17	300	00
												105				
							8	3		3		38				
12																
1	14								12		12		1	2		
8										20	20	40				
							6	9			9	48				
				1	6					1	6	20				
				2						2		70				

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.	Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$ cts.	
Deux-Monta- gnes.....	Creusement de la petite Rivière Duchêne, dans la pa- roisse de St. Benoit pour empêcher les inondations annuelles. Le lit de cette rivière a été baissé d'envi- ron 16 pouces sur une certaine étendue.—Contribu- tion locale : \$389.06.....	500 00	Wm. Inglis.....
	Chemin Valleyfield.—Contribution locale : \$50. Ce chemin est dans un très-mauvais état sur toute la longueur et a besoin de grandes réparations.....	175 00	M. J. Phelan.....
	Chemin St. Coloman et Milles-Isles.—Contribution locale : \$50.....	175 00	do
	Chemin du Chicot.....	400 00	Chs. L. Champagne.
Vaudreuil...	Chemin traversant le bois de l'Île Perrot.....	300 00	Arsène Lalonde....
Sherbrooke..	Chemin Orford.—Continuation.—6 colons ont pris des lots et se sont établis le long du chemin cette année.....	800 00	W. M. Doherty....
Mégantic....	Chemin des Chutes Palmer dans les 14e et 15e rangs de Nelson.—Contribution locale : \$200.—4 lots pris cette année sur le chemin le long duquel sont éta- blis 40 colons.....	100 00	Robt. Smiter.....
	Chemin 4e rang de Nelson.—Contribution locale : \$36.—7 lots ont été pris cette année sur ce chemin.	100 00	Claude Lemieux....
	Chemin Bailey dans Adstock.....	50 00	W. J. Ward.....
	Pont Kempt sur la Rivière Thames.—Construit à l'en- treprise sous la direction du Conseil municipal de Ireland.....	200 00	John McLean.....
Lotbinière...	Route de St. Gilles.—Les intéressés se sont obligés de parachever la moitié du chemin.....	99 51	B. Bernier.....
Lévis.....	Chemin de St. Lambert à St. Etienne.—Continuation.	288 03	Aug. Simonneau....
Bonaventure.	Pont Karney —(Voir tableaux de 1re et 2e classes)...	293 14
	Chemin du côté ouest de la Rivière Bonaventure.— (Voir tableaux de 1re et 2e classes).....	299 67

atisation de troisième classe durant l'année fiscale 1873-74.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	\$	cts.
10							7		10		10					
8				1					1				4		1000	00
11				2	14					2	14	115	4		3000	00
2					14						14	70				
1	6				12		2½				12			22	400	00
6	19				20		8				20	21				
4	1				13½						13½		3	16	1200	00

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Bonaventure. — <i>Suite.</i>	Chemin du côté Est.—(Voir tableaux de 1re et 2e classes).....	203	99	
	Ponts sur la Rivière Bonaventure.—(Voir tableaux de 1re et 2e classes).....	53	20	
	Totaux	\$ 6354	43	

nisation de troisième classe durant l'année fiscale 1873-74.—*Suite.*

Longueur du parcours des Chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulegé.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	\$	cts.
69	12	3	20	9	12½	1	13½	4	24	16	27½	704				

E. MOREAU,
Directeur de Colonisation.

Département de l'Agriculture et des
Travaux Publics.
Québec, 30 Juin 1874.

APPENDICE N^o. 3.

APPENDICE No. 3.

A L'HONORABLE LOUIS ARCHAMBEAULT,

Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, etc., etc., etc.

HONORABLE MINISTRE,

En réponse à une lettre de votre département, en date du vingt-huit février dernier, demandant certains détails propres à établir les services rendus par l'Association générale de Colonisation de Montréal, j'ai l'honneur de vous soumettre humblement le rapport suivant :

Comme nous vous avons déjà informé, la dite Association a établi une colonie sur les bords du Lac Mégantic, dans les cantons de Marston et Ditchfield : laquelle colonie porte le nom de Piopolis. Afin de vous donner un compte aussi exact et complet que possible, l'agent à Piopolis a fait un recensement détaillé, dont voici le résultat :

Quatre-vingt-sept lots ont été pris et sont occupés par des colons de bonne foi qui reçoivent tous, plus ou moins, des secours de l'association susdite.

Trente-sept maisons sont bâties et occupées par ces mêmes colons. Il doit y avoir un plus grand nombre de granges et d'écuries ; car plusieurs colons ne sont pas encore bâtis de maisons, et ils ont des granges, des écuries, des étables, etc., etc., etc. La chose se comprend facilement, car le plus grand nombre des colons ne sont pas encore mariés et ils se retirent chez leurs voisins qui sont mariés.

La population de la colonie est de cent-quatre communicants et de soixante-seize non communicants, formant en tout cent quatre-vingts âmes.

Cinq-cent-deux acres de terre ont été défrichés et mis en état de culture par les colons soutenus par l'association susdite.

Comme par le passé, pour avoir droit aux secours de l'Association, il faut que le colon réside sur son lot et y travaille.

Je terminerai ce rapport en vous transcrivant les quelques lignes que notre agent à Piopolis m'écrivait le vingt-trois mars dernier, en Post-Scriptum à son recensement :

“ Nous avons aussi dans la colonie de Piopolis une école fréquentée par vingt-cinq enfants dont le nombre augmentera certainement aux beaux chemins du printemps. Il y a aussi presque autant de familles écossaises protestantes vivant avec nous dans la même colonie, que notre présence ici a amenées

“ pour la plupart. Un moulin à scie existe déjà, et un autre moulin marchant
“ par la vapeur, pour scier le bois et moudre les grains, nous arrivera dans quel-
“ ques semaines.”

Le tout humblement soumis.

Croyez-moi,
Monsieur le Ministre,
Votre très-humble serviteur,

JEAN P. MARION,
Sec.-Trésorier de
l'Association Générale de Colonisation
de Montréal.

Montréal, 8 Avril 1874.

Québec, 1er août 1874.

A l'Honorable Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics :

Québec.

MONSIEUR,

Je me suis rendu, le 8 juillet dernier, à la Nouvelle-Belgique, Canton Suffolk, dans le Comté d'Ottawa, pour constater l'état de la petite colonie Belge, et faire l'inspection du chemin de Ripon à Suffolk, et j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant :

CHEMIN DE RIPON A SUFFOLK.

Ce chemin commence à quelques milles de l'Eglise de Ripon, traverse l'extrémité ouest de Hartwell et s'étend dans Suffolk jusqu'aux derniers établissements, la longueur est de vingt et un milles.

C'est un bon chemin, mais il n'est parachevé que sur une demi-largeur jusqu'à quelques milles de la colonie Belge. A partir de là, il est entièrement complété jusqu'à la maison du gouvernement dans Suffolk. L'année dernière le constructeur, pour éviter une côte escarpée, a obtenu l'autorisation de faire une déviation d'un mille de long environ ; mais au lieu de longer le flanc de la montagne et de choisir un terrain élevé, il a ouvert le nouveau chemin à travers une savane, où les travaux seront très-coûteux. Il faudra exhausser le terrain au moyen de pontages, et mettre ensuite un double rang de fascines recouvertes de terre afin de rendre le chemin praticable en tout temps.

Outre ces travaux, il reste plusieurs ponceaux à reconstruire sur le parcours du chemin.

Comme il y a plusieurs familles établies au-delà de la maison du gouvernement où se termine aujourd'hui le chemin, les travaux devront être poursuivis afin d'assurer une bonne sortie à ces pauvres gens.

COLONIE BELGE.

A l'arrivée des colons belges et après leurs premiers essais de défrichement, on leur avait prédit un échec complet ; leur lenteur, leur gaucherie dans le maniement de la hache, jointes à des idées jugées absurdes donnaient lieu à ce triste pronostic ; et le découragement qui s'empara de quelques-uns d'entre-eux au début sembla justifier un moment ces prophéties.

Cependant, si les nouveaux venus ne possédaient pas l'activité canadienne, ils étaient laborieux, persévérants, décidés à surmonter les obstacles : ils ont réussi, et l'établissement belge est florissant aujourd'hui au-de-là de toute attente.

La colonie se compose de douze familles, venues de Belgique, de quatre familles françaises et de quelques canadiens. Chaque colon possède maintenant assez de terrain défriché pour faire vivre sa famille sans rien acheter. Cette année, la récolte est magnifique d'aspect ; l'avoine, le blé, l'orge, les patates sont de la plus belle venue.

Un des plus beaux lots est celui de Mme. Vve. Girard ; ses enfants ont réussi, à force de travail, à préparer assez de terre pour semer ce printemps, cinq minots de blé, cinq minots d'avoine et trente minots de patates.

Chaque famille possède en outre un jardin potager, cultivé avec tout l'art européen ; un émigré français, autrefois vigneron du nord de la France, a planté sur la pente d'une colline exposée au levant 80 ceps de vigne, et il espère réussir car, le climat, à son avis, n'est pas plus rigoureux que dans son pays, et la plante y est moins exposée aux gelées.

Chaque émigré a maintenant son chez soi et possède grange et étable. Il est vrai que les maisons ne sont que des *chantiers*, mais les colons savent s'y donner le confort, en attendant, ce qui arrivera bientôt, qu'ils puissent se bâtir plus convenablement.

La distance qui les sépare des moulins ne leur permet pas de se procurer du bois de sciage ; ils se font eux-mêmes des planches et des madriers à la hache, et chez le père Jean Moyard, j'ai vu une aire ainsi faite et qui ne laissait rien à désirer.

Une chose surprenante, et qui paraît presque incroyable aux canadiens, c'est que les belges n'ont pas encore de chevaux, et qu'ils aient pu, arriver à ces beaux résultats sans l'aide de cet utile animal.

En revanche, chacun d'eux possède une ou plusieurs vaches et une petite basse-cour.

Quoiqu'ils cultivent un sol vierge et d'une grande fertilité, les belges recueillent tous les engrais avec soin, et ramassent même les feuilles de la forêt, pour faire de la litière et en augmenter la quantité.

Ils prévoient l'avenir, et loin d'imiter nos compatriotes qui épuisent la terre en quelques années, ils veulent conserver à leurs fermes toute leur fécondité.

Ces bonnes gens sont contents de leur sort et ne regrettent qu'une chose, c'est d'être loin de l'église et privés des secours religieux. Sept lieues les séparent de la paroisse de Ripon, et à peine voient ils le prêtre deux ou trois fois par an.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur

J. O. FONTAINE,

Assist. Directeur de Colonisation.

Québec, 1er août 1874.

À l'Honorable Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les divers chemins de colonisation que j'ai visités conformément à vos instructions.

CHEMIN DE MONTEBELLO A SUFFOLK.

Ce chemin commence à l'église de Montebello et aboutit à la rivière Petite-Nation ; la longueur totale est d'environ huit milles. Les intéressés se chargent de la confection des trois premiers milles. Il a été déblayé l'an dernier et le coût du parachèvement sera d'à-peu-près \$800.00. Les parties intéressées résidant dans la paroisse de St. André Avelin, se sont chargées de la construction du pont sur la rivière Petite Nation, et les travaux sont maintenant en voie d'exécution.

L'ouverture de ce chemin est attendue avec anxiété par les colons des cantons Ripon, Hartwell et Suffolk, vu qu'elle leur donne une voie plus courte de huit milles pour arriver à Ottawa, et qu'il leur est plus avantageux d'avoir leur marché à Montebello qu'à Papineauville où ils sont obligés d'arrêter aujourd'hui.

L'Ottawa forme dans cette dernière place une baie qui s'avance dans les terres jusqu'à une distance de trois milles, et, comme les quais sont érigés sur la presque île formée par cette baie, il en résulte de grands inconvénients dont se plaignent avec raison les habitants de l'intérieur.

(Voir mon rapport spécial sur le chemin de Ripon à Suffolk, à page 72.)

DÉVIATION DU CHEMIN DU DÉSERT ET DE LA GATINEAU, DANS LOW.

Cette déviation, qui s'étend du bureau de poste à l'église catholique de Low et dont la longueur est d'un mille et demi au plus, est faite dans le but d'éviter une côte peu raide, mais d'un entretien difficile. Au-delà de \$1,700 ont été dépensées jusqu'à ce jour pour les travaux de cette déviation, mais l'argent a été très-mal employé, et je ne pense pas que les travaux faits jusqu'à ce jour valent plus que \$600.00 à \$700.00. Avec les sommes déjà accordées et les \$860.00 allouées cette année, on aurait pu macadamiser cette partie de chemin.

CHEMIN DU DÉSERT ET DE LA GATINEAU, DANS WRIGHT.

Il y a plusieurs ponts à réparer et diverses savanes à parfaire ; le conducteur, M. Ellard, se propose en outre de faire certaines déviations au tracé pour éviter les mauvaises côtes. Ces changements sont nécessaires.

CHEMIN DU DÉSERT ET DE LA GATINEAU, DANS BOUCHETTE.

Deux déviations sont nécessaires : l'un près du cimetière catholique, vu que le chemin actuel est inondé chaque printemps par les eaux de la Gatineau ; l'autre, près de la ferme des Six-Portages, pour redresser le chemin et éviter une montagne très-rocheuse. La longueur sera d'environ 12 arpents ; il faudra jeter un pont assez considérable sur un ravin.

Le chemin du Désert et de la Gatineau commence à Hull et longe la rivière Gatineau jusqu'au Désert, où il se termine. La longueur est de 100 milles. Il est macadamisé sur un parcours de 26 milles, de Hull à Wakefield.

Ce chemin est extrêmement fréquenté et en conséquence difficile à tenir en bon état. En bien des endroits, il traverse des terrains argileux ou des savanes, surtout de Wakefield au canton Bouchette, et devient presque impraticable le printemps et l'automne.

Comme ce chemin est de la plus haute importance, vu qu'il est la grande voie de communication de tous les habitants établis sur la rive ouest de la Gatineau, d'Ottawa au Désert, il serait urgent d'adopter des mesures pour le rendre praticable en toute saison. Le seul moyen serait de le macadamiser. Le gouvernement y dépense chaque année plusieurs milliers de piastres sans arriver à de grands résultats. Il y passe chaque semaine des centaines de voitures pesamment chargées, et quand viennent les pluies de l'automne, les réparations faites durant l'été disparaissent bientôt.

Les municipalités des townships que traverse ce chemin seraient disposées, je crois, à souscrire des sommes assez élevées pour le faire empierrer, pourvu que le Gouvernement leur vienne en aide, en accordant à cet effet les octrois qu'il consacre maintenant aux réparations. Une barrière de péage pourrait être établie, afin de rencontrer les frais d'entretien.

CHEMINS DANS LES CANTONS EGAN, KENSINGTON ET AUMOND.

Ces cantons sont déjà assez peuplés, et des colons s'y établissent chaque année, et pénètrent dans l'intérieur à de grandes distances du Désert. Jusqu'à ce jour ils ne peuvent sortir en voiture qu'en hiver ; l'été, ils sont obligés de se rendre au Désert à pied ou en canot pour tous leurs besoins.

Près du Lac Castor, dans Aumond, sont établies, depuis plus de dix ans, une douzaine de familles assez prospères, qui n'ont d'autre chemin qu'un sentier à peine praticable pour les piétons. J'ai cru de mon devoir d'autoriser le R. P. Déléage, conducteur, à dépenser \$250. à \$300. pour leur procurer un bon chemin d'hiver, qui les reliera aux moulins de la rivière St. Joseph. Pour atteindre ce but, il faudra faire 2½ milles de chemin et rejoindre la route déjà ouverte par le Gouvernement et la société de colonisation No. 1 d'Ottawa, dans Aumond—Longueur totale du chemin 8 milles.

Les moulins construits par les RR. PP. Oblats, sur la rivière St. Joseph, sont reliés au Désert par un chemin commençant entre les lots No. 16 et 17 du 1er rang d'Aumond, traversant en biais le rang B et le rang A pour aboutir dans

Kensington au lot No. 36 du 1er rang sur la rivière Gatineau, distance de 8 milles. Ce chemin n'est pas parachevé, mais les voitures à roues y peuvent passer facilement.

Ces deux chemins sont les seuls sur lesquels le Gouvernement ait fait faire des travaux jusqu'à ce jour, au-delà de l'établissement du Désert. Cependant dans Aumond, Kensington et Egan, il y a assez de familles pour établir des municipalités séparées, et l'ouverture de quelques bons chemins ferait de la Haute-Gatineau notre plus belle colonie.

Avant longtemps il deviendra nécessaire de construire un pont sur la Gatineau, près de l'église du Désert. Cet ouvrage est nécessaire, mais le coût ne sera pas de moins de \$7,000.00. Pour le moment, il suffirait, je crois d'établir un bac de péage afin d'assurer une communication facile entre les deux rives et relier les colons au grand chemin de la Gatineau.

Je ne dois pas oublier de mentionner ici le dévouement des R. P. Oblats qui sont les vrais fondateurs des colonies de la Haute Gatineau par leur zèle à attirer les colons vers le Désert, et par l'aide énergique et persévérante qu'ils leur ont donnée afin de favoriser leur établissement. Je dois surtout rendre hommage au Père Déléage; par son dévouement de vingt cinq années il a mérité le titre de "Roi du Désert" que la reconnaissance lui a décerné.

CHEMIN WAKEFIELD ET PORTLAND.

Ce chemin commence vers le pont de Wright, à la Pointe de la Gatineau, dans le canton Hull, traverse Wakefield, du côté est de la Gatineau, et aboutit dans Bowman à la chute de la rivière du Lièvre. Il est carrossable sur presque tout ce parcours, quoique complété sur une demi largeur seulement, mais il passe dans des terrains accidentés où les côtes difficiles abondent.

L'an dernier, le conducteur, M. Ed. Chamberlain, a été autorisé à faire une déviation à partir du lot No. 29 du 8e rang de Wakefield, passant sur le lot 36 du 5e rang de Portland, et revenant ensuite sur le lot No. 36 du 9e rang de Wakefield.

Par cette déviation on obtiendra un chemin plan, en évitant une de ces côtes très-roides et très-longues. Le nouveau tracé longe les bords d'un lac, ce qui en rendra l'entretien difficile à cause des dommages annuels causés par l'eau. Les parties intéressées, établies dans les environs se plaignent du changement, et parce que la nouvelle voie est plus longue et parce que leurs établissements ne se trouveront plus sur les bords du chemin, ce qui causera du dommage à quelques-uns d'entr'eux, comme au maître de poste et au forgeron. Ils accusent en outre le conducteur de n'avoir demandé le changement que pour avoir une sortie, ce qui est vrai.

Un autre plaignant, M. Paquin, souffre des dommages considérables par le nouveau tracé. Sa propriété se trouve maintenant traversée dans la partie la plus fertile et au centre de ses défrichements par deux chemins qui se croisent, ce qui en diminue considérablement la valeur. Les frais de clôture seuls s'élè-

veront à plus de \$200.00, outre le terrain qu'il perd, et l'incommodité résultant du morcellement de son lot.

La nouvelle déviation n'est pas terminée, il faudra exhausser le sol pour éviter les inondations du lac.

Comme je viens de le dire, le tracé nouveau n'est pas favorable aux habitants établis dans le voisinage et ils sont unanimes à en demander l'abandon, mais il serait utile aux colons résidant plus loin.

VALLÉE DE LA RIVIÈRE DU LIÈVRE.

Les cantons Villeneuve, Bowman, Wells, McGill, Dudley et Bouthillier, situés le long de la rivière du Lièvre sont déjà habités par sept cents familles environ, quoique jusqu'à ce jour le Gouvernement n'ait jamais rien fait pour donner des communications à ces colons. Les avantages du sol et les ressources que les chantiers fournissent aux habitants de cette région, sont des appâts suffisants pour les engager à s'y fixer.

En arrière de Buckingham, sur le territoire occupé par les townships Wakefield, Portland, Bowman et une partie de Villeneuve, les montagnes se touchent presque, et n'offrent pas comme ailleurs des sommets plans et cultivables, les vallées sont rares, mais au-delà, en gagnant vers le nord, on arrive à des terres magnifiques semblables à celles de la Haute Gatineau.

Pour atteindre cette région il faut aujourd'hui faire le trajet à pied et en canot. En ouvrant un chemin pour y parvenir, on verrait de suite des centaines de colons s'y rendre, et la vallée de la rivière du Lièvre deviendrait aussi prospère que les vallées du Désert.

Ce chemin devra commencer au frouteau du 10e rang de Buckingham, du côté est de la rivière du Lièvre, et suivre d'abord la route ébauchée par le Gouvernement il y a vingt ans. Il pénétrera ensuite dans le 5e rang de Portland, au ruisseau à la Glaise (*Clay Creek*) dont il traversera la vallée jusqu'à l'extrémité-est de Villeneuve, et de là se prolongera en ligne droite jusqu'à la ligne de division entre Villeneuve et Wells, à la rivière du Sourd. La longueur sera d'environ quarante milles. Il y aura trois ponts assez importants à construire, sur le ruisseau Shaply dans Buckingham, sur le *Clay Creek* et sur la rivière du Sourd. La construction de ces ponts est indispensable, et, à mon avis, le Gouvernement devrait accorder l'an prochain une somme suffisante pour en assurer l'érection.

Le chemin devra être ouvert d'abord sur une demi-largeur seulement, afin de donner plus tôt une bonne route d'hiver aux colons de l'intérieur. L'on ne devra pas s'astreindre à suivre le vieux sentier le long de la rivière, mais pénétrer dans l'intérieur pour obtenir une ligne plus courte et plus favorable en même temps.

CHEMIN DE DERRY A BUCKINGHAM .

Les colons de Derry sont anxieux d'avoir un débouché vers Buckingham, où se trouverait leur marché le plus avantageux, et demandent l'ouverture d'un chemin devant commencer dans le 10^e rang de Buckingham, à un mille en-deçà du pont sur le ruisseau McGivran, construit cette année par le Conseil Municipal de Buckingham, et se prolonger à travers les 11^e et 12^e rangs jusque dans Derry, distance de quatre milles.

Ce chemin serait très-utile.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant-serviteur,

J. O. FONTAINE.

Asst. Directeur de Colonisation.

Québec, 4 août 1873.

A l'Honorable Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics,
Québec.

MONSIEUR,

J'ai visité les 27 et 28 juillet dernier le chemin Brassard, et j'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant :

Le chemin Brassard, depuis Ste. Emmélie des Monts jusqu'au 10e mille, est encore en très-bon état ; quelques côtes seulement ont été détériorées par les pluies, et il faudra y rapporter de la terre. Du 10e mille au lac Robert vers le 22e mille, il y a de grandes réparations à exécuter ; les travaux ont été faits à la hâte ; les pontages sont presque partout trop courts, en sapin, et recouverts d'une couche insuffisante de fascines qui, la plupart du temps, n'ont pas été liées en bottes, et quoique les travaux aient été récemment complétés, le chemin est presque impraticable pour les voitures chargées. Pour obtenir une voie solide et durable, il faudrait remplacer le pontage fasciné par deux bonnes couches superposées de fascines liées et recouvertes chacune d'une bonne couche de terre. J'ai dû recommander à M. le conducteur Laporte de réparer d'abord cette partie.

Du Lac Robert, à l'entrée de St. Zénon, jusqu'au terminus du chemin Brassard au Mont Roberval, il n'y a que quelques travaux de réparations à faire, quelques ponts à relever, quelques côtes à adoucir, et le conducteur ne devra s'occuper de ces réparations qu'après avoir complété la partie centrale. Le pont flottant sur la Rivière Mattawin, près de l'église de St. Michel, est trop court et les habitants ne peuvent y passer durant les hautes eaux du printemps et de l'automne ; en conséquence j'ai recommandé au conducteur de faire les travaux nécessaires pour le rendre passable en tout temps. Cet ouvrage sera peu coûteux. Il sera nécessaire de remplacer ce pont flottant par un pont solide, dont le coût est estimé à la somme de \$400.00.

Le chemin Brassard aboutit aujourd'hui au Mont Roberval, mais il est de la plus haute importance qu'il soit continué jusqu'à la tête du Lac des Pins, à la " Ferme Hall ". Cette ferme est le marché naturel des habitants de St. Michel et de St. Zénon qui ne peuvent écouler avantageusement leurs produits qu'en les vendant aux commerçants de bois qui font des chantiers dans les environs et jusqu'aux lacs Manowan. Un grand chemin construit par les compagnies formées pour l'exploitation des limites de la Manowan, fera communiquer la ferme avec le lac Manowan.

La distance du Mont Roberval à la ferme est de 4½ milles environ, et l'ouverture du chemin est facile. J'ai examiné les tracés proposés et je pense qu'en les combinant on arrivera à avoir un chemin plan et de peu d'entretien. Le feu a fait les premiers travaux de déblaiement et " *déssouchage* " ; on rencontre peu de côtes, mais il y aura une savanne un peu longue à fasciner ; je crois qu'avec un octroi de \$500.00 on pourrait ouvrir une bonne route pour les voitures d'été sur une largeur raisonnable, en commençant les travaux au Mont Roberval sur le versant opposé au terminus actuel, ce qui suffirait pour quelque temps aux besoins

de la localité. Pour rejoindre les deux tronçons du chemin il faudra contourner le Mont Roberval, et l'ouvrage sera très-coûteux ; il faudra *épauler* le flanc de la montagne sur une longueur de 5 à 6 arpents, miner en plusieurs endroits et ces travaux coûteront de \$250.00 à \$300.00. Ce dernier ouvrage peut être remis à plus tard, les habitants ayant un chemin d'hiver qui passe sur la montagne.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant-serviteur,

J. O. FONTAINE,
Asst.-Direct. de Colonisation.

STE. ANNE DE LA PÉRADE.

5 décembre 1874.

A l'Honorable Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics pour la Province de Québec.

MONSIEUR.

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport de l'exploration des chemins de Colonisation et de la contrée qu'ils traversent dans le comté de Champlain.

La première partie de ce rapport contient une description topographique du comté de Champlain et un aperçu général des progrès de la Colonisation dans chaque seigneurie et township du comté. La seconde partie traite des chemins de Colonisation parachevés ou commencés dans le comté et de la qualité des terres dans la région qu'ils traversent. La troisième comprend une étude abrégée des principales substances minérales économiques qui se rencontrent dans le comté. A ce rapport, j'ai joint une liste, par classe, des principales plantes indigènes qui croissent dans le comté, avec le nom de la localité où elles se trouvent en plus grand nombre, suivi d'une petite liste d'insectes collectionnés pendant l'exploration.

Le parti d'exploration s'est réuni à Saint-Narcisse, le 12 octobre dernier. Il était composé de H. Legendre et P. V. du Tremblay, écuyers, arpenteurs, et du soussigné. Les Messieurs suivants : Paschal Tessier, de Ste. Anne, Joseph Lamothé, de Champlain, Frs. Du Sureau, de Sainte-Geneviève, Trefflé Ricard, de Batiscan, Michel Forest, de Notre-Dame du Mont-Carmel, Narcisse Houde, de Saint-Narcisse, Frs. Pronoveau, de Saint-Prosper, furent délégués par leurs paroisses respectives pour prendre part à l'exploration. Il fut décidé que la Commission commencerait par la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel. La première semaine, du 13 octobre au 18 inclusivement, a été employée à visiter les chemins « Labarre, » « Carufel, » « Radnor, » « Trudel, » « des Piles » et de la « Côte Saint-Pierre, » et à explorer les terrains traversés par ces chemins. Durant la deuxième semaine, du 20 octobre au 25 inclusivement, le parti d'exploration a visité les chemins commencés par le gouvernement, à Saint-Prosper et aux lacs « des Chicots, » dans la Seigneurie de Sainte-Anne, et le reste de la campagne a été employée dans le nord du comté, en arrière de Saint-Tite, où le mauvais temps et l'état impraticable des bois ont contraint le parti de terminer l'exploration, non pas, cependant, avant d'avoir atteint le but que le gouvernement avait en vue. Le parti d'exploration était de retour le 30 octobre.

Je me fais un plaisir et un devoir de reconnaître ici l'empressement et le zèle que chaque membre du parti d'exploration a montrés dans l'accomplissement de la rude tâche qui lui était dévolue. Le parti ne s'est pas contenté de visiter les chemins de Colonisation, mais il a pénétré dans les forêts traversées par ces chemins, et quelquefois jusqu'à une grande distance, afin de se rendre un compte exact de la nature des bois et de la qualité du sol de ces régions.

Bien qu'il ait été jugé convenable et plus économique de louer des voitures pour transporter le Parti d'un lieu à un autre, lorsque la distance à parcourir dans les anciennes paroisses était trop longue, ce qui épargnait beaucoup de fatigue aux personnes qui composaient le Parti d'Exploration, et économisait un temps précieux, vu la saison avancée, les distances parcourues à pied, tant dans les chemins que dans la forêt, sont encore très-considérables. Le temps gagné par le trans-

port en voitures a permis aux Explorateurs de se rendre compte des lieux avec plus d'exactitude et d'en arriver plus sûrement à des conclusions pratiques.

Je suis heureux de pouvoir témoigner la reconnaissance que le Parti d'Exploration, dont je ne suis que l'interprète en cette occasion, doit aux Révérends Messires Dupuis, curé de Ste. Anne, et Carufel, curé de Notre-Dame du Mont-Carmel, qui ont bien voulu accompagner le Parti dans la forêt, le premier au nord de Saint-Prosper, et le second, dans la partie nord de Notre-Dame du Mont-Carmel. C'est aussi avec le plus grand plaisir que nous avons vu M. le Notaire Beaudry et M. Frs. Augustin R. Lafèche, frère de Sa Grandeur Monseigneur des Trois-Rivières, de Sainte-Anne de la Pérade, ainsi que Messieurs Jean Massicotte et Frs. X. Trudel, père de l'Honorable F. X. A. Trudel, Sénateur et représentant du comté de Champlain au Parlement de Québec, donner le même exemple patriotique à la jeunesse du comté.

Je ne saurais non plus passer sous silence l'urbanité avec laquelle M. Alexandre McDougall, des forges de l'Islet, a accueilli ceux des membres du Parti d'Exploration qui ont désiré visiter ce bel établissement. Le soussigné surtout ne peut témoigner à M. McDougall assez de reconnaissance pour les utiles renseignements qu'il a bien voulu lui donner concernant les Forges qu'il dirige avec autant de tact que d'intelligence, et pour les beaux spécimens de minéral de fer limoneux, de grès et de calcaire qu'il lui a donnés.

M. Joseph Genest, des forges Radnor, et M. Larue, des forges Larue, méritent aussi les meilleurs remerciements pour leur courtoisie à l'égard du Parti de l'Exploration et leurs utiles renseignements.

M. Genest a aussi généreusement donné au Secrétaire de l'Exploration plusieurs beaux échantillons de minéral de fer, tiré du lac « à la Tortue » lui permettant ainsi de mieux les examiner et apprécier.

Je demeure avec une haute considération,

Honorable Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

D. N. ST. CYN,

Secrétaire du Parti d'Exploration du comté de Champlain.

TOPOGRAPHIE DU COMTÉ DE CHAMPLAIN.

Le comté de Champlain, situé sur la rive nord du Saint-Laurent, s'étend vers le Nord-Ouest, depuis ce fleuve, jusqu'à la ligne qui sépare la Province de Québec du Territoire du Nord-Ouest. Il est borné au N.-E. par le comté de Port-Neuf et au S.-O. par la rivière Saint-Maurice et le comté du même nom. Sa superficie totale est d'environ 6000 milles carrés, dont les $\frac{1}{2}$ à peu près sont encore à l'état de nature. Les défrichements ne s'étendent guère à plus de 25 milles en profondeur, à partir du fleuve Saint-Laurent, et sont restreints à une aire d'environ 650 milles carrés, dont la moitié, au plus, est colonisée.

Le comté de Champlain est arrosé par les rivières « Saint Maurice, Batiscan, Champlain et Sainte Anne » qui se déchargent dans le fleuve Saint-Laurent. On y remarque encore les rivières « Manouan, Elamand, Vermillon, Wessoneau, Matawin, Bête-Puante, Mékinac et Cachée, » tributaires du Saint-Maurice; « des Envies, Pierre-Paul, à la Lime, des Chutes et Veillette, » tributaires du Batiscan; « Charest et Gendron, » tributaires de la rivière Sainte-Anne.

Les principaux lacs sont ceux de « Pierre-Paul, des Chicots et d'Archange » dans la Seigneurie de Sainte Anne; « à la Tortue, et Atocas, » dans le canton de Radnor, et ceux « des Piles, de la Pêche et des Cinq, » dans la Seigneurie du Cap de la Magdeleine.

Les hauteurs qui composent la chaîne des Laurentides traversent le comté de Champlain du N.-E. au S.-O. Les hauteurs que coupent du Nord au Sud le Saint-Maurice, le Batiscan et les rivières des Envies et Charest, bien que formées en partie de roche, ne laissent pas que d'offrir un vaste champ à l'agriculture et à l'industrie. Outre les bassins du Saint-Maurice, du Batiscan et des rivières des Envies et Charest, qui présentent une grande étendue d'excellente terre pour la culture des céréales et des légumes, il y a, entre les collines qui ont généralement peu d'élévation, beaucoup de vallées très-fertiles, et d'un accès facile et peu dispendieux.

La colonisation n'a fait que peu de progrès dans ce comté durant la période décennale de 1861 à 1871. En 1852, la population du comté de Champlain n'était que de 13,896 âmes, tandis qu'en 1861 elle atteignait le chiffre de 20,008 âmes, donnant une augmentation de 6,112 âmes, ou près de 44 pour cent. En 1871, la population du comté de Champlain était de 21,643 âmes, ce qui ne donne pour la dernière période décennale qu'une augmentation de 1,635 âmes ou un peu plus de 8 pour cent.

Le chef-lieu de ce comté est Sainte-Genève, village agréablement situé sur la rive gauche de la rivière Batiscan.

Le comté de Champlain possède deux bons ports, celui de Batiscan, lieu d'arrêt des steamers de la compagnie de navigation du Richelieu, et celui de Champlain, qu'un steamer de la même compagnie met en communication avec les Trois-Rivières, Sorel et Montréal.

Quoique la principale occupation des habitants du comté de Champlain soit la culture de la terre, le commerce y est florissant, et l'industrie est loin d'y être négligée. Les nombreux pouvoirs d'eau qu'il possède, et les immenses richesses minérales et végétales qu'il renferme, commencent déjà à attirer l'attention des capitalistes. La partie méridionale de ce comté, la seule qui soit bien connue, consiste, en grande partie, en alluvions d'une grande fertilité. Elle est arrosée par une quantité de rivières, grandes et petites, qui fournissent d'excellents pouvoirs d'eau que l'industrie utilise à mesure que les défrichements avancent vers l'intérieur.

Cette région est encore en grande partie couverte de belles forêts de pin, d'épinette, de mélèze, de pruche, de sapin, de cèdre, d'érable, de merisier, de frêne, d'orme, de tilleul, de hêtre, de bouleau, de tremble et de chêne, ce dernier en petite quantité. Elle possède d'immenses dépôts de fer limoneux.

Elle offre ainsi, à l'agriculteur et à l'industriel tous les éléments dont ils ont besoin pour prospérer. Le gneiss qui constitue la presque totalité des roches qui

composent les hauteurs qui traversent le comté, à quelques milles du fleuve Saint-Laurent, fournit de bons matériaux de construction, et le calcaire y procure une chaux de qualité supérieure, en quantité plus que suffisante, pour répondre aux besoins de l'agriculture et de l'industrie; tandis que les dépôts presque inépuisables de minerai de fer limoneux du comté de Champlain, ses ocres ferrugineuses, et ses magnifiques forêts pourront alimenter pendant bien longtemps de nombreuses industries.

La partie méridionale du comté de Champlain comprend, sur le fleuve Saint-Laurent, les seigneuries du Cap de la Magdeleine, de Champlain, de Batiscan, de Sainte-Marie et de Sainte-Anne de la Pérade, outre les fiefs Hertel, Marsolet et Dorvilliers. On y compte encore, en arrière des seigneuries, les cantons de Radnor, de Mékinac, de Polette et le canton de Lejeune non encore arpenté.

Le comté se divise actuellement en treize paroisses érigées canoniquement et civilement. Ces paroisses sont : Sainte-Anne de la Pérade, Saint-François-Xavier de Batiscan, la Visitation de Champlain, Sainte-Marie-Magdeleine du Cap, sur le fleuve Saint-Laurent, Sainte-Geneviève de Batiscan, Saint-Stanislas, sur la rivière Batiscan; Saint-Tite sur la rivière des Envies; Saint-Maurice, Notre-Dame du Mont-Carmel, Sainte-Flore sur le Saint-Maurice, Saint-Narcisse et Saint-Luc, sur la rivière Champlain, et enfin Saint-Prosper, sur la rivière Charest.

C'est sur les bords du Saint-Laurent, et près de l'embouchure des rivières qui y versent leurs eaux, que se fixèrent les premiers colons. Les quatre paroisses qui s'y sont formées, et qui sont les plus anciennes du comté, comptent aujourd'hui une population collective de 6,723 âmes. De là, les colons dirigèrent leurs efforts dans la vallée de la rivière Batiscan, qui compte déjà une population de 6,511 âmes; puis vint celle du Saint-Maurice, avec 5,021 âmes, et celle de la petite rivière Champlain avec ses 2,203 âmes. La vallée de la rivière Charest ne compte encore qu'une paroisse, celle de Saint-Prosper, avec 1,147 habitants.

Toutes les paroisses du comté de Champlain se trouvent comprises dans les Seigneuries, dans trois desquelles il y a cependant encore beaucoup de terres à coloniser, comme on le verra plus loin.

CAP DE LA MAGDELEINE.

La concession de cette Seigneurie date du 26 mars 1651. Elle fut faite aux Révérends Pères Jésuites par M. de la Ferté, au nom de la Compagnie de la Nouvelle-France. Les limites comprenaient alors deux lieues de front sur le fleuve Saint-Laurent, sur vingt lieues de profondeur. Les deux fiefs Hertel et Marsolet, situés entre cette Seigneurie et celle de Champlain, étaient probablement des arrière-fiefs concédés par les Révérends Pères Jésuites aux deux héros Canadiens Hertel et Marsolet. La superficie totale de cette Seigneurie est de 360 milles carrés. Le sol de la partie S. E. de cette région est composé d'alluvion, en grande partie argileux, parfois siliceux, et généralement d'une grande fertilité.

Cette Seigneurie est arrosée par le St. Maurice et ses tributaires, ainsi que par la rivière Champlain et les petits cours d'eau qui s'y déchargent. On y remarque les forges « Radnor », sur la rivière « au Lard », tributaire de la rivière Champlain, dans la petite Municipalité de « Fermont. » Ces forges appartiennent à la compagnie « Hall. » Elles sont alimentées par le charbon de bois et le fer limoneux tirés en partie de la Seigneurie du Cap de la Magdeleine, en partie de la

Seigneurie de Champlain, mais surtout du lac « à la Tortue, » dans le canton de Radnor. Sur la rivière de l'Islet, tributaire du Saint-Maurice, sont bâties les forges de « l'Islet » appartenant à Messieurs McDougall, des Trois-Rivières. Ces forges sont à environ treize milles de l'embouchure du Saint-Maurice. Le minerai et le charbon de bois qui servent à les alimenter s'obtiennent surtout de la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel.

A environ trois milles et demi au Nord de l'Islet, coule la rivière Cachée, autre tributaire du Saint-Maurice. Cette rivière fournit plusieurs bons pouvoirs-d'eau déjà exploités en partie. Messieurs J. Bapt. Gaudet et Joseph Lord y ont des moulins à farine et à scie.

La petite rivière à la « Rouille, » tributaire de la rivière « Cachée, » forme, près du chemin Carafel, une chute qui donne aussi un excellent pouvoir-d'eau, où M. Béliveau possède un moulin à farine. Cette rivière qui sort du lac « Pelé », traverse une région abondante en minerai de fer limoneux. L'eau de la rivière est tellement saturée de fer, qu'elle a déposé une épaisse couche de rouille sur les bancs de gneiss qui forment la chute. De là, vient le nom de rivière « à la rouille » donné à ce cours d'eau.

Enfin, à deux milles et demi plus au Nord que la rivière Cachée, on rencontre, en suivant le chemin Labarre, la petite rivière de « Pile aux Tourtes, » qui s'est creusé un lit profond dans un terrain argileux, et qui forme quelques bons pouvoirs-d'eau. M. Pierre Lord, colon de l'endroit, y possède, tout près du chemin Labarre, un petit moulin à scie qui sera d'un grand secours aux colons qui commencent à s'établir le long de ce chemin, à trois (3) milles au moins des autres établissements.

La partie sud-est de la Seigneurie du Cap de la Magdeleine comprend, par ordre d'ancienneté, les paroisses de Sainte-Marie-Magdeleine, du Saint-Maurice, de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Sainte-Flore, avec une population totale de 6,267 habitants, outre une partie de la paroisse de Champlain.

La paroisse de Sainte-Marie-Magdeleine du Cap fut érigée civilement, par arrêt du Conseil d'Etat du Roi de France, le 3 mars 1722. La superficie actuelle est d'environ 26 milles carrés. Lors du recensement de 1871, on y comptait 232 ménages, avec une population de 1,226 âmes.

La paroisse de Saint-Maurice vient ensuite par ordre d'ancienneté. Elle fut érigée civilement le 11 mai 1841. Cette paroisse, avec la municipalité de Fermont, comprend une superficie d'environ 56 milles carrés. En 1871, on comptait, à St. Maurice, 440 ménages, formant une population de 3,004 âmes. Il y a peu à faire pour la colonisation dans cette paroisse. On y trouve du fer, d'excellente pierre à chaux, de la terre à brique, etc. Les forges Radnor, nous l'avons dit, sont situées sur la « rivière au Lard, » dans la municipalité de Fermont.

La paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel fut érigée civilement le 22 mars 1859. Elle comprend plus de 80 milles en superficie, dont 20 à 25 milles carrés sont entre les mains des colons, le reste appartenant au Gouvernement et à divers grands propriétaires. En 1871, on comptait dans cette paroisse 205 ménages, avec une population totale de 1,239 âmes. La partie nord de Notre-Dame du Mont-Carmel, ainsi que le territoire compris entre cette paroisse et la rivière St. Maurice, contient d'excellentes terres à coloniser. Nous en parlerons plus longuement lorsque nous traiterons des chemins de Colonisation que le Gouvernement y a fait commencer. On y trouve beaucoup de minerai de fer limoneux. Les forges de

« l'Islet, » appartenant à MM. McDougall, sont situées sur la petite rivière de « l'Islet, » qui, avec la rivière « Cachée, » arrosent cette paroisse.

Outre ces trois florissantes paroisses qui sont situées sur la rive gauche du St. Maurice, il s'est formé, sur la rive droite de cette rivière, une nouvelle paroisse, celle de Sainte-Flore, érigée civilement le 17 janvier 1863. Cette paroisse, à laquelle le recensement de 1871 donne une superficie de 70 milles, contenait alors 136 ménages, et une population de 798 âmes. La plus grande partie du territoire de cette vaste paroisse est encore à coloniser, et le Gouvernement peut faire beaucoup pour l'avancement de la colonisation dans cette région.

Il y a trois chemins de colonisation commencés par le Gouvernement dans la Seigneurie du Cap de la Magdeleine, à l'est du Saint-Maurice, dont deux intéressent les colons des paroisses de Notre-Dame du Mont Carmel et de Sainte-Flore, ainsi que le grand territoire situé entre ces deux paroisses.

CHAMPLAIN.

Cette Seigneurie a été concédée à deux époques différentes. La première concession date du 22 Septembre 1664. Elle fut faite par M. de Mézy à Etienne Pezard, Sieur de Latouche. Cette concession contenait une lieue et demie de front, sur le fleuve Saint Laurent, à partir de la rivière Champlain, en remontant vers les Trois-Rivières. Comme on le verra, quand il sera question de la Seigneurie de Batiscan, celle de Champlain ne pouvait s'étendre jusqu'à la rivière de ce nom, car, par leur titre de la Seigneurie de Batiscan, antérieur à celui de M. de Latouche, les Révérends Pères Jésuites avaient eu un quart de lieue au S.-O. de cette rivière. Mais il paraît qu'avant 1721, ces derniers cédèrent ce quart de lieue, mais sur une lieue de profondeur seulement, à M de Latouche, et c'est ainsi qu'est actuellement bornée la Seigneurie de Champlain. Le 28 avril 1697, Madame de Latouche obtint encore de M. de Frontenac une nouvelle concession de trois lieues de profondeur sur toute la largeur de la Seigneurie, tenant d'un côté au N.-E. à la Seigneurie de Batiscan, et au S.-O. au fief Hertel, dont il a été parlé ci-haut.

La superficie de la Seigneurie de Champlain est d'environ 50 milles carrés. Le sol de la Seigneurie de Champlain composé d'alluvions, est très-fertile entre le fleuve Saint Laurent et le côteau où se trouve la grande « tourbière, » ainsi que dans les paroisses de Saint-Luc et de Saint-Narcisse. Il y a peu à faire pour la colonisation dans cette Seigneurie. Les chemins que le Gouvernement y a fait faire suffisent aux besoins de l'Agriculture.

Elle est arrosée par la rivière Champlain et ses tributaires, par la rivière à la « Lime » et la rivière des « Chutes, » tributaires du Batiscan. A une lieue environ du fleuve Saint-Laurent se trouve la « tourbière » de Champlain, d'où il a été extrait de bonne tourbe.

Cette Seigneurie comprend la plus grande partie de la paroisse de la Visitation de Champlain, celle de Saint-Luc et une partie de celle de Saint-Narcisse, avec une population réunie de 3,804 habitants, d'après le recensement de 1871.

La paroisse de la Visitation de Champlain fut érigée civilement le 3 mars 1722. La superficie, d'après le dernier recensement, serait de 21½ milles à peu-près. On y comptait, en 1871, un nombre de 255 ménages, formant une population de 1,601 âmes. Il n'y a plus de terres à coloniser dans cette paroisse, qui possède un bon port sur le fleuve Saint-Laurent. Un des bateaux à vapeur de la compagnie du

Richelieu voyage, une fois par semaine, entre le port de Champlain et celui de la cité de Montréal, mettant cette paroisse en communication avec la cité des Trois-Rivières, les villes de Nicolet, de Sorel et la cité de Montréal.

La paroisse de Saint-Luc, érigée civilement le 3 décembre 1869, comprend une superficie de 13 milles carrés. La population de cette paroisse était, en 1871, de 734 habitants et 123 ménages. Elle possède de beaux pouvoirs-d'eau sur la rivière Champlain. Le sol y est bon, mais accidenté. On y remarquait les tanneries importantes de Messieurs Richardson, de Québec.

La paroisse de Saint-Narcisse fut érigée civilement le 16 octobre 1866, et comprend une superficie de 46 milles carrés. On y comptait 288 ménages, et une population de 1,469 habitants, en 1871. Cette paroisse est arrosée par la rivière Champlain, la rivière des Chûtes, etc.

On y remarque plusieurs assez bons pouvoirs-d'eau. Il y a une manufacture de moulins-à-battre, appartenant à M. Frs. Trudel. Le sol, dans cette paroisse, est généralement bon, bien qu'accidenté par les Laurentides en certains endroits. Il y a encore beaucoup de terres à coloniser dans cette paroisse.

BATISCAN.

Cette seigneurie est la plus ancienne du comté. Elle fut concédée le 33 mars 1639, aux Révérends Pères Jésuites, par M. de la Ferté, au nom de la Compagnie de la Nouvelle-France. Elle s'étendait, sur le fleuve Saint-Laurent, depuis un quart de lieue au N.-E. de la rivière Batiscan, jusqu'à un quart de lieue au S.-O. de la rivière Champlain, sur vingt lieues de profondeur. Nous avons dit plus haut que les Révérends Pères Jésuites cédèrent plus tard à M. de la Touche le quart de lieue qui se trouve au S.-O. de la rivière Champlain, mais sur une lieue de profondeur seulement, où la Seigneurie de Batiscan reprend toute sa largeur. Cette Seigneurie comprend une superficie d'environ 420 milles carrés.

Le terrain, bien qu'accidenté, offre cependant, dans la partie S.-E., un sol d'une grande fertilité, étant composé presque partout d'alluvions consistant principalement en argile.

La Seigneurie de Batiscan est arrosée par le Saint-Maurice et les rivières Wessoneau et Mékinac, ses affluents, par la rivière Batiscan et ses tributaires, la rivière des Envies, la rivière Pierre-Paul, et les rivières «à la Lime,» «des Chûtes,» «Veillette,» par la rivière «à la Tortue,» les deux petites rivières «Mékinac» et la rivière «Bourdais,» tributaires de la rivière des Envies. Toutes ces rivières, qui, pour la plupart, traversent les Laurentides, fournissent d'excellents pouvoirs-d'eau, dont un grand nombre sont utilisés. On y remarque les grandes scieries de Messieurs «Price,» sur la rivière Batiscan, les moulins à farine et à scie de Messieurs «Marchand» et «Lafrance,» sur la rivière des «Envies» les forges «Larue,» sur la petite rivière «Mékinac,» etc. On y trouve des gîtes importants de minerai de fer limoneux, surtout près de la rivière «à la Lime.»

La partie Sud-Est de cette seigneurie, la seule partie du comté qui soit colonisée jusqu'à 25 milles du fleuve Saint-Laurent, comprend les paroisses de Saint-François-Xavier, de Sainte-Geneviève, la plus grande partie de Saint-Stanislas, de Saint-Tite, avec une population de 7,547 habitants. Elle comprend en outre une partie de la paroisse de Saint-Prosper.

La paroisse de Saint-François-Xavier fut érigée civilement le 3 mars 1722. Sa superficie est d'un peu plus de 13 milles carrés, d'après le recensement de 1871. On y comptait alors 147 ménages avec une population de 1,036 habitants. Il n'y a plus de terres à coloniser dans cette paroisse. Elle possède un très-bon port où arrêtent quotidiennement les vapeurs de la compagnie du Richelieu. Le commerce y est florissant. On y remarque une briquerie, une manufacture d'allumettes chimiques, etc.

La paroisse de Sainte-Geneviève, sur la rivière Batiscan, fut érigée civilement le 11 mai 1841. Sa superficie est d'un peu plus de 39 milles carrés. Le nombre de ménages y était, en 1871, de 404, avec une population de 2,277 habitants. Il n'y a pas de terres à coloniser dans cette paroisse.

Le florissant village de Sainte-Geneviève est le chef-lieu du comté de Champlain. Ce village possède un aqueduc, une fonderie et plusieurs autres industries importantes. Sur la route de Sainte-Geneviève à Saint-Stanislas se trouvaient les anciennes forges de la rivière Batiscan. Sainte-Geneviève possède aussi des eaux minérales qui sont en grande renommée.

La paroisse de Saint-Stanislas de la rivière des Envies, fut aussi érigée civilement le 11 mai 1841. C'est actuellement la plus grande paroisse du comté, car bien que le dernier recensement ne donne qu'une superficie de 45 milles carrés à cette paroisse, elle a, en réalité, une superficie de plus de 105 milles carrés. Cette paroisse contenait, en 1871, une population de 2,703 âmes, réparties en 438 ménages. Le Gouvernement peut faire beaucoup pour la colonisation dans ce vaste territoire, dont la plus grande partie est encore couverte de forêts, bien qu'il s'y trouve quantité de terres propres à la culture. Cette paroisse est arrosée par la rivière « Batiscan » et ses tributaires, les rivières « des Envies, et Pierre-Paul, » et par la rivière « Charest », tributaire de la rivière « Ste Anne. » C'est dans cette paroisse que se trouvent les grandes scieries de Messieurs Price sur la rivière Batiscan et les moulins de Messieurs Marchand et Lafrance sur la rivière des Envies. Cette paroisse comprend tout le territoire situé au N.-O. de Saint-Prospér et de Sainte-Anne, dans la Seigneurie de Sainte-Anne.

La paroisse de Saint-Tite fut érigée civilement le 20 juillet 1863. La superficie, d'après le recensement de 1871, serait de 75 milles carrés. On y comptait alors 265 ménages et une population de 1,531 âmes, y compris la population de Sainte-Thècle des lacs « des Clicots. » Cette paroisse est arrosée par la rivière des Envies, les deux petites rivières Mékinac et la rivière Bourdais, tributaires de la rivière des Envies. Il y a encore beaucoup de terres à coloniser dans cette paroisse. Il y a dans la Seigneurie de Batiscan deux chemins que nous avons explorés en vue de la colonisation, le chemin « Trudel » ou de la « Grande Ligne » et le chemin que le Gouvernement a fait commencer à la côte Saint-Pierre. Nous en parleront plus loin ainsi que du chemin des Piles.

SAINTE-MARIE.

La Seigneurie de Sainte-Marie fut concédée le 3 novembre 1672, par l'Intendant Jean Talon, au sieur Lemoine. Cette concession comprenait trois-quarts de lieue de front sur le fleuve Saint-Laurent, entre la seigneurie de Batiscan et la rivière Sainte-Anne, sur une demi-lieue de profondeur. Actuellement, la seigneurie de Sainte-Marie porte trois-quarts de lieue de front sur le fleuve Saint-Laurent, sur deux lieues de profondeur. Elle comprend une partie des paroisses de Sainte-Anne et de Saint-Prospér. Elle est arrosée par la rivière « Sainte-Anne » et son tributaire, la rivière « Gendron. »

SAINTE-ANNE.

La première concession de la seigneurie de Sainte-Anne fut faite par l'intendant Jean Talon aux sieurs de Sueur et de Lanaudière. Elle comprenait l'étendue de terre qui se trouve sur le fleuve Saint-Laurent, depuis celle appartenant aux « Religieuses Hospitalières de l'Hotel-Dieu de Québec, » jusqu'à la rivière Sainte-Anne inclusivement, sur une lieue de profondeur, avec la quantité de terre « qu'ils avaient acquise du sieur Louis Hamelin. » Par une nouvelle concession, en date du 4 mars 1697, faite par M. de Frontenac à Dame Marguerite Denis, veuve Lanaudière, cette seigneurie fut augmentée de trois lieues de profondeur, « derrière la terre et Seigneurie de Sainte-Anne, sur toute sa largeur et celle des « Sieurs de Sueur et Hamelin » ; cette profondeur tenant d'un côté à la seigneurie des Grondines et de l'autre à celle de Batiscau. Le 4 avril 1697, le comte de Frontenac concéda aussi à la veuve du sieur de Lanaudière les îles qui se trouvent dans le fleuve Saint-Laurent, devant la Seigneurie de Sainte-Anne, et à l'entrée de la rivière de ce nom, entre autres, « celle où est son moulin à farine, appelée « l'île du Large. » Par une quatrième concession du 30 octobre 1700, faite par M. de Callières au sieur Thomas Tariou de Lanaudière, la seigneurie de Sainte-Anne fut encore augmentée d'une lieue et demie de profondeur sur la distance qui se trouve entre la seigneurie des Grondines et la seigneurie de Batiscau. Enfin, le 20 avril 1735, une nouvelle concession de trois lieues de profondeur, sur la largeur de la précédente, fut encore accordée par le Marquis de Beauharnois au Sieur Thomas Tariou de *la Pérade* à prendre derrière celle du 30 octobre 1700. »

Quant à l'étendue de terre connue sous le nom de « fief Dorvilliers, » et qui contient une lieue de front sur le fleuve Saint-Laurent, sur une lieue de profondeur, il est probable qu'elle comprend les terres échues au Sieur de Sueur, lors de la première concession de Sainte-Anne, lesquelles furent, plus tard, acquises par M. Chouet d'Orvilliers de Champlain, qui a donné son nom à cette partie de la seigneurie de Sainte-Anne.

La seigneurie de Sainte-Anne, proprement dite, comprend une aire de 166 milles carrés, dont un tiers environ est colonisé. Elle est arrosée par la rivière « Sainte-Anne » et ses affluents, les rivières « Charest » et « Gendron, » par la rivière « Batiscau » et ses tributaires, les rivières « Pierre-Paul » et « des Envies » ; en outre, par un grand nombre de forts ruisseaux qui versent leurs eaux dans les lacs et les rivières de cette seigneurie. Tels sont les ruisseaux « de la tombe, » des « Ormes » qui se déchargent dans la rivière Batiscau ; les ruisseaux « Gendron, » « Cossette, » « Tessier ; » qui se déchargent dans la rivière Charest, le ruisseau « Dorvilliers » qui se décharge dans le Saint-Laurent. Ces rivières et ces ruisseaux forment un grand nombre de bons pouvoirs d'eau, dont plusieurs sont utilisés à Sainte-Anne, à Saint-Prosper, à Saint-Stanislas et aux lacs « des Chicots. » Bien que la partie Sud-Est de cette seigneurie ait dû être colonisée, dès les premières années de sa concession, puisqu'en 1697, Madame de Lanaudière y avait déjà, dans l'île « du Large, » un moulin à farine, moulin dont les murailles sont encore presque entières, la colonisation y a été pendant longtemps stationnaire. Mais, depuis 1865, temps où les Messieurs Price en sont devenus les propriétaires, les choses ont changé pour le mieux, et depuis ce temps, la colonisation a marché d'un pas assez rapide. Les nouveaux propriétaires ayant fait faire, à leurs frais, un chemin pour communiquer de Saint-Prosper à l'intérieur, jusqu'à environ un mille de la branche-sud de la rivière Charest sur une distance de cinq milles et demi, et un autre chemin pour communiquer de Saint-Tite aux lacs « des Chicots, » les terres situées le long de ces chemins passèrent, en peu de temps, entre les mains des cultivateurs, et la colonisation fit de rapides progrès à Saint-Prosper, au Manitou, sur la rivière Batiscau, et surtout aux lacs des Chicots, où vient d'être érigée canoniquement la nouvelle paroisse de Sainte-Thècle. Le sol de cette seigneurie

consiste presque partout en riche alluvion composé principalement d'argile et couvert dans toute son étendue de beaux bois d'épinette, de mélèze, de pruche, de sapin, de cèdre, mêlés à l'érable, au merisier, à l'orme, au frêne, au tilleul, au hêtre, etc. Le sol est peu accidenté, excepté à l'extrémité N.-O., dans le voisinage du lac « Archange. »

Cette seigneurie comprend actuellement une partie des paroisses de Sainte-Anne, de Saint-Prosper, ainsi que de celle de Saint-Stanislas, dont nous avons déjà parlé, et la nouvelle paroisse de Sainte-Thècle des lacs des « Chicots. »

La paroisse de Sainte-Anne érigée civilement le 3 mars 1722, en même temps que celles de Saint-François-Xavier, de la Visitation et de Sainte-Marie-Magdeleine, comprend une superficie de 47 milles carrés, bien que le recensement de 1871 ne lui en donne qu'un peu plus de 37. On y compte une superficie de 35 milles carrés environ en culture et 12 milles en forêt. La population comprenait en 1871 un nombre de 470 ménages et 2,860 âmes.

Le florissant village de Sainte-Anne est agréablement situé sur la rive gauche de la rivière de Sainte-Anne. Ce village possède un aqueduc. On y remarque entre autres industries, la grande manufacture d'allumettes chimiques des Messieurs Laganière, qui donne de l'emploi à une centaine de personnes. Et dans la paroisse de Sainte-Anne de la Pérade, on peut citer encore les grandes scieries des MM. Price sur la rivière Charest, outre trois moulins-à-farine appartenant à divers propriétaires, etc.

La paroisse de Saint-Prosper, érigée civilement le 13 février 1855, comprend une superficie de 46 milles carrés, dont 12 milles environ sont en culture et 34 milles en forêt. Le recensement de 1871 ne donnait à cette paroisse qu'une superficie d'un peu plus de 23 milles carrés. On y comptait alors 154 ménages avec une population de 1,147 âmes. La colonisation, grâce aux chemins qui y ont été commencés depuis trois ans, progresse bien. Le village de Saint-Prosper possède aussi un aqueduc.

La nouvelle paroisse de Sainte-Thècle des lacs « des Chicots », n'a été érigée canoniquement que cette année (1873). Il y a maintenant une soixantaine de familles établies dans cette partie de la Seigneurie de Sainte-Anne, et un bon nombre de nouveaux colons se dirigent vers cette région depuis que des chemins de colonisation y ont été commencés.

M. S. Trudel possède dans cette paroisse un moulin à farine, bâti à la décharge du lac « Travers » où il y a un fort pouvoir-d'eau.

Les chemins explorés dans la Seigneurie de Sainte-Anne et le canton de Lejeune, mentionnés plus loin sont : les chemins « du Mauitou », « Price », « Dupuis » et « Lejeune ». Il en sera question ci-dessous.

Outre les régions que nous venons de décrire et qui constituent la partie du comté de Champlain que baigne le fleuve Saint-Laurent, on trouve en arrière des quatre seigneuries que nous avons décrites plus haut, les cantons de Radnor, de Mékinac, de Polette et le canton projeté de Lejeune dont nous allons parler.

RADNOR.

Ce canton, auquel communiquent les trois chemins construits par le Gouvernement, est encore à l'état de nature bien qu'il ait été arpenté en 1854 (?). Le canton

de Radnor commence à la profondeur de la Seigneurie de Champlain et s'étend vers le N. O., jusqu'à une distance de 27 milles, tenant au N. E., à la Seigneurie de Batiscan et au S. O. à celle du « Cap de la Magdeleine ». La superficie de ce canton serait de 81 milles carrés. Le sol du Canton de Radnor est peu accidenté dans la partie S. E. que nous avons explorée, et est couvert de beaux arbres consistant en épinette, prûche, pin, cèdre, sapin, érable, merisier, frêne, tilleul, hêtre, etc

Tout le terrain, au N. O. de la « Grande Savane, » est composé d'alluvion argileux, parfois siliceux et qui paraît être d'une grande fertilité. Ce canton se coloniserait promptement sans les exigences exorbitantes des propriétaires actuels. La Compagnie des forges Radnor possède 27 milles en superficie de ce canton au N. O. de la « Grande Savane ». Ce canton communique avec les paroisses de Saint-Maurice, de Saint-Luc, ainsi qu'avec les paroisses situées sur le fleuve, par le chemin Radnor, avec Saint-Maurice et les paroisses de la vallée du Batiscan, par le chemin Trudol. Le chemin de Saint-Tite aux Piles le traverse aussi, et le met en communication avec le Saint-Maurice et la vallée de la rivière des Envies. Il semble que le Gouvernement ait tout fait pour mettre ce canton à la portée des colons. Et cependant, il n'est pas venu à notre connaissance qu'un seul colon s'y soit encore établi, bien que les terres de Radnor soient très-propres à la culture des céréales et des légumes. Dans ce canton se trouve le lac « à la Tortue », riche en minerai de fer limoneux, et le lac « Atocas », sources de la rivière « à la Tortue », tributaire de la rivière des Envies. Le canton de Radnor est arrosé en outre par le Saint-Maurice et son tributaire, la rivière Matawin.

MÉKINAK.

Le canton de Mékinak, arpenté en 1858, est aussi à l'état de nature; ce qui, du reste, s'explique facilement quand on sait qu'il n'y a pas de chemin qui y communique, à l'exception des chemins de chantiers ou chemins d'hiver. Les deux-tiers environ de ce canton sont situés dans le comté de Champlain. Le reste du canton de Mékinak, étant la partie N. O., dépend du comté de Port-Neuf.

La partie située dans le comté de Champlain est bornée au N. E. par le comté de Port-Neuf, au N. O. par une certaine étendue de terre non arpentée, sur la rive gauche du Saint-Maurice, au S. E. par le canton de Lejeune et au S. O. par la Seigneurie de Batiscan. La partie de ce canton située dans le comté de Champlain, est évaluée approximativement à 63 milles carrés en superficie. Elle est arrosée par la rivière Mékinak, tributaire du Saint-Maurice. Tous les renseignements que nous avons recueillis sur la qualité des bois et du sol de ce canton nous justifient de croire qu'il s'y trouve quantité d'excellentes terres, et qu'une fois reliés aux autres établissements par de bons chemins de colonisation, les colons s'y porteront en grand nombre. Le recensement de 1871 donne à la vallée de la rivière Mékinak, une population de 133 âmes réparties entre 25 ménages.

POLETTE.

Ce canton est situé au N. E. de la seigneurie de Batiscan, sur la rive droite du Saint-Maurice, et arrosé, au S. E., par cette rivière et son tributaire, la rivière Wesoneau. Les renseignements que nous avons recueillis sur ce canton sont trop vagues pour être consignés ici.

LEJEUNE.

Le canton de Lejeune projeté n'est pas encore arpenté. Les deux-tiers environ de ce canton sont situés dans le comté de Champlain, et le reste se trouve dans le comté de Port-Neuf.

La partie située dans le comté de Champlain comprend une superficie approximative de 38 milles carrés. Elle est bornée au N. O. par le canton de Mékinak, et au S. E. par la Seigneurie de Sainte-Anne; il tient d'un côté, au N. E. au comté de Port-Neuf, et de l'autre côté, au S. O., à la Seigneurie de Batiscan. La partie S. E. de ce canton est montagnaise dans le voisinage du lac « Archange, » mais bien boisée. Au-delà, et sur une grande étendue, les terres sont bien propres à la culture. Nous pouvons dire de ce canton ce que nous avons dit de celui de Mékinak, que, du moment qu'il y aura des chemins de colonisation dans cette contrée, les terres se coloniseront, parcequ'elles sont de *bonne qualité* et à meilleur marché que dans les Seigneuries.

Enfin il y a encore une étendue de terre entre le canton de Mékinak et le Saint-Maurice. Ce terrain est borné au N. E. par le comté de Port-Neuf, au N. O. par le Saint-Maurice qui le sépare du canton de Polette, au S. E. par le canton de Mékinak, et au S. O. par la Seigneurie de Batiscan. Au recensement de 1871. il y avait dans la région de la rivière Batiscan, tributaire du Saint-Maurice et qui comprend le territoire mentionné ici, 52 ménages formant une population de 274 âmes.

Quant à la partie Nord des Seigneuries de Batiscan et du Cap de la Magdeleine, ainsi qu'à celle du canton de Radnor, nous sommes fondés à croire, qu'une fois passé les premières chaînes de hauteurs, le terrain devient plus uni et généralement propre à la culture. Au reste, il y a assez de bonnes terres arables dans le voisinage immédiat des établissements actuels, pour suffire aux besoins présents de la colonisation.

Nous avons dans la première partie de ce rapport exposé la marche progressive de la colonisation dans le comté de Champlain, depuis l'établissement des paroisses fondées sur les bords du fleuve Saint-Laurent, jusqu'aujourd'hui. Il a été aussi constaté que, durant la dernière période décennale, ces progrès ont été très-lents, comparés à ceux de la période précédente de 1852 à 1861.

Nous allons maintenant parler des chemins de colonisation faits et à faire, et indiquer aussi succinctement que possible où devront se porter à l'avenir les nouveaux efforts des colons, en commençant par les chemins de colonisation faits par le Gouvernement dans la Seigneurie du Cap de la Magdeleine.

CHEMINS DE COLONISATION

DU

COMTÉ DE CHAMPLAIN.

Ces chemins, comme il a déjà été dit, sont au nombre de trois, dans la Seigneurie du Cap de la Magdeleine. Ce sont : le chemin « Labarre » ou chemin de la Magdeleine, le chemin « Carufel, » et le chemin « Radnor » ou chemin « Genest.»

CHEMIN LABARRE OU DE LA MAGDELEINE.

Le chemin « Labarre » commence au cordon des rangs Saint-Flavien, se dirige vers le N. O., coupe la rivière « Cachée » et la rivière de « P'île aux Tourtes », et se

termine au cordon des rangs Saint-Mathieu. Sa longueur est de six milles. Ce chemin traverse une région de terre légère, sur la distance d'environ trois milles de son point de départ, mais, à mesure qu'il se rapproche de la rivière de « Pile aux Tourtes », il parcourt un sol de meilleure qualité, bien boisé en épinette, prûche, cèdre, sapin, frêne, tilleul, érable, mérisier, orme, et en hêtre sur les endroits élevés. On y voit quelques bouleaux de l'espèce *papyrifera* Mich. Le sol, qui y est composé de terre plus légère que forte, paraît être néanmoins de bonne qualité. Il est peu accidenté, excepté le long du Saint-Maurice.

Telle est l'apparence générale de la région traversée par le chemin « Labarre », jusqu'à environ deux milles au N. O. de la rivière « Cachée ». Le pont construit sur la petite rivière de « Pile aux Tourtes » est trop peu élevé au-dessus du niveau de l'eau, et les côtes, surtout celles du côté N. O., sont trop raides. Elles pourraient être améliorées à peu de frais. La partie du chemin « Labarre » qui traverse les rangs Saint-Flavien N. O. et Saint-Louis S. E. ne nécessite aucune amélioration, vu qu'elle est peu fréquentée. Il se trouve dans cette partie du chemin « Labarre », un pont considérable construit sur la rivière « Cachée ».

Ce chemin pourra être continué l'espace de deux milles et trois quarts, pour rejoindre le chemin « Carufel », aussitôt que les propriétaires des terrains qu'il traverse seront disposés à les céder aux colons à des conditions plus libérales. Les terres, le long du Saint-Maurice, sur le parcours de ce chemin, au N. O. de la rivière de « Pile aux Tourtes », ne sauraient être surpassées pour la qualité du sol, d'alluvion argileux et couvert du plus beau bois. Les endroits élevés sont boisés d'érable ; le reste, qui comprend une région de vingt-cinq à trente milles en superficie, l'est en bois mêlé, épinette, sapin, prûche, mélèse, cèdre, érable, mérisier, tilleul, orme, bouleau, hêtre, tremble, etc.

CHEMIN CARUFEL.

Le chemin « Carufel » commence au cordon des rangs Saint-Louis, au lot No. 60, se dirige vers le N. O., en passant près du moulin Béliveau, sur la rivière « à la Rouille », jusqu'au rang Saint-Mathieu S. E.. De ce pont, il incline environ trois arpents vers le N. E., et continue ensuite vers le N. O. jusqu'au cordon qui sépare les deux rangs Saint-Mathieu. De là, s'il était continué, il se dirigerait vers le N. E., en suivant ce dernier cordon jusqu'au No 44, et ensuite reprendrait sa direction N. O., et traverserait la rivière Saint-Maurice, au pied des rapides « des Hêtres », pour rejoindre le chemin construit sur la rive droite du Saint-Maurice, dans la paroisse de Sainte-Flore.

Les vingt arpents de ce chemin qui se trouvent sur le rang Saint-Louis, ont été faits par les colons. Le Gouvernement a fait construire depuis deux ans les quarante arpents qui traversent les rangs Saint-Michel. Il reste encore, pour compléter ce chemin jusqu'à la rivière Saint-Maurice, une distance d'environ cent arpents à faire, dont cinquante-huit arpents, à peu près, ont été déblayés.

Le coût probable du parachèvement de ce chemin serait de deux mille piastres, non compris la construction du pont qu'il faudrait construire sur le Saint-Maurice, et la confection de quelques arpents de chemin, qu'il y aurait à faire sur la rive droite de cette rivière, pour rejoindre le chemin de Sainte-Flore. Le pont à construire sur le Saint-Maurice ne saurait être bien coûteux, le lit de cette rivière étant en partie occupé par les îles « des Hêtres, » en cet endroit.

La longueur totale du chemin « Carufel » serait d'environ six milles. Ce chemin passerait à travers les bonnes terres de la paroisse projetée, entre Notre-Dame du Mont-Carmel et Sainte-Flore. Il favoriserait beaucoup la colonisation de ces bonnes terres, et donnerait une communication facile aux habitants de la paroisse de

Sainte-Flore, pour se rendre au chef-lieu du comté; et de plus, abrègerait de beaucoup la distance entre les deux paroisses de Sainte-Flore et de Notre-Dame du Mont-Carmel, et la cité des Trois-Rivières, en se servant du chemin verbalisé le 9 octobre dernier par le Conseil Municipal du comté de Champlain. C'est pourquoi, il est très-désirable que ce chemin soit complété le plus tôt possible pour l'avantage de la colonisation dans cette partie du comté. Le chemin verbalisé par le Conseil Municipal du comté de Champlain, et qui fera suite aux routes du Mont-Carmel, abrègera encore la distance de quatre milles et demi entre cette paroisse et les Trois-Rivières. Aujourd'hui, les habitants de Sainte-Flore, sont obligés de passer par les Trois-Rivières pour se rendre au chef-lieu du comté, et de parcourir une distance de près de soixante-dix milles, tandis que, par le chemin Carufel, ils n'auraient guère plus de trente milles.

CHEMIN RADNOR OU CHEMIN GENEST.

Ce chemin commence sur le lot No. 21 du rang Sainte-Marguerite, près des forges Radnor, dans la Seigneurie du Cap de la Magdeleine. Il suit une direction à peu près Nord et coupe le rang N. O. de Sainte-Marguerite et les rangs doubles de Saint-Félix, de Saint-Flavien, de Saint-Louis, de Saint-Michel, de Saint-Mathieu, de cette Seigneurie, et se termine à peu de distance du lac «à la Tortue.» Environ cinquante arpents du chemin Radnor passent à travers la «Grande Savane.» Il a une longueur totale de neuf milles environ. Le sol, sur le parcours de ce chemin, est sablonneux et peu propre à la culture. La confection de ce chemin qui a dû coûter un prix élevé, sera utile à l'ouverture des terres de la partie non concédée du canton de Radnor, lorsque ces terres seront livrées à la colonisation. Pour le moment ce chemin n'est utile qu'aux propriétaires des forges Radnor, qui s'en servent pour transporter leur minéral de fer du lac «à la Tortue» aux forges. Néanmoins, il serait possible d'utiliser les grands travaux faits sur ce chemin, en le prolongeant à travers le canton de Radnor, en passant sur la rive nord du lac «à la Tortue,» jusqu'au chemin de la côte Saint-Pierre. Ce chemin terminé, se reliait au chemin des Piles.

Les chemins, que nous avons explorés ensuite, se trouvent dans la seigneurie de Batiscan, et le canton de Radnor. Ce sont les chemins «Trudel,» de la côte «St. Pierre» et «des Piles.»

CHEMIN TRUDEL OU CHEMIN DE LA GRANDE LIGNE.

Le chemin «Trudel» est construit sur la ligne entre le canton de Radnor et la seigneurie de Champlain. Il prend son point de départ à l'angle nord de la seigneurie de Champlain, et est fait, vers le N.-O., jusqu'à une distance d'environ quatre milles. Une partie de ce chemin passe à travers un terrain très-marécageux, parfois accidenté, ce qui donne raison de croire qu'il a dû coûter un prix très-élevé. La partie N.-O., bien qu'elle passe sur un terrain de meilleure qualité, est cependant peu utile, puisque sur cette partie du chemin, les arbres sont repoussés assez gros pour rendre ce chemin presque impraticable. Un large fossé a été creusé le long de ce chemin, pour amener les eaux d'un petit lac, situé près du lac «à la Tortue,» dans une petite rivière qui se trouve plus au S.-E.

Une montagne qui se trouve sur l'extrémité N.-O. de ce chemin, en rendrait la continuation très-coûteuse et peu recommandable, surtout quand on considère que, jusqu'à ce jour, ce chemin n'a été d'aucun avantage à la colonisation et qu'il est si peu fréquenté que le bois y est repoussé. L'embranchement, qui reliait le chemin «Radnor» au chemin «de la côte Saint-Pierre,» mentionné plus haut, traverserait le chemin «Trudel» et le reliait aux établissements de la paroisse de Saint-Tite. Cet embranchement servirait à utiliser un peu, si toutefois cela est possible, le chemin «Trudel.»

CHEMIN DE LA CÔTE SAINT-PIERRE.

Ce chemin suit le cordon des rangs de la côte Saint-Pierre. Il commence sur le lot No. 16, et continue, sur les anciennes concessions, jusqu'au lot No. 21 inclusivement, sur une distance de vingt arpents. La longueur de ce chemin, pour rejoindre celui « des Piles, » serait d'environ sept milles.

Le chemin « de la côte Saint-Pierre » traverse, sur la plus grande partie de son parcours, d'excellentes terres, bien boisées en épinette, sapin, pruche, cèdre, mélèze, merisier, érable, frêne, etc. Ce chemin traverse un terrain uni et serait d'une confection facile. Le coût probable serait d'environ deux mille piastres. Ce chemin serait la voie de communication la plus fréquentée entre cette partie du territoire du Saint-Maurice et le fleuve Saint-Laurent. Il est urgent que ce chemin soit ouvert au plus tôt, dans l'intérêt bien entendu de la colonisation.

CHEMIN DES PILES.

Le chemin « des Piles » part de l'église de Saint-Tite et va rejoindre le Saint-Maurice aux « Grandes Piles. » Il a environ huit milles de longueur. Ce chemin, actuellement complété, est d'une grande utilité aux commerçants de bois du Saint-Maurice. Il deviendra bientôt très-utile à la colonisation des terres de cette importante partie du comté.

Enfin, viennent les chemins qui devraient relier la paroisse de Saint-Prosper à celle de Sainte-Thècle des lacs « des Chicots. » Ce sont les chemins du « Manitou » et « Price. » Nous parlerons ensuite du chemin « Dupuis » et du chemin « Lejeune. »

CHEMIN DU MANITOU OU DE SAINT-CHARLES.

Le chemin du « Manitou », ou de Saint-Charles, commence à quelques arpents au N. E. de l'église de Saint-Prosper, sur le front du rang Saint-Augustin, dans la seigneurie de Sainte-Marie, et se dirige vers le N. O. jusqu'au cordon du troisième rang Saint-Charles de la seigneurie de Sainte-Anne ; de là, suivant ce cordon, en allant vers le N. E., jusqu'à une distance d'environ trente arpents ; de ce point, il reprendrait une direction N. O. jusqu'à trente arpents, profondeur du quatrième rang Saint-Charles, et ensuite, en suivant une direction un peu plus nord, rejoindrait le chemin « Dupuis » projeté, dont il sera parlé plus loin. De-là, en suivant une direction S. O., sur une distance d'environ un mille et un quart, il irait aboutir au chemin construit sur la rive gauche de la rivière Batiscan. En conséquence, ce chemin aurait une longueur totale d'environ huit milles et demi. Les travaux faits sur ce chemin sont peu avancés ; ils ne s'étendent que sur le rang Saint-Augustin, où ces travaux ont été faits par les colons, et sur les deux premiers rangs de Saint-Charles, où ils ont été commencés par le Gouvernement depuis peu. Le chemin « du Manitou » est fait sur une distance de soixante-cinq arpents. Ce chemin de colonisation passerait partout sur un excellent sol argileux, bien propre à la culture des céréales, couvert de beaux bois de haute futaie, consistant en épinette, pruche, mélèze, sapin, cèdre, quelques pins, merisier, érable, frêne, tilleul, hêtre, etc. Tout le terrain qui se trouve sur le parcours de ce chemin, à l'exception du rang Saint-Augustin, dans la seigneurie de Sainte-Marie, est encore à l'état de nature. Mais tous les lots situés sur la partie confectionnée de ce chemin, sont passés entre les mains des colons qui y ont déjà commencé des défrichements. Il est donc évident que la confection du chemin du « Manitou » aurait pour effet de faire passer toutes ces bonnes terres entre les mains des défricheurs, tout en ouvrant une voie de communication avantageuse entre les terres déjà colonisées en partie au « Manitou, » sur la rivière Batiscan, la paroisse projetée sur la

branche S. E. de la rivière Charest et la paroisse de Saint-Prosper. Il est donc urgent, pour l'intérêt de la colonisation dans cette belle région, que le chemin du «Manitou» soit ouvert le plus tôt possible. Le coût probable de ce chemin serait d'environ deux cent cinquante piastres par mille.

CHEMIN PRICE.

Le chemin «Price» part entre les lots Nos. 44 et 45 du premier rang Saint-Charles de la Seigneurie Sainte-Anne. Il se dirige vers le N. O., sur la distance de vingt arpents, et de-là continue entre le premier et le deuxième rang de Price, jusqu'à une autre distance de six milles. De-là, ce chemin inclinerait vers le S. O. en suivant le chemin projeté «Dupuis», jusqu'à une distance d'environ vingt arpents, et puis se dirigerait de nouveau vers le N. O. jusqu'à la rivière Batiscau, qu'il traverserait pour aller aboutir à la chapelle de la paroisse de Sainte-Thècle, entre les lacs «des Chicots», à la distance d'environ seize milles de son point de départ. Les vingt arpents de ce chemin qui se trouvent sur le premier rang Saint-Charles, à Saint-Prosper, ont été faits par le Gouvernement en 1872, tandis que les cinq milles et trois quarts, entre les deux rangs Price, ont été faits par les Messieurs Price. Il reste encore neuf milles et un quart de ce chemin à faire pour relier la paroisse de Saint-Prosper avec celle de Sainte-Thècle des «lacs des Chicots.» Tous les lots situés sur la partie de ce chemin que les Messieurs Price ont fait faire, sont passés entre les mains des colons qui y ont déjà commencé des travaux de défrichements.

Le chemin Price traverserait une très-grande étendue d'excellente terre argileuse, bien boisée et bien arrosée. Il est question de former deux paroisses entre Saint-Prosper et les lacs des Chicots, une sur le bras Sud de la rivière «Charest», avec le chemin du «Manitou» pour voie de communication, et une autre entre celle-ci et Sainte-Thècle, traversée par la section N. O. du chemin Price. Ce chemin servira de voie de communication aux colons qui s'établiront sur ces terres, ainsi qu'à ceux de la paroisse de Saint-Ubalde, lorsque le chemin «Dupuis» projeté, sera ouvert, et aux colons de la nouvelle paroisse de Sainte-Thècle, abrégeant, de près d'un tiers la distance que les habitants de ces paroisses ont à parcourir pour venir au fleuve Saint-Laurent. Ce chemin servira en outre de débouché à la route qui doit communiquer au canton de Lejeune, laquelle est déjà commencée, comme on le dira plus loin, ainsi qu'au grand chemin projeté entre les lacs des Chicots et la rivière Saint-Maurice. Il est donc manifeste que l'ouverture du chemin Price jusqu'aux lacs «des Chicots», serait des plus avantageuse à la colonisation de toute cette partie du comté de Champlain, et que ce chemin, ainsi que celui du «Manitou», devraient être ouverts sans délai, et cela, dans l'intérêt des colons. Le coût probable de ce chemin serait de deux mille cinq cents piastres, non compris le coût de la construction du pont qu'il faudrait bâtir sur la rivière Batiscau. Ce pont, cependant, ne saurait coûter un prix bien élevé.

CHEMIN DUPUIS.

Le chemin projeté «Dupuis» partirait de l'endroit appelé «Manitou», sur la rive gauche de la Rivière Batiscau, dans la Seigneurie de Sainte-Anne, suivrait une direction N. E. dans la ligne latérale N. O. des lots Nos. 54. du premier et du deuxième rang Price, pour aller aboutir au chemin du rang Sainte-Anne de la Seigneurie des Grondines, dans le comté de Port-Neuf. Le chemin «Dupuis», à part de la partie comprise dans le chemin du «Manitou», dont on a parlé plus haut, aurait une longueur d'environ trois milles, et relierait la paroisse de Saint-Ubalde aux deux paroisses projetées au N. O. de Saint-Prosper, ainsi qu'avec la paroisse de Saint-Stanislas. Il servirait de plus de débouché vers le N. E. et vers

le S. O., au chemin Price, ainsi qu'au chemin projeté entre Sainte-Thècle des lacs « des Chicots » et le Saint-Maurice. Ajoutons que ce chemin, qui traverserait d'excellentes terres, sera d'un très-grand avantage aux colons qui ne manqueront pas de s'établir dans cette région arrosée par la branche Nord de la rivière Charest. Ce chemin devrait être ouvert le plus tôt possible dans l'intérêt de la colonisation. Le coût probable de la confection du chemin « Dupuis » ne dépasserait pas huit cents piastres, y compris le petit pont sur la rivière « Charest. »

CHEMIN LEJEUNE.

Ce chemin prend son point de départ à la ligne qui divise la seigneurie de Batiscan de celle de Sainte-Anne, à un arpent au N.-O. du cordon du rang B—, sud de la seigneurie de Sainte-Anne. Il suit la ligne seigneuriale, en allant au N.-O. jusqu'à la distance de trente arpents, à l'intersection du cordon du rang A ; de ce point, il tourne vers le N.-E., en suivant à peu près ce dernier cordon, et continue sur une distance d'environ soixante-trois arpents, jusqu'à l'intersection de l'extrémité sud des lacs « des Chicots. » De là, en suivant le côté N.-O. de ces lacs, il passe près de la chapelle de la paroisse de Sainte-Thècle, et continue jusqu'à une autre distance d'environ trois milles, où il atteint le lot du No. 43 du rang A. De ce point, le chemin « Lejeune » se dirige vers le N.-O., suit la ligne qui divise le lot No. 42 du lot No. 43, jusqu'à la distance de trente arpents, au cordon du rang B—nord, où ont cessé les travaux faits, l'année dernière, par le Gouvernement. De ce point, ce chemin continuerait dans la même direction jusqu'au lac « Travers, » distance de quinze arpents environ, d'où il inclinerait à l'ouest jusqu'à une autre distance de douze arpents, afin de tourner le lac « Travers ; » de là, il reprendrait la même direction N.-O., traverserait les cantons Lejeune et de Mékinak, ainsi que les terres non arpentées, situées au N.-O. de ce dernier canton, jusqu'à la rivière Saint-Maurice, qui se trouve à une distance d'environ vingt-cinq milles du point où les travaux commencés sur ce chemin ont été arrêtés. Les travaux déjà faits sur le chemin « Lejeune » s'étendent sur une longueur d'un peu plus de sept milles. Une partie de ce chemin avait été commencée par MM. Price, et une partie par les colons eux-mêmes. Le pont qui a été construit sur le chemin « Lejeune, » à la décharge des lacs « des Chicots, » est bien économiquement fait, ainsi que toute la partie du chemin qui a été faite jusqu'ici, et qui est de sept milles de longueur, comme il est dit plus haut. Toute la partie du chemin, qui a été ouverte, est d'une grande utilité pour les colons de Sainte-Thècle, et a grandement contribué à la colonisation de cette nouvelle paroisse. Il est grandement désirable que le chemin « Lejeune » soit d'abord fait jusqu'au canton de « Lejeune » et de-là, à travers les cantons de « Lejeune, » de « Mékinak, » et « les terres » qui sont situées au N. O. de ce dernier jusqu'au Saint-Maurice. L'ouverture de ce chemin donnerait un grand élan à la colonisation dans cette région, qui renferme beaucoup de terre excellente, susceptible de contenir une population considérable, et qui comprend toute la contrée située au N. O. de la Seigneurie Sainte-Anne, entre le comté de Portneuf, au N. E., la Seigneurie de Batiscan au S. O., et la rivière Saint-Maurice au N. O. Il y a dans cette grande région d'assez bonnes terres pour former quatre ou cinq belles paroisses. Ajoutons que ce chemin servirait encore de voie directe de communication entre les terres qui se trouvent dans la partie nord de la vallée du Saint Maurice. Les nombreux chantiers de bois, qui sont établis sur cette rivière, retireraient aussi beaucoup d'avantages de ce chemin, sur lequel, après les chemins « Carufel, » de « la côte St. Pierre, » du « Manitou, » « Price » et « Dupuis, » nous attirons tout spécialement l'attention du gouvernement. Le coût probable de cette grande et avantageuse route serait d'à-peu-près trois cents piastres par mille.

AUTRES CHEMINS PROJÉTÉS.

Outre les chemins « Carufel, » « Price, » « Du Manitou, » et « Dupuis, » de « la côte

Saint-Pierre, » « Labarre, » « Lejeune, » et l'embranchement du chemin Radnor à ce lui de la Côte Saint-Pierre, et qui sont nommés suivant l'ordre dans lequel ils devraient être parachevés, nous croyons devoir encore attirer l'attention du département de l'Agriculture et des Travaux-Publics sur les chemins projetés suivants, et dont l'ouverture pourrait se faire aussitôt après la confection des premiers dont nous venons de parler. 1o. Un chemin qui partirait à peu près à l'embouchure de la petite rivière Mékinak, dans la paroisse de Saint-Tite, se dirigerait vers le N. O., en traversant les rangs arpentés sur la Seigneurie de Batiscau, en arrière de la paroisse de Saint-Tite, et irait aboutir à la rivière Saint-Maurice, aux îles aux Bouleaux. Ce chemin aurait une longueur d'environ dix milles, et coûterait à-peu-près trois cents piastres par mille. Les terres qu'il traverserait sont pour la plupart de bien bonne qualité, une fois dépassé la chaîne de montagnes du lac « Archange » qui traverse la Seigneurie de Batiscau, au Nord de la petite rivière Mékinack. 2o. Un chemin qui partirait près de l'église de Saint-Tite, en allant vers le N. E., traverserait la paroisse projetée à la rivière « Pierre-Paul, » sur la Seigneurie de Sainte-Anne, et traversant aussi la Seigneurie des Grondines, irait rejoindre le chemin fait par le gouvernement au lac « au Sable, » dans le canton de Chavigny.

Ce dernier chemin passerait partout sur un sol très-riche. Il aurait une longueur totale d'environ douze milles. La confection de ce chemin coûterait environ deux mille cinq cents piastres.

Il a été dit précédemment que la population du comté de Champlain n'avait augmenté que de huit pour cent durant la période décennale de 1861 à 1871, tandis que durant la période précédente de 1852 à 1861, l'augmentation, d'après le recensement officiel, avait été de quarante-quatre pour cent. A quoi attribuer le faible accroissement de la population du comté, durant cette dernière période décennale ? sinon à ce que les chemins construits aux frais du gouvernement, depuis une dizaine d'années, semblent plutôt avoir été faits pour favoriser l'exploitation du minerai de fer et le commerce de bois du Saint-Maurice, que la colonisation des terres du haut du comté. C'est tellement le cas, que dans un de ces prétendus chemins de colonisation, qui a dû coûter de fortes sommes d'argent, le bois est repoussé, tandis qu'un autre de ces chemins ne sert pour ainsi dire que pour transporter du minerai de fer aux forges Radnor. Les riches propriétaires à qui ces chemins ont profité, ne veulent plus vendre les grandes étendues de terres qu'ils possèdent dans cette région, ou demandent des prix tellement exorbitants que les colons n'osent pas s'établir sur ces terres. Aussi sont-elles encore à l'état de nature, au grand détriment de la classe agricole du comté. C'est ainsi que vingt-sept milles en superficie des excellentes terres du canton de Radnor, et plusieurs mille arpents des plus belles terres situées dans les Seigneuries du Cap de la Magdeleine et de Batiscau, et à travers lesquelles passent des chemins supposés de colonisation, sont encore en forêt.

Nous croyons donc, pour l'avantage des colons, devoir recommander la confection immédiate des chemins Carufel, de la Côte Saint-Pierre, du Manitou, Price, Dupuis et Lejeune, jusqu'au canton de Lejeune. Ensuite, le chemin Labarre, la route de communication entre les chemins Radnor, Trudel et de la Côte Saint-Pierre, ainsi que le chemin Lejeune, depuis la profondeur de la Seigneurie de Sainte-Anne, jusqu'à la rivière Saint-Maurice, pourraient être faits. Après la confection desquels nous croyons devoir attirer l'attention du gouvernement sur un chemin qui partirait de Saint-Tite pour communiquer aux îles aux Bouleaux, sur le Saint-Maurice, et enfin sur le chemin qui relierait Saint-Tite au lac « au Sable » dans le canton de Chavigny.

La grande étendue de terre qui se trouve entre le Saint-Maurice et la chaîne des hauteurs qui traverse la Seigneurie de Sainte-Anne et de Batiscau, au lac

« Archange », comprenant les cantons de Lejeune et de Mékinak, et les terres non arpentées entre ce dernier canton et la rivière Saint-Maurice, étant généralement de bonne qualité pour la culture, il serait donc dans l'intérêt de la colonisation que celles de ces terres qui ne sont pas encore divisées en lots, le fussent au plus tôt, et qu'elles fussent mises à la portée des cultivateurs, en prolongeant le chemin « Lejeune » jusqu'à la rivière Saint-Maurice, comme il a été dit ci-haut.

GÉOLOGIE DE LA PARTIE SUD-EST DU COMTÉ DE CHAMPLAIN

Depuis le Saint-Maurice jusqu'à la rivière Sainte-Anne, et son tributaire la rivière « Charest », distance d'environ vingt-cinq milles, sur une largeur de douze à quinze milles, le sol du comté de Champlain présente une surface presque uniforme et composée partout d'un riche alluvion, pouvant former une superficie totale de trois cents à trois cents cinquante milles carrés. Sur toute cette étendue, c'est à peine si l'on rencontre quelques affleurements de roche un peu considérables. Les roches arrôtiques ou cailloux roulés qui, dans d'autres parties de la Province sont une source de tant d'ennuis et de fatigues pour le nouveau colon, ne se rencontrent guère, dans ce comté, qu'au pied de la chaîne des Laurentides, et encore à une très-petite distance des hauteurs. En général, le sol est plus argileux que siliceux, et est partout bien arrosé.

Comme le temps que j'ai eu à ma disposition, était très-limité, mes devoirs de Secrétaire du parti d'Exploration requérant presque tout mon temps; je me bornerai à parler des substances minérales et végétales qui intéressent plus directement l'agriculteur et l'industriel, substances que je traiterai dans l'ordre suivant : *Gneiss, Grès, Calcaires ; Minerais de fer et ocres ferrugineuses ; argile à brique ; marre d'eau douce ; Tourbe ; sol.*

GNEISS.

La partie du comté de Champlain, située au N. O. des établissements, et traversée, du Nord-Est au Sud-Ouest, par la chaîne des Laurentides, est composée presque entièrement, dans cette partie de la chaîne, de la roche que les Géologues appellent « *Gneiss Laurentien* ». Cette roche composée surtout de feldspath et de quartz est ordinairement d'une teinte rougeâtre, due à la couleur dominante du feldspath, et contient presque toujours de la hornblende et du mica. Cette roche, dont les couches sont entremêlées de calcaire cristallin et de quartz, constitue la presque totalité des roches qui entrent dans la formation des hauteurs que l'on aperçoit dans la partie Nord-Ouest du comté. Elle affleure en plusieurs endroits sur la rive gauche du Saint-Maurice, sur la rivière « *Cachée* », et son affluent, la petite rivière « *à la Rouille* », dans la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel, où elle forme, en obstruant le lit de la rivière, un très-bon pouvoir d'eau qui fait mouvoir le moulin à farine de M. Béliveau, dont j'ai déjà parlé. Le *Gneiss*, baigné par l'eau, est en cet endroit, recouvert d'une couche dure et épaisse de rouille de fer déposée par l'eau de la rivière.

Le Gneiss du terrain Laurentien fournit de très-bonne pierre à bâtir. On s'en est servi pour la construction des églises de Sainte-Généviève, de Saint-Stanislas et de Saint-Narcisse. Cette pierre produit un bel effet, et paraît très-durable. Cette roche, en plusieurs endroits, se fend très-bien et fournit des blocs de bonne grandeur. Il y a, sur la rivière Batiscan, plusieurs endroits, où l'on pourrait exploiter le Gneiss qui fournirait en abondance de très-bons matériaux de construction.

GRÈS ET SABLES A MOULURES.

Bien que le grès n'ait pas encore été découvert en-dedans des limites du comté de Champlain, il en est cependant si voisin que je ne puis résister à la tentation d'en dire un mot. Il y a un affleurement de cette roche, sur la rive droite du Saint-Maurice, au pied du rapide de la « Gabelle, » à dix-sept milles environ de l'embouchure de cette rivière. Ce grès, moins compacte que d'ordinaire, est très-propre à la construction des hauts-fourneaux. On s'en est servi pour les forges de « Saint-Maurice, » de « l'Îlet, » et de « Radnor. » Près des « *grais,* » la rive gauche du Saint-Maurice est occupée par le Gneiss, jusqu'à une vingtaine d'arpents au-dessus de l'embouchure de la rivière « Cachée. » Sur cette rivière, en remontant, le Gneiss est caché par de l'argile sur une partie de la distance, mais il affleure sur la rivière « à la Rouille, » tributaire de la rivière « Cachée, » et forme la chute où est bâti le moulin Bêliveau. Le Gneiss occupe aussi la rive droite du Saint-Maurice, sur une hauteur d'environ vingt-cinq pieds, vis-à-vis de l'embouchure de la rivière « Cachée. » Sur ce gneiss, repose le Grès de Potsdam, formant une falaise d'une vingtaine de pieds de hauteur. La base de cette falaise consiste en un conglomérat de cailloux de quartz blanc vitreux dans une pâte de sable blanc et fin qui constitue les lits supérieurs. C'est de ce sable qu'on se sert pour construire les fournaies des hauts-fourneaux. Le grès se taille en blocs de douze à dix-huit pouces d'épaisseur sur vingt pouces de largeur et quatre pieds de longueur. Ce grès, dont j'ai vu de beaux blocs taillés aux forges de « l'Îlet, » est d'un grain fin et d'une texture très-pure. Il est un peu sujet à se crevasser sous l'action du feu intense des hauts-fourneaux. Cette roche qui se durcit beaucoup à l'air, se taille facilement quand elle vient d'être tirée de la carrière. Ce grès qui tire son appellation de « Grès de Potsdam, » de la petite ville de ce nom, dans le nord de l'état de New-York, peut être employé comme pierre à bâtir, pour les fournaies des forges, pour la manufacture du verre, pour le pavage des rues, etc.

Au « grès » se rattache le « sable à moulure, » dont on fait un si grand usage dans les fonderies. C'est un sable fin, quartzeux, contenant presque toujours une certaine quantité de matière argileuse et ferrugineuse. Il s'en trouve des gîtes considérables, à Sainte-Geneviève, dans le voisinage des anciennes forges de la rivière Batiscan, ainsi que dans les environs des forges Saint-Maurice, etc.

CALCAIRES.

Entre le Saint-Maurice et le Batiscan, les roches qui reposent immédiatement sur le « Gneiss, » sont recouvertes d'alluvion. Il est d'autant plus difficile d'établir la relation qui existe entre ces roches, que d'épaisses couches d'alluvion les dérobent à l'observation. Si l'on enlevait ces vastes accumulations de terres meuble du pied des Laurentides, peut-être y découvrirait-on, comme sur le Saint-Maurice, le « Grès de Potsdam, » reposant sur le « Gneiss, » puis au-dessus de celui-ci, les roches de formation plus récente.

Dans toute cette aire d'alluvion, on n'a jusqu'ici reconnu que deux affleurements des roches fossilifères. Tous deux se rencontrent dans la Seigneurie du Cap de la Magdeleine, dans le rang Sainte-Marguerite. Le premier situé à environ quatre milles du Saint-Laurent, appartient au « Calcaire de Trenton, » et le second sur la rivière au « Lard, » tributaire du Champlain, près des forges Radnor, est à environ cinq milles et demi du premier. La partie supérieure du dernier affleurement appartient comme le premier au « Calcaire de Trenton, » et la partie inférieure, caractérisée par des fossiles propres, appartient à la formation dite de « *Black River* ».

La même roche affleure aussi sur la rivière « Charest, » tributaire de la rivière Sainte-Anne, dans la paroisse de Saint-Prospère, et au rapide de la rivière Sainte-

Anne, dans la paroisse de Sainte-Anne de la Pérade. Cette roche fournit d'abondants matériaux très-propres à la fabrication de la chaux. Elle contient quelquefois une petite proportion d'argile. Mais, par sa grande pureté et l'absence presque totale du fer et de la magnésie, elle produit, par la calcination, une chaux blanche qui fait un excellent mortier, et elle est très-propre à blanchir les murs et à servir aux divers usages de l'agriculture et de l'industrie. C'est des carrières du rang Sainte-Marguerite, dans la Seigneurie du Cap de la Magdeleine, qu'on tire le « Calcaire » employé comme *fondant* dans les hauts-fourneaux des forges « Saint-Maurice », de l'Islet et de « Radnor ». Ces calcaires fournissent une chaux d'excellente qualité, dont le prix varie d'une piastre et cinquante centins à une piastre et quatre-vingts centins à Saint-Maurice, et d'une piastre et vingt centins à Sainte-Anne de la Pérade. L'on sait que le « calcaire » est considérablement employé comme pierre à bâtir, soit en blocs bruts, soit en blocs taillés.

MINERAIS DE FER ET OCRES FERRUGINEUSES.

Le comté de Champlain est très-riche en minerais de fer. Les principales espèces qu'on y rencontre sont le *fer oxidulé* ou *fer magnétique* et le *peroxyde de fer hydraté* ou *limonite*. Le premier ne se rencontre que dans les roches cristallines ou métamorphiques. C'est surtout dans le terrain Laurentien que le fer magnétique se trouve quelquefois en lits d'une grande puissance et d'une grande étendue. Quelquefois, il est en masses à gros grains, quelquefois il est à grains fins, comme dans les sables du rivage, et plus rarement, il est en cristaux irréguliers. C'est sous la forme de sable noir que ce minerai se rencontre ordinairement dans le comté de Champlain. On le trouve sur le rivage du Saint-Laurent, et dans les sables des petites rivières qui arrosent le comté, en petits lits interstratifiés de sable siliceux. Les principaux dépôts de ce minerai sont à Batiscan et à Champlain, à l'embouchure de la rivière du même nom. On a, il y a quelques années, commencé à exploiter ce minerai ; mais on a abandonné depuis, bien qu'il y en ait encore une grande quantité.

Les minerais qui consistent en *peroxyde de fer hydraté*, et qui sont presque tous compris sous le nom de spécifique de *limonite*, ne sont jamais cristallisés, mais se présentent presque toujours en masses fibreuses ou poreuses. Les variétés les plus pures prennent le nom d'*hématite brune*, et on donne le nom de *fer limoneux* et *ocre ferrugineuse* aux variétés plus terreuses. On n'a pas encore rencontré, en Canada, les variétés plus solides d'*hématite brune*, mais le minerai de fer limoneux de formation récente, se rencontre à la surface du sol dans toutes les paroisses du comté. C'est surtout dans les Seigneuries du Cap de la Magdeleine, de Champlain et de Batiscan, et dans le canton de Radnor, que le minerai de *fer limoneux* abonde dans le comté de Champlain.

Voici la distribution des principaux gîtes de ce minerai, dans cette région.

Il y a entre le Saint Maurice et le Batiscan, des dépôts considérables de *fer limoneux* couvrant une superficie de plusieurs milles carrés, et situés principalement dans les rangs Saint-Félix et Sainte-Marguerite. Il y en a aussi d'importants dépôts sur le chemin « *Carufel*. » Dans la Seigneurie de Champlain, le minerai est distribué en lambeaux de plusieurs pouces d'épaisseur. On en a extrait de grandes quantités pour l'alimentation des forges Saint-Maurice, pendant plusieurs années. Le minerai de *fer limoneux* abonde aussi dans le township Radnor, surtout au lac « *à la Tortue*, » sur les rivages duquel nous avons remarqué des tas considérables de ce minerai tiré du lit même du lac. Ce minerai, destiné à alimenter les forges Radnor, est d'une belle qualité. On y trouve des coquilles d'urto et du *bois fossile* dont toutes les parties solides sont remplacées par du fer. Ces limonites et celles que nous allons mentionner dans la Seigneurie de Batiscan,

donnent de trente à trente-cinq pour cent de fer en «*gypseuse*.» Le minerai du lac «*à la Tortue*» est transporté aux forges Radnor par le chemin Radnor. Au sud de la rivière Champlain, dans la Seigneurie de ce nom, il y a au N. E. des moulins Richardson, une aire de plus de mille arpents recouverte de ce minerai, et une autre au N. O. d'environ une centaine d'arpents. Le minerai est distribué sur ces deux surfaces en petits lits de trois à douze pouces d'épaisseur. La partie N. E. atteint la rivière à «*la Linc*,» tributaire du Batiscan. Ces dépôts ont pendant longtemps fourni le minerai qui servait à alimenter les anciennes forges de la rivière Batiscan. On trouve encore, sur la rive gauche et à l'est de cette rivière, des gîtes considérables de ce minerai dans la Seigneurie de Batiscan et de Sainte-Anne. On trouve encore du fer limoneux, mais en petite quantité, dans les paroisses de Saint-Prosper et de Sainte-Anne de la Pérade.

Les forges Lavue, avant l'incendie qui les a réduites en cendres, en 1872, étaient alimentées par le minerai tiré de la Seigneurie de Batiscan et du canton de Radnor.

OCRES FERRUGINEUSES.

Les ocres ferrugineuses diffèrent du fer limoneux en ce qu'elles sont tendres et pulvérulentes au lieu d'être en masses solides. Les ocres ont une teinte généralement jaunâtre ou d'un brun rougeâtre. On en trouve aussi, d'un brun noirâtre. Ces matières s'emploient beaucoup à l'état brut ou calciné, comme couleurs à bon marché. On en trouve des dépôts en divers endroits du comté de Champlain. Dans la Seigneurie du Cap de la Magdeleine, dans le rang Saint-Malo, il y en a des gîtes considérables. Là, le minerai est interstratifié de tourbe. Cette localité pourrait en fournir de grandes quantités. On trouve aussi de l'ocre, sur une grande distance dans le rang Sainte-Marguerite, de la même Seigneurie, ainsi que sur la rivière «*au Lard*,» environ quarante arpents au-dessous des forges Radnor. Il y en a aussi des gîtes considérables en plusieurs autres localités, par exemple sur la route de Saint-Stanislas à Saint-Tite, ainsi que sur le chemin qui conduit de Saint-Tite à la chapelle des lacs «*des Chicots*,» au lac «*à la Peinture*,» où il y en a des dépôts importants.

ARGILES A BRIQUES.

Ces argiles qu'on rencontre en beaucoup d'endroits du Canada, se divisent en dépôts anciens, ne contenant que peu d'oxyde de fer, et qui servent alors à la fabrication des briques blanches ou plutôt des briques jaunâtres, et en dépôts plus récents produisant des briques rouges. Je ne sache pas qu'on ait encore découvert la première espèce dans la Province de Québec, tandis que la seconde se rencontre en lits d'une grande puissance dans beaucoup de localités de cette Province. On en fabrique de très-bonnes briques rouges. Il y a de ces argiles en plusieurs endroits du comté de Champlain; on en a fait d'excellentes briques, notamment à Sainte-Anne, sur la rivière Batiscan, et près des forges Radnor. En beaucoup d'endroits de la Province, on emploie certains lits de ces argiles à la fabrication des poteries communes; on en fait aussi des tuyaux de drainage, etc.

MARNE D'EAU DOUCE.

Je dois signaler, sous ce nom, certains dépôts de carbonate de chaux, qui se sont accumulés dans les savanes, dans les lacs peu profonds, et au fond des tourbières. Il est bien connu que cette substance s'emploie avantageusement comme amendement dans les sols qui manquent de calcaire. Il y a un dépôt de «*marne à coquilles*» dans le rang Saint-Malo, dans la Seigneurie du Cap de la Magdeleine.

sous une épaisseur de tourbe variant de six à neuf pieds, et généralement sous la matière combustible des nombreuses tourbières du comté de Champlain.

LA TOURBE.

Bien que les immenses et belles forêts qui couvrent toute la partie Nord-Ouest de ce comté puissent fournir, pendant longtemps encore, le combustible nécessaire aux besoins domestiques et industriels de cette partie de la province de Québec, les grands dépôts de Tourbe qui s'y rencontrent, n'en méritent pas moins une place dans ce rapport. La Tourbe repose généralement sur une couche de marne à coquilles, qui était autrefois le fond d'un lac peu profond, comme je l'ai dit en parlant de la marne. La végétation des Tourbières consiste principalement en mousses du genre «*Sphagnum*». Outre ces mousses, les Tourbières sont aussi l'habitat favori du mélèse (*Larix Americana Michx*) et des plantes de la famille des Ericacées, surtout des genres «*Ledum*», «*Kalmia*», «*Audromeda*», «*Rhododendron*», &c., de quelques genres de la famille des Orchidées, de la Sarracénie (*Sarracenia purpurea*, L.) &c. Ce sont les feuilles, les tiges et les racines de ces végétaux qui en se décomposant et se carbonisant par l'action de l'acide humique, aident, avec les mousses, à la formation de la Tourbe. Voici maintenant les principaux dépôts de tourbe qui sont venus à ma connaissance pendant l'Exploration. Il y a plusieurs tourbières importantes dans la Seigneurie du cap de la Magdeleine. Dans le rang Saint-Malo, il y a une tourbière qui a jusqu'à neuf pieds de profondeur. La tourbe repose sur une couche de marne à coquilles, et est entremêlée de lits d'ocre ferrugineuse. La vaste savane que traverse le chemin Radnor n'est rien autre chose qu'une tourbière de deux à trois milles de largeur sur dix à douze milles de longueur. Le chemin de la «Grande Ligne» ou «Chemin Trudel», traverse aussi une tourbière d'une grande étendue. Dans la Seigneurie de Champlain, il y en a une traversée par la route qui relie le chemin du fleuve à la paroisse de Saint-Luc. Elle a environ un mille de largeur sur environ deux milles de longueur. Cette tourbière a déjà été exploitée : la tourbe qu'on en a retirée a été très-recherchée pendant quelques temps. La Tourbe, sur la route, a de cinq ou six pieds d'épaisseur.

SOL.

Comme j'ai déjà eu souvent occasion de parler du sol du comté, je me bornerai à dire que la partie située au nord-ouest des établissements actuels, et que nous avons explorée d'une manière particulière, en vue des chemins de colonisation que le Gouvernement se propose d'y faire ouvrir, possède un excellent sol sur le chemin «Labarre», le chemin «Carafel», le chemin de la «Côte Saint-Pierre» et les chemins projetés entre Saint-Prosper et les lacs «des Chicots». C'est un fait que le Parti d'Exploration a été heureux de constater dans tous les nouveaux établissements. Bien qu'en quelques endroits le sol superficiel soit un peu siliceux, le sous-sol est partout composé d'argile. Dans beaucoup d'endroits, et je puis dire sans exagération, presque partout le sol est composé de terre franche. Au reste, les belles forêts de grands arbres qui couvrent ce territoire sont des indices certains de la fertilité du sol. Partout on voit l'épinette, le mélèse, le sapin, la pruche, le cèdre, mêlés au merisier, à l'érable, au frêne, au tilleul, à l'ormé, etc. Ajoutons que ce terrain est partout arrosé de rivières, grandes et petites, et de ruisseaux qui ne peuvent manquer de contribuer à entretenir la fertilité de la terre, et qui offriront aux industriels les avantages d'une foule de pouvoirs d'eau pour exercer leurs industries. Le Parti d'Exploration a pu constater avec plaisir que déjà un bon nombre de ces pouvoirs d'eau sont utilisés par les colons.

BOTANIQUE DU COMTE DE CHAMPLAIN.

Bien que mes devoirs de secrétaire du Parti d'Exploration du comté de Champlain ait absorbé presque tous mes moments, et que la saison fût trop avancée pour trouver la végétation en fleurs, j'ai pu, néanmoins, identifier les plantes suivantes, dont je prends la liberté de transmettre une liste par classe, afin de donner une idée de la Flore de cette partie de la Province de Québec. Je ferai suivre cette petite Flore du comté de Champlain, d'une liste des principaux insectes que j'ai recueillis dans les diverses localités par où le Parti d'Exploration a passé.

Je dois dire que j'ai remarqué avec peine que les mauvaises herbes, non-seulement suivent, mais même devancent les colons dans les nouveaux établissements. Le long des chemins de chantier qui sillonnent la partie nord du comté, croissent déjà en abondance la *renouëlle acre*, la *marquërite*, l'*armoïse*, l'*embroïse*, le *laitron*, etc. Les nouveaux colons, eux-mêmes, ne donnent pas assez d'attention au choix des grains de semence, et voient leurs champs envahis par les plantes nuisibles, dès les premières années de culture. Nul doute, qu'avec un peu plus de précaution, on pourrait empêcher la plupart de ces plantes nuisibles, presque toutes étrangères au pays, de s'introduire dans les nouveaux établissements.

Ranunculaceae. L.

<i>Clematis Virginiana</i>	L.....	Bras Sud, rivière Charest.
<i>Thalictrum Canadensis</i>	Cornul.....	" " " "
<i>Anemone Virginiana</i>	L.....	Chemin « Labarre. »
" <i>Pennsylvanica</i>	L.....	Sainte-Anne de la Pérade.
<i>Hepatica triloba</i>	Chaix.....	Route « St-Charles, » St. Prosper.
<i>Ranunculus aquatilis</i>	L.....	Ruisseau « Jacob. »
" <i>sceleratus</i>	L.....	Chemin des « Piles. »
" <i>repens</i>	L.....	Saint-Fite.
" <i>acris</i>	L.....	Lacs « des Chicots. »
<i>Coptis triloba</i>	Salisb.....	Chemin « Carufel, » Mont-Carmel.
<i>Caltha palustris</i>	L.....	« Bras sud » rivière Charest.
<i>Actaea rubra</i>	Bigel... Ruis. « Qui tombe », trib. du Batiscan.	
" <i>alba</i>	Bigel... " " "	
<i>Léontice thalichoides</i>	L.....	Manitou, rivière Batiscan.

Nymphaeaceae. Salisb.

<i>Nuphar advena</i>	Ait.....	Lac à « La Tortue. »
" <i>Kalmiana</i>	Pursh.....	Lacs « des chicots. »

Sarraceniaceae. Endl.

<i>Sarracenia purpurea</i>	L.....	Côte St. Pierre, Batiscan.
----------------------------------	--------	----------------------------

Fumariaceae. D. C.

<i>Dicentra Canadensis</i>	D. C.....	Chemin « Price, » Ste. Anne.
" <i>Cucullaria</i>	D. C.....	" " " "

Papaveraceae. L.

<i>Sanguinaria Canadensis</i>	L.....	" " "
-------------------------------------	--------	-------

Portulacaceae L.

Claytonia Virginica.....L.....Nord de St. Tite.

Cruciferae. L.

Nasturtium officinale.....R. Br.....Riv. «à la Ronille,» Mont-Carmel
 " *palustre*.....D. C.....St. Prosper.
Dentaria diphylla.....L.....Ste. Anne.
 " *laciniata*.....Mū....."
Thlaspi bursa pastoris.....L.....Lacs «des chicots.»
 " *arvense*.....L....."

Viola. L.

Viola blanda V.....Willd.....Chemin «Labarre.»
 " *Cucullata*.....Ait.....Ruisseau «Qui tombe.»
 " *Canadensis*.....L.....Bras-sud, rivière Charest.

Droseraceae. D. C.

Drosera rotundifolia.....L.....«Lac Travers.»
 " *longifolia*.....L....."

Caryophyllaceae. I.

Silene inflata.....Smith.....Saint-Tite.
Stellaria media.....Pursh....."
Cerastium viscosum.....L.....Lac «des Chicots.»
 " *arvense*.....L....."

Tiliaceae. I.

Tilia Americana.....L.....Chemin «Labarre.»

Hypericaceae. D. C.

Hypericum Canadense.....L.....Riv. «Pierre-Paul,» trib. du Bat.

Acerineae D. C.

Acer Saccharinum.....L.....Chemin Price, Sainte-Anne.
 " *rubrum*.....Michx.....Batiscan.
 " *Striatum*.....Lam.....Rivière «Cachée,» trib. du
 " *Spicatum*.....Lam....." " Saint-Maurice.

Ampelideae, Kunth.

Ampelopsis hederacea.....D. C.....Batiscan, Sainte-Anne.
Vitis riparia.....Michx....." "

Balsamineae. Rich.

Impatiens pallida.....Nutt.....Saint-Narcisse.
 " *fulva*.....Nutt.....Saint-Tite.

Oxalideae. D. C.

<i>Oxalis acetosella</i>	L.....	Petite rivière Mékinac.
“ <i>stricta</i>	L.....	Lacs «des Chicots.»

Celastrineae. R. Br.

<i>Celastrus scandens</i>	L.....	Batiscau, Sainte-Anne.
---------------------------------	--------	------------------------

Ricineae. Adr. Brongn.

<i>Nemopanthles Canadensis</i>	D. C.....	Rivière Charest. S.
<i>Prinos verticillatus</i>	L.....	“ “

Rhamnace. R. Br.

<i>Rhamnus Alnifolius</i>	L. Her.....	Rivière Charest.
---------------------------------	-------------	------------------

Anacardiaceae.

<i>Rhus typhina</i>	L.....	N. D. du Mont-Carmel.
“ <i>toxicodendron</i>	L.....	Batiscau, Champlain.
“ <i>radicans</i>	L.....	Batiscau, Sainte-Anne.

Leguminosae. 1

<i>Trifolium pratense</i>	L.....	Saint-Tite.
“ <i>procumbens</i>	L.....	“ “
<i>Amphicarpaea monoica</i>	Nutt.....	Chemin des «Piles.»
<i>Vicia cracca</i>	L.....	Rivière Charest, Sud.
<i>Desmodium Canadense</i>	D. C.....	Sainte-Anne, Batiscau.
<i>Apios tuberosa</i>	Mench.....	“ “

Amygdaleae. Lindl.

<i>Prunus Americana</i>	Marsh.....	Saint-Tite.
<i>Cerasus Virginiana</i>	L.....	“ “
“ <i>pumila</i>	L.....	Rapide Sainte-Anne.

Rosaceae. J.

<i>Rosa Blanda</i>	Pursh.....	Lac «Travers.»
“ <i>Caroliniana</i>	L.....	Saint-Tite.
<i>Spiraea opulifolia</i>	L.....	Sainte-Anne.
“ <i>salicifolia</i>	L.....	Saint-Narcisse.
<i>Rubus Strigosus</i>	Michx.....	Saint-Stanislas.
“ <i>odoratus</i>	L.....	Sainte-Généviève.
“ <i>Canadensis</i>	Michx.....	Forges «Larue.»
“ <i>triflorus</i>	Rich.....	Rivière «à la Rouille.»
<i>Delibarda repens</i>	Côte Saint-Pierre, Batiscau.
<i>Fragaria Canadensis</i>	Michx.....	“ “ “
<i>Potentilla anserina</i>	L.....	Saint-Narcisse.
“ <i>Norvegica</i>	L.....	“ “
<i>Agrimonia eupatoria</i>	L.....	“ “

Sanguisorba Canadensis.....	L.....	Saint-Prosper.
Geum Canadense.....	Jacq.....	Saint-Tite.
" rivale.....	" "

Pomaceae. D. C.

Pyrus arbutifolia.....	L.....	Radnor.
Sorbus Americana. Pursh.....	Pursh.....	"
Amelanchier Canadensis.....	Torr. et Gr.....	"

Oenotheraceae. Endl.

Epilobium angustifolium.....	L.....	Chemin Carufel.
Epilobium coloratum.....	Mich.....	Saint-Tite.
Oenothera linnæi.....	L.....	Saint-Stanislas.
" humila.....	L.....	" "
Circæa alpina.....	L.....	Chemin Price.

Saxifrageae. V.

Chrysosplenium Americanum.....	Schwein.....	Saint-Prosper.
Mitella diphylla.....	L.....	Petite rivière Mékinac.
" nuda.....	L.....	" " "
Tiarella cordifolia.....	L.....	" " "

Ombelliferae. J

Hydrocotyle Americanum.....	L.....	Petite rivière Mékinac.
Sanicula Canadensis.....	L.....	Sainte-Anne, Saint-Prosper, etc.
Cicuta maculata.....	L.....	" " "

Araliaceae. J.

Panax trifolium.....	L.....	Sainte-Geneviève.
" quinquefolium.....	L.....	Sainte-Anne.
Aralia nudicanlis.....	L.....	N. de Saint-Tite.
" hispida.....	Michx.....	" "

Grossulariæae. Endl.

Ribes lacustre.....	Poir.....	« Grande-Savane. »
" triflorum.....	Bigel.....	Manitou, rivière Batiscan.

Corneae. D. C.

Cornus Canadensis.....	L.....	Partout dans les bois.
" alba.....	L.....	Chemin de la « Grande-Ligne. »
" Sericea.....	L. Her.....	Rivière Charest.
" Circinata.....	" " " "	" " "

Caprifoliaceae. R. Br.

Diervilla Canadensis.....	Willd.....	Mont-Carmel.
Linnaea borealis.....	Gronor.....	Radnor.
Sambucus Canadensis.....	L.....	Chemin des « Piles. »
" pubens.....	Michx.....	" " "

Viburnum opulus.....	L.....	Saint-Narcisse.
“ lantanoides.....	Michx.....	Chemin « Labarre. »
“ nudum.....	L.....	Radnor.

Rubiaceae. J.

Galium aparine.....	L.....	Rivière Batiscau.
“ triflorum.....	Michx.....	“ “
Mitchella repens.....	L.....	Lacs des « Chicots »

Compositae.

Eupatorium purpureum.....	L.....	Saint-Tite,
“ maculatum.....	L.....	“
“ perfoliatum.....	L.....	Sainte-Anne.
“ ageratoïdes.....	L.....	“
Aster macrophyllus.....	L.....	Radnor, bois.
Erigeron Canadense.....	L.....	Forges « Larue. »
Solidago virga aurea.....	L.....	Saint-Maurice.
“ Canadensis.....	L.....	Mont-Carmel.
Rudbeckia hirta.....	L.....	Chemin Genest.
Ambrosia arthemisiaefolia.....	L.....	Batiscau.
“ trifida.....	L.....	Rivière des « Envies. »
Bidens connata.....	Mühl.....	Mont-Carmel.
Achillaea millefolium.....	L.....	Lacs « des Chicots. »
Gnaphalium polycephalum.....	Michx.....	“ “
“ uliginosum.....	L.....	“ “

Lobeliaceae. J.

Lobelia Cardinalis.....	L.....	Sainte-Anne.
“ inflata.....	L.....	Saint-Tite.
“ Kalmi.....	L.....	Lac « Travers. »

Vacciniaceae. D. G.

Vaccinium Canadense.....	Kalm.....	Radnor.
“ oxycoccus.....	L.....	Lac « à la Tortue. »
Chiogenes hispida.....	Torr. & Hr.....	Petite rivière Mékinac.

Campanulaceae. J.

Campanula rotundifolia.....	L.....	« Manitou, » rivière Batiscau.
-----------------------------	--------	--------------------------------

Ericaceae. Deso.

Gaultheria procumbens.....	L.....	Chemin des « Piles. »
Epigaea repens.....	L.....	N. Saint-Tite.
Andromeda polifolia.....	L.....	Radnor, Champlain.
Rhodora Canadensis.....	L.....	“ “
Kalmia angustifolia.....	L.....	“ “
Ledum palustre.....	L.....	Chemin Carufel.
Kalmia glauca.....	L.....	“ “
Ledum latifolium.....	L.....	“ “

Pyrolaceae. Lindl.

Pyrola rotundifolia.....	L.....	Rivière Pierre-Paul.
“ elliptica.....	Nutt.....	“ “
“ chlorantha.....	Swartz.....	“ Charest.
Moneses uniflora.....	Gray.....	Sainte-Anne.
Chimaphila umbellata.....	Nutt.....	Chemin des « Piles.»

Monotropaceae. Nutt.

Monotropa uniflora.....	L.....	Chemin des « Piles.»
Hypopitys multiflora.....	Dill.....	Rivière Cachée.

Plantaginaceae.

Plantago major.....	L.....	Saint-Tite.
“ lanceolato.....		Sainte-Anne.

Primulaceae.

Trientalis Americana.....	Pursh.....	N. lacs « des Chicots.»
Lysimachia stricta.....	Ait.....	Rivière Batiscan.

Scrophulariaceae. R. Br.

Mimulus ringens.....	L.....	Rivière des « Envies.»
Veronica Americana.....	Schwein.....	“ “
“ arvensis.....	L.....	Saint-Tite.
Scrophularia Marilandica.....		Sainte-Anne.

Verbenaceae. J.

Phryma leptostachya.....	L.....	Batiscan, Sainte-Anne.
Verbena hastata.....	L.....	Saint-Narcisse.

Labiatae. J.

Mentha Canadensis.....	L.....	Saint-Tite.
Lycopus Virginicus.....	L.....	“ “
Scutellaria galericulata.....	L.....	Rivière « Cachée.»
“ lateriflora.....	L.....	“ “
Galeopsis tetralix.....	L.....	Chemin « Price.»

Convolvulaceae. Vent.

Calystegia sepium.....	Br.....	Saint-Tite.
------------------------	---------	-------------

Gentianeae. J.

Halenia deflexa.....	Griseb.....	Sainte-Anne.
Gentiana pneumonantha.....	L.....	“ “
Menianthes trifoliata.....	L.....	Rivière des « Envies.»

Apocynaceae. R. Br.

Apocynum androsaemifolium.....	L.....	Sainte-Anne.
“ cannabinum.....	L.....	“ “

Asclepiadaceae. Jacq.

Asclepias incarnata.....L.....Saint-Narcisse.

Oleaceae. Olin.

Fraxinus Americana.....L.....Chemin « Labarre »
 " *pubescens*.....L....." "
 " *sambucifolia*.....Lam.....Sainte-Anne, Batiscan.

Asarineae. J.

Asarum Canadense.....L.....Côte Saint-Charles.

Polygonaceae. J.

Polygonum ariculare.....L.....Mont-Carmel.
 " *hydropiper*.....Michx.....Saint-Tite.
 " *amphibium*.....L.....Batiscan.
 " *sagittatum*.....L.....Mont-Carmel.
 " *scandens*.....L....." "
Rumex acetosella.....L....." "
 " *crispus*.....L.....Saint-Tite.

Thymelaeae J.

Dirca palustris.....L.....N. de Saint-Tite.

Euphorbiaceae. R. Br.

Euphorbia helioscopia.....L.....Lacs « des Chicots.»

Urticeae. D. C.

Urtica Canadensis.....L.....Rivière Charest
 " *pumila*.....Sainte-Anne.

Cannabineae. Endl.

Cannabis sativus.....L.....Ruisseau « Qui tombe.»

Ulmaceae. Mirb.

Ulmus Americana.....L.....Chemin Labarre.

Salicineae. L. C. Rich.

Populus balsamifera.....L.....Chemin « Price.»
Salix Candida.....Willd.....Rivière des « Envies.»
 " *humilis*.....Marsh....." "
Populus tremuloides.....Michx.....Chemin Carufel.
 " *grandidentata*.....".....N. de Saint-Tite.

Juglandaeae D. C.

Juglans cinerea.....L.....Sainte-Anne, etc

Cupuliferae. A. Rich.

<i>Ostrya Virginica</i>	Willd.....	Chemin des Piles.
<i>Carpinus Americana</i>	Michx.....	Sainte-Anne.
<i>Corylus</i> ".....	".....	Lacs des Chicots, etc.
<i>Fagus ferruginea</i>	Ait.....	Chemin Labarre.
<i>Quercus alba</i>	L.....	Forges Larue.
" <i>rubra</i>	".....	Sainte-Anne.

Myricaceae. L. C. Rich.

<i>Myrica gale</i>	L.....	Lacs « à la Tortue, » « des Chicots. »
--------------------------	--------	--

Betulaceae. L. C. Rich.

<i>Betula papyrifera</i>	Michx.....	Mont-Carmel.
" <i>populifolia</i>	Ait.....	Chemin de la Grande Ligne.
" <i>lenta</i>	L.....	" « Labarre. »
" <i>excelsa</i>	Ait.....	" « Price. »
<i>Alnus rubra</i>	Marsh.....	Rivière Pierre-Paul.

Coniferae. J.

<i>Pinus strobus</i>	L.....	Sainte-Anne.
<i>Pinus rubra</i>	Michx.....	"
" <i>rupestris</i>	".....	Rivière Saint-Maurice.
<i>Abies balsamea</i>	Mill.....	Chemin « Carufel. »
" <i>nigra</i>	Michx.....	" « Price. »
" <i>alba</i>	".....	" " "
<i>Larix Americana</i>	".....	Rivière « Charest. »
<i>Thuja occidentalis</i>	L.....	" " "
<i>Taxus Canadensis</i>	Willd.....	Petite Rivière « Mékinac. »

Trilliaceae.

<i>Trillium pictum</i>	Pursh.....	N. de Saint-Prospér, St. Charles.
" <i>erectum</i>	L.....	Sainte-Anne.
" <i>cernuum</i>	L.....	"
<i>Medeola Virginica</i>	L.....	Chemin des « Piles. »

Liliaceae. J.

<i>Convallaria borealis</i>	L.....	" " "
<i>Smilacina racemosa</i>	Desf.....	Champlain.
" <i>stellata</i>	".....	"
<i>Smilacina trifolia</i>	".....	Saint-Tite.
" <i>bifolia</i>	".....	Petite rivière Mékinac]
<i>Polygonatum biflorum</i>	".....	Lacs « des Chicots. »
<i>Streptopus roseus</i>	Michx.....	Sainte-Anne.
" <i>amplexifolius</i>	Pers.....	"
<i>Erythronium Americanum</i>	Smith.....	Rivière Mékinac.
<i>Lilium Canadense</i>	L.....	Batiscan.
<i>Allium Canadense</i>	".....	Sainte-Anne.

Pontederiaceae. J.

Pontederia Cordata.....L.....Lac «Travers.»

Juncaceae. D. C.Juncus effusus.....L.....Lacs «des Chicots» et à la «Tortue»
" filiformis.....L.....Chemin «Genest»*Aroideae.* J.Arum triphyllum.....L.....Rivière Pierre-Paul.
Calla palustris.....L.....Sainte-Anne.
Acorus calamus.....L....."*Typhaceae.* D. C.Typha latifolia.....L.....Saint-Tite.
Sparganium natans.....L.....Lac «des Chicots»*Alismaceae.* R. Br.Alisma Plantago.....L.....Lac à la «Tortue»
Sagittaria sagittifolia.....L.....Rivière des Envies.*Melanthaceae.* R. Br.

Veratrum viride.....L.....Sainte-Anne, Batiscan.

Najasceae. Rich.Potamogeton lucescens.....L.....Lac à la «Tortue»
" natans.....L....."*Iridaceae.* J.Iris versicolor.....L.....Rivière Batiscan.
Syrinchium auceps.....L.....Saint-Narcisse.*Orchidaceae.* J.Goodyera repens.....R. Br.....N. Saint-Prospier.
Corallorhiza multiflora.....Nutt.....Sainte-Anne.
Orchis orbiculata.....Pursh.....Lac «des Chicots»
Cypripedium pubescens.....Willd.....Rivière «Pierre-Paul»*Cyperaceae.* D. C.Scirpus triqueter.....Michx.....Lac à la «Tortue»
" cespitosus.....L....."
Eriophorum polystachyon.....L.....«Côte Saint-Pierre»
" gracile.....L....."

Gramineae. J.

<i>Zizania aquatica</i>L.....	Sainte-Anne.
<i>Calamagrostis Canadensis</i>Bair.....	Ruisseau « Qui Tombe. »
<i>Elymus Canadensis</i>L.....	Rivière Batiscan.

Filices. L.

<i>Adiantum pedatum</i>L.....	Sainte-Anne. Batiscan.
<i>Struthiopteris germanica</i>Willd.....	Rivière Charest.
<i>Onoclea sensibilis</i>L.....	Saint-Narcisse.
<i>Osmunda regalis</i>L.....	Sainte-Anne.
<i>Batrachium Virginicum</i>L.....	Chemin des « Piles. »
<i>Aspidium acrostichoides</i>Siv.....	“ “

Isoetes. D. C.

<i>Lycopodium Clavatum</i>L.....	Chemin des Piles.
“ <i>Complanatum</i>L.....	“ “
“ <i>dendroideum</i>Michx.....	“ « Pile. »

Equisetaceae. D. C.

<i>Equisetum hyemale</i>L.....	“ “
“ <i>variegatum</i>Smith.....	“ “

Musci.

<i>Sphagnum palustre</i>L.....	« Grande Savane.
--------------------------------------	------------------

Ulenes. Hoffm.

<i>Ulna floridana</i>D. C.....	Petite rivière Mékinac.
--------------------------------------	-------------------------

Fungi. J.

<i>Lycopodium bovista</i>L.....	Saint-Tite.
---------------------------------------	-------------

ENTOMOLOGIE

DU COMTÉ DE CHAMPLAIN.

Nommé secrétaire du Parti d'Exploration du comté de Champlain, en vertu d'un ordre émané du Département de l'Agriculture et des Travaux-Publics, j'ai cru qu'il était de mon devoir de m'enquérir de tout ce qui pouvait intéresser la classe agricole, autant, au moins, que mes devoirs de secrétaire du Parti me le permettaient. C'est pourquoi, je prends la liberté de terminer ce rapport par une petite liste d'insectes que j'ai recueillis pendant la campagne. Les insectes compris dans cette liste appartiennent tous à deux ordres : celui des Coléoptères et celui des Hemiptères. L'on sait qu'après l'ordre des Lépidoptères, ce sont ces deux ordres d'insectes qui fournissent le plus grand nombre d'ennemis aux cultivateurs.

COLEOPTERA.

Cicindelidar.

<i>Cicindela purpurca</i>	Say.....	Saint-Maurice.
“ <i>vulgaris</i>	Oliv.....	Mont-Carmel.

Carabidae.

<i>Calosoma calidum</i>	Fabr.....	Saint-Narcisse.
<i>Carabus serratus</i>	Say.....	Saint-Prospér.
<i>Lebia tricolor</i>	“.....	Côte Saint-Pierre.
<i>Platynus extensicollis</i>	“.....	“ “
“ <i>cupripennis</i>	“.....	“ “
<i>Pterostichus luzotii</i>	Dej.....	“ “
“ <i>stygicus</i>	Say.....	“ “
<i>Amara obesa</i>	“.....	Forges Radnor.
<i>Chloneius sericens</i>	Forster.....	Saint-Tite.
“ <i>tricolor</i>	Dej.....	“
<i>Anysodactylus Baltimorensis</i>	Say.....	“
<i>Harpalus caliginosus</i>	Fabr.....	Chemin Genest.
<i>Harpalus erraticus</i>	Say.....	“ “
“ <i>Pennsylvanicus</i>	De Geer.....	Saint-Maurice.
<i>Patrobis longicornis</i>	Say.....	Forges de l'Islet.
<i>Bembidium inaequale</i>	Say.....	Sainte-Anne.
“ <i>A. maculatum</i>	Lim.....	“

Dysticidae.

<i>Agabus punctulatus</i>	Aube.....	Rivière « à la Rouille. »
<i>Acilius fraternus</i>	Harris.....	“ “
<i>Colymbetes biguttatus</i>	Germ.....	“ “
“ <i>sculptilis</i>	Harris.....	Lac « des Chicots.

<i>Ligus linearis</i>	Fabr.....	Forges « Larue »
<i>Calocoris rapidus</i>	Say.....	Chemin « Genest »
<i>Ligus dislocatus</i>	Forges de « l'Islet »
<i>Aradus affinis</i>	Kirby.....	Chemin « côte Saint-Pierre »
<i>Gerris lacustris</i>	Linu.....	Ruisseau « Qui Tombe »
<i>Belostoma grandis</i>	"	Rivière Batiscan.
<i>Nepa apiculata</i>	Lac « des Chicots »
<i>Ceresa bubalus</i>	Fabr.....	Saint-Tite.
<i>Aphrophora</i> 4. <i>notata</i>	Say.....	"
<i>Ptyelus lineatus</i>	"	Chemin de la « Grande-Ligne »
<i>Dicrocephalus communis</i>	"	"
<i>Corisa alternata</i>	Say.....	Rivière Batiscan.
" <i>calva</i>	"	"

RAPPORT DE M. E. A. BARNARD.

COLONISATION.

A L'HONORABLE M. GARNEAU, *Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.*

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai continué, pendant l'année, les études que j'avais faites sur ce sujet l'année précédente, et pour ne point faire d'erreur je me suis mis de nouveau en communication avec un bon nombre d'hommes patriotiques et éclairés, qui ont fait de cette question une spécialité. Plusieurs d'entr'eux ont eu le mérite de fonder des colonies aujourd'hui fort prospères. Ce que j'en dirai sera donc l'expression des vœux de ces hommes, tout autant que des miennes.

Il est bien évident que le plus grand nombre des sociétés de colonisation n'ont pas donné les résultats qu'on en attendait. Quant aux chemins de colonisation, on m'a répété presque partout que le système suivi jusqu'à présent, tout coûteux qu'il soit à la province, ne suffit pas du tout aux besoins. Un chemin, dont la nécessité sera pressante et immédiate dans tout son parcours, n'avancera que d'un mille ou deux par année et prendra plusieurs années à s'ouvrir ; une fois ouvert il sera presque impraticable. Dans l'intervalle, les colons auront été exposés aux plus grandes misères, et bon nombre d'entr'eux, tout-à-fait découragés, auront quitté le pays pour toujours. Les parents et amis de ces colons auront été tenus au courant de leurs débâts et on se gardera bien d'imiter leur exemple. De fait, la colonisation est aujourd'hui considérée, presque partout, comme un pis-aller auquel fort peu de cultivateurs ne songent pour eux-mêmes ou pour leurs familles.

De plus, avec un si grand nombre de chemins en voie de construction, et des-
 semés sur tout le pays, l'octroi, tout considérable qu'il soit, ne donne à chaque chemin que quelques centaines de piastres. Par conséquent, c'est rendre toute surveillance suivie presque impossible à cause des frais énormes qu'une telle surveillance nécessiterait. Le Gouvernement se trouve donc, trop souvent, à la merci d'intéressés qui font des rapports plus ou moins dignes de foi. De-là le peu d'utilité, pour la colonisation ou pour la province, d'une partie notable des immenses déboursés qu'exigent chaque année nos chemins de colonisation de 1^{re}, 2^{de}, et 3^{me} classe.

J'ai touché ces questions dans mon rapport de l'année dernière. Je me permettrai de répéter, que pour ouvrir le domaine public avec la rapidité désirable, pour donner de la vigueur à la colonisation, et pour faire les chemins indispensables à l'ouverture des cantons où elle peut se porter avec succès, il faudrait :

1o. Une organisation provinciale complète, ayant une direction toute spéciale et détachée, le plus possible, de l'influence des partis politiques.

2o. Des explorations soignées et des rapports consciencieux des lieux les plus propres à la colonisation, et des chemins nécessaires pour y arriver.

30. Ecarter, par de sages réglemens strictement observés, les spéculateurs qui s'emparent des meilleurs lots sur les nouveaux chemins, dans l'unique but de les revendre bien cher aux colons.

40. Concentrer, le plus possible, les efforts du gouvernement sur un seul point dans chaque comté, dans le but de former au plus tôt des noyaux de paroisses ou de municipalités, protéger au besoin ces noyaux par des avances judicieuses, mais à la condition de remboursement au gouvernement dans un temps donné.

50. Affecter à la colonisation un fonds considérable obtenu, s'il le faut, au moyen d'emprunts provinciaux, afin de pouvoir conduire avec certitude ces opérations à bonne fin.

60. Faire faire d'excellents chemins qui permettent aux colons d'arriver facilement, de transporter avec économie leurs provisions, d'exploiter la forêt avec profit, et de porter leurs produits au marché le plus voisin sans ruiner leurs attelages et sans perdre la moitié de leur temps, comme à présent, dans des chemins impraticables.

70. Afin d'attirer davantage les colons, défricher au besoin 3 ou 4 arpents de terre par lot, et y bâtir un chantier pour les recevoir avec leurs familles, en arrivant.

80. Se rembourser, après un certain laps d'années, des dépenses faites pour ouvrir les chemins et pour aider les premiers établissemens.

Il est certain que le moment actuel est très-favorable pour tenter un mouvement de colonisation, puisque le courant d'émigration aux Etats-Unis a presque entièrement cessé, et qu'il serait facile de ramener ici un bon nombre de canadiens fixés dans le pays voisin. D'un autre côté, il ne faut pas oublier que le commerce des Etats peut revivre au premier jour et attirer de nouveau notre population ouvrière avec une force presque irrésistible, ce qui rendrait la colonisation plus difficile que jamais, surtout si nous n'avons su offrir aux colons des avantages véritables et marqués.

Donc, pour lutter avec fruit contre cet immense courant d'émigration, et arriver à diriger sûrement notre surcroît de population sur nos terres à coloniser, il faut offrir aux colons des avantages évidens qui leur assureront un avenir heureux et prospère pour leur travail.

Ces avantages doivent consister : 10. à leur éviter le plus possible les grosses misères qui accompagnent trop souvent les premiers établissemens des colons pauvres dans la forêt; 20. à leur procurer de bons chemins bien faits qui leur permettent d'arriver facilement sur leur propriété, d'exploiter avec fruit la forêt et de porter leurs produits sur les marchés les plus voisins.

Il est certain, que dans l'état actuel des chemins de colonisation, il est presque impossible de tirer bon profit des magnifiques bois forestiers qui abondent sur les terres des colons, et qui, pourtant, auraient une si grande valeur comme bois de construction, d'ébénisterie, de corrosserie, etc., etc., si l'on pouvait seulement les apporter sur les chemins de fer ou sur les rivières, sans des frais exorbitans.

De plus, et on le sait, ce qu'il faut aux colonies canadiennes-françaises pour les encourager, les diriger et les rendre prospères, c'est le missionnaire. C'est afin

d'arriver là le plus tôt possible que l'on conseille si fortement la concentration des efforts sur un seul point, dans le but de former au plus vite des noyaux de paroisses et de municipalités.

Mais, pour aider convenablement le colon lors de son établissement, pour construire de bons chemins et subvenir à toutes les dépenses qu'entraînerait une semblable organisation, il faudrait évidemment beaucoup plus de moyens que le gouvernement de cette province ne peut en voter chaque année en pur don. Faut-il pour cela abandonner un bon projet et continuer plus longtemps à laisser la colonisation à ses propres ressources ? Non, certainement.

Quand le colon aura travaillé avec énergie sur une bonne terre, pendant trois ou quatre ans, qu'il aura en dès le commencement de bons chemins et qu'il aura reçu l'appui nécessaire pour assurer son premier établissement, ce colon, s'il est laborieux et habile, et surtout s'il a été bien dirigé, devra nécessairement être en état de faire vivre sa famille honorablement et de commencer, de plus, à rembourser au gouvernement, par des paiements faciles, les avances que celui-ci aura faites pour assurer son avenir. Il est donc très juste, comme il est indispensable, d'arriver à un système de remboursements faciles, qui permettent au gouvernement de continuer avec fruit, et, d'année en année, ses efforts pour développer sûrement la colonisation, sans entraîner des sacrifices que nos moyens ne nous permettent pas autrement.

Après avoir consulté là-dessus des hommes très-éclairés et qui ont fait de la colonisation une étude spéciale, comme je l'ai dit plus haut, j'ai la conviction qu'un semblable système, sous une direction habile, est tout-à-fait réalisable, et de plus, que c'est le seul qui réponde aux besoins du moment qui puisse retenir une partie considérable de notre population et donner au domaine public une valeur considérable.

Mais, pour arriver là, il faudra évidemment affecter à la colonisation un fonds spécial bien considérable, qui permette de conduire à bonne fin tout ces travaux et d'attendre pour les remboursements que les colons soient assez avancés pour compter sur des récoltes considérables et assurées.

En empêchant les spéculations qui se font tous les jours sur presque tous les chemins que le gouvernement ouvre à la colonisation, le pays lui-même profitera de l'augmentation très-considérable que donne toujours l'ouverture de ces chemins sur les bonnes terres. Aujourd'hui cette augmentation est presque toute au profit d'hommes actifs et rusés qui s'accaparent d'avance les bons lots sur le parcours des chemins proposés, et qui plus tard, et sans y avoir fait les moindres frais, revendent à \$2, \$3, \$4, et \$5 l'acre, ce qu'ils ont obtenu du gouvernement pour 60 cents, et à long termes. Pourquoi le gouvernement lui-même ne profiterait-il pas de cette augmentation, afin d'obtenir par là le moyen d'aider d'avantage la colonisation ?

Le tout respectueusement soumis,

ED. A. BERNARD,
Agent d'Immigration et de Colonisation.

Varenes, 1er novembre 1874.

RAPPORT DE M. J. A. CHICOINÉ

Sur l'Établissement de la Compagnie Franco-Canadienne,
dans Metgermette.

A L'HONORABLE P. GARNEAU, *Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.*

Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de la visite que vous m'avez ordonné de faire, par votre lettre du 28 novembre dernier, à l'Établissement de la Compagnie Franco-Canadienne, dans le canton de Metgermette.

Cette compagnie, dont M. Vannier est le gérant, a, pour un de ses buts, la colonisation de certains cantons de Beauce et de Dorchester par des immigrants français. Elle a commencé ses opérations, en novembre 1873, sur les bords du Lac Abénaqui. Il lui fallut d'abord se frayer un passage à travers la forêt jusqu'au lieu où elle voulait établir son premier village, et fit servir à cette fin un ancien chemin de sucrerie, tout en ouvrant un chemin neuf de plus d'un mille de longueur. Les premiers travaux qui suivirent furent la construction d'un pont sur la rivière Abénaqui : ce pont, long de 60 pieds environ, a 16 pieds de large dans la partie la plus étroite, et repose sur deux culées en bois de cèdre équarri et assemblé en queue d'aronde ; les pièces du pavé sont en bois d'épinette équarrie. Immédiatement au-dessous de ce pont est un moulin à scie : bâtisse à trois étages, longue de 60 pieds sur 40 pieds de largeur et solidement construite en bois d'un pied carré. Le matériel est au complet : deux échasses, comportant chacune 12 scies, sont mues par une roue à aubes ; les autres scies et le reste du matériel sont mues par une turbine de la force de 65 chevaux.

Ce moulin est situé à la décharge du Lac Abénaqui, et ce sont les eaux de ce dernier qui le font mouvoir. On a construit à la décharge même du Lac, environ à trois arpents au-dessus de la chaussée du moulin, un barrage qui permet d'élever les eaux de 4 pieds, ce qui augmente la valeur du pouvoir d'une manière considérable et convertit ce Lac en un immense réservoir dont on consomme l'eau suivant les besoins.

La décharge du lac forme ce qu'on appelle : la rivière Abénaqui, qui se jette au bout de 12 milles, dans la rivière l'Amine, qui, à son tour, se jette dans la rivière Chaudière : c'est par ces divers cours d'eau que la compagnie se propose de flotter ses bois jusqu'à Québec pour delà les envoyer en France.

Outre le moulin, la compagnie a fait élever divers constructions au nombre de 14, servant, les unes, de chantiers (camps) pour les hommes employés aux travaux, les autres, d'ateliers de forge et de menuiserie, de magasins, etc. Une de ces constructions sert d'étable et contient 14 grandes stalles pour les chevaux, et est pourvue d'un hangar à grains, y attenant. Les plus grandes de ces constructions mesurent 32 pieds sur 30, et les plus petites, 16 pieds sur 20. Il y a sept maisons d'habitation de construites. L'une, près d'un four, sert de boulangerie, les autres sont destinées aux familles. Deux de ces maisons mesurent 16 pieds sur 20, et les autres, 20 pieds sur 24 ; cinq autres maisons sont actuellement en construction ainsi qu'une glacière de 26 pieds sur 18.

Quatre familles françaises, formant 9 personnes, sont résidant depuis le printemps dernier comme colons. Le nombre de travailleurs employés actuellement par la compagnie est de 77, dont 73 sont canadiens et étrangers à la colonie.

Les bois dans le canton de Metgermette m'ont paru de bien belle qualité et d'essences variées. L'épinette blanche et le merisier y dominent : il y a en certains endroits de très-belles cédrières fournissant de beau bois bien sain. Au-dessus de la tête du lac Abénaqui, il existe une certaine quantité de beaux pins, frènes et épinettes rouges : la partie formant la frontière des États-Unis contient de magnifiques érablières dans lesquelles plus de 60 personnes viennent faire du sucre chaque printemps.

Au point de vue de la colonisation, cette région m'a paru av. utagense. Outre le grand lac Abénaqui, il existe encore trois autres lacs portant les noms de Petit Abénaqui, St. Jean et Petit St. Jean : ces deux derniers se jettent dans la rivière St. Jean qui forme la ligne frontière en cet endroit. Ces nappes d'eau sont bordées de terrains élevés en pente douce, très-propices à l'agriculture. D'un égouttement en drainage très-facile, ces terrains ne peuvent manquer d'offrir beaucoup d'attrait aux colons. Le grand lac Abénaqui, d'une jolie forme ovale, a 32 arpents de longueur sur 17 de largeur : sa profondeur moyenne est de 15 pieds. C'est sur le côté gauche de ce lac qu'est tracé le village qui sera admirablement situé. Cinq rues viennent aboutir au lac : celle du milieu, où doivent être construits l'église, l'école et les principaux ateliers, a 100 pieds de large : environ 6 arpents de long sont déjà débouchés sur cette largeur. Les autres rues auront 60 pieds de largeur ; l'une d'elles, celle qui longe le lac, est ouverte sur une longueur de 18 arpents. D'après le plan, une maison doit être construite à chaque arpent et doit avoir un jardin y adossé de la contenance de deux arpents.

Il y a environ 100 acres de terre défrichés autour du moulin et des autres bâtisses : sur cette superficie il reste encore 19 acres à nettoyer, ce qui fait 81 acres prêts à être ensemencés au printemps prochain. Outre cela, il y a encore 56 acres de sarclés, et la superficie de terrain défriché pour les rues du futur village, forme à peu près 11 acres.

Sept acres de terre ont été ensemencés le printemps dernier, mais généralement trop tard pour pouvoir faire espérer une bonne récolte : ce qui a été ensemencé en temps convenable a donné de bons résultats. Sur ces 7 acres, deux ont été cultivés en jardinage.

Autour de la bâtisse servant de Bureau, le sol a été nettoyé, ameubli et drainé au moyen de canaux en pierre, ce qui assainit l'emplacement et permettra d'y cultiver des plantes à longues racines, de bonne heure le printemps prochain.

Jusqu'à ce jour, la compagnie a travaillé dans des conditions plus ou moins désavantageuses à cause du défaut de communications. Il fallait franchir une distance de près de 14 milles en pleine forêt par le petit chemin de sucrerie dont j'ai parlé, pour aller de la concession St. Nicholas au Lac Abénaqui. C'est par ce chemin qu'on a dû faire monter tous les outils, toutes les provisions et le matériel du moulin, dont une pièce, la turbine, ne pesait pas moins de 3600 livres. Ces inconvénients vont disparaître maintenant que la compagnie a fait ouvrir une route depuis le Lac Abénaqui jusqu'au chemin Watford : cette route a une longueur de 8½ milles. On a arraché les arbres sur une largeur moyenne de 22 pieds, et fait un abattis de chaque côté de dix pieds, ce qui assure au chemin une largeur de 42 pieds ; pour le compléter il reste encore quelques racines et pierres à enlever et

les fossés à faire. Le pont qui doit traverser la rivière Abénaqui, vers le milieu du parcours de ce chemin, est donné à l'entreprise et sera construit sur le modèle de celui existant près du moulin.

La distance de Québec à la colonie de M. Vannier, est de 80 milles; le chemin pour s'y rendre est partout propre au roulage, à l'exception bien entendu du chemin nouvellement ouvert qui a besoin d'être égoutté et nivelé.

Le parachèvement du chemin de fer de Lévis à Kennebec promet de réduire bientôt cette distance, puisqu'il doit passer à proximité de l'établissement. Dans quelques jours il doit fonctionner jusqu'à Sainte-Marie, ce qui sera déjà pour la colonie d'un grand avantage.

En résumé, je dois dire qu'en voyant ce qui a été fait, et la manière sérieuse dont l'entreprise est conduite, on peut beaucoup espérer de l'avenir de cette colonie.

Le tout humblement soumis,

J. A. CHIROISE,
Agent de Colonisation.

Saint Hyacinthe, 4 décembre 1874.

IMMIGRATION.

APPENDICE No. 4.

PREMIER RAPPORT DE M. CHICOINE.

PROVINCE DE QUÉBEC.

BUREAU D'IMMIGRATION.

Montréal, 30 juin 1874.

A L'HONORABLE LOUIS ARCHAMBEAULT, *Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics,*

Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des opérations de ce Bureau pour l'année finissant le 30 juin 1874.

Le nombre des émigrants reçus par ce Bureau depuis le premier juillet 1873 jusqu'à cette date, est de 2,620: l'état ci-annexé indique à quelles nationalités appartiennent ces émigrants et à quels endroits ils ont été placés.

Bien que le flot de l'immigration européenne vers ce continent se soit en général ralenti depuis le commencement de la saison, on peut cependant constater que le nombre des immigrants arrivés à ce port, loin d'avoir diminué, excède même légèrement celui de l'année dernière.

Je ne fais pas cette comparaison parce que je crois que vous attachez une importance majeure au *nombre* des immigrants; au contraire, je n'ignore pas qu'en organisant ce département votre mot d'ordre a été *la qualité plutôt que le nombre*. Ce que je veux, c'est précisément de prendre occasion de ce nombre toujours croissant pour vous soumettre en toute franchise les remarques suivantes:

Depuis que je suis mêlé au fonctionnement de l'immigration, je me suis fait un devoir de l'étudier au point de vue des avantages que le pays peut en retirer. J'ai observé le caractère des immigrants durant leur séjour temporaire à la maison de refuge, je me suis tenu en rapport avec ceux déjà établis dans le pays depuis quelques temps, j'ai interrogé les personnes qui ont eu des relations avec eux, et je suis forcé, M. le Commissaire, d'avouer que le but patriotique que vous vous êtes proposé en organisant le présent système d'immigration n'a été atteint qu'imparfaitement. L'immigration nous a sans doute procuré

ne grande somme de bien ; bon nombre d'immigrants ont apporté des connaissances précieuses, nous ont valu et nous vaudront encore de nouvelles entreprises commerciales et industrielles. Mais tout en assurant ces avantages réels à notre pays, j'ose prétendre que l'on pourrait éviter les inconvénients que le système actuel présente.

Placés comme nous le sommes, avec une société encore jeune, des ressources peu développées, et conséquemment avec une somme de travail fort restreinte à offrir aux populations ouvrières, il importe pour nous de n'appeler que des sujets choisis et appropriés aux conditions sociales et économiques de notre pays. Le principal inconvénient du présent système, c'est qu'en pratique on ouvre la porte du pays à tout venant, on appelle toutes les classes presqu'indistinctement. Qu'arrive t-il ? Il nous vient une foule d'individus déclassés, des aventuriers qui ne font que passer ici ou faire une halte dont nous payons les frais. Il nous vient des ouvriers des villes qui ne manquent pas de mérite, des artisans honnêtes et laborieux que nous finissons par placer il est vrai ; mais la demande pour cette classe est limitée et l'encombrement commence parfois à se faire sentir. Nous recevons bien quelques excellents garçons de ferme que nos cultivateurs sont heureux d'employer, mais en général l'état peu avancé de notre agriculture empêche d'offrir des salaires capables de satisfaire des gens venus dans le but d'améliorer leur sort rapidement. Nous avons reçu quelques familles d'agriculteurs dont les unes se sont établies sur nos terres incultes, d'autres ont acheté ou loué des fermes dans les régions défrichées ; d'autres familles appartenant à divers états se sont lancées dans leurs genres respectifs d'occupations, vivent honorablement et contribuent par leurs correspondances à attirer ici de bons sujets.

Enfin nous recevons beaucoup d'immigrants qui donnent satisfaction et qui sont eux-mêmes satisfaits de leur sort ; mais malheureusement la majorité ne tombe pas dans cette dernière catégorie, et je le répète, je pense que de nouvelles mesures sont nécessaires pour obtenir une immigration propre à compenser pleinement les sacrifices que nous faisons annuellement.

On a souvent envisagé l'immigration comme moyen d'activer la colonisation, et je pense que pour notre pays le recrutement des immigrants devrait se faire principalement en vue du défrichement. Et la chose serait assez facile : il ne manque pas encore de régions en Europe où l'on pourrait détacher graduellement des groupes importants de cultivateurs qui vendraient là tout ce qu'ils possèdent, et apporteraient ici avec leurs fortunes leurs usages, leurs habitudes de vie, leurs affections, et s'attacheraient vite à leur nouvelle patrie. Ces noyaux serviraient bientôt de point de ralliement pour les gens d'une même contrée, feraient connaître notre pays à l'étranger, et nous vaudraient peu à peu des capitalistes pour mettre en activité les éléments de richesse nationale que nous possédons.

Je borne là, M. le Commissaire, mes observations : il ne m'appartient pas d'entrer pour le moment dans plus de détails, ni de faire des suggestions. Quelque soit l'opportunité des remarques qui précèdent, elles ne sont dictées que par le désir d'être utile, et je suis convaincu que le vif intérêt que vous portez à cette grave question de l'immigration, vous les fera accueillir avec bienveillance.

Conformément à votre désir, M. le Commissaire, j'ai accordé une attention toute particulière à nos canadiens des Etats-Unis qui se sont mis en relation avec

moi en vue d'obtenir un retour plus facile au sol natal. Dans chaque cas, j'ai transmis des brochures fournissant des informations sur nos terres colonisables, en ajoutant des renseignements spéciaux. Je dois vous admettre que parmi ceux qui m'ont écrit de la sorte un nombre malheureusement trop faible est revenu au Canada. Je ne parle ici bien entendu que de ceux qui se sont adressés à moi, car il est constant qu'un grand nombre de familles canadiennes reviennent chaque jour au pays depuis quelque mois. Je n'hésite pas à dire en terminant qu'avec des modifications apportées à notre système actuel de colonisation, on pourrait attirer beaucoup de ces canadiens émigrés sur notre domaine public et opérer par là même le repatriement sur une assez grande échelle.

Le tout humblement soumis.

J. A. CHICOINE,

Agent d'Immigration et de Colonisation.

ETAT indiquant le nombre, la nationalité et la destination des immigrants reçus par le Bureau de Montréal, depuis le premier juillet 1873 au 30 juin 1874.

Nombre total, 2,620.

NATIONALITÉS :

Africains	2	Irlandais	88
Allemands	22	Isles de la Manche.....	1
Alsaciens.....	2	Italiens	191
Anglais	359	Lorrains	2
Autrichiens.....	7	Terreneuviens	1
Bavarois	10	Norvégiens.....	51
Belges	77	Pays de Galles.....	1
Danois.....	3	Polonais.....	15
Ecossais	87	Prussiens.....	19
Espagnols	2	Saxons.....	3
Français	1554	Suèdois.....	6
Hollandais	18	Suisses.....	98
Hanovriens	1		
			2,620

DESTINATIONS :

Acton-Vale.....	5	Rivière Beaudet.....	6
Arthabaska-Ville.....	1	Rivière des Prairies.....	5
Beauharnois.....	1	Sault-au-Récollet.....	4
Bedford.....	3	Shefford.....	2
Berthier.....	1	Stanbrigde.....	58
Bonaventure.....	21	Sherbrooke.....	42
Boucherville.....	1	Sorel.....	1
Carillon.....	2	Stanstead.....	4
Chambly.....	10	St. André d'Argenteuil.....	1
Chatham d'Argenteuil.....	4	Ste Anne du Bout-de-l'Isle.....	1
Coaticooke.....	5	St. Armand.....	9
Coteau du Lac.....	6	St. Athanase.....	1
Coteau-Landing.....	5	St. Césaire.....	1
Coteau St. Pierre.....	1	Ste Elizabeth.....	1
Drummonville.....	7	St. Eustache.....	4
East Farnham.....	1	St. François de Salles.....	1
Epiphanie.....	2	St. Hubert.....	3
Hemmingford.....	4	St. Hyacinthe.....	32
Hochelaga.....	5	St. Jean.....	1
Huntingdon.....	2	St. Jean Chrysostome.....	2
Isle Perrot.....	1	St. Jérôme.....	2
Joliette.....	3	St. Lambert.....	2
Knowlton.....	2	St. Laurent.....	24
Lacadie.....	1	St. Luc.....	1
Lachine.....	74	Ste Marie de Monnoir.....	1
La Colle.....	1	St. Mathias.....	3
La Chate.....	1	St. Michel.....	7
Lancaster.....	3	St. Sulpice.....	9
Laprairie.....	5	Ste. Thérèse.....	5
Longueuil.....	7	St. Vincent de Paul.....	4
Longue-Pointe.....	13	Terrebonne.....	16
Mascouche.....	6	Thurso.....	1
Métapédiac.....	1	Toronto.....	24
elbourne.....	5	Trois-Rivières.....	3
Montréal.....	1320	Varennas.....	2
Montebello.....	1	Vaudreuil.....	2
Ontario.....	23	Waterloo.....	17
Ottawa.....	12	West-Ditton.....	10
Petite Côte.....	10	Windsor-Mill.....	2
Phillipsburg.....	36	Destination inconnue.....	675
Québec.....	16		
Repentigny.....	2		
			<u>2,620</u>

J. A. CHICOME,

Agent d'Immigration et de Colonisation.

Montréal, 30 juin 1874.

DEUXIÈME RAPPORT DE M. CHICOINE.

PROVINCE DE QUÉBEC.

BUREAU D'IMMIGRATION.

Montréal, 31 octobre 1874.

A l'Honorable P. GARNEAU, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, etc., etc., Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'offrir à votre examen le rapport des opérations de cette agence depuis le premier juillet dernier jusqu'à ce jour. Vous verrez, par l'état ci-annexé, le nombre, la nationalité et la destination des immigrants qui sont passés par ce bureau durant cette période.

Dans mon rapport annuel en date du 30 Juin dernier, j'avais l'honneur de soumettre à votre Honorable prédécesseur certaines remarques sur lesquelles j'ose attirer votre bienveillante attention, avec d'autant plus d'à-propos que la présente saison d'immigration touche à sa fin et que le programme de la prochaine est sur le point d'être tracé.

Le tout humblement soumis.

I. A. CHICOINE,

Agent d'Immigration et de Colonisation.

ÉTAT indiquant le nombre, la nationalité et la destination des immigrants reçus par le Bureau de Montréal, depuis le premier juillet au 31 octobre 1874.

Nombre total : 776.

NATIONALITÉS ;

Allemands	6	Hongrois	1
Alsaciens	4	Irlandais	92
Anglais	147	Italiens	92
Belges	18	Norvégiens	3
Canadiens des États-Unis	15	Polonais	8
Ecossais	45	Russes	1
Espagnols	1	Suédois	2
Français	310	Suisses	12
Hollandais	15	Pays de Galles	1

DESTINATION ;

Arthabaska.....	1	Stanbridge.....	14
Buckingham.....	3	Stanstead.....	1
Coaticooke.....	2	St. Hilaire.....	3
Coteau-Landing.....	2	St. Hyacinthe.....	3
Danby.....	1	St. Jean.....	2
Danville.....	2	St. Lambert.....	1
Granby.....	1	St. Laurent.....	4
Isle Perrôt.....	1	St. Lin.....	1
Joliette.....	4	St. Louis de Gonzague.....	2
Lachine.....	27	St. Rémi.....	1
Lancaster.....	4	Ste. Rose.....	1
Laprairie.....	2	Ste. Thérèse.....	6
Longueuil.....	1	St. Vincent de Paul.....	1
Longue Pointe.....	7	Toronto.....	3
Montréal.....	316	Vaudreuil.....	1
North Georgetown.....	2	Waterloo.....	6
Ottawa.....	4	West-Shefford.....	1
Québec.....	15	Destination inconnue.....	311
Rivière Beaudet.....	5		
San-Francisco.....	2		
Sherbrooke.....	6		
			<u>776</u>

J. A. CHICOINE,
Agent d'Immigration et de Colonisation.

Montréal, 31 octobre 1874.

RAPPORT DE M. WHYTE.

A L'HONORABLE LOUIS ARCHAMBEAULT, *Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec.*

MONSIEUR;

J'ai l'honneur, de nouveau, de vous faire rapport du résultat de mes travaux comme Agent d'Émigration pour l'Angleterre et l'Écosse.

Le retour dans ce pays de milliers d'émigrants venant des États-Unis, dû à la stagnation du commerce qui y règne, ainsi qu'à l'effet puissant du système de passage gratuit adopté par le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, pour les serviteurs agricoles et domestiques, ont contribué, en grande partie, à éloigner du Canada cette année des émigrants qui avaient l'intention d'y venir. Néanmoins, le grand nombre, (environ 400) qui s'est dirigé vers la Province de Québec, par l'intermédiaire de mon agence, durant cette saison, démontre qu'il s'est établi un courant constant d'émigration, ; lus particulièrement vers les Cantons de l'Est.

Outre la classe ordinaire d'émigrants, je me suis profondément convaincu de l'importance de s'assurer l'appui d'hommes de fortune et d'entreprise pour encourager les fermiers de la Province à augmenter d'avantage leur fonds, en créant de meilleurs marchés pour leurs produits. Vers la fin de l'année dernière, j'ai fait séparément trois essais pour le transport de la viande fraîchement tuée au marché anglais ; chacun de ces essais a parfaitement réussi ; et c'est comme résultat de ces expériences que se forme maintenant la compagnie dite "Canadian Meat and Produce Company, Limited," avec un capital nominal de £200,000, et dont les opérations ont commencer cette année dans la Province.

Permettez-moi cette fois-ci de soumettre un état succinct de mes opérations, depuis la date de ma commission m'autorisant à agir dans vos intérêts en ce Pays

Compagnies formées :

Celles dites "Glasgow and Canadian Land and Trust Company, Limited," "Canadian Meat and Produce Company, Limited" ;

Émigrés envoyés : mille soixante et dix ;

Capital pris dans la Province par des immigrants : £16,500.

Efforts faits pour accomplir les résultats ci-dessus :

Des discours ont été prononcés aux endroits suivants :—

Braco, 1 ; Bathgate, 2 ; Kilmarnock, 1 ; Ayr, 1 ; Girvan, 1 ; Withhorn, 1 ; Newton-Stewart, 1 ; Castle-Douglas, 1 ; Dumfries, 1 ; Hawick, 1 ; Jedburgh, 1 ; Galashils, 1 ; Haddington, 1 ; Edingburgh, 3 ; Dundee, 1 ; Liverpool, 1 ; Bootle, 1 ; Moira (Ireland), 1 :—Total, 21.

Députations reçues.....	73
Lettres à des journaux.....	37
Lettres reçues au Bureau.....	3,750
Lettres envoyées.....	3,974
Télégrammes reçus.....	197
Télégrammes envoyés.....	240
Nombre de milles faits en chemin de fer.....	21,556
Par eau.....	11,871
En voiture.....	5,239
A pied.....	3,306
• Total de milles parcourus.....	<u>41,972</u>

Les chiffres précédents sont pris sur des notes soigneusement conservées.

Permettez moi de remarquer que, depuis que la compagnie dite "Glasgow and Canadian Land and Trust Company, Limited" a commencé ses opérations, le beau-frère de M. le Surintendant, M. Robert Murdoch, a été nommé Agent d'Emigration par la Puissance, et que je n'ai pas inclus dans ce rapport les émigrants qui sont allés cette année travailler pour cette compagnie sous M. Murdoch. Je suis toujours d'opinion que de plus grands efforts devraient être faits pour engager les émigrants à changer de demeure et de pays. Le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande offrant, comme il le fait, des passages gratuits à cette colonie éloignée, est à recueillir une moisson abondante en s'assurant la meilleure classe possible d'émigrants pour l'agriculture ; et, rencontrant un tel encouragement, il se prépare, m'imforme-t-on, à donner une grande extension au système de passage graduit.

Mais mes sympathies pour la cause des émigrants ne cessent point pour cela. Je crois qu'il devrait être pourvu d'avantage, à leur réception en Canada, et je désire ardemment mûrir quelque plan, sur une base d'opérations solide, par lequel l'émigrant industriel pourra, à son arrivée, trouver de suite un emploi constant et profitable. Dans ce but, je me suis dernièrement beaucoup occupé de la formation d'une compagnie dite : "Land reclamation and Colonization Company," qui, j'en ai la confiance, ouvrira un champ d'activité dans la Province l'année prochaine. Sa Grâce, le Duc de Manchester, et plusieurs personnes jouissant de la fortune et d'une position sociale dans la Grande-Bretagne, avec qui j'ai eu des rapports à ce sujet, croient qu'il est possible de pourvoir les émigrants à leur arrivée en Canada de terres défrichées, ou en partie défrichées, à un prix tellement réduit, et à des conditions à ce point faciles que, par des paiements annuels continués pour un certain temps, on arriverait à pouvoir peupler rapidement de grandes étendues de sol inculte. Les personnes en question sont disposées à favoriser de leur appui moral et matériel cette entreprise, pour laquelle j'ai l'honneur de solliciter votre favorable considération.

J'ai l'honneur d'être,
Votre très-obéissant serviteur,

JAMES WHYTE.

Bureau d'Emigration de la Province de Québec,
24, Rue Oswald,
Glasgow, 25 août, 1874.

PREMIER RAPPORT DE M. J. THOM.

A l'Honorable Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'année finissant le 30 juin, 1874, et l'on verra, par la cédula ci-annexée, que pendant ce temps, 4674 immigrants sont arrivés, la plupart desquels ont été expédiés à Montréal, soit à leur demande spéciale, soit pour y rejoindre des amis ou trouver de l'emploi par l'entremise de notre agence en cette ville-là. Les autres se sont dispersés sur d'autres points de la Province, allant rejoindre des amis, ou bien s'établissant sur des terres.

A quelques exceptions près, ils étaient tous de bonne classe. Parmi eux, se trouvaient beaucoup de bons fermiers, journaliers, jardiniers, domestiques, ouvriers et artisans. Il est aussi constaté que, sur ce nombre, 709 sont venus rejoindre des amis, dont un grand nombre,—par notre agence ou autrement,—leur avaient envoyé des fonds pour payer leur transport.

Plusieurs familles d'immigrés français se sont établies dans le canton de Hampden, comté de Compton, après avoir fait une visite préliminaire au mois de mai dernier en ma compagnie. Depuis ce temps, plusieurs autres sont venus les y rejoindre, et, d'après des rapports très-favorables qui nous ont été faits, on peut s'attendre que leur nombre s'augmentera sensiblement l'été prochain.

Comme leur colonie se trouve très-rapprochée de "Scottstown," où ont lieu les travaux de la Compagnie dite : "Glasgow and Canadian Land and Trust Company," et du chemin de fer du "Mégantic," maintenant en voie de construction, ils ne peuvent qu'en retirer les plus grands avantages.

Il y a aussi un assez grand nombre d'Écossais établis dans le même voisinage, et au Lac Mégantic, dans le même comté, et aussi à Lingwick. Nous avons expédié plusieurs familles à ces endroits cet été, et tous les rapports reçus sont on ne peut plus favorables.

Les agents de la "Dominion", qui ont principalement contribué à l'expédition d'immigrés en destination de cette Province, sont : MM. Gustave Bossange, Paris, Richard Berns, Anvers, et Angus Nicholson, Écosse. Un petit nombre ont aussi été occasionnellement envoyés par Charles Foy, Belfast, Irlande. Aux trois premiers dénommés, il faut cependant ajouter M. James Whyte, agent de ce Gouvernement à Glasgow, qui a toujours fait preuve du plus grand zèle et de la plus grande énergie.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur

Québec-Sud. }
30 juin, 1874. }

JAMES THOM,
Agent d'Immigration pour Québec.

*Cédule du nombre d'immigrants arrivés et placés dans la Province de Québec, depuis le
1er juillet 1873 au 30 juin 1874.*

ORIGINES.		DESTINATIONS.			
Autriche	15	Argenteuil.....	3	Montréal.....	2826
Belgique.....	76	Bagot.....	3	Ottawa.....	37
Bavière.....	6	Bonaventure.....	8	Pontiac.....	5
Danemark.....	10	Beauce.....	18	Portneuf.....	19
Angleterre.....	1479	Bellechasse.....	6	Québec.....	289
France.....	1524	Brome.....	95	Richmond &.....	} 230
Allemagne.....	28	Beauharnois.....	9	Melbourne.....	
Hanovre.....	1	Compton.....	184	Rimouski.....	6
Hollande.....	15	Charlevoix.....	28	Richelieu.....	3
Irlande.....	479	Champlain.....	4	Sherbrooke.....	495
Italie.....	189	Chambly.....	4	Shefford.....	12
Jersey &.....	} 20	Châteauguay.....	1	Stanstead.....	20
Guernesey.....		Chicoutimi.....	3	St. Jean.....	11
Pologne.....	40	Drummond.....	25	St. Hyacinthe.....	11
Prusse.....	1	Dorchester.....	4	Soulanges.....	3
Ecosse.....	619	Kamouraska.....	4	Témiscouata.....	1
Espagne.....	1	Lévis.....	109	Trois-Rivières.....	29
Suisse.....	44	Lotbinière.....	14		
Suède &.....	} 111	Mégantic.....	43		
Norvège.....		Missisquoi.....	103		
Galles.....	17	Montmorenci.....	9		
Total.....	4674			Total.....	4674

Québec Sud,
30, juin 1874.

JAMES THOM,
Agent d'Immigration pour Québec.

SECOND RAPPORT DE M. J. THOM.

A L'HONORABLE PIERRE GARNEAU, *Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.*

MONSIEUR,

En addition à mon rapport pour l'année fiscale terminant le 30 juin dernier, j'ai l'honneur de vous présenter un rapport supplémentaire, s'étendant de cette date jusqu'au 26 novembre courant.

La cédule ci-annexée montrera que 1647 immigrants sont arrivés et ont été placés pendant ce temps. Les mécaniciens et les artisans surpassent en nombre les journaliers, fermiers, jardiniers et domestiques. Les gens de ces quatre dernières classes sont en grande réquisition à notre agence.

Le plus souvent, il nous arrive un nombre suffisant de mécaniciens et de gens de métier pour remplir les demandes qui nous sont faites dans cette catégorie. J'oserais faire la suggestion respectueuse qu'il serait avantageux de faire remarquer ces faits à nos agents à l'étranger, et en même temps de leur conseiller d'essayer d'envoyer des campagnes autant d'émigrés cultivateurs que possible. Les hommes de cette classe trouveront toujours facilement un emploi rémunérateur, et sont plus aptes à s'établir en permanence parmi nous.

J'ai remarqué avec une grande satisfaction que beaucoup sont veus rejoindre des amis, et qu'un grand nombre d'entr'eux étaient en possession de fonds suffisants pour acheter des terres ou s'établir dans les affaires.

La remarque faite dans mon rapport pour l'année fiscale, touchant les agents qui ont principalement contribué à l'envoi d'émigrés en cette province, s'applique aussi à la période incluse dans ce rapport. Et il est juste de dire que nous leur devons un grand nombre d'excellents colons.

M. J. W. Down, de Bristol, Angleterre, grâce à son zèle et à son activité, nous a aussi rendu de grands services, et j'ai plaisir à rapporter ce fait.

Ci-annexée est une lettre qui lui a été envoyée par un des immigrants expédiés par lui à Montréal. Il en a fait publier et distribuer mille copies à ses dépens. Sa conduite est d'autant plus méritoire qu'il n'est pas un agent soldé du Gouvernement.

L'idée et l'organisation du "Canadian Meat and Produce Co.," maintenant établie à Sherbrooke, (Cantons de l'Est) sont dûes à M. James Whyte, agent de ce Gouvernement à Glasgow, Ecosse; et c'est par son influence et son énergie que l'attention des capitalistes anglais a été attirée sur ce projet. Les travaux sont déjà commencés, et s'augmenteront considérablement l'année prochaine.

Plusieurs artisans sont venus d'Angleterre et ont été envoyés à Coaticooke, (Cantons de l'Est) à la Manufacture dite : "Tolley Elastic Web Manufactory."

Les progrès rapides de ce village et de la ville de Sherbrooke les rendent des centres importants de placement pour cette province.

Les opérations des derniers dix-sept mois ont eu pour résultat direct la réception et le placement de 6321 immigrants, outre ceux qui sont venus sans passer par cette agence. Il est impossible de pouvoir constater le nombre exact de ces derniers.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Québec-Sud. }
26 Novembre, 1874. }

JAMES THOM,
Agent d'Immigration pour Québec.

EMIGRATION AU CANADA.

Cher Monsieur.

"J'ai beaucoup de plaisir à vous annoncer l'heureuse arrivée de ma famille, et à vous remercier d'avoir si bien vu à son confort à bord du navire. J'ai été tout surpris lorsqu'elle m'a raconté toutes les bontés dont elle avait été comblée. A son arrivée à Québec, on lui a montré votre carte, et on l'a expédiée de suite dans le train pour Montréal. Pour se servir de son langage : ça été pour elle (ma famille) un voyage de plaisir plutôt qu'autre chose. Je dois en grande partie attribuer ce résultat à votre intervention, ce dont je vous remercie. Je dois dire en justice pour la Compagnie Allan, que tous en parlent en termes les plus satisfaisants. Plusieurs de mes amis parlent de venir dans ce pays. Je leur conseille de se mettre entre vos mains et de venir par cette ligne.

Quant au pays, pour un homme qui a à gagner son pain à la sueur de son front, le Canada est bien préférable à l'Angleterre, surtout pour un homme avec une famille. Je voudrais être parti depuis des années, cela aurait été bien mieux pour moi et mes chers enfants."

Tout à vous,

H. M. ROYAL,
(Ci-devant de Bristol).

Montréal, Canada. }
24 Juin, 1874. }

A. M. J. W. Down,

Agent Général d'Immigration,

Rue Victoria, Bristol,

Angleterre.

Cédule du nombre d'immigrants arrivés et placés dans la Province de Québec, depuis le 1er juillet jusqu'au 26 novembre 1874.

ORIGINES.		DESTINATIONS.			
Autriche.....	2	Dagot.....	6	Missisquoi.....	20
Angleterre.....	517	Beauce.....	14	Montréal.....	959
Belgique.....	17	Beauport.....	1	Ottawa.....	21
Ecosse.....	244	Bonaventure.....	1	Pontiac.....	1
Espagne.....	1	Brome.....	30	Portneuf.....	1
Allemagne.....	20	Compton.....	52	Québec.....	93
France.....	436	Châteauguay.....	2	Richmond.....	69
Hollande.....	4	Chicoutimi.....	4	Shefford.....	3
Hongrie.....	1	Drummond.....	3	Sherbrooke.....	168
Irlande.....	192	Jacques-Cartier.....	4	Soulanges.....	2
Italie.....	194	Joliette.....	5	Stanstead.....	76
Jersey.....	1	Kamouraska.....	3	Saint-Hyacinthe.....	10
Pologne.....	1	Lévis.....	19	Saint-Jean.....	1
Russie.....	12	Metapédia.....	15	Terrebonne.....	1
Suède et Norvège.....	14	Mégantic.....	5	Trois-Rivières.....	4
Suisse.....	31	Melbourne.....	12		
Total	1647			Total.....	1647

Québec-Sud,)
26 novembre, 1874.)

JAMES THOM,
Agent d'Immigration pour Québec.

SERVICE DE L'IMMIGRATION, 1874.

RAPPORT DE L'AGENCE DE RICHMOND.

A L'HONORABLE PIERRE GARNEAU, *Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.*

Province de Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de faire rapport des opérations de cette agence pour les six mois finissant le 30 de novembre dernier.

Ma charge embrassait la période écoulée du 1^{er} de mai jusqu'au 30 de novembre ; mais l'ouvrage du premier mois est à peine assez important pour justifier un rapport spécial jusqu'au 1^{er} de juin, tel que requis par l'ordre du département, et, conséquemment, j'inclus dans ce rapport toute la période de temps durant laquelle j'ai exercé mes devoirs.

Vous avez dû voir par la liste des immigrants de l'année dernière, qu'il en est arrivé moins cette saison que la moyenne ordinaire, et par conséquent le nombre de ceux qui sont venus à cette agence, aussi bien qu'aux autres, a été bien au-dessous de la demande. C'est pourquoi, je ne puis présenter un rapport aussi satisfaisant que je pourrais le désirer. En tout, 93 immigrants ont été distribués par cette agence, et tous, à l'exception, je crois, de trois, demeurent dans les environs, soit dans les places qu'on leur avait déjà trouvées, soit dans des localités voisines. Outre ceux-ci, un nombre d'autres, venant d'autres parties de la province, sont arrivés surtout durant le commencement de la saison, mais n'ayant obtenu qu'un emploi temporaire, ils ont été pourvus de places ; et un certain nombre additionnel d'immigrants ont été dirigés vers d'autres centres de placement, suivant les instructions que j'ai reçues du bureau de la Pointe Lévis ; et j'ai lieu de croire qu'un très-grand nombre, parmi tous ces immigrants, étaient d'un bon caractère, vu qu'ils ont donné satisfaction là où ils ont été employés.

Parmi eux se trouvaient plusieurs Alsaciens et natifs de France, en qui on a reconnu des colons possédant les aptitudes le plus en demande ici, généralement. Un petit nombre des Immigrants envoyés à cette agence n'a pas été tel qu'on le désirait pour répondre aux besoins de cette localité ; et quand j'avais raison de croire qu'eux-mêmes n'étaient pas contents de leurs situations, ou que les employés n'en étaient pas satisfaits, je les dirigeais suivant les demandes qui me parvenaient d'autres sections de la Province, là où ils pourraient probablement donner plus de satisfaction. A part ces exceptions, il m'a été absolument impossible de répondre aux réquisitions qui m'ont été adressées des autres parties des townships environnants ; plusieurs de ces demandes étaient pressantes, et j'ai raison de croire qu'elles ne sont pas encore remplies. Tout ceux qui me sont venus ont été placés de suite dans le voisinage immédiat.

L'allocation de \$25 par mois, pour dépenses auxquelles j'étais limité, d'après les conditions de ma nomination, a été suffisante, excepté dans deux cas, savoir : pour payer le coût de la pension et du voyage de ceux qui ont été placés à cette agence. Les détails de cette dépense ont été de temps à autre donnés au Département dans mon rapport mensuel. Je suis convaincu que cette dépense, calculée à tant par tête, serait réduite si nous pouvions compter sur un plus grand nombre

d'Immigrants, parce que le mécontentement causé par les nombreux déceptions auxquels sont sujettes les personnes en quête de travailleurs, à cause de mon impossibilité de satisfaire à leurs demandes, a produit dans le public un sentiment d'indifférence pour la question de l'Emigration; en sorte que je me trouve privé de cette coopération qui est si essentielle pour l'accomplissement de mes devoirs. S'il était possible de compter sur des arrivages suivis à des époques déterminées, des arrangements pourraient de suite être faits de manière à ce que les Immigrants soient choisis immédiatement à la station des chemins de fer par ceux qui en ont besoin, ce qui sauverait la dépense de les garder deux ou trois jours, et de payer des frais de voitures pour leur transport, comme j'ai souvent été obligé de le faire. Je pourrais mentionner que, parmi les 93 arrivages ici, se trouvaient deux familles composées respectivement de 5 et 8 membres, quatre hommes mariés avec leurs femmes (sans enfants), et tous les autres, — hommes et femmes, — non mariés; au nombre de ces femmes s'en trouvaient deux de domestiques. Cette dernière classe d'immigrants a été en grande demande durant toute la saison, et la demande continue encore.

J'ai cru qu'il était de mon devoir de soulager, en plusieurs occasions, les immigrants pauvres et dénués, soit qu'ils aient demeuré dans ce refuge, ou qu'ils fussent en route pour d'autres parties du pays, pensant qu'il était de bonne politique de les convaincre que les Immigrants, à leur arrivée au Canada, étaient reçus avec soin et attention. J'ose croire que ce mode d'agir rencontrera votre approbation. Comme l'article de cette dépense n'est cependant pas élevé, vous ne l'aurez probablement pas remarqué dans les comptes que j'ai envoyés au Département.

L'une des plus grandes difficultés que j'aie eu à surmonter, a été le logement des immigrants, surtout ceux qui arrivaient la nuit, et particulièrement les familles arrivant directement des paquebots, dont la majorité n'avait pas eu l'occasion de changer de vêtements, et arrivant souvent malades dans un complet dénuement, en sorte que les hôtels ne se pressaient pas trop de les recevoir. Je ne crois pas cependant que l'on puisse me reprocher d'avoir, en aucune circonstance, manqué de leur procurer un logement convenable, quoique quelquefois j'en fusse réduit au point de ne savoir où donner de la tête pour arriver à un résultat satisfaisant.

À ce propos, je prendrai la liberté de suggérer que le Département me permette de faire, l'année prochaine, si toutefois j'ai l'honneur d'être maintenu dans ma charge, des arrangements plus complets afin de pouvoir rencontrer de semblables éventualités. Ce que je propose, c'est qu'une somme suffisante soit allouée à cette agence pour couvrir les dépenses du loyer d'un logement, disons de quatre chambres qui seraient garnies avec les meubles et effets indispensables à des immigrants *en route* qui ont besoin de repos, et pour loger ceux qui attendent des situations, pendant un jour ou deux. La dépense serait légère, comparée à l'avantage qui en résulterait. Pour mieux rendre mon idée, je dois vous faire remarquer que Richmond doit être toujours un centre de placement, et j'ai la confiance que, si j'avais sous mes soins quelque local de ce genre que les immigrants pourraient considérer comme un refuge temporaire et un lieu de repos, plusieurs de ceux qui actuellement vont dans l'Ouest, et qui n'ont réellement aucune destination définie ou fixée d'avance, seraient tentés de s'établir dans cette Province, vu que, durant leur séjour dans ce refuge, ils pourraient se mettre en rapport avec ceux qui cherchent des manœuvres. Je suis certain que le taux des gages dans les Townships est aussi élevé que celui qu'on obtient à Ontario. C'est par suite d'une conviction contraire que des milliers sont portés à se diriger vers l'Ouest, et le système actuel d'expédier à la hâte ceux qui atteignent nos rivages, nous ôte la chance de désabuser les immigrants de la fausse impression où ils sont que Québec ne leur offre qu'un établissement inférieur. S'ils pouvaient être

mis en rapport de suite avec ceux qui emploient les journaliers, je suis certain que beaucoup d'entre eux seraient détournés de se rendre plus loin, et il y aurait ainsi plus de chance de satisfaire à la demande pressante de bras dans cette partie du pays.

Dans un rapport aussi succinct que celui-ci, je ne puis m'étendre d'avantage sur ces suggestions. Voici celle sur laquelle je crois devoir attirer le plus votre attention. Bien des projets ont surgi de temps à autre pour attirer à Québec une plus grande part de l'immigration que celle qui nous arrive annuellement. Quelques uns ont été adoptés, d'autres n'ont paru écoutés par aucune oreille officielle ou publique. Peu de chose, néanmoins, a été fait dans cette direction, et le problème de savoir : « comment avoir notre gros lot parmi les nouveaux arrivés, » est encore à résoudre. Ontario en attire toujours des milliers, ne laissant que quelques centaines pour Québec.

Je ne crois pas qu'il soit possible d'obtenir des immigrants qu'ils arrêtent à la Pointe-Lévis. Le mouvement et la multiplicité d'affaires qu'il y a là, empêchent les officiers de communiquer avec les Immigrants, et ils passent outre avec l'idée vague et préconçue de gagner l'Ouest, quoique plusieurs d'entre eux n'eussent eu besoin que d'être informés que, dans les townships, ils auraient pu tout aussi bien être placés et payés. Il me semble qu'une place d'arrêt à Richmond pourrait beaucoup remédier à ce mal, et, conséquemment, au risque de me répéter, j'ose vous prier de vouloir prendre cette suggestion sous votre plus sérieuse considération.

Je dois offrir mes remerciements à M. Thom, l'habile agent de Québec, pour son empressement à répondre à mes demandes, lorsqu'il était en son pouvoir de le faire. Il est regrettable que ses moyens n'aient pu toujours répondre à mes besoins.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur

W. E. JONES

Agent à Richmond

TRAVAUX PUBLICS.

APPENDICE, NO. 5.

RAPPORT DE MR. P. GAUVREAU,

INGÉNIEUR EN CHEF.

Québec, 30 juin 1874.

A L'HONORABLE P. GARNEAU, *Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les travaux et les Edifices publics placés sous le contrôle de ce Département.

HOTEL DU PARLEMENT.

Le mur d'appui en pierre de taille et la balustrade en fer qui entourent le terrain, sont terminés. On a renouvelé les appareils calorifères et refait les conduits de chaleur et de fumée qui étaient en mauvais ordre. Ces divers travaux et les réparations ordinaires d'entretien ont coûté \$15,480.44. Il a été payé pour le chauffage, l'éclairage, la garde de nuit, les taxes, les assurances et l'enlèvement de la neige, une somme de \$10710.98.

HOTEL DU GOUVERNEMENT.

Des réparations coûteuses, en peinture et plomberie, ont été faites pour la restauration complète de la bâtisse ; et il a été construit un mur d'appui en pierre de taille, couronné d'une balustrade en fer, sur le front du terrain. Ces divers ouvrages ont coûté \$3,389.94. On a payé, en outre, une somme de \$1,441.45 pour les taxes, les assurances et l'enlèvement de la neige.

SPENCER WOOD.

La restauration du château et de ses dépendances et le renouvellement d'une partie de l'ameublement, ont été complétés. Coût, \$23,747.35. On a dépensé en sus une somme de \$5,136.84 pour le combustible, les assurances, l'entretien des chemins d'hiver et la culture des jardins.

VIEUX CHATEAU ST. LOUIS.

Il n'a été fait que de légères réparations, lesquelles ont coûté \$88.32. Il a été payé \$200.00 pour l'enlèvement de la neige des toits et autour de la bâtisse.

ANCIEN HOTEL DU GOUVERNEMENT, A MONTRÉAL. (ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER).

Pas de réparations cette année.

COLLÈGE MCGILL, MONTRÉAL.

Les toits et les gouttières ont été réparés, ce qui a coûté \$600.00. On a payé \$100 pour la rédaction de plans pour les agrandissements projetés, et \$68 pour les assurances.

PROPRIÉTÉ, COIN DES RUES CLAUDE ET NOTRE-DAME, ET PROPRIÉTÉ No. 35,
PLAGE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

Le Département n'a que les assurances à payer pour ces bâtisses; elles ont coûté \$37 cette année.

MAISONS LOCÉES POUR LES BUREAUX PUBLICS.

L'état suivant indique les sommes payées pour les réparations ordinaires et l'entretien de chacune de ces bâtisses.

Propriétés.	Loyers.		Enlèvement de la neige.		Cotisations et taxes.		Réparation et entretien.		Total.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Maison Hébert, (Trésor).....	600	00	52	00	138	20	515	98	1306	18
" Caron, (Education et Secrétariat).....	1300	00	200	00	317	60	330	49	2148	09
" McGreevy, (Terres de la Couronne).....	1200	00	80	00	299	00	785	65	2364	65
" Scott, (Imprimeur de la Reine).....	166	67	28	75	228	17	423	59
							Total.....		\$6242	51

MAISON WORKMAN, No. 63, RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

Les réparations ordinaires d'entretien ont coûté \$492.19. Il a été payé \$1232.58 pour le loyer, le chauffage et l'éclairage de la bâtisse.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISONS DES ANCIENS DISTRICTS.

PALAIS DE JUSTICE DE MONTRÉAL.

Il a été fait des réparations en menuiserie, en peinture et en plomberie pour un montant de \$1257.76.

Un contrat va être donné prochainement pour une toiture neuve, en tôle galvanisée, celle actuelle en fer blanc n'étant pas étanche.

ANCIEN PALAIS DE JUSTICE DE QUÉBEC.

Les archives déposées dans les voûtes de cette bâtisse souffrent beaucoup de l'humidité, malgré qu'on y chauffe constamment des poêles ; et il est absolument nécessaire de les transporter dans un local plus sûr et sans humidité.

PALAIS DE JUSTICE TEMPORAIRE DE QUÉBEC.

La restauration des bâtisses militaires choisies pour y placer temporairement les cours et leurs bureaux, a été terminée. Le montant payé cette année pour compléter cette restauration est de \$21,350.00. On a dépensé en outre une somme de \$2,900.59 pour la garde, le chauffage et l'entretien de ces bâtisses et pour le séchage et la classification des archives.

PALAIS DE JUSTICE DE SHERBROOKE.

Une annexe contenant des voûtes sûres et spacieuses a été construite pour y déposer les papiers du Protonotaire et du Shérif ; elle a coûté \$2,500. On a aussi construit une aile pour la bibliothèque, au coût de \$1,100. Les ouvrages de menuiserie ont été réparés et peints, ce qui a coûté, avec d'autres menues réparations, une somme de \$1,193.30.

PALAIS DE JUSTICE DES TROIS-RIVIÈRES.

L'aile qui était commencée lors de mon dernier rapport, a été terminée. Il a été dépensé pour cet ouvrage et quelques réparations à la bâtisse principale, une somme de \$5,950.28.

PRISON DE MONTRÉAL.

La reconstruction de murs de ronde, nécessitée par l'élargissement de la rue Sainte-Marie, a été faite. On a en même temps entouré le terrain vacant en arrière de la prison par une bonne clôture, afin de pouvoir mettre ce terrain en état de culture et utiliser le travail des détenus. Il a été dépensé \$5,599.17 pour les divers ouvrages exécutés cette année.

PRISON DE QUÉBEC.

Le terrain « Bonner, » sur lequel est érigée la prison, a été entouré par une bonne clôture, afin de le mettre en état de culture et d'utiliser le travail des détenus. Une petite maison a été construite en même temps pour servir de logement au jardinier qui doit diriger les travaux des prisonniers. On a aussi continué à remplacer les châssis de la prison par d'autres plus étanches. Ces divers travaux ont coûté \$4,646.36.

La construction de l'aile gauche, qui doit compléter l'édifice, est devenue une absolue nécessité, comme il est démontré par Messieurs les Inspecteurs dans leurs rapports. Cette aile devra servir de prison pour les femmes.

PRISON DE SHERBROOKE.

Pas de réparations cette année.

PRISON DES TROIS-RIVIÈRES.

Il n'a pas été fait de réparations, mais un contrat sera donné prochainement pour exhausser les murs de ronde, construire une remise à bois et des cabinets d'aisance et pour réparer les parties de murs qui menacent ruine.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON D'AYLMER.

Il n'a pas été fait de réparations cette année, mais il sera nécessaire d'en faire prochainement de très coûteuses aux murs de clôture et de la prison.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE KAMOURASKA.

Il est absolument nécessaire de faire des changements à la Cour de Kamouraska, et de construire des voûtes sûres pour y déposer les archives, lesquelles se trouvent maintenant, en grande partie, dans un grenier.

Il n'a pas été fait de réparations cette année.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DES ÎLES DE LA MAGDELEINE.

Pas de réparations.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE NEW-CARLISLE.

Il a été dépensé \$722.97 pour l'achat de l'aménagement de la Salle d'audience et des principaux bureaux de la Cour.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE PERCÉ.

Les quelques menues réparations faites cette année ont coûté \$20.76

PALAIS DE JUSTICE ET PRISONS DES NOUVEAUX DISTRICTS.

ARTHABASKA.

Pas de réparations.

BEAUCE.

Il a été dépensé \$40 pour réparations. A la demande du barreau, l'aménagement de la salle d'audience devra être changé.

BEAUHARNOIS.

Les ouvrages de menuiserie, la fournaise et la toiture ont été réparés. Coût, \$469.26.

CHICOUTIMI.

Pas de réparations. A la demande du barreau, il va falloir changer l'aménagement de la salle d'audience et placer un plus grand nombre de pupitres pour les avocats.

JOLIETTE.

Il a été fait des réparations à la chambre du Juge et à la fournaise. Ces ouvrages ont coûté \$85.

MALBAIE.

La couverture en bardeaux a été refaite et les lambris réparés et peints. Ces ouvrages ont coûté \$722.97.

MONTMAGNY.

Il n'a été fait que des menues réparations, lesquelles ont coûté \$17.42.

RIMOUSKI.

Le canal d'égoût a été relevé sur une grande longueur et réparé. Une somme de \$514.64 a été payée pour cet ouvrage.

RICHELIEU.

Le toit a été réparé et on a payé \$132.37 pour cet ouvrage.

TERREBONNE.

Des travaux de réparation au mur de clôture, et la confection d'un canal, sont en voie d'exécution. Il a été payé \$420 pour ces ouvrages.

HERVILLE.

Il a été dépensé \$283 pour introduire l'eau de l'aqueduc dans la prison, refaire une cheminée, peindre les lambris et acheter des chaises et une garde-robe.

ST. HYACINTHE.

Pas de réparations.

BEDFORD.

Cet édifice était en très-mauvais ordre et sa restauration est commencée. On a dépensé \$996.73 pour cet objet.

Un contrat sera donné prochainement pour la construction d'une annexe à la Cour devant contenir des voûtes sûres et spacieuses.

MAISON DU BON PASTEUR, RUE FULLUM, MONTRÉAL.

Cette bâtisse sert de prison temporaire pour les femmes. Il n'y a pas été fait de réparations.

PRISON DES FEMMES, MONTRÉAL.

La construction du corps central, de l'aile gauche et de l'arrière-aile de cette bâtisse, a été commencée en juin 1873. Le soubassement est construit, presque

tous les matériaux sont sur les lieux, et, d'après le progrès de l'ouvrage, j'ai tout lieu de croire que l'arrière-aile et peut être l'aile gauche recevront la toiture cet automne. Il a été payé \$34,289.20 pour ces travaux durant la présente année fiscale.

PONT JACQUES-CARTIER, ENTRE LES ECUREUILS ET LE CAP-SANTÉ.

Un contrat sera donné prochainement pour la reconstruction de ce pont, qui s'est écroulé l'année dernière.

Dans le but de pouvoir faire cette reconstruction à bas prix, il serait important d'élever les taux de péage qui sont très-bas et d'accorder à l'entrepreneur le privilège de les percevoir à son profit,

PONT BACON SUR LA RIVIÈRE STE. ANNE, COMTÉ DE MONTMORENCY.

Le pont menaçait ruine, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous en faire rapport, et le propriétaire le reconstruit à ses frais. Je dois faire observer que les privilèges accordés par la loi à M. Bacon, expireront dans le cours de l'année prochaine.

PONT SUR LA RIVIÈRE ST. MAURICE, PRÈS DE TROIS-RIVIÈRES.

J'ai examiné ce pont le 9 avril dernier, et j'ai eu l'honneur de vous faire rapport qu'il menace de s'écrouler et qu'il n'est pas prudent de le laisser plus longtemps à l'usage du public.

Le tout humblement soumis.

P. GAUVREAU,

Ingénieur en Chef des Travaux Publics.

ERRATA.

A la page cli, aux lignes 37e et 39e, lisez : *une sole*, au lieu de « un sol, » et partout, dans le « Tableau des concours pour les fermes les mieux tenues, » et dans le Rapport de Mr. E. A. Barnard (pages cxlviii et suiv.) où le mot *sole* doit être employé de préférence au mot « sol. »

A la page 26 (dans l'Etat des chemins de 1ère classe) lisez : un total de \$398.69, au lieu de \$398.64, vis-à-vis le « Chemin Lakefield et Britonville. »

A la page 67, dans l'Etat des Chemins de 3me classe, dans la colonne : « Longueur de chemin travaillé cette année, » lisez : 1 mille au lieu de 1 arpent entré par erreur dans la colonne : Longueur de chemin réparé cette année, » vis-à-vis le chemin de Saint Colomban et Mille-Isles.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES.
RAPPORT DE MR. S. LESAGE, ASSISTANT-COMMISSAIRE, A L'HONORABLE COMMISSAIRE, SUR :—	
L'Agriculture	I
Les Sociétés de Colonisation.....	III
Les Chemins de Colonisation.....	V
L'Immigration.....	VI
Les Travaux Publics.....	VIII
RAPPORT DU SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, SUR :—	
L'Enseignement Agricole.....	XII
Les Sociétés d'Agriculture.....	XIV
L'Exposition Provinciale	XIV
Delibérations du Conseil d'Agriculture.....	XXII
Rapport de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne de la Pocatière.....	XLII
Rapport de l'Ecole d'Agriculture de l'Assomption.....	XLVIX
Rapport de Mr. George Leclère, Secrétaire d'un Comité nommé pour visiter les Expositions aux Etats-Unis.....	LV
Rapport de l'Ecole Vétérinaire de Montréal.....	LXI
Tableau des Concours des Terres les mieux tenues pour 1871 et 1873.....	LXVI
Rapports Spéciaux des Sociétés d'Agriculture.....	CXXXII
Rapport des Ecoles sous le contrôle du Conseil des Arts et Manufactures.	CXLVI
RAPPORT DE MR. E. A. RAUNARD, SUR :—	
Les Causeries Agricoles.....	CXLVIII
La distribution d'Imprimés Périodiques.....	CXLVIX
L'Etat de l'Agriculture dans cette Province.....	CL
Les Concours de Paroisses et de Comté pour les Terres les mieux tenues.	CL
Les préjugés au sujet du Programme qui régit les Concours.....	CLII
Les amendements proposés au programme.....	CLIII
Les difficultés au sujet des juges.....	CLIV
Les Sociétés d'Agriculture.....	CLV

Les Partis de Labours.....	CLVI
Les graines fourragères distribuées par les sociétés.....	CLVI
Les Expositions de District.....	CLVII
L'Enseignement Agricole.....	CLIX
Le Journalisme Agricole.....	CLX
Les Chemins Ruraux.....	CLXI
Les Chemins d'Hiver.....	CLXII
Les Chemins Macadamisés.....	CLXII
La visite des Meilleures Cultures.....	CLXIII
Les Endiguements (aboiteaux).....	CLXVI
Projet de concours pour les terres les mieux tenues.....	CLXVII
Mémoire pour modifier et compléter les rapports annuels des Sociétés d'Agriculture.....	CLXXII
Tableau des opérations importantes des Sociétés d'Agriculture pour 1873.....	CLXXIV
Endiguements ou aboiteaux.....	CLXXVI

APPENDICE No. 1.

COLONISATION.

RAPPORT DE MR. E. MOREAU, DIRECTEUR DE COLONISATION, SUR :— Les Sociétés de Colonisation en opération au 30 Juin 1874.....	2
---	---

APPENDICE No. 2.

COLONISATION.

Rapport de Mr. E. Moreau, Directeur de Colonisation.....	11
Etat détaillé des Travaux exécutés sur les Chemins de Colonisation.....	12
Chemins de Première classe.....	12
Chemins de Seconde classe.....	52
Chemins de Troisième classe.....	64

APPENDICE No. 3.

COLONISATION.

Rapport de Mr. J. P. Marion, Secrétaire-Trésorier de l'Association générale de Colonisation de Montréal.....	72
Rapport de Mr. J. O. Fontaine, Assistant-Directeur de Colonisation, sur la Colonie Belge, dans le Canton Suffolk.....	74
Rapport du Même sur divers Chemins de Colonisation dans la Vallée de l'Ottawa.....	76
Rapport du Même sur le Chemin Brassard.....	81
Rapport de Mr. D. N. St. Cyr, Secrétaire du Parti chargé d'explorer les Chemins et la contrée qu'ils traversent dans le comté de Champlain, sur :—.....	83
La Topographie du comté de Champlain.....	84

Les Chemins de Colonisation du comté de Champlain.....	96
La Géologie de la Partie S. E. du Comté de Champlain.....	101
La Botanique du Comté de Champlain.....	106
L'Entomologie " "	116
Rapport de Mr. E. A. Barnard, sur la Colonisation.....	119
Rapport de Mr. J. A. Chicoine, sur l'Etablissement de la Compagnie Franco-Canadienne, dans Metgermette.....	122

APPENDICE No. 4.

IMMIGRATION.

Premier Rapport de Mr. J. A. Chicoine.....	126
Second Rapport de Mr. J. A. Chicoine.....	130
Rapport de Mr. James Whyte.....	132
Premier Rapport de Mr. James Thom.....	134
Second Rapport de Mr. James Thom.....	136
Rapport de Mr. Jones, Agent à Richmond.....	139

APPENDICE No. 5.

TRAVAUX PUBLICS.

RAPPORT DE M. P. GAUVREAU, INGÉNIEUR EN CHEF, SUR :—

L'Hôtel du Parlement.....	}	144
L'Hôtel du Gouvernement à Québec.....		
Spencer Wood.....		
Le Vieux Château St. Louis (L'Ecole Normale Laval).....		
L'ancien Hôtel du Gouvernement à Montréal (L'Ecole Normale Jacques- Cartier).....	}	145
Le Collège McGill, Les propriétés, coin des rues Claude et Notre-Dame, et No. 35, Place Jacques-Cartier, à Montréal.....		

MAISONS LOUÉES POUR LES BUREAUX PUBLICS.

Maison Caron, (Education et Secrétariat).....	}	145
" McGreevy (Terres de la Couronne).....		
" Hébert (Trésor).....		
" Scott (Imprimeur de la Reine).....		
Maison Workman, No. 63, rue St. Gabriel, à Montréal.....		

PALAIS DE JUSTICE ET PRISONS DES ANCIENS DISTRICTS.

Palais de Justice de Montréal.....	145
Ancien Palais de Justice de Québec.....	146
Palais de Justice Temporaire de Québec.....	146
Palais de Justice de Sherbrooke.....	146
Palais de Justice de Trois-Rivières et de Sherbrooke.....	146

Prisons de Montréal, Québec et Sherbrooke.....	146
Prison des Trois-Rivières.....	147
Palais de Justice et Prisons d'Aylmer, de Kamouraska, des Îles de la Magdeleine, de New-Carlisle et Percé.....	147

PALAIS DE JUSTICE ET PRISONS DES NOUVEAUX DISTRICTS.

Arthabaska, Beauce, Beauharnois et Chicoutimi.....	147
Joliette, La Malbaie, Montmagny, Rimouski, Richelieu, Terrebonne, Iberville, St. Hyacinthe et Bedford.....	148
Maison du Bon-Pasteur, rue Fullum, Montréal.....	148
Prison des Femmes, Montréal.....	148
Pont Jacques-Cartier, entre les Ecureuils et le Cap-Santé.....	149
Pont Bacon, sur la Rivière Sainte-Anne (Comté de Montmorency).....	149
Pont sur la Rivière Saint-Maurice, près de Trois-Rivières.....	149